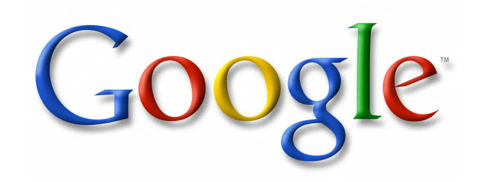
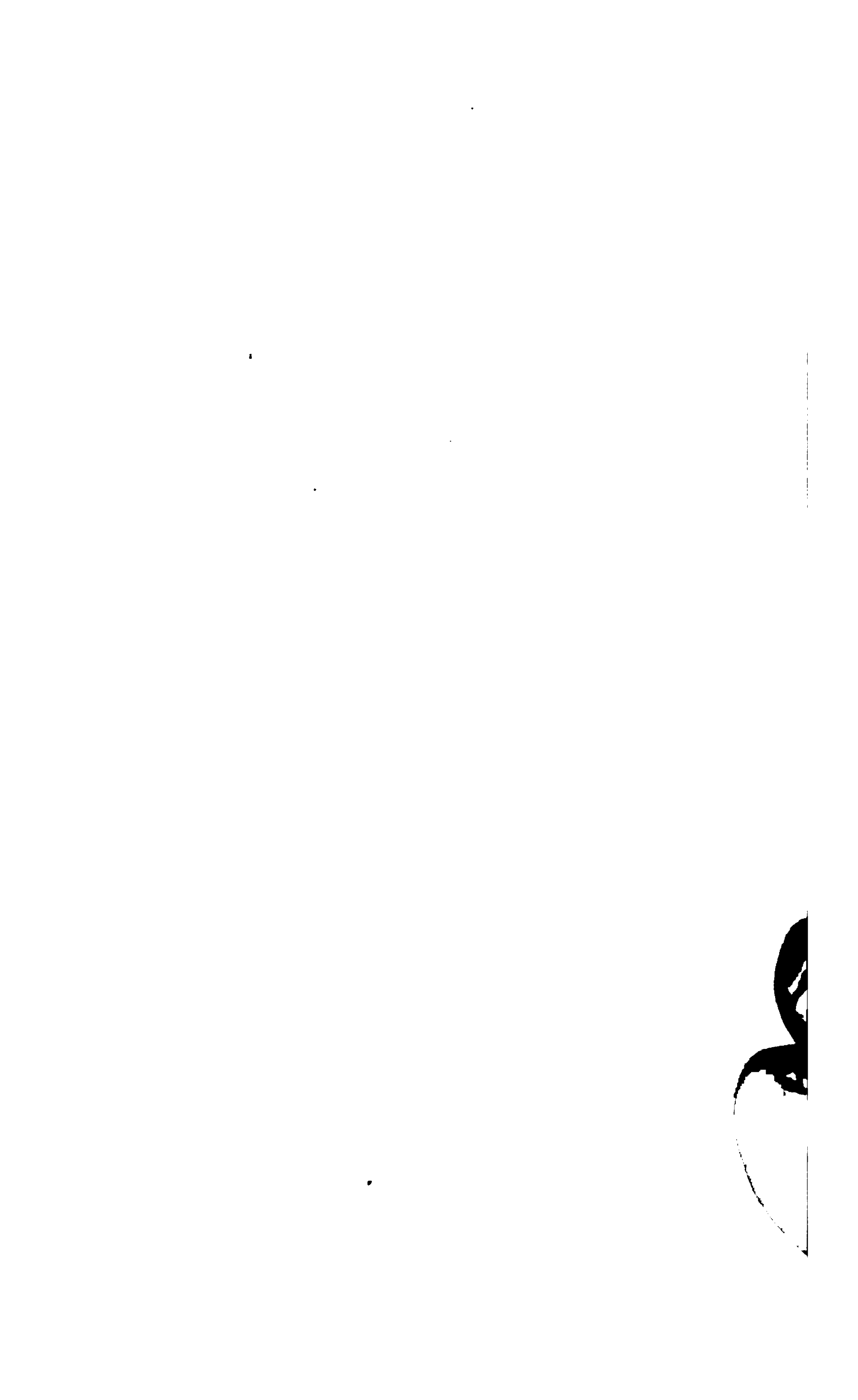






COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

Tous les exemplaires sont signés de

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

TOME SECOND.

A PARIS,

LIBRAIRIE DE GIDE FILS,

RUE SAINT-MARC, N.° 20.

1830.

STRASBOURG, de l'imprimerie de F. G. LEVRAULT.

SUITE DU LIVRE I.er

Orient.

CHAPITRE XV.

L'empire de Constantinople jusqu'en 802.

Après avoir raconté les évènemens qui sont arrivés dans l'Europe occidentale, depuis le bouleversement de l'empire romain dans ces régions, jusqu'à la fondation du grand empire de Charlemagne et jusqu'à l'origine de la souveraineté temporelle des papes, nous allons nous tourner vers l'Orient.

Après la mort de Théodose II, en 450, le trône de Marcien, 450 — 457.
Constantinople avait été occupé par *Marcien,* soldat de fortune, dont Pulchérie, sœur de Théodose avait su distinguer le mérite. Le choix que cette princesse âgée de 50 ans et qui avait fait vœu d'une éternelle virginité, fit de Marcien, lorsqu'elle se vit dans la nécessité de prendre un époux, l'éleva à un poste dont il aurait été entièrement digne, si l'âge n'avait déjà affaibli ses forces, car il avait 58 ans, quand il prit les rênes du gouvernement : il les garda jusqu'à sa mort, arrivée le 26 janvier 457. Son zèle pour la religion catholique, ses libéralités envers le clergé, et la loi par laquelle il permit de faire des legs aux églises, lui ont valu, ainsi qu'à son épouse la vierge Pulchérie, une place parmi les Saints de l'Église d'Orient. L'ambitieux

Aspar, Alain de naissance et arien de religion, qui avait été son principal ministre, n'osant pas prendre la pourpre lui-même, fit proclamer empereur, le 7 février 457, *Léon de Thrace*, simple tribun militaire et qui avait été son intendant. Aspar lui fit promettre qu'il nommerait un de ses fils César, mais l'empereur oublia l'engagement pris par le tribun. Léon a été le premier empereur qui se soit fait couronner par le patriarche de Constantinople. Si l'introduction de cet usage donna au clergé quelque influence sur la succession au trône, jamais cependant les patriarches ne parvinrent à s'arroger cette indépendance, et beaucoup moins encore cette domination sur la puissance séculière, dont nous verrons des exemples en Occident. L'influence du chef du clergé sur le choix des princes priva l'armée de celle qu'elle avait usurpée, et ce changement aurait été bien plus salutaire encore, si, à la place du mérite militaire, l'orthodoxie n'avait été dès-lors le principal titre à la dignité impériale.

Léon I, le Thracien, 457 — 474.

Léon II, 474.

Aspar et Ardabure son fils régnèrent sous le nom de Léon I.er jusqu'en 471, que ce prince s'en débarrassa en les faisant mourir. Il eut en 474 pour successeur *Léon II*, fils d'Ariadne, sa fille, et d'un Isaurien, qui avait changé son nom de Trascalissée en celui de Zénon. C'était un barbare très-malfait, sans talens, sans mœurs et sans courage. Le jeune Léon n'ayant que quatre ans, Zénon gouvernait en son nom. Vérine, veuve de Léon I.er, et Ariadne, comptant sur la docilité de cet homme ignorant, résolurent de le revêtir de la pourpre. Le 9 février 474, l'enfant Léon, étant placé sur un trône érigé dans

l'hippodrome, mit le diadème sur la tête de son père, et le nomma son collègue. Léon mourut neuf mois après, et *Zénon l'Isaurien*, qui se trouva seul empereur, ne tarda pas de montrer son incapacité et son caractère vicieux, en même temps avare et prodigue, cruel et lâche tour à tour. Vérine elle-même et Basilisque, son frère, formèrent une conspiration contre lui. A la première nouvelle qu'il en eut, Zénon fut saisi d'une telle peur qu'il s'enfuit secrètement en Isaurie, où Ariadne le suivit. *Basilisque* fut proclamé empereur d'Orient, en 475. Quoique son gouvernement fût de courte durée, il survécut cependant à la destruction de l'empire d'Occident.

Zénon l'Isaurien, 474 — 475.

Basilisque, 475 — 477.

Zénon s'empara de nouveau du trône, en 477, à l'aide des Isauriens ses compatriotes, et l'occupa jusqu'en 491. Nous avons vu quelle part il eut à la conquête de l'Italie par Théodoric l'Amale, roi des Ostrogoths. La paix de l'Église d'Orient étant continuellement troublée par les querelles sur le monophysitisme, Zénon crut pouvoir la rétablir par une formule de foi que, d'accord avec les chefs des deux partis, il publia, en 482, sous le titre d'*Henoticon* ou formule d'union. Comme cette confession de foi, qui d'ailleurs ne contenait rien qui ne fût d'accord avec le dogme de l'Église catholique, n'approuvait ni ne désapprouvait les décrets du concile de Chalcédoine, qui avait condamné Eutychès, elle déplut aux deux partis, excita de longs troubles et produisit une foule de nouvelles hérésies. Elle fut cause que le nom de Zénon a été par la suite effacé du catalogue des empereurs catholiques.

Zénon, pour la 2.e fois, 477 — 491.

Henoticon de 482.

Après la mort de Zénon, Ariadne, sa veuve, fit proclamer empereur *Anastase*, un des officiers de la cour,

Anastase, 491 — 518.

âgé de soixante ans, qui épousa peu de jours après l'impératrice à laquelle il devait son élévation. L'empire d'Orient dut à cet empereur un grand bienfait : ce fut l'abolition du chrysargyre, impôt très-odieux, qui se payait tous les cinq ans par toute espèce de négociant ou marchand, quelque mince que fût l'objet de son trafic. L'historien Zosime en attribue l'établissement à Constantin le Grand. Malgré cet acte de générosité, Anastase est accusé par les historiens des plus grandes vexations : il ne paraît pas qu'on puisse le justifier entièrement, mais il est à remarquer que tous ces historiens étaient catholiques, et qu'Anastase était zélé arien. Il construisit, en 509, une longue muraille pour défendre Constantinople contre les incursions des barbares.

Justin, 518 — 527. Comme il ne laissait pas d'enfans, *Justin*, capitaine de sa garde, fils d'un paysan de la Thrace, brave militaire, mais âgé de 68 ans, après avoir employé l'argent qui lui avait été confié par un concurrent, pour se faire à lui-même des amis parmi les soldats et le sénat, fut proclamé empereur. Son élection et son règne ne sont remarquables que parce qu'ils ont fourni à son neveu Justinien le moyen de s'élever au trône. Né de père et de mère barbares, à Tourésium en Dardanie, Justinien avait 35 ans à l'avènement de son oncle. Il sut se concilier la faveur populaire par sa libéralité, par ses manières prévenantes et son attachement à l'Église catholique. Quatre mois avant sa mort, Justin le déclara son collègue, et *Justinien* lui succéda sans aucune difficulté, le 1.er août 527.

Justinien I, 527 — 565. Il ne trompa pas les espérances que le peuple avait conçues de son gouvernement. Le plan qu'il forma de

rétablir l'empire romain sur le pied où Constantin l'avait possédé, en y réunissant successivement l'Italie, l'Afrique et les autres provinces détachées, prouve un esprit élevé. La nature lui ayant refusé des talens militaires, il se voyait dans le cas de confier à des mains étrangères l'exécution de ses vastes projets; mais la sagacité dont il était doué, lui fit découvrir parmi les guerriers, comme parmi les hommes de cabinet, ceux qui y étaient le plus propres. Il sut mieux tirer parti du mérite d'autrui que protéger ses ministres et ses généraux contre les intrigues de la jalousie, et fermer son oreille à la calomnie. Sa pusillanimité naturelle était compensée par le mâle courage de son épouse Théodora, femme ambitieuse et passionnée, qui, par sa beauté et son esprit, avait su captiver ce prince et, de l'état abject de comédienne et de courtisane, se frayer le chemin du trône. Elle s'y rendit si nécessaire que, sentant la supériorité de son épouse, Justinien fit placer le nom de Théodora à côté du sien, en tête de toutes les lois et sur tous les monumens publics. Aussi reçut-elle, conjointement avec lui, la couronne des mains du patriarche. Justinien était un homme instruit; il possédait de belles connaissances en jurisprudence, en architecture et en musique; il parlait et écrivait bien.

On lui reproche avec raison de s'être mêlé de discussions théologiques, qui l'ont rendu un objet de haine pour tous les partis. Il était doux et clément; mais il ne savait pas résister aux caprices, à l'avidité, à l'esprit vindicatif de Théodora.

Même avec infiniment plus de talens qu'il n'en possédait, Justinien n'aurait probablement pas réussi Réformation de la justice.

à relever l'empire de Byzance, et à rendre une nouvelle vigueur à sa nation, tombée dans un état de dégradation et de mollesse dont elle n'a jamais pu se relever; mais nous le verrons donner à cet empire une étendue à laquelle il n'avait pas pu atteindre depuis le partage de 395; et les institutions que ses peuples lui doivent, ont rendu son nom célèbre. Celle de toutes qui eut la plus grande stabilité, est sa législation. Tribonien, jurisconsulte revêtu des plus hautes dignités de la cour, Théophile, professeur à Constantinople, et plusieurs de ses collègues, furent les conseils du prince dans la réforme de la justice qu'il entreprit.

Théodose II avait fait une première tentative de mettre de l'ordre dans la législation, en publiant dans l'année 438 un code rédigé par huit jurisconsultes, et renfermant des extraits des constitutions impériales depuis Constantin le Grand jusqu'à son temps. Ce code fut communiqué à Valentinien III qui régnait alors en Occident. Valentinien le sanctionna et l'introduisit également dans ses états. Près d'un siècle s'était écoulé depuis la publication du code de Théodose, et dans cet intervalle il avait paru un grand nombre de constitutions impériales; il était donc devenu incomplet. Indépendamment de cet inconvénient qui tenait à la nature des choses, le code Théodosien était défectueux, parce qu'il ne renfermait pas toute la législation.

En effet, il existait à côté des lois rendues par les empereurs, une quantité innombrable de décisions sur des cas litigieux, rendues par les anciens jurisconsultes, et qui avaient acquis autorité de loi: ces décisions, qu'on

nommait *réponses*, non-seulement n'avaient jamais été recueillies, mais elles se contredisaient fort souvent, ce qui rendait l'étude des lois fort difficile. Justinien remédia à cette confusion, en faisant rédiger une suite de collections et de livres, qui réunis forment ce qu'on appelle le *Corps du droit romain.*

Nous allons indiquer ces livres dans l'ordre de leur publication successive :

1.° Collection de toutes les constitutions impériales depuis Adrien jusqu'en 529, ou *Code Justinien*, par lequel celui de Théodose fut abrogé. 2.° Système de droit civil, ou extraits des décisions d'anciens jurisconsultes, rédigés en un ordre méthodique; il porte le titre de *Pandectes* ou *Digeste*, en 50 livres ou 422 titres, et fut promulgué en 533, non comme code de lois, mais pour valoir de la même manière qu'auparavant, c'est-à-dire comme recueil de décisions de jurisconsultes jouissant d'une grande autorité : toutefois les décisions non admises dans ce recueil se trouvaient dès-lors bannies du barreau, comme n'ayant aucune autorité. 3.° On peut regarder comme un appendice des Pandectes cinquante *Décisions* données par Justinien, avant la publication du Digeste, sur des cas où les réponses des anciens jurisconsultes se contredisaient. 4.° Les *Institutes* ou élémens du droit romain, en quatre livres. 5.° *Nouveau code de Justinien*, ou nouvelle édition du premier code (*codex repetitæ prælectionis*), avec les changemens que les cinquante décisions de l'empereur avaient rendus nécessaires. Ce nouveau code fut publié en 534, et l'ancien fut abrogé. 6.° Constitutions publiées par

Justinien, depuis 535 jusqu'en 559, et qui, peut-être après sa mort, furent ajoutées au Corps de droit romain, sous le titre de *Novelles*.

Le Corps de droit romain de Justinien est encore aujourd'hui en usage dans une grande partie de l'Europe, soit comme législation principale, soit comme subsidiaire et pour valoir dans les cas où les lois nationales se taisent. Il est la base des codes modernes, dont les auteurs n'ont pu imaginer une méthode plus lumineuse que celle qui est suivie dans les Institutes; rarement ils ont donné des règles plus conformes aux principes de la justice. L'étude du droit romain est indispensable à quiconque se destine aux affaires. Après les mathématiques, rien n'éclaircit l'esprit, ne rectifie le jugement et ne fortifie la raison, comme l'étude de cette jurisprudence.

Construction de l'église de Sainte-Sophie.

Justinien qui aimait à bâtir, occupa une légion d'artistes et d'ouvriers à des constructions dans les principales villes de son empire, mais surtout à Constantinople. Vingt-cinq églises nouvelles furent élevées pendant son règne dans cette seule capitale. La plus célèbre est l'église de Sainte-Sophie. Constance avait bâti la première église sous l'invocation de cette sainte. Cet édifice ayant été détruit dans l'émeute de 532, dont nous rapporterons les circonstances, Justinien le fit rebâtir avec une magnificence qui en fit le plus beau temple de l'Orient. Dix mille hommes y travaillèrent pendant près de six ans; les marbres les plus précieux, l'or, l'argent et les pierres fines n'y furent pas épargnés, et l'on estima les frais à 28 millions de francs.

Anthémius de Tralles en fit le plan; Isidore de Milet l'acheva. L'église de Sainte-Sophie subsiste, après treize siècles, et sert aujourd'hui de mosquée.

Outre des hôpitaux, des ponts et des aqueducs en grand nombre, Justinien fit bâtir beaucoup de châteaux et de forts pour la défense de l'empire. Plus de quatre-vingts places fortes formèrent dès-lors la ligne du Danube, depuis Belgrade jusqu'à la mer Noire. La muraille qu'Anastase avait tirée dans une longueur de douze milles, depuis la Propontide jusqu'à la mer Noire, pour couvrir Constantinople contre les incursions des barbares, fut renforcée. Les places qui garnissaient la frontière du côté de la Perse furent réparées; Dara surtout devint une place très-forte. Palmyre, la superbe Palmyre, fut relevée de ses ruines et entourée de murs. Toutes ces bâtisses contribuèrent à la splendeur du régne de Justinien, mais elles augmentèrent aussi beaucoup les charges qui pesaient sur les peuples.

Transplantation du ver à soie en Europe.

Une branche toute nouvelle d'industrie et de commerce prit naissance sous Justinien. La Chine qui est la patrie du ver à soie, avait été jusqu'alors en possession exclusive du secret de produire la soie et de l'art de la travailler. Le commerce des soieries se faisait par les caravanes de l'Inde et de la Perse; la distance et les difficultés des chemins rendaient cette production si précieuse, qu'à Rome la livre de soie se payait deux onces d'or. Justinien s'étant, dès le commencement de son règne, trouvé enveloppé dans une guerre contre la Perse, le commerce des soieries éprouva une stagnation complète. Dans ces circonstances, deux moines

persans qui, comme missionnaires, avaient parcouru une partie de la Chine, et y avaient vu que la soie est le produit d'un insecte qui s'enveloppe dans un cocon, firent à Justinien, à leur arrivée à Constantinople, le récit de cette merveille. Ce prince leur promit une grande récompense s'ils réussissaient à transporter des vers à soie en Europe; excités par cet encouragement, ils firent, en 550, un second voyage en Chine, et rapportèrent des œufs dans leurs bâtons, qu'ils avaient creusés à ce dessein. C'est ainsi que la culture de la soie fut introduite en Europe, où la fabrication des étoffes fut perfectionnée par le goût et par l'invention de plusieurs espèces que l'Orient ne connaissait pas, telles que le satin et le velours.

Factions du cirque.

Dans les républiques de la Grèce on avait vu de fréquens exemples de ce que peut la fureur des factions quand il s'agit de satisfaire l'ambition; mais sous le règne de Justinien les habitans de Constantinople les renouvelèrent d'une manière qu'on ne peut expliquer sans supposer qu'ils étaient frappés d'une de ces maladies d'esprit qui, à certaines périodes, affligent l'humanité. La forme du gouvernement, la possession de l'autorité suprême, avaient été le mobile de cet esprit de parti en Grèce; l'avidité et le désir d'acquérir des terres l'avait produit à Rome; la religion excita plus d'une fois des tumultes sanglans sous les premiers empereurs chrétiens; mais rien de tout cela ne remua sous Justinien les habitans de Constantinople. Si cette ville fut pendant dix jours en proie aux désordres les plus affreux; si ses rues furent inondées de sang et couvertes de cadavres; si

ses plus beaux édifices périrent; si l'empereur faillit à perdre la couronne et la vie, ce ne fut ni l'ambition du pouvoir, ni l'avidité de l'argent, ni le désespoir de la misère, ni la religion, qui causèrent ces excès; ils provinrent uniquement de la fureur des gageures.

Les Romains républicains ne connnaissaient pas de plus grand divertissement que les jeux du cirque; c'était devenu une passion, qui ayant finalement remplacé toutes les autres, fut poussée au dernier point. Sous les empereurs, l'usage s'était introduit à Constantinople, de partager tous les combattans en quatre bandes, qu'on nommait *factions*, et qui se distinguaient par les couleurs de leurs écharpes vertes, bleues, rouges ou blanches (*prasina*, *veneta*, *russata*, *alba*).

Les spectateurs (et toute la population assistait à ces jeux) prenaient parti pour l'une ou l'autre de ces bandes, et s'intéressaient à leur succès, soit qu'ils y eussent un parent ou un ami, soit qu'ils eussent meilleure opinion de son habileté, soit pour quelque autre motif, souvent par un pur caprice. On pariait de grosses sommes pour la victoire de celle qu'on affectionnait; on l'encourageait par des éloges et par des acclamations; on se moquait des autres; on les accueillait par des huées et des sifflemens. Les esprits s'échauffaient, et ordinairement les jeux finissaient par des coups de bâton ou de couteau.

Les bandes vaincues respiraient la vengeance, et se présentaient aux prochains jeux, non comme concurrens, mais comme ennemis. Cet esprit de parti ne se bornait pas au cirque. Dans la vie commune on se dé-

corait de la couleur à laquelle on appartenait ou qu'on favorisait; on s'efforçait de l'exalter sur toutes les autres; aucun intérêt politique ou domestique ne pouvait balancer celui qu'on portait à un signe. La cour impériale même était prononcée pour une des couleurs. Bientôt la religion s'en mêlait; on était catholique parce que la bande qu'on préférait, l'était; arien, monophysite, nestorien, par la même raison.

Souvent cette fureur des partis avait causé des désordres affreux; dans une rixe qui avait eu lieu sous l'empereur Anastase, 3000 *Bleus* avaient été égorgés. Ce n'était rien en comparaison des excès qui eurent lieu sous Justinien. Les quatre factions s'étaient réunies en deux, les Bleus qui étaient orthodoxes, et les Verts qui avaient la réputation d'être hérétiques. La jalousie de ces deux factions était devenue plus vive, depuis qu'elle était moins partagée; elles brûlaient de s'entre-détruire. Les frères étaient armés contre les frères, et la paix des ménages était troublée. La cour même se divisa : l'empereur favorisait les Bleus; Théodora dont la foi était moins orthodoxe, se déclara pour les Verts. Les Bleus, comptant sur leur protecteur, se permirent des violences que Justinien eut la faiblesse de laisser impunies.

Journée de Nica.

Le 13 janvier 532, lorsque l'empereur célébra par des jeux du cirque l'anniversaire de son avènement au trône, la bande verte réclama hautement sa protection contre l'insolence des Bleus. Justinien imposa silence aux plus mutins, les traitant de calomniateurs, de Juifs, de Samaritains et de manichéens. Cette imprudence exas-

péra le parti, qui répondit à l'empereur par les épithètes d'âne, de tyran, d'assassin et de perfide. Aussitôt les Bleus tombèrent sur les Verts, dans l'enceinte du cirque et dans les rues, et en massacrèrent un grand nombre. Le préfet de la ville ayant fait arrêter quelques-uns des plus coupables des deux factions, celles-ci se réunirent contre le gouvernement. Elles taillèrent en pièces tout ce qui leur résista; les massacres continuèrent pendant cinq jours, sans qu'on pût y porter remède. Les citoyens les plus distingués furent tués; on mit le feu à leurs habitations; l'incendie se communiqua promptement aux maisons voisines : une grande partie de la ville et les plus beaux édifices furent réduits en cendre. Les rues ressemblaient à un champ de bataille. Les Verts, se sentant les plus forts, proclamèrent empereur Hypace, neveu d'Anastase : déjà le pusillanime Justinien se préparait à fuir, lorsque le courage de Théodora le sauva. « Il n'est pas nécessaire de vivre, lui dit-elle; la mort est tôt ou tard inévitable; mais il est nécessaire de ne pas survivre à son honneur. Un empereur qui traîne dans l'exil une vie ignominieuse, ne vaut pas un homme mort. » Elle lui déclara que, s'il persistait à fuir, elle ne le suivrait pas; « le trône, dit-elle, est le tombeau le plus glorieux. » En même temps elle employa la négociation et l'argent pour détacher les Bleus de la coalition avec les Verts; après quoi, Bélisaire, général disgracié, se mit à la tête de 3000 vétérans, balaya les rues et fit refouler les séditieux au cirque, où il en massacra trente mille. Hypace et son frère avec dix-huit sénateurs moururent de la main du bourreau. Après cette

exécution sanglante, la tranquillité fut rétablie à Constantinople le dixième jour. La porte du cirque, par laquelle on transporta les cadavres, fut nommée Porte des morts ; l'évènement même que nous venons de rapporter est désigné par les historiens byzantins par le nom de *Nica*, parce que ce mot, qui veut dire : Vaincs ! était le cri des séditieux.

La conquête de l'Afrique et celle de l'Italie sont les évènemens politiques les plus importans du règne de Justinien ; nous leur avons consacré des chapitres particuliers ; mais il nous reste à rapporter quelques autres évènemens.

État de l'empire grec au milieu du 6.e siècle.

Au milieu de la splendeur que les victoires de Bélisaire jetaient sur le règne de Justinien, l'empire romain (car tel est le nom qu'il ne cessait de porter) éprouva des secousses violentes. En Asie il fut envahi par les Perses que Bélisaire repoussa avec peine ; en Europe, de nouveaux peuples barbares, les Bulgares, les Avares, les Lombards, les Gépides, les Slaves et les Antes, sans être retenus par la ligne du Danube, passèrent ce fleuve, détruisirent des villes et des châteaux, poussèrent fréquemment leurs courses jusqu'aux portes de Constantinople, emmenèrent hommes et bestiaux, et exercèrent d'horribles cruautés. Ils empalaient les prisonniers, écorchaient les hommes vivans, et coupaient leur peau en lanières, nourrissaient les chiens d'enfans au berceau, etc. Procope calcule, mais probablement sans données suffisantes, que ces irruptions coûtaient à l'empire 200,000 hommes par an. On peut s'étonner de la facilité que ces hordes trouvèrent à passer les Thermo-

pyles pour aller jusqu'à Corinthe; mais comme si l'invasion de la Grèce n'était pas une assez grande honte, on permit aux barbares de passer l'Hellespont à la face de Constantinople, et de revenir chargés des dépouilles de l'Asie. L'Afrique aussi fut le théâtre de révoltes réitérées, auxquelles les soldats mal payés de l'exarque prenaient souvent part. Le brave Salomon fut une fois obligé de se sauver en Sicile; plus tard il périt dans une bataille contre les Mauritaniens. La côte ci-devant florissante de l'Afrique, fut changée en désert par les longues guerres.

Justinien supprime les écoles des philosophes.

En remontant au commencement du règne de Justinien, nous trouvons un fait que lui ont reproché fréquemment et de la meilleure foi les amis des lettres; ce qu'ont fait plus souvent encore les ennemis de la religion, mais par des motifs différens. Les Antonins avaient fondé à Athènes des chaires de philosophie et de rhétorique, et assigné des appointemens considérables aux professeurs qui les remplissaient; Justinien les supprima, et imposa silence aux philosophes. Était-ce par fanatisme religieux? les philosophes modernes n'hésitent pas de l'en accuser. Mais convenons que ce qu'on enseignait depuis quelques siècles à Athènes sous le nom de philosophie, n'était que la doctrine absurde des Néo-Platoniciens sur l'émanation et la théurgie; doctrine tendante à pervertir le jugement des jeunes gens, en mettant au-dessus de la raison, lumière brillante que le Ciel nous a donnée pour distinguer la vérité, je ne sais quel sentiment interne et vague, qui conduit celui qui s'y abandonne dans le labyrinthe de l'imagination. Ces charla-

tans, au lieu d'éclairer l'esprit de leurs élèves, en formaient des mystiques, des hommes superstitieux, des visionnaires et des thaumaturges. L'école d'Athènes était le centre de toutes les doctrines réprouvées par le christianisme, et le foyer où s'entretenait la haine pour la religion de l'état et, par conséquent, pour les monarques qui en étaient les soutiens. Au lieu de blâmer Justinien d'un acte arbitraire, ne doit-on pas bien plutôt s'étonner de la longue patience de ses devanciers?

Acquisition d'une partie de l'Espagne.

Immédiatement après la soumission de l'Italie par Narsès, il se présenta à Justinien une occasion qu'il saisit avec empressement, de rétablir la domination romaine dans une partie de l'Espagne. Athanagild, s'étant révolté contre Agila, roi des Visigoths, demanda du secours à Justinien, et lui fit cession de la partie méridionale de l'Espagne. Le patrice Libérius y fut envoyé et aida Athanagild à vaincre Agila près de Séville. Mais Athanagild, devenu maître du royaume, voulut se défaire de ses alliés; de là une guerre sanglante, à la suite de laquelle les Romains se maintinrent pendant soixante-dix ans dans ce qu'on appelle aujourd'hui les royaumes des Algarves, de Séville, Cordoue, Jaën, Grenade et Murcie. Le duc Francion, successeur de Libérius, se rendit même maître de la Cantabrie.

Guerre des Huns.

Depuis la destruction de l'empire d'Attila, les Huns, divisés en Utrigures et Cutrigures, demeuraient sur la côte de la mer noire; sous Justinien ils recommencèrent leurs courses dans les provinces de l'empire. Justinien sema la désunion entre les deux branches, en gagnant par des présens Sandil, roi des Utrigures. Zaborgan,

roi des Cutrigures, voulant se venger de cette préférence donnée à son rival, envahit, en 559, la Thrace, et traversant les brèches qu'un tremblement de terre avait faites à la longue muraille d'Anastase, il s'approcha de Constantinople où l'épouvante se répandit. Dans cette extrémité l'empereur eut de nouveau recours à Bélisaire, qui depuis dix ans était confondu dans la foule des courtisans. L'armée était tellement désorganisée que le vieux guerrier, dont les mains tremblantes manquaient de forces pour porter l'épée, ne put rassembler que 300 braves, avec lesquels il imposa à l'ennemi, jusqu'à ce que Sandil vint tomber sur ses derrières. Les deux tribus s'entre-détruisirent dans une suite de combats, au point que, depuis, l'histoire ne parle presque plus des Huns. Les restes des Cutrigures se confondirent avec les Avares, peuple de race mongole qui, chassé de la Tatarie par les Turcs, vint à cette époque se fixer sur le nord du Danube, où nous avons vu qu'il fut obligé de se soumettre aux Francs.

Disgrâce de Bélisaire.

Deux ans après son retour à Constantinople, Bélisaire qui venait de montrer ce que son nom valait encore, quand ses forces l'avaient abandonné, fut de nouveau disgracié. Des conspirateurs avaient résolu la mort de Justinien; leur projet ayant été découvert, les coupables chargèrent Bélisaire qui dédaigna de se justifier. Il fut dépouillé de ses honneurs et tenu pendant sept mois en arrestation. Enfin son innocence triompha, et il recouvra sa liberté. Nous avons parlé de cette disgrâce momentanée, parce que c'est sur ce fondement qu'on a bâti une fable généralement répandue par les

romanciers et les artistes. Bélisaire, dit-on, privé de la lumière des yeux, fut réduit à mendier son pain dans les rues de Constantinople. Tzetzès, auteur du 12.e siècle, est le premier qui ait débité cette historiette.

Guerre de Perse.

Pendant presque toute la durée de son règne, Justinien fit avec un succès varié la guerre à Khosrou Noushirvan, roi de Perse. Enfin les deux partis, en étant fatigués, entamèrent à Dara une négociation qui éprouva bien des difficultés. Le patrice Pierre, qui en fut chargé de la part de Justinien, en a aussi été l'historien. La paix fut conclue, en 562, pour cinquante ans; les Perses abandonnérent aux Romains la Lazique, anciennement appellée Colchide, et les Romains promirent de payer annuellement 30,000 pièces d'or. Le montant des sept premières années fut payé d'avance.

Disputes religieuses.

Nous avons tardé jusqu'à la fin de parler des querelles religieuses qui troublèrent une partie du règne de Justinien. Ce prince avait la prétention d'être un grand théologien; il s'enfermait des journées entières avec des prêtres pour discuter des questions religieuses; il écrivait des mémoires et des volumes entiers sur ces matières; il s'érigeait en juge de divers points abstraits, et ses décisions étaient des dissertations; enfin, il tenait à gloire de réunir tous les partis sous les mêmes drapeaux, et il ne fit qu'agrandir la scission en voulant approfondir des subtilités.

Le célèbre Origène, le plus savant docteur de l'ancienne Église, désirant exprimer d'une manière érudite et philosophique les dogmes du christianisme qui demandent au contraire la plus grande simplicité, et vou-

lant les amalgamer avec le platonisme qu'il aimait beaucoup, s'était égaré dans des routes mystérieuses, s'était servi d'expressions et avait énoncé des opinions qui, interprétées comme il les entendait, n'étaient peut-être pas absolument contraires à l'Évangile, mais qui scandalisaient avec raison ceux qui n'étaient pas faits à sa manière de tout expliquer par allégorie et de porter, par des subtilités, de la confusion dans ce qui était clair. Origène encourut le blâme de ses contemporains qui, tout en rendant justice à ses mérites, déclarèrent plusieurs de ses dogmes erronnés. A la fin du quatrième siècle Théophile, patriarche d'Alexandrie, homme très-passionné, en accusant Origène d'hérésie et en le faisant condamner par des synodes, excita dans l'Église des troubles dans lesquels on enveloppa d'une manière scandaleuse S. Jean-Chrysostome, une des colonnes de l'Église. Ils s'apaisèrent à la mort de ce patriarche, en 407, pour se renouveler vers 520. Cette fois la dispute sortit de la Nouvelle-Laure, célèbre monastère de la Palestine, dont les moines étaient des admirateurs d'Origène, tandis que la Grande-Laure dont la première dépendait, était peuplée d'orthodoxes. Les deux couvens se firent la guerre à coups de plume et à coups de pierre. Le scandale devint si grand que l'autorité impériale dut s'en mêler; mais Justinien, au lieu d'imposer silence aux partis, était trop heureux d'avoir une occasion de traiter publiquement une question de théologie, pour ne pas la saisir avidement. Il publia, en 539 ou 540, une ordonnance qui est un véritable traité polémique. Les erreurs d'Origène y sont combattues

avec toute l'érudition d'un docteur. On l'accuse d'avoir enseigné que dans la Trinité il y avait une gradation, le père étant plus grand que le fils, et celui-ci plus grand que le Saint-Esprit. Ce n'était pas sans doute ce qu'Origène avait voulu dire; mais ce savant avait effectivement émis, dans des ouvrages plutôt philosophiques que théologiques, des hypothèses sur la préexistence des ames avant les corps qu'elles sont destinées à habiter; sur la chute des esprits, condamnés à animer des corps pour être purifiés par des épreuves à la suite desquelles ils seront de nouveau admis dans les demeures célestes, etc. Toutes ces doctrines, ou plutôt ces hypothèses, ou ces jeux d'une imagination ardente, l'empereur Justinien les condamne comme des hérésies.

Cette affaire n'était que le prélude d'une autre, plus sérieuse. Il y avait à Constantinople deux prélats qui rivalisaient dans la faveur de la cour; l'un était Théodore Ascidas, évêque de Césarée en Cappadoce, un des docteurs avec lesquels Justinien passait une partie de la nuit à parler théologie; l'autre était Mennas, patriarche de Constantinople. Comme Théodora protégeait les Origénistes, le patriarche s'était servi de Pélage, légat du pape à Constantinople, pour engager Justinien à prononcer la condamnation dont nous venons de parler. Outre la manie de décider sur des matières théologiques, l'évêque de Césarée connaissait à l'empereur un désir, d'ailleurs très-louable, de réunir toutes les sectes dans le sein de l'Église catholique. Il en profita habilemeut pour entraîner le prince à une démarche par laquelle, en se vengant de Mennas, cet évê-

que suscita une dispute qui causa beaucoup de chagrin à Justinien. L'Église était alors déchirée par l'hérésie des monophysites, condamnée au concile de Chalcédoine. Théodora qui, à l'exemple de son époux, se mêlait aussi de théologie, était imbue de l'hérésie d'Eutychès et détestait le concile, que, de son côté, Justinien, très-orthodoxe, voulait faire généralement adopter. L'évêque de Césarée lui persuada qu'il parviendrait à ce but, s'il voulait insérer dans les actes du concile une phrase pour blâmer la mémoire de trois évêques accusés de nestorianisme, et également détestés par les monophysites et par les catholiques, mais cités dans ces actes d'une manière qui laissait douteuse l'opinion des pères sur l'orthodoxie de ces évêques: c'étaient Théodoret, évêque de Cyrus, l'auteur d'une histoire ecclésiastique; Ibas, évêque d'Édesse, et Théodore de Mopsueste, qu'on regardait comme le maître de Nestorius. L'évêque de Césarée avait encore un motif particulier de haine contre l'évêque de Mopsueste: ce prélat, mort en 429, avait été un des principaux adversaires d'Origène; d'ailleurs il voulait complaire à Théodora, qui espérait détruire l'autorité du concile de Chalcédoine en le faisant réformer en quelque point que ce fût.

Justinien était sur le point d'écrire un ouvrage contre les monophysites qu'on nommait acéphales, parce qu'ils n'avaient pas de chef, lorsque l'évêque de Césarée lui représenta qu'il ramènerait plus promptement ce parti dans le giron de l'Église, s'il voulait réparer la faute du concile de Chalcédoine. L'empereur fut la dupe de cette intrigue; il publia en 544 une ordonnance, par

Les trois chapitres.

laquelle, tout en recevant les quatre conciles, il condamna les écrits des trois évêques : c'est ce qu'on nomma par le suite les *trois chapitres*. L'ordonnance de Justinien fut le signal d'une guerre de plume entre l'Orient et l'Occident; celui-ci, ayant le pape Vigile à sa tête, ne voulait pas qu'on portât atteinte au concile de Chalcédoine. On peut à peine croire aux désordres que cette querelle des trois chapitres occasiona et des chagrins qu'elle causa à l'empereur : il y eut des églises inondées de sang, et le pape Vigile, qui, sur l'invitation de Justinien, s'était rendu à Constantinople, fut arraché par ordre de ce prince de l'autel d'une église où il s'était réfugié, et à cette occasion l'autel même fut renversé et brisé. Enfin on convint de soumettre la décision de l'affaire à un concile qui s'assembla en 553 à Constantinople : les évêques d'Orient s'y rendirent, mais comme le pape qui se trouvait encore dans la résidence impériale, n'avait avec lui qu'un petit nombre d'évêques d'Occident, il refusa d'y assister. Le concile condamna les trois chapitres et leurs auteurs, ainsi que les erreurs d'Origène. Le pape, par une constitution particulière signée de seize évêques, anathématisa la doctrine de Théodore de Mopsueste, sans vouloir rien prononcer contre la personne d'un évêque mort dans le sein de l'Église : quant à Théodoret et Ibas, il les tenait pour innocens.

Concile de Constantinople, de 553; cinquième général.

Les troubles ne continuèrent pas moins, malgré la décision du concile, et ce ne fut qu'à la longue que, les trois chapitres étant tombés dans l'oubli, le concile de 553 fut insensiblement reconnu comme cinquième concile général.

Jusqu'alors, en s'occupant de questions religieuses, Justinien avait eu le bonheur de rester dans la voie de l'orthodoxie ; mais à l'âge de plus de quatre-vingts ans il se brouilla avec les catholiques.

Les monophysites se divisèrent sur une question qui n'aurait jamais dû être élevée. Un de leurs évêques, Julien d'Halicarnasse, réfugié en Égypte, soutint contre Sévère, leur patriarche, que le corps de Jésus-Christ, dès le moment de sa conception, n'avait été sujet à aucune altération ou corruption. De là une violente dispute. Les adhérens de Sévère qui, sur ce point, étaient d'accord avec l'Église catholique, furent stigmatisés par leurs adversaires du nom de *Phthartolatres*, Corrupticoles, c'est-à-dire adorateurs de ce qui a été corruptible ; les disciples de Julien furent qualifiés d'*Aphthartodocètes* et étaient nommés *Phantasiastes*, parce qu'il s'ensuivait de leur doctrine que la passion et la mort du Sauveur n'étaient qu'apparentes. Les deux partis se nommaient eux-mêmes *Ctistolatres* et *Aktistolatres*, les uns soutenant que le corps de Jésus-Christ était créé, les autres que non.

Querelle de la Phthartolatrie.

Cette querelle durait depuis long-temps, lorsqu'en 564 Justinien s'établit arbitre d'un différend qui n'en était pas un dans l'Église catholique. Son mauvais sort voulut qu'il prononçât en faveur de l'opinion que celle-ci ne pouvait admettre sans nier la réalité de la rédemption. Il décida que le corps de Jésus-Christ n'avait été susceptible, ni de corruption, ni en général d'altération. Il voulut forcer les évêques de son empire à recevoir son dogme ; mais il éprouva une grande ré-

sistance, qu'il punit par la déposition, la prison et l'exil. S. Nicet, évêque de Trèves, jouissant, après quarante années d'épiscopat, de la plus grande autorité dans l'Église d'Occident, lui écrivit à ce sujet une remontrance très-violente, dans laquelle il lui déclara que l'Italie, l'Afrique, l'Espagne et la Gaule retentissaient d'anathèmes contre sa doctrine.

La mort délivra Justinien des embarras dans lesquels son imprudence l'avait précipité; mais elle ne put rétablir sa réputation parmi les écrivains ecclésiastiques. Il mourut le 14 novembre 565, âgé de 83 ans. Son épouse Théodora, dont il n'avait pas eu d'enfans, l'avait précédé au tombeau en 548.

Justin II, 565 — 578.

Des divers neveux et petits-neveux de Justinien ce ne fut pas le plus digne qui lui succéda; le vieux empereur avait destiné la couronne à *Justin II*, fils de sa sœur, qui avait gagné son affection en lui faisant une cour assidue, et en épousant Sophie, nièce de Théodora, dont la mémoire était chère à Justinien. Ce neveu fut conduit au sénat dans la nuit même où l'empereur était mort, et proclamé son successeur. Justin II, prince sans caractère, timide et avare, n'était pas l'homme qu'il aurait fallu à l'empire, lequel était entamé à l'Orient par les Perses, au Nord par les Avares, et à l'Occident par les Lombards.

Commencement des Turcs.

Ce fut sous le règne de Justin II qu'on entendit pour la première fois parler d'un peuple dont une branche était destinée, neuf siècles plus tard, à renverser l'empire de Byzance. C'étaient les Turcs, qui habitaient alors le Turkestan, d'où ils avaient chassé les Avares. Mais

leurs guerres avec ce peuple n'étaient pas finies; leur grand-khan Djesabul envoya, en 572, une ambassade à Constantinople pour proposer à Justin une alliance contre les Turcs. Ces Turcs étaient un peuple féroce et païen, mais riche et aimant le luxe. Leur grand-khan couchait dans un lit d'or massif, toute sa vaisselle était du même métal, ses tentes étaient de soie, et il avait un harem nombreux.

Une goutte remontée, produite par la nouvelle des malheurs que ses armées éprouvaient en combattant contre les Perses, fit tomber Justin II en démence, en 574. Dans un moment lucide, il adopta la même année et déclara César un certain *Tibère,* homme d'une naissance obscure, qui par sa valeur s'était élevé au grade de commandant de la garde impériale. Tibère était à tous égards digne de ce choix. Il succéda à son père adoptif, en 578, et gouverna avec sagesse, avec bonté et justice; mais il mourut au bout de quatre ans, en 582, après avoir choisi pour successeur et gendre *Maurice,* qui s'était distingué à la tête de l'armée contre les Perses, homme ferme et prudent, laborieux, juste et aimant les lettres.

Tibère, 578 — 582.

Le grand mérite de Tibère fut peut-être cause que son successeur ne parvint pas à gagner la confiance dont il aurait fallu qu'il fût revêtu dans les temps malheureux où tomba son règne. Arrêté dans toutes ses entreprises par le mauvais état des finances de l'empire, il ne pouvait prendre que des mesures insuffisantes contre les ennemis qui assaillaient les frontières; d'ailleurs Maurice avait le défaut de temporiser, qui fit du tort à sa

Maurice, 582 — 602.

réputation. Ferme et courageux, il aimait, avant d'agir, à laisser parvenir les choses à un certain point de maturité : avec ce caractère on risque souvent d'agir quand il n'en est plus temps, et Maurice, excellent général, homme estimable, ne fut, à cause de son irrésolution, qu'un prince médiocre.

Guerre avec les Avares.

L'empire que les Avares avaient fondé en Europe était alors à son plus haut point de puissance. Leur khan Bayan avait pris la place importante de Sirmium et forcé Tibère de lui payer un tribut annuel de 80,000 pièces d'or. Sous Maurice ce barbare haussa le ton; peut-être y fut-il encouragé par la condescendance que l'empereur lui montra d'abord. Bayan avait écrit qu'il était curieux de voir un éléphant; aussitôt on s'empressa de lui envoyer le plus grand qui fût venu des Indes, mais le khan le renvoya. Il demanda alors un lit d'or, et il en reçut un qu'on avait trouvé admirable à Constantinople, à cause de la richesse qui y était prodiguée et de la perfection du travail; mais le barbare le renvoya avec mépris, et demanda une augmentation de la pension qu'on lui payait : sur le refus de Maurice, il envahit la Thrace. Il fut défait, en 587, et resta tranquille pendant quelques années; mais il réitéra plusieurs fois ses incursions dans les années suivantes. Dans une des expéditions que Maurice fit faire contre le khan, l'armée romaine, mécontente d'un ordre de l'empereur qui lui assignait des quartiers d'hiver au-delà du Danube, se plaignit de son avarice et de sa dureté, destitua le général qui la commandait, et nomma à sa place un certain Phocas, simple centurion, qui la conduisit vers

Constantinople. Cette ville venait de se montrer peu disposée en faveur de Maurice; on attribuait à son avarice la cherté des vivres: dans une procession qui avait eu lieu la nuit de Noël, l'empereur qui marchait nu-pieds, avait été attaqué par une grêle de pierres et obligé de se sauver dans une église. Les factions des Verts et des Bleus, qui n'avaient cessé d'exister, prirent part à ce tumulte, l'une pour Maurice, l'autre contre lui. L'armée s'étant approchée des portes de la capitale, et l'empereur voyant par les mouvemens séditieux qui se renouvelaient, qu'il ne pouvait pas compter sur les habitans, passa le Bosphore avec l'impératrice et ses neuf enfans, et abandonna la ville aux rebelles.

Phocas, après avoir ordonné au patriarche de venir le couronner, le 23 novembre 602, fit, deux jours après, son entrée à Constantinople. C'était un soldat brutal et ignorant, sans courage, ivrogne et débauché; son extérieur répondait à ce caractère. Il était petit, laid jusqu'à la difformité; sa tête était garnie de cheveux roux, et il portait sur son visage une cicatrice qui se noircissait dans la colère. Ce monstre préluda à toutes les cruautés qui devaient signaler son règne, par une action qui révolte l'humanité. Dans une rixe qui eut lieu entre les Bleus et les Verts, le jour où son épouse, femme de la lie du peuple, fut couronnée, quelques personnes de la faction des Bleus avaient crié à un officier de l'empereur qui les maltraitait: Souviens-toi que Maurice vit encore. Ce mot perdit le malheureux prince, qu'un accès de goutte avait retenu à Nicomédie. Pho-

Phocas, 602 — 610.

cas le fit arracher, lui et ses cinq fils, d'une église, où ils s'étaient réfugiés. Maurice vit trancher la tête à ses fils, et supporta avec résignation ce triste spectacle. Couvert du sang de ses enfans, il s'écriait: Seigneur, vous êtes juste, et tous vos jugemens sont équitables! Pour sauver le plus jeune des princes, sa fidèle nourrice voulut sacrifier son propre enfant: le vieux monarque, s'en étant aperçu, empêcha cette pieuse fraude. Lui-même présenta le dernier sa tête au bourreau, et reçut avec intrépidité le coup mortel, le 26 novembre 602. Les six têtes furent portées à Constantinople par ordre du tyran et exposées sur des piques; on jeta les troncs dans la mer. Théodose, fils aîné de Maurice, fut aussi arraché d'une église et massacré. Bientôt après, le bruit s'étant répandu qu'il existait encore un fils du vieil empereur, la veuve de ce prince et ses trois filles, que Phocas avait épargnées jusqu'alors, furent appliquées à la torture et finalement exécutées. Tant d'inhumanité parut nécessaire au tyran pour régner en paix. Son exemple fournit une nouvelle preuve que la peur rend cruel, et que la domination des usurpateurs devient d'autant plus tyrannique qu'elle est moins consolidée[1]. Il ne suffisait pas à Phocas de faire périr ses victimes; la barbarie de ses ministres inventa des tourmens qui faisaient mourir lentement, et des punitions

1 Qui de simple soldat à l'empire élevé,
Ne l'a que par le crime acquis et conservé.
Autant que sa fureur s'est immolé de têtes,
Autant dessus la sienne il croit voir de tempêtes.
Et comme il n'a semé qu'épouvante et horreur,
Il n'en recueille enfin, que trouble et que terreur.

CORNEILLE.

qui, en mutilant le corps d'une manière horrible, n'empêchaient pas le malheureux patient de parvenir à une triste vieillesse.

L'empire souffrit pendant huit ans ce joug avilissant. Cependant les germes de la révolte étaient répandus dans diverses provinces. Héraclius qui s'était distingué comme général contre les Perses sous le règne de Maurice, et qui alors gouvernait l'Afrique comme exarque, cessa d'envoyer à Constantinople les moissons d'Égypte et d'Afrique. Cédant enfin aux sollicitations de ses amis en cette ville, qui l'invitaient à sauver l'état de la tyrannie de Phocas, il équipa une flotte, dont il donna le commandement à Héraclius, son fils, et chargea son neveu, Nicétas, de conduire un corps de cavalerie par l'Égypte et l'Asie sur le Bosphore. La flotte arriva dans les parages de Constantinople avant que Phocas eût eu le temps de s'occuper de sa défense; les habitans la saluèrent par des cris de joie. Phocas, abandonné comme l'avait été anciennement Maurice, fut arraché de son palais, dépouillé de la pourpre et conduit sur le vaisseau d'Héraclius. Celui-ci lui ayant reproché ses cruautés: Gouverneras-tu mieux? lui répondit le tyran. Heraclius s'emporta contre lui, le renversa et le foula aux pieds; on lui coupa les mains, les pieds et d'autres parties de son corps; enfin il eut la tête tranchée sur le tillac du vaisseau, et son tronc fut traîné pas les rues de Constantinople. Héraclius y fit son entrée le 5 octobre 610, et le patriarche le couronna empereur. Nicétas arriva un peu plus tard: son cousin germain en fit par la suite son gendre.

Héraclius, 610 — 641.

Héraclius avait trente-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône, et il l'occupa pendant plus de trente et un ans. Son caractère était un singulier mélange de courage héroïque et de manque d'énergie, et son règne présente une alternative frappante de splendeur et d'humiliations. La Perse était gouvernée par Khosrou ou Khosroës II (591 — 628), petit-fils du premier, prince d'une ambition sans bornes, et toujours heureux dans la guerre. L'empire oriental n'avait pas eu jusqu'alors d'ennemi plus redoutable. Il conquit, en 611, la Syrie; en 614, la Palestine; en 616, l'Égypte et la Cyrénaïque, et enfin toute l'Asie-mineure. Pendant plus de dix ans une armée perse campa sur la côte d'Asie, en face de Constantinople, et si Khosrou avait possédé une marine, c'en était fait peut-être de l'empire.

Projet de transférer le siége de l'empire à Carthage.

Affaibli et découragé par tant de désastres, Héraclius résolut de transférer sa résidence à Carthage, et de se contenter d'un empire peu étendu, plutôt que de faire de vains efforts pour se maintenir dans un grand. L'éloquence du patriarche de Constantinople l'empêcha d'exécuter ce projet. Le prélat lui fit jurer dans l'église de Sainte-Sophie de vivre et de mourir avec le peuple que Dieu lui avait confié. Tout ce qu'il possédait alors en Europe se réduisait à peu près à la seule ville de Constantinople, car les Avares désolaient les provinces du Nord: en 619, dans une entrevue que leur khan eut à Héraclée avec Héraclius, celui-ci fut sur le point d'être arrêté par les perfides. Il n'échappa au danger qu'en se dépouillant des ornemens royaux, dont les Avares s'emparèrent; il se sauva à Constantinople. Les

Avares l'y suivirent, se rendirent maîtres d'une partie de la ville, et emmenèrent 270,000 individus comme esclaves.

Expédition d'Héraclius contre les Perses, 622.

Le fier Khosrou accorda avec peine une paix déshonorante, qu'Héraclius fut obligé d'accepter. Les Perses conservèrent toutes les provinces conquises, et l'empereur promit de payer un tribut annuel de 1000 talens d'or et de 10,000 talens d'argent, et de leur fournir en outre tous les ans 1000 robes de soie, 1000 chevaux et 1000 vierges. Mais l'exemple d'Héraclius fait voir de quels efforts est capable un peuple qui a pris confiance en son prince. Héraclius se prépara pendant quelques années à forcer le conquérant de lui rendre les provinces dont il l'avait dépouillé. Les églises et les particuliers s'empressèrent de lui abandonner leurs richesses pour une si noble entreprise. Les provinces se déclarèrent pour lui, dès qu'en 622 il se présenta en armes; il passa le Tigre et pénétra plus loin qu'anciennement Trajan. En 627 il força Khosrou de se sauver à Ctésiphon, sa résidence, où Siroez, un de ses dix-neuf fils, le fit mourir l'année suivante. Ce fils dénaturé s'empara du trône, tua dix-sept de ses frères, et fit la paix avec les Grecs. Il leur rendit toutes leurs provinces, ainsi que la vraie croix de Jésus-Christ, qui, lors de la conquête de Jérusalem, avait été enlevée de l'église du Saint-Sépulcre.

Exaltation de la sainte croix.

Après six ans d'absence, marqués par une suite de victoires, Héraclius revint dans sa capitale, où il fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie. Quelques mois après, il porta lui-même la sainte croix à

Jérusalem et la plaça dans l'église de la Résurrection. Avant de mettre le pied sur le sol sacré, il se dépouilla du diadème et de la pourpre. La mémoire de cet événement est célébrée par l'Église le 14 septembre.

La renommée porta la gloire d'Héraclius jusqu'aux Francs, dont le roi Dagobert lui envoya des ambassadeurs pour le féliciter de ses victoires. Mais il était dans la destinée de ce prince de perdre, contre un peuple peu célèbre jusqu'alors, une partie des provinces qu'après six campagnes il avait a peine reconquises sur les Perses. Ce peuple est celui des Arabes. Nous raconterons dans le chapitre suivant l'origine de leur empire et leurs premiers demêlés avec celui de Byzance.

Constantin III et Héracléonas, 641.

L'empereur Héraclius mourut le 11 février 641, après avoir légué le trône à *Constantin III*, son fils du premier lit, et à *Héracléonas*, que lui avait donné Martine, sa seconde épouse. Le premier était âgé de vingt-huit l'autre de dix-neuf ans. Constantin III étant mort au bout de peu de mois, le 25 mai 641, on soupçonna Martine et son fils de l'avoir fait périr. On leur fit leur procès; on coupa la langue à l'impératrice et le nez à Héracléonas, et on les exila. *Constant II*, fils de Constantin III, fut couronné empereur. Sous ce prince les Arabes s'emparèrent de l'île de Chypre en 648, et de celle de Rhodes en 653. Sentant combien il s'était fait détester à Constantinople par les cruautés qu'en qualité de monothélite il ne cessait d'exercer contre les orthodoxes, et par l'assassinat de son frère, il résolut de quitter à jamais cette ville, et de transférer de nouveau le siége de l'empire à Rome. Il s'embarqua en conséquence, en 662, pour

Constant II, 641 — 668.

l'Italie dans le dessein d'en expulser les Lombards. Après les avoir attaqués sans succès à Bénévent, il se rendit à Rome qui reconnaissait toujours son autorité, dépouilla cette ville de tous les monumens en bronze qu'elle renfermait encore, enleva nommément les tuiles de métal qui couvraient le Panthéon, et transporta toutes ces richesses à Syracuse, où il se plongea dans la débauche. Enfin il se forma une conspiration contre sa vie, et un officier qui le servait au bain le tua, en le frappant sur la tête avec un vase de métal, le 15 juillet 668.

Constantin IV, Pogoniat, 668 – 685.

Son fils *Constantin IV*, surnommé *Pogoniat*, c'est-à-dire le Barbu, se rendit sur-le-champ avec une armée en Sicile, et vengea la mort de son père sur ses meurtriers et sur l'anti-empereur Mizize qu'ils avaient proclamé. Ce fut sous ce prince, en 670, que les Arabes envahirent pour la première fois la Sicile, et en 671 la Cilicie. En 668, ils parurent devant Constantinople. Six fois en sept ans ils assiégèrent sans succès cette capitale. Indépendamment de la difficulté que présentait la situation de Constantinople avant que l'on connût l'usage de la poudre à canon, les assiégés employèrent pour leur défense un moyen qui répandit la terreur parmi les Arabes. Un Grec-Syrien, nommé Callinicus, avait communiqué à l'empereur Constantin IV le secret d'une invention qui sauva Constantinople. C'était un mélange de matières qui s'enflamment facilement, entre autres de naphte et de soufre; cette composition brûlait dans l'eau, et la flamme avait la singulière propriété de se diriger de haut en bas. On remplissait de cette

Feu grégeois.

matière des brûlots, qu'on lâchait contre les vaisseaux ennemis après y avoir mis le feu. On lançait aussi ce feu, en le soufflant par des tuyaux de cuivre garnis à leur extrémité d'étoupes enflammées. On renfermait la matière inflammable, soit pulvérisée, soit mêlée avec de l'huile, dans des vases de terre que les soldats jetaient à la main, après avoir allumé une amorce qui y tenait. Enfin, on en lançait des quantités prodigieuses avec la baliste, et par ce moyen on couvrait de feu des bataillons, des navires entiers. On ne pouvait l'éteindre qu'avec du vinaigre, de l'urine ou du sable. L'invention de Callinicus est connue sous le nom de *feu grégeois*; sa masse avait toutes les propriétés de notre poudre, excepté qu'on ne s'en servait pas pour chasser des boulets ou des pierres. On eut grand soin à Constantinople de cacher le secret de sa fabrication, et on y réussit si bien que nous ne connaissons pas exactement les ingrédiens qui le composent. La poudre à canon, dont l'emploi dans les batailles est du 13.e siècle, fit tomber le feu grégeois en oubli.

Établissement des Bulgares en Mœsie.

La paix fut conclue, en 679, entre Constantin IV et les Arabes; mais quelle paix! Les musulmans conservèrent toutes leurs conquêtes, pour lesquelles le khalife Moawiyah promit de payer annuellement la misérable somme de 3000 livres d'or.

Sous le règne de Constantin IV il se présenta sur le Danube, à la place des Avares qui enfin s'étaient fixés en Pannonie, un nouvel ennemi non moins turbulent. Les Bulgares, originaires du Wolga et du royaume de Kasan, où l'on voit encore les ruines de la ville de

Bulgar, chassés de leurs demeures par les Sabires, dans le 5.e siècle, avaient fondé une seconde Bulgarie sur la mer Noire et la mer d'Asoff, d'où ils faisaient de fréquentes incursions dans l'empire grec. En 560, ils avaient été obligés de se soumettre aux Avares, mais leur roi Kouvrat secoua ce joug en 634. Les cinq fils de ce prince partagèrent ses états en 667. L'un d'eux, nommé Asparuch, à la tête d'une horde de Bulgares, passa le Dniepr et le Dniestr, s'établit sur le Pruth, et devint le chef d'une nouvelle nation de Bulgares, qui pendant trois siècles fut le fléau de l'empire grec en Europe, comme les Arabes le furent en Asie. En 679, ces Bulgares forcèrent l'empereur Constantin IV à leur payer tribut, passèrent le Danube, et se fixèrent dans la Mœsie inférieure, entre les Avares et les Grecs, dans la province qui encore aujourd'hui porte le nom de Bulgarie, d'où ils continuèrent à dévaster la Thrace. C'était un peuple féroce, sans constitution réglée et ne reconnaissant aucune loi. L'éducation des bestiaux, la chasse, la guerre et le commerce de pelleteries, étaient ses seules occupations, l'agriculture était abandonnée aux esclaves. Les guerres entre les Bulgares et les Grecs furent marquées par des cruautés inouïes ; rarement on échangeait ou rançonnait les prisonniers, le plus souvent ils étaient égorgés. Les empereurs s'épuisaient à lever des troupes pour résister à tant d'ennemis qui les assaillaient ; ils manquaient de généraux pour les commander. Ils avaient peine à faire respecter leur autorité à Constantinople ; le gouvernement était entre les mains d'eunuques, et l'on ne connaissait

rien de plus important que les disputes religieuses.

Concile de Constantinople de 680; 6.e général.

Constantin IV, résolu de mettre fin à la dispute sur les deux volontés de Jésus-Christ, qui depuis si longtemps troublait l'Église, convoqua en 680 le troisième concile de Constantinople, qui est reconnu pour sixième général. L'erreur des monothélites y fut condamnée, et l'union entre les Églises grecque et latine, que cette dispute menaçait de rompre, encore une fois rétablie.

Justinien II, 685 — 695.

Constantin IV laissa en mourant (685) le trône à son fils *Justinien II*, âgé de seize ans. Ce prince, incapable de gouverner, abandonna les rênes de l'état à Étienne qui était préfet du palais et premier des eunuques, et à un moine nommé Théodote, chargé des fonctions de grand-logothète ou grand-trésorier. Le premier poussait l'insolence jusqu'à faire subir une fois à la mère de l'empereur le châtiment ordinaire des enfans, ou au moins à l'en menacer; l'autre avait inventé une nouvelle punition pour les sujets qui se montraient négligens dans le paiement des impôts. On les pendait par les pieds et on allumait au-dessous de leur tête de la paille humide, dont la fumée les étouffait. Ce fut Justinien II qui convoqua, en 691, à Constantinople, ou au palais de Trulle, le concile nommé aussi quini-sexte, dont l'Église latine n'a pas reconnu tous les décrets: elle a nommément rejeté celui qui permettait aux prêtres mariés avant leur ordination de garder leurs femmes.

Concile de Trulle, 691.

Justinien II est détrôné.

Une administration aussi tyrannique que celle des ministres de Justinien, la malheureuse issue d'une guerre contre les Bulgares, et les disputes religieuses auxquelles Justinien prit part, excitèrent un méconten-

tement universel. Pour réprimer les mouvemens séditieux qui s'étaient manifestés, l'empereur ordonna à ses soldats de surprendre la nuit un certain nombre d'habitans de Constantinople, et de les massacrer, en commençant par le patriarche. Ce dessein atroce fut trahi; aussitôt les rues se remplissent de monde, toute la ville est en alarme. Léonce, le meilleur général de l'empire, se met à la tête du peuple, force les prisons, qui renfermaient des personnages considérables, et marche contre le palais impérial. Le patriarche est forcé de se joindre à cette troupe et d'entonner l'antienne de Pâques: « Voici le jour qu'a fait le seigneur. » Le peuple veut massacrer Justinien, mais Léonce obtient qu'on se contente de lui couper le nez et le bout de la langue, et de le reléguer à Cherson. La mutilation qu'il essuya est cause du surnom de *Rhinotmète*, par lequel il est désigné dans l'histoire. Théodote et Étienne, après avoir été traînés par les pieds à travers la ville, furent brûlés vifs.

Cette révolution, qui est de 695, porta *Léonce* sur le trône. Il ne l'occupa pas long-temps. Son armée navale, mécontente d'avoir été vaincue par les Arabes, proclama sous le nom de *Tibère* le Drungarius Absimar qui la commandait. Le nouvel empereur se rendit à Constantinople, fit couper le nez à Léonce et l'enferma dans un monastère (en 698).

Léonce, 695 — 698.

Tibère Absimar, 698 — 705.

Au bout de six ans, Justinien II le Rhinotmète s'échappa de son exil, se rendit auprès des Bulgares, et fut rétabli sur le trône, en 705, par ce peuple, auquel il céda la province de Zagorie. Il fit trancher la tête à

Justinien II est rétabli sur le trône, 705 — 711.

Léonce et à Absimar, et régna avec beaucoup de cruauté jusqu'en 711. Ce fut lui qui, le premier, donna l'exemple de baiser les pieds du pape; cela arriva dans une visite que Constantin lui fit en 711 à Nicomédie.[1]

Philippique, 711 — 713. La même année une nouvelle révolution coûta la vie à Justinien II, et porta sur le trône le général *Philippique*, fils de Bardane. Après avoir régné dix-huit mois, et s'être livré aux plus infames débauches, ce prince périt à son tour, victime d'une conspiration tramée par la faction verte[2]. Le 3 juin 713, étant plongé dans une ivresse qui ne lui laissait pas l'usage de sa raison, il fut enlevé de son palais sans s'en apercevoir et eut les yeux crevés. On ne sait pas quel fut ensuite son sort.

Anastase II, 713 — 716. Le lendemain, jour de la Pentecôte, le peuple s'étant rendu en foule dans l'église de Sainte-Sophie, Artémius, secrétaire de Philippique et homme estimable, fut proclamé empereur, sous le nom d'*Anastase II*. La flotte stationnée à Rhodes se révolta contre Jean, son commandant, qui était en même temps diacre de l'église de Sainte-Sophie, et, pour échapper à la punition, offrit le trône à un certain *Théodose*, qu'on rencontra par hasard à Adramyte en Mysie où il exerçait un petit emploi. Ce malheureux, sentant son incapacité, refusa le don qu'on voulait lui faire; mais on le força de se laisser couronner. Le nouvel empereur s'étant emparé de Constantinople, Anastase II, qui était à Nicée, abdiqua; on lui laissa la vie, et après lui avoir conféré la prêtrise, on le relégua à Thessalonique, en 716. On

1 Voyez vol. I, p. 322. — 2 Voyez p. 10.

permit l'année suivante à Théodose III de résigner la couronne, et Léon III, l'Isaurien, qui avait été proclamé empereur par l'armée qu'il commandait, prit tranquillement possession du trône.

Léon III, né en Isaurie de parens pauvres, s'appelait orginairement Conon. Ayant pris le métier des armes, il adopta le nom de Léon, sous lequel il se distingua dans la guerre contre les Arabes. C'était un homme sans instruction, mais doué d'une grande énergie de caractère, et de beaucoup de capacité. Il força, en 717, le khalife Soliman à lever le second siége de Constantinople, après avoir éprouvé une grande perte. Il apaisa l'année suivante une révolte en Sicile, dont le gouverneur, appelé Sergius, avait osé proclamer un empereur, nommé Tibère. Anastase, le prince détrôné, qui vivait retiré à Thessalonique, trouva moyen d'obtenir l'assistance des Bulgares, pour remonter sur le trône dont il avait été forcé de descendre; mais Léon, à force de menaces, ou par corruption, les engagea à lui livrer ce compétiteur, son ancien ami, qu'il fit décapiter.

Léon III, 717 — 740.

La souveraineté des empereurs d'Orient était toujours respectée à Rome et dans la province qu'on appelait le duché de Rome. Il était réservé à Léon III de la perdre par sa conduite irréfléchie, et d'allumer en même temps dans l'empire d'Orient un feu qu'un siècle entier ne put éteindre. Nous voulons parler de la fameuse dispute sur le culte des images.

Dans l'Église primitive on ne connaissait pas l'usage d'exposer à la vénération des fidèles des objets sacrés, représentés par la peinture ou la sculpture. Les pères

de l'Église se souvenaient trop bien du temps du paganisme, pour voir sans répugnance que le peuple attachât aux images un prix qui pouvait facilement dégénérer en idolâtrie ; ils les éloignèrent soigneusement des lieux où les chrétiens s'assemblaient. Mais lorsque le danger eut cessé, lorsque le christianisme quitta les cavernes et les asiles secrets pour s'établir dans des temples magnifiques, les arts furent employés pour produire aux yeux des formes que les chrétiens n'avaient vues jusqu'alors qu'à l'aide de l'imagination, et les évêques ne s'opposèrent plus à une dévotion dont l'abus n'était plus à craindre. Cependant, comme tout se corrompt entre les mains des hommes, le respect qu'on portait aux images des saints personnages, donna fréquemment lieu à des actes de superstition. Léon, voulant réformer cet abus, tomba dans l'excès opposé et devint chef d'une nouvelle hérésie, dont les partisans furent nommés *Iconoclastes*, ou briseurs d'images. Ce qui paraît avoir trompé ce prince, c'est que le culte des images prêtait des armes aux Juifs et aux Musulmans, qui ne cessaient de reprocher aux Chrétiens ce qu'ils appelaient leur idolâtrie ; il croyait que les pratiques superstitieuses auxquelles beaucoup de fidèles se livraient, empêchaient la conversion des adversaires du christianisme.

Concile de Constantinople de 730, pour les iconoclastes.

Léon se contenta d'abord de faire placer les images plus haut, pour les soustraire à la vue du peuple, ou pour empêcher celui-ci de les toucher : il faut remarquer cependant que, sous le mot d'images, il n'entendait que les peintures et les mosaïques ; car l'Église grec-

que n'a jamais eu de statues, ni des figures en relief. Cet édit, qui est de l'année 726, causa de grands troubles à Constantinople et dans tout l'empire grec. Les habitans des îles Cyclades se révoltèrent et proclamèrent empereur un certain Côme, qui fut bientôt vaincu. Léon, irrité de la résistance qu'il éprouvait, alla plus loin : un concile qu'il assembla, en 730, à Constantinople, donna un décret contre les images ; l'empereur fit enlever les peintures des églises et les livra au feu : il proscrivit sous des peines sévères toutes les images de Jésus-Christ, des anges et des saints. Le patriarche Germain, ayant refusé de souscrire le décret du concile, fut obligé de se dépouiller de sa dignité. Léon, oubliant le rôle de réformateur qu'il avait voulu jouer, devint persécuteur. Il fit mettre le feu à l'Octogone, espèce d'académie habitée par des savans, qui périrent dans les flammes avec la bibliothèque de l'empereur Julien, que le même édifice renfermait. Dès ce moment les défenseurs des images, qu'on nommait *Iconodoules*, furent proscrits et persécutés ; on les maltraita de toutes les manières ; quelquefois même on les punit de mort. La nation se partagea dès-lors en deux partis, qui se détestaient réciproquement.

Le pape S. Grégoire II adressa, en 729, à Léon III deux lettres dogmatiques pour lui ouvrir les yeux sur l'erreur où il était tombé. Le successeur de ce pape, Grégoire III, qui était d'un caractère violent, écrivit, en 731, à l'empereur d'un ton peu apostolique. Il lui reprochait son ignorance présomptueuse, sa rébellion contre l'Église, et le menaçait en termes couverts d'une

révolte des peuples de l'Italie. Dans un concile qu'il convoqua, en 732, à Rome, il prononça l'anathème contre les adversaires de la vénération des saintes images.

Les peuples de l'Italie partagèrent la haine des Grecs pour le destructeur de l'objet de leur culte; les habitans de Rome surtout et ceux de Ravenne manifestèrent hautement leurs dispositions ennemies. Léon III envoya, pour les châtier, une puissante armée navale sous la conduite de Manès, duc de Cibyre. Ce général, ayant débarqué ses troupes près de Ravenne, fut complétement défait par les habitans de cette ville, le 26 juin 733. Pour se venger du pape, Léon confisqua toutes les terres que l'Église de Rome possédait dans ses états, et détacha de sa juridiction la Grèce, l'Illyrie et la Macédoine, qu'il soumit au patriarche de Constantinople. On peut regarder cette démarche comme une des causes du schisme entre les Églises d'Orient et d'Occident.

Origine du schisme entre les Églises d'Orient et d'Occident.

Constantin V, Copronyme, 741 — 775.

Léon III mourut le 18 juin 741; il eut pour successeur son fils *Constantin V*, surnommé *Copronyme*[1], âgé de 22 ans, qui marcha sur les traces de son père. Ennemi fanatique de la vénération des images, il convoqua, en 754, à Constantinople, ou plutôt au palais d'Hiérie sur la côte d'Asie, vis-à-vis de cette ville, un concile composé de 338 évêques qui, sous sa présidence, condamnèrent le culte des images, en sanctionnant néanmoins l'invocation de la S.te Vierge et des saints, que l'empereur aurait bien voulu faire également pros-

Concile de Constantinople, de 754.

1 Ce surnom, qui vient de *κόπρος*, *boue*, et d'*ὄνυμος*, *nom*, lui fut donné par les défenseurs des images, parce qu'il avait souillé les fonts sacrés à son baptême.

crire. Comme les moines s'étaient opposés avec intrépidité à la fureur des iconoclastes, et que Constantin les avait pris pour cela en horreur, les principaux d'entre eux furent exilés ou envoyés au supplice, ou horriblement mutilés. Le fanatisme avec lequel l'empereur se déchaîna contre cette classe d'hommes, le poussa à des excès vraiment incroyables. Il chassa les moines et les religieuses de leurs monastères, les força de contracter des mariages ensemble, et changea les couvens en casernes. Un jour qu'il donnait des courses de char, il força une foule de moines, qui étaient restés fidèles à leurs vœux, de défiler dans l'hippodrome, tenant au bras chacun une femme perdue : le public à qui on laissait croire qu'on les avait surpris avec ces femmes, les accabla d'injures.

A mesure que Constantin avançait en âge, il devenait plus intolérant. Un édit de 766 ordonna à tous ses sujets de promettre par un serment prêté entre les mains des magistrats, qu'ils ne rendraient jamais aucun culte aux images. Ceux qui s'y refusèrent eurent les yeux crevés ou furent envoyés à la mort. L'année suivante l'empereur qui jusqu'alors n'avait proscrit que les images, commença à faire aussi la guerre aux saintes reliques; on jeta les unes dans la mer ou dans des égouts; on brûla les autres avec des ossemens d'animaux, afin qu'on ne pût en démêler les cendres. Ce qui scandalisa le plus les orthodoxes, ce fut la profanation des reliques de S.e Euphémie à Chalcédoine, dont la châsse fut jetée dans la mer et l'église changée en un lieu immonde, destiné à recevoir les ordures de la ville. On assure que la châsse

Fureur des iconoclastes.

de la sainte fut recueillie par les habitans de l'île de Lemnos.

Perte de l'Exarchat et de Rome.

On doit compter parmi les suites désastreuses que la querelle des iconoclastes eut pour l'empire d'Orient, la perte de la province que cet empire possédait en Italie depuis les temps de Justinien I.er, et qu'on nommait l'Exarchat. Luitprand, roi des Lombards, s'empara en 752 de Ravenne, capitale de cette province. Les papes aussi, qui, comme évêques de Rome, reconnaissaient encore l'autorité impériale, profitèrent des dispositions des peuples pour secouer le joug de cette dépendance, en appelant les Francs en Italie. Constantin V vécut assez long-temps pour voir ce peuple maître de la plus grande partie de la presqu'île.

Constantin V mourut le 14 septembre 775. Les adversaires de la religion catholique se sont en vain efforcés de faire valoir les bonnes qualités de ce prince, que les écrivains orthodoxes représentent comme un monstre livré aux plus sales voluptés. En admettant qu'ils aient exagéré les vices de Constantin, on ne saurait nier que son fanatisme religieux le porta à des excès que ceux même qui, comme lui, rejettent le culte des images, ne peuvent approuver. L'énergie qui caractérisait Constantin, qualité louable sans doute dans un prince, surtout quand il est appelé à gouverner un peuple corrompu comme l'étaient les Grecs, dégénéra en opiniâtreté, quand il voulut faire partager une opinion religieuse qu'il avait adoptée, à toute une nation dont elle choquait la croyance et les préjugés.

Léon IV, Chazare, 775 — 780.

Constantin eut pour successeur son fils *Léon IV*, qui fut surnommé *Chazare*, parce qu'Irène, sa mère,

était fille d'un prince des Chazares. Léon IV n'était âgé que de vingt-cinq ans lorsqu'il parvint au gouvernement. Il traita avec tolérance les personnes qui ne partageaient pas l'opinion qu'il avait héritée de son père, jusqu'à ce qu'il trouva un jour des images dans la chambre de son épouse; il fit alors punir sévèrement les personnes qui les lui avaient fournies. L'Église les regarda comme des martyrs; mais il paraît que la véritable cause de la colère du prince fut la découverte de quelque intrigue amoureuse, cachée sous l'apparence de la dévotion : sa mort qui eut lieu immédiatement après, confirme ce soupçon par cela même qu'elle parut miraculeuse. Ayant placé sur sa tête une riche couronne qui était posée sur l'autel de Sainte-Sophie, la partie de son front que le diadème toucha, se couvrit de pustules, et il fut saisi sur-le-champ d'une fièvre ardente dont il mourut le même jour, 8 septembre 780.

Constantin VI, 780—797.

Léon IV eut pour successeur son fils *Constantin VI* auquel il avait conféré le titre d'Auguste quatre ans auparavant. Cependant ce prince n'était que dans sa dixième année à la mort de son père, et *Irène*, sa mère, se chargea de sa tutelle. C'était une femme exempte des faiblesses de son sexe, mais dévorée d'ambition, et sacrifiant les sentimens de la nature au désir de régner. Pour assurer son pouvoir, elle fit d'abord mutiler et ensuite égorger quatre fils de Constantin Copronyme, que lui avait donnés Eudoxie, sa troisième épouse. Pour se faire un appui sur lequel elle pût compter, elle suspendit toute poursuite contre les adorateurs d'images, et les favorisa d'abord secrètement; ensuite, ayant élevé

Caractère d'Irène, sa mère.

au patriarchat Taraise, ennemi des iconoclastes, elle convoqua en 786 un concile qui devait condamner leur hérésie. Mais à peine l'assemblée était-elle réunie que les soldats de la garde, attachés à l'erreur de Constantin V, la dispersèrent. Irène dissimula d'abord; mais ayant trouvé un prétexte pour éloigner la garde impériale, elle la licencia. Le concile fut alors convoqué à Nicée, et y ouvrit sa session le 24 septembre 787. Ce second concile de Nicée est reconnu par l'Église latine comme le septième général. Les légats du pape Adrien I.er y présidèrent, Taraise leur ayant cédé le premier rang. Le concile, composé de 377 évêques, condamna l'impiété des iconoclastes, et rétablit le culte des saintes images.

Second concile de Nicée, 7.e général. Fin de la querelle des iconoclastes.

Négociation d'Irène avec Charlemagne.

En 781, au commencement de son règne, Irène, voulant se fortifier par une alliance étrangère, avait fait demander à Charlemagne qui était venu passer les fêtes de Pâques à Rome, la main de sa fille aînée Rotrude, âgée de huit ans, pour Constantin VI. Les fiançailles eurent lieu, et on laissa auprès de la jeune princesse un eunuque, chargé de l'instruire dans la langue et les mœurs des Grecs. Ce mariage fut rompu en 787, soit que Charlemagne ne voulût pas sacrifier une partie de l'Italie à la gloire d'asseoir une de ses filles sur le trône de Constantinople, soit que l'impératrice Irène renonçât à l'idée de donner un appui à son fils par une alliance étrangère. Elle le maria à une jeune Arménienne, nommée Marie, très-belle, mais sans naissance.

Irène est exilée, 790.

Le jeune empereur obéissait avec la plus grande docilité aux ordres de sa mère et de l'eunuque Staurace,

son principal ministre ; mais, parvenu à l'âge de vingt ans, il prêta l'oreille à ses amis qui avaient comploté l'éloignement d'Irène. Leur dessein fut trahi ; ils furent battus de verges, enfermés ou relégués en Sicile. Irène maltraita l'empereur même de coups, et lui donna les arrêts. Elle exigea en même temps des soldats le serment que, tant qu'elle vivrait, ils ne recevraient aucun ordre de son fils ; mais les troupes, révoltées de cette demande, proclamèrent Constantin seul empereur. Irène fut reléguée dans un palais qu'elle avait fait bâtir sur le bord de la Propontide ; on lui laissa tous les trésors qu'elle y avait amassés. Cet évènement est de 790.

Dans sa retraite, cette mère dénaturée ne songea qu'à se venger. Ses richesses lui servirent à gagner des amis qui, par des calomnies adroitement répandues parmi le peuple, travaillèrent à rendre l'empereur odieux. D'autres employèrent un moyen plus perfide encore ; par des dénonciations calomnieuses ils irritèrent la colère de ce prince et l'engagèrent à faire périr des innocens.

Ses conseillers corrompus, voyant qu'il aimait une fille d'honneur de son épouse, accusèrent celle-ci d'avoir voulu l'empoisonner. Marie fut reléguée dans un couvent et l'empereur épousa sa maîtresse, malgré le refus du patriarche Taraise de bénir cette union.

Irène détrône son fils, 797.

Irène, croyant avoir réussi à regagner l'affection du peuple par sa vie retirée, et à faire détester son fils, mit en 797 la dernière main à l'exécution de son horrible projet. Elle fit arrêter l'empereur par quelques-uns de ses propres officiers qu'elle avait gagnés. On l'enferma,

le 19 août, dans l'appartement où il était né, et on demanda les ordres d'Irène sur le sort qu'elle destinait au prisonnier. Elle ordonna de lui crever les yeux. Cette exécution eut lieu pendant qu'il dormait, on la fit avec tant de mal-adresse qu'on faillit le tuer. Il survécut cependant à son malheur et même à sa mère qui en était l'auteur. Celle-ci, qui s'était tenue à proximité pendant l'exécution du crime, fut proclamée impératrice. Elle fut la première femme qui de son propre droit s'assit sur le trône des Césars.

Nouvelle négociation d'Irène avec Charlemagne.

Cependant la part qu'Irène avait eue à l'attentat commis sur Constantin, et les menées par lesquelles elle avait perdu le jeune empereur, ne purent rester longtemps secrètes. Elle avait envoyé en Occident un ambassadeur chargé de faire des propositions d'alliance à Charlemagne qui venait de restaurer l'empire d'Occident. Charlemagne les accepta volontiers et envoya à son tour, en 801, une ambassade à Constantinople pour arrêter les conditions du traité. Les ennemis d'Irène prétendaient qu'il s'agissait d'un mariage entre elle et le nouvel empereur, et tous les historiens Byzantins ont adopté ce récit, que ceux de Charlemagne ignorent et qui paraît fabuleux. Ce mariage servit de prétexte à une conspiration qui se forma entre sept eunuques de

Irène est détrônée, 802.

l'impératrice. Le 31 octobre 802, ils proclamèrent empereur le grand-trésorier Nicéphore. Irène fut exilée à Mitylène, dans l'île de Lesbos, où on la laissa manquer du nécessaire, au point qu'elle fut réduite à filer pour gagner sa vie. Elle mourut au bout de neuf mois, âgée de cinquante ans environ.

CHAPITRE XVI.

Fondation de l'empire des Arabes. [1]

Ce fut sous le règne d'Héraclius, empereur de Constantinople, et sous celui de Clotaire II, roi de toute la monarchie des Francs, qu'une nouvelle religion, prêchée par un homme qui s'annonçait comme le prophète et l'envoyé de Dieu, se répandit d'une manière presque miraculeuse sur toute la surface de l'Asie, et inspira aux peuples de cette partie du monde un enthousiasme qui les porta aux plus grandes entreprises. Les exploits auxquels elle donna naissance, ont surpassé dans leurs effets toutes les révolutions politiques et toutes les conquêtes dont l'Asie avait été anciennement le théâtre. Le pays d'où sortirent et cette religion et ces guerriers, n'avait occupé jusqu'alors qu'une place subordonnée dans l'histoire du monde. Origine des Arabes.

Le nom que la Bible lui donne, savoir *Airaitz Khaidaim*, ou pays de l'Orient, est probablement la traduction du mot de Sarasins (*Charakiiouni*), par lequel les Arabes expriment la position géographique de leur pays relativement à l'Afrique. Ils se nomment ainsi en opposition des *Magrébins* ou peuples occidentaux, nom qu'ils donnèrent particulièrement aux habitans des provinces d'Afrique et d'Espagne qu'ils soumirent à leur domination. Il s'ensuit qu'il n'est pas convenable de

1 Dans les noms nous exprimons le son guttural (le ch des Allemands) par *kh*. Nous employons *ai* comme diphthongue (*è*), à moins qu'il n'y ait un tréma (aï).

se servir de la dénomination de Sarasins, quand on parle des Arabes comme nation. L'étymologie du nom d'Arabes est douteuse; ce qui est certain, c'est que le peuple qui le porte, s'en est servi dès les temps les plus reculés. Ce peuple se partage en deux races, dont l'une fait remonter son origine à Ioctan, fils cadet de Héber, arrière-petit-fils de Sem; l'autre à Ismaïl, fils d'Abraam. La première race est celle des Ioctanides, la seconde celle des Ismaélites. Par les deux fils d'Ioctan, ses descendans se sont partagés en deux tribus, les *Cahlanides* et les *Djoramides* ou *Hamyarites*, mot dont les Grecs ont fait Homérides. Les Ioctanides régnaient anciennement en Yémen (Arabie heureuse) et furent aussi nommés Sabéens. Les Ismaélites ou la seconde race, occupaient le Hedjas ou l'ancienne Arabie-Pétrée, et l'Arabie-Déserte jusqu'à l'Euphrate. Les races Ismaélite et Ioctanide formaient deux peuples ennemis; de même les Cahlanides et les Hamyarites, qui appartenaient au même peuple, vivaient dans une jalousie éternelle les uns des autres.

L'Arabie, immense presqu'île dont la surface surpasse quatre ou cinq fois celle de la France, offre de grandes difficultés à un conquérant étranger qui voudrait y entrer; ses déserts arides et brûlans, ses hautes montagnes dont le sein ne renferme pas de source d'eau, la rendent presque inaccessible : aussi ne trouvons-nous pas qu'aucun des princes qui ont bouleversé l'Asie y ait pénétré. A peine ses frontières septentrionales ont-elles été entamées; les Romains même qui convoitaient la possession de l'Arabie et de ses riches productions, quoique

la plus précieuse, le café, leur fût inconnue[1], n'avaient pas osé s'y enfoncer. Comme le pays n'est habitable que par parties, et que les communications d'un endroit à l'autre sont très-difficiles, les Arabes n'avaient jamais éprouvé le besoin de se réunir pour former un seul état. La nature paraît les avoir destinés à la vie nomade; l'éducation des chevaux et des chameaux, qui fait leur principale occupation, n'exige pas de demeures fixes. Les *Hadhesi*, ou habitans de villes, qui s'adonnent au commerce, et dont les caravanes transportent les marchandises de la Perse et de l'Inde dans les provinces occidentales de l'Asie et dans les ports de mer; les *Fellah*, qui s'occupent d'agriculture, et les *Maedi*, qui demeurent alternativement dans les villes et à la campagne, et fournissent le lait aux habitans des villes, forment le moindre nombre de la nation. Les véritables Arabes qui méprisent la vie sédentaire, sont les *Bédouins*, c'est-à-dire, les enfans du désert. Ils habitent sous des tentes ou dans des huttes légèrement construites; ils s'occupent de la chasse et du soin de leurs troupeaux, ainsi que de la guerre contre leurs ennemis. Ils considèrent comme ennemis tous ceux qui n'ont pas contracté amitié avec eux, en se plaçant sous leur protection. Le pillage est regardé par ce peuple comme un métier permis et même honorable. Ils sont hospitaliers envers leurs amis, et charitables pour tous. Leur physionomie est ouverte et riante, leur corps souple et robuste; peu accessibles au chagrin, il se livrent volontiers à la gaieté. L'amour de l'indépendance ne les caractérise pas moins que leur

1 Ils en recevaient des baumes, de l'aloès, de l'encens, etc.

goût décidé pour la poésie. Leur littérature offre des poètes illustres dont les vers sont transmis de génération en génération dans la mémoire du peuple. Les sentences de ces poètes, leurs apologues ingénieux et leurs contes romanesques ne sont pas moins riches d'idées que brillans d'imagination et de style. Au grand marché d'Ocadh où, dans les anciens temps, les Arabes se rassemblaient tous les ans, on se disputait le prix de la poésie et on y rivalisait de gloire. Les ouvrages couronnés étaient affichés sur les murs du temple sacré, la Kaaba. Ces poésies *suspendues* étaient appelées *moallakas;* il s'en est conservé au moins sept. Les Arabes ont une noblesse dont les chefs sont nommés *cheïks*, c'est à dire anciens, seigneurs. Avant Mahomet la plupart d'entre eux professaient le sabéisme ou culte des astres; quelques-uns en particulier étaient de la religion des Mages; mais ce culte avait été très-corrompu par un mélange d'idolâtrie, et la kaaba ou le temple national renfermait une quantité d'idoles.

Commencement de l'histoire d'Arabie.

On trouve dans la haute antiquité plusieurs états en Arabie, nommément celui de Saba ou des Hamyarites en Yémen: c'est celui de la reine *Balcis* qui vint voir Salomon; mais l'histoire de ce pays ne commence qu'après le milieu du second siècle après Jésus-Christ, par un évènement dont les écrivains orientaux parlent sous le nom de *Seïl-al-arim*, c'est-à-dire le torrent des digues. Les habitans de Mareb, dans la proximité de Saba, avaient dirigé plusieurs torrens dans une vallée très-profonde, et, en fermant par de hautes digues les débouchés des montagnes, avaient pratiqué un immense

lac qui leur servait pour l'irrigation de leurs champs. La force des eaux ayant rompu ces digues, et les eaux s'étant écoulées, le pays perdit sa fertilité, et les habitans l'abandonnèrent successivement. L'histoire d'Arabie commence avec les colonies qui alors sortirent de l'Yémen, et particulièrement avec celle qu'*Amrou-ben-Amer*, chef des Cahlanides (averti, soit par un songe, comme dit la tradition, soit par son esprit observateur, de l'accident qui allait arriver), conduisit dans le district nommé Acc. C'est de cette époque que date la domination des Ioctanides sur toute l'Arabie, excepté sur les Ismaélites du désert; car des colonies sorties d'Acc ou de l'Yémen se répandirent de tous côtés. Une de ces colonies, conduite par un petit-fils d'Amrou, s'établit à Yathreb, nommée depuis Médine, ou la ville par excellence; un autre petit-fils d'Amrou, nommé *Khozaï* (Petite-Barbe), se fixa à Batt-el-Marr près de la Mecque; ses descendans furent nommés *Khozaïdes*.

Les Djoramides étaient maîtres de la Mecque, et chargés de la garde de la kaaba, de la fontaine sacrée de Zemzem, et de la pierre noire, objets de la vénération des Arabes: ils vivaient en bonne intelligence avec les Ismaélites qui habitaient la ville; mais au bout de quelque temps ils se brouillèrent. Amrou-Khozaï profita de leur désunion pour s'emparer de la Mecque et de l'intendance du temple. Ce fut lui qui introduisit dans la kaaba les idoles, dont le nombre fut successivement porté à trois cents. Vers l'année 464 après Jésus-Christ, les Khozaïdes furent dépouillés de l'intendance de la

kaaba et de la possession de la Mecque : elles échurent à la race des *Koréïchites*.

Naissance et éducation de Mahomet.

C'est celle d'où sortit Mahomet ou *Mouhamed Aboul Casem Ebn Abdallah*, c'est-à-dire Mahomet, père de Casem, fils d'Abdallah, nommé ordinairement *al Nabi*, le prophète : il était de la branche de Hachem. Il naquit dans l'année 571, année remarquable d'ailleurs à cause d'un miracle, ou plutôt d'un phénomène physiologique qui est consigné dans le Koran. Abraa, roi d'Abyssinie, étant venu attaquer la kaaba, des oiseaux envoyés par la colère céleste lancèrent sur les Abyssiniens de petits cailloux qui laissèrent des traces sur tout leur corps et les firent mourir. Si, comme nous le pensons, il est ici question de la petite-vérole, c'est la première trace qu'on trouve de cette terrible maladie. Cette année est la première d'une nouvelle ère des Arabes, qu'on nomme l'*ère de l'Éléphant*.

On dit qu'Abdallah que Mahomet perdit très-jeune, ne lui laissa pour toute fortune que cinq chameaux et une vieille esclave qui avait soin de lui. A l'âge de six ans Abd-el-Motalleb, son aïeul, et l'année d'ensuite Abou Taleb, son oncle, qui était alors prince de la Mecque, le prirent chez eux. Il fit avec son oncle un voyage au grand rendez-vous des caravanes, sur l'Euphrate, à l'endroit où Bassore fut bâtie par la suite. A l'âge de quinze ans il prit part à une expédition militaire des Koréïchites contre deux autres familles.

Si les parens de Mahomet ne lui laissèrent pas de fortune, il hérita de sa mère de grands talens, une imagination poétique et surtout une éloquence naturelle

aussi propre à séduire qu'à entraîner, et de son père une figure noble et imposante. Ses yeux noirs pétillaient de feu, sa démarche était hardie et majestueuse; la santé brillait sur ses joues et les colorait d'un doux incarnat; les traits de sa figure étaient délicats et gracieux. Des sourcils fins, un nez aquilin, une bouche bien formée et garnie des plus belles dents; une constitution robuste avec une taille moyenne : tels étaient les dons de la nature par lesquels Mahomet savait gagner tous les cœurs.

Son ambition lui inspira un grand dessein. Pour se procurer les moyens de parvenir à son but, il épousa Khadidja, riche veuve de la même tribu que lui, dont il avait soigné pendant quelque temps les affaires de commerce en qualité de facteur. Après avoir fait quelques nouveaux voyages, il se retira insensiblement dans une vie contemplative, et le ton grave, solennel et mystérieux qu'il affecta, remplit ses amis d'étonnement et de pressentimens qui les préparèrent à quelque évènement extraordinaire.

Il s'érige en fondateur d'une nouvelle religion.

Ce fut dans cette retraite que Mahomet mûrit le projet de devenir le fondateur d'une nouvelle religion, qui ramenât la simplicité des antiques mœurs patriarcales. A côté des sabéens et des idolâtres, on voyait en Arabie des Juifs et des chrétiens. Mahomet rejeta toutes ces croyances; le culte des faux dieux ne pouvait lui inspirer que du mépris; la religion des Juifs était trop exclusive à ses yeux, et à l'égard du christianisme il partageait l'erreur des païens, qui le regardaient comme la cause des maux qui désolaient l'empire romain en

Orient. Cependant il ne put méconnaître les principes sublimes qui font la base de ces deux croyances, et il conçut l'idée de les réunir et d'en former une nouvelle religion qui pût flatter l'imagination orientale. Une telle entreprise présentait la perspective de réunir les Arabes en un seul corps de nation, et de donner à ce peuple un nouvel élan ; elle flattait l'ambition de Mahomet, et elle devint l'objet de ses longues méditations. Il paraît que son imagination s'échauffa dans le désert, qu'il finit par se persuader de la réalité de ses visions, et qu'il crut sentir l'influence de la divinité. Les miracles dont il se voyait entouré, n'étaient pas l'ouvrage de la fraude, mais des créations de son esprit exalté.

Rentré chez lui, après une longue absence passée dans la solitude, il raconta à ses amis les visions extraordinaires qu'il croyait avoir eues, et les remplit d'étonnement et d'admiration : on ignore ce qu'il en rapporta : après sa mort la crédulité de ses adhérens changea toute sa vie en un tissu de fables absurdes.

Il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son prophète; tel était le fondement de la nouvelle doctrine. Khadidja, l'épouse du prophète ; Zéïde, son esclave ; Ali, son cousin, et Abou-Bekr, qui par la suite devint son beau-père, furent ses premiers prosélytes. Pendant long-temps ses prédications furent renfermées dans l'intérieur de sa maison ; lorsqu'enfin il les débita publiquement en annonçant les révélations dont la divinité l'avait jugé digne, ses compatriotes se moquèrent d'abord de sa folie. Cependant l'exemple de ses parens, et surtout celui d'Abou-Bekr qui jouissait d'une haute réputation de sagesse,

lui gagna des adhérens : ceux que son enthousiasme n'entraînait pas, ne virent dans sa conduite qu'un projet ambitieux qu'il fallait étouffer dès l'origine. Plusieurs fois ils forcèrent le nouveau prophète de sortir de la Mecque; cependant le nombre de ses prosélytes augmentait de jour en jour : déjà il était chef d'un parti considérable qu'il s'était attaché par un serment, et dans lequel il choisit douze apôtres pour prêcher sa doctrine dans les contrées voisines. Ses ennemis parmi les Koréïchites, et surtout la branche des Omiyades, ne pouvant plus douter de ses desseins, résolurent de le faire périr. Ils formèrent une conjuration contre sa vie, et un membre de chaque famille s'engagea à le tuer partout où il le trouverait.

Mahomet échappa avec peine aux embûches qui de tout côté lui furent dressées : il se sauva à Médine, où le bruit de ses révélations avait pénétré depuis longtemps. Les habitans de cette ville, qui nourissaient contre ceux de la Mecque une haine héréditaire, le reçurent comme un prophète. A la tête d'une petite armée composée de trois cents hommes, dont la plupart étaient des gens de Médine, il marcha contre ses ennemis, développant en même temps la bravoure d'un chef habile et les talens d'un prédicateur, et inspirant à sa troupe un enthousiasme à la fois guerrier et religieux.

L'année de la fuite de Mahomet de la Mecque, la 622.e après Jésus-Christ, est l'époque d'où date la fondation de sa religion, et celle d'une nouvelle ère que suivent encore aujourd'hui tous les peuples mahométans : ils l'appellent l'ère de la fuite (*Hégyre*, pro- Ère de l'Hégyre, 622.

prement *Hedjra*). Elle commence au 16 juillet de l'année 622. L'année des mahométans est lunaire et composée de 354 jours; mais dans un cycle de trente ans ils intercalent onze fois un jour, parce que douze révolutions lunaires forment 8 heures 48 minutes au-delà de 354 jours.

Aussitôt que le nouveau parti religieux eut pris une apparence d'armée, les tribus arabes vinrent s'y joindre l'une après l'autre avec leurs chevaux et leurs chameaux. Comme nous l'avons dit, c'est la plus grande jouissance des peuples nomades, que de faire sous un chef audacieux des expéditions dont le pillage est le but. Mahomet était le chef qui convenait aux Bédouins. Consciencieux dans la distribution du butin, sévère observateur de l'ordre et de la justice, accessible à chacun, affable et populaire, il inspirait à tous ses sectateurs l'enthousiasme dont il était animé lui-même. Une suite de victoires sur les Koréïchites le mirent en possession de la Mecque, où il détruisit les idoles, établit le culte du Dieu unique dans la kaaba, et se fit déclarer souverain. Toute l'Arabie fut parcourue et soumise; parmi les états indépendans qui furent obligés de reconnaître la domination de Mahomet, un des plus remarquables était celui des Juifs à Khaïbar, ville très-forte, entourée de huit châteaux. Les Juifs capitulèrent en 628. En 631, il se présenta avec 30,000 hommes aux frontières de l'empire de Byzance, pour commencer une guerre qui dura plus de huit siècles. Peu de temps auparavant il avait envoyé des ambassadeurs à Khosrou, aussi bien qu'à Héraclius qui était à Émèse, pour les inviter à embrasser la vraie foi dont il était le prophète.

Soumission de l'Arabie.

Mahomet mourut à Médine le 17 juin 632, dans sa 63.e année, empoisonné, dit-on, par une juive. Son cercueil se voit encore dans la mosquée de Médine, où les fidèles viennent le visiter, mais où aucun chrétien ne peut approcher; car les mahométans qui tolèrent ailleurs les chrétiens, les Juifs et les Guèbres, n'en souffrent pas en Arabie. C'est un ordre que Mahomet leur laissa en mourant. Mort de Mahomet.

Les Arabes donnent à la religion annoncée par Mahomet le nom d'*islam*, c'est-à-dire soumission ou foi en Dieu; ils nomment *moslemin* ou fidèles ceux qui la professent. Le mot persan de musulman a la même signification; c'est celui-ci que les Français ont adopté pour désigner les sectateurs de Mahomet. La source de l'islam est le *Koran*, mot qui veut dire recueil ou anthologie: ce livre est une collection de sentences et de décisions morales, et de vers sortis de la bouche du prophète et regardés comme la parole de Dieu même. On ne sait quelle partie de ce livre a été rédigée du vivant de Mahomet. Le prophète, comme la plupart des Arabes, ses contemporains, ne savait ni lire ni écrire. Une tradition turque rapporte que l'ange Gabriel lui ayant apparu pour la première fois dans une grotte, près de la Mecque, et lui ayant dit: Dieu t'a choisi pour être son prophète; voici ce livre; Mahomet répondit qu'il ne savait pas lire; qu'alors l'ange, l'ayant saisi par les cheveux, le jeta trois fois par terre, et que dès ce moment il sut lire. Apprit-il de la même manière l'art d'écrire? c'est ce que la tradition n'ajoute pas, mais elle dit que l'ange lui dicta successivement, dans un espace de vingt- Le Koran.

trois ans, les fragmens dont se compose le Koran. Le prophète avait plusieurs secrétaires qui transcrivaient ses révélations. Zeïd, fils de Tabet était du nombre, et avait sur les autres l'avantage de savoir par cœur la plus grande partie de ces révélations. L'écriture était peu perfectionnée chez les Arabes du temps de Mahomet, et il paraît qu'on manquait d'une matière propre à recevoir les caractères qu'on voulait tracer. Les secrétaires de Mahomet se servirent au hasard tantôt de morceaux de parchemin, tantôt de feuilles de palmier, de pierres plates ou d'omoplates d'animaux. Il paraît aussi qu'ils écrivirent en sept dialectes différens. Tous les fragmens qu'ils avaient écrits sous la dictée du prophète, étaient dispersés chez différentes personnes. Abou-Bekr, successeur de Mahomet, d'après le conseil d'Omar, les fit recueillir et réunir en un seul corps par Zeïd, fils de Tabet. Celui-ci, ayant fini son travail, remit le volume au premier khalife, qui au moment de sa mort le remit à Omar, et après le décès d'Omar il demeura entre les mains de Hafsa. Comme il s'éleva ensuite quelques disputes sur certaines leçons, Othman se fit apporter toutes les feuilles, nomma une commission composée de Saïd et de cinq autres savans, et fit faire une copie rectifiée et entièrement rédigée dans le dialecte de Koréïsch; car, disait-il, le Koran a été révélé dans ce langage.

Le Koran se compose de deux parties, l'une dogmatique, l'autre pratique. Il est divisé en 114 *sures* ou chapitres. Les musulmans ont la plus grande vénération pour ce livre; leur confiance en son origine divine et

en sa vertu miraculeuse est si grande, que souvent ils portent sur la peau quelques versets du Koran, dans la conviction où ils sont que ce talisman les préservera de malheur. Dans des momens périlleux ils en récitent quelque tirade, comme un moyen de conjurer le danger. Beaucoup de passages du Koran sont pris de la Bible: il est rédigé dans l'idiome arabe le plus pur, et plein de poésie et d'images. La forme poétique sous laquelle l'islam parut, ne contribua pas peu à lui concilier la faveur des Arabes, peuple extrêmement sensible à l'harmonie des vers et à la beauté de la diction. La piété des musulmans est allée jusqu'à compter les mots et les lettres que renferme le Koran: on a trouvé 77,639 mots, composés de 323,015 lettres. On appelle *Sunna* (tradition) une autre collection de lois et de préceptes sortis de la bouche de Mahomet; elle est fort ancienne, mais les musulmans ne l'adoptent pas généralement. Cette collection n'a pas été imprimée. La Sunna.

L'intention de Mahomet, en annonçant une nouvelle religion, n'était pas de détruire tout ce qui existait. Pour gagner les Juifs et les chrétiens, il reconnut l'origine divine des livres de l'ancien et de ceux du nouveau testament; mais il plaça sa révélation au-dessus des anciennes, la donnant comme leur complément. Moïse et Jésus-Christ étaient, d'après lui, des prophètes envoyés de Dieu; mais Mahomet était le dernier et le plus grand prophète, chargé de la mission de ramener sur la terre l'antique croyance d'Abraam, et d'abolir tous les cultes existans. Les dogmes de l'islam sont fort simples: Croire en Dieu, à ses anges, à ses prophètes, au jugement der- Sommaire de l'islamisme.

nier, à la prédestination : voilà tout le système religieux d'un musulman. Les devoirs de piété que l'islam impose aux fidèles sont les ablutions, les prières, le jeûne pendant le mois de Ramadan (où le Koran est venu sur la terre), les aumônes et le pélerinage à la Mecque. Les prières, dit le Koran, conduisent sur la moitié du chemin qui mène à Dieu, les jeûnes jusqu'à l'entrée du ciel, dont les aumônes ouvrent la porte. Cinq fois par jour le moslem doit se livrer à la prière, après s'être chaque fois purifié : en prononçant ses prières, il doit avoir le visage tourné vers le côté du ciel où est la Mecque. Les heures de la prière sont annoncées par des crieurs, du haut des minarets ou tours des mosquées ; dans ces édifices les musulmans se réunissent les vendredis pour célébrer le service divin. Tout musulman est obligé, si sa fortune le permet, d'aller visiter la Mecque une fois au moins en sa vie. L'usage du vin et de la chair de porc lui est défendu[1] ; il en est de même des jeux de hasard, Par la circoncision il est reçu au nombre des fidèles. La polygamie est permise ; cependant avec des limites : on ne peut avoir que quatre femmes légitimes.

La justice est la première des vertus que recommande l'islamisme ; le meurtre, l'adultère, le vol et la fraude sont regardés comme des crimes abominables ; toute manifestation violente d'une passion est interdite. Voici la maxime du Koran qui est citée comme la plus morale : « Pardonne facilement les offenses de tes ennemis,

1 La défense du vin n'est pas très-précise ; aussi Djelaladdin, le plus célèbre des glossateurs du Koran, pense qu'il ne s'agit que de son usage immodéré.

sois bienfaisant envers tous, ne dispute pas avec les ignorans.» La destinée de chaque homme est tracée d'avance par un décret éternel que rien ne peut changer. Après la résurrection future des morts, une récompense éternelle sera accordée aux bons; une punition sans fin frappera les méchans. En peignant les délices du paradis, le prophète n'a épargné ni tableau ni couleur qui puisse flatter la sensualité des Orientaux. Il s'y trouve des jardins délicieux, plantés d'arbres qui portent d'excellens fruits et répandent leur ombre au loin; des ruisseaux d'une eau limpide les parcourent en murmurant; les zéphirs en rafraîchissent l'air. Soixante-douze vierges dont la jeunesse est éternelle, serviront chaque croyant. Les saints et les martyrs jouiront de la contemplation de Dieu, laquelle surpasse toute autre jouissance.

Du moment que Mahomet tira le glaive contre les Koréïchites, il annonça que l'islamisme devait être porté par le fer dans toute la terre, et la guerre sacrée fut dès-lors regardée comme une des premières obligations des fidèles. On accorda aux prosélytes tous les droits et tous les priviléges des musulmans naturels; tous les idolâtres qui refusaient d'embrasser la religion de Mahomet, furent exterminés. Les chrétiens, les Juifs et les Guèbres pouvaient persister dans leur culte, en reconnaissant les moslemin pour leurs maîtres, et en leur payant tribut. Le Koran et la Sunna sont pleins d'exhortations à la guerre, de louanges des soldats de Dieu et de promesses pour ceux qui combattent vaillamment contre les infidèles.

Effets de l'islamisme sur la civilisation.

Ces exhortations produisirent tant d'effet qu'au bout d'un siècle après la mort du prophète, sa doctrine avait pris racine depuis les frontières de l'Inde jusqu'à l'océan Atlantique. On sait que l'islamisme compte encore aujourd'hui parmi les nations qui le professent, non-seulement les Arabes, mais aussi les Turcs, les Persans, les Mongols, les Maures et beaucoup d'autres peuples de l'Asie et de l'Afrique: le nombre des musulmans sur la terre n'est pas inférieur à celui des chrétiens. On doit convenir que l'islamisme a produit sur ces nations un effet salutaire sous le rapport de la morale, en répandant l'idée d'un Dieu unique, tout-puissant et souverainement bon, et la croyance à une vie à venir, et en faisant observer des préceptes de morale qui, sans l'appui d'une religion si séduisante pour l'imagination, n'auraient pas eu tant de pouvoir sur leur volonté. Mais la morale de la religion de Mahomet ne peut se comparer à la doctrine sublime du christianisme. La dénégation de soi-même et l'humilité, qui sont les caractères de notre religion, sont étrangères à l'islamisme: l'orgueil et la suffisance en distinguent l'adhérent. Si les Arabes avaient embrassé le christianisme avec le même zèle qu'ils montrèrent pour l'erreur, les plus belles terres de l'Europe, qui gémissent aujourd'hui sous la verge du despotisme, auraient probablement été les plus heureuses et les plus civilisées du globe.

Il nous reste une observation à faire sur l'islamisme. « L'islam n'a pas de moine », dit le prophète qui, par cette décision, voulut sans doute proscrire les deux sortes de monachisme qu'il connaissait, celui des Grecs et

celui des Indiens. Mais le penchant naturel de l'Arabe pour la vie solitaire et contemplative l'emporta sur l'autorité du législateur. Mahomet avait aussi dit : « La pauvreté est une bonne chose. » Cet axiome servit de prétexte pour introduire la vie monacale dans la religion musulmane, trente ans après la mort de son fondateur. Deux classes d'ascètes, les *fakirs* ou pauvres, et les *derwisch* ou seuils de porte, se sont tellement multipliés en Arabie, en Perse et en Turquie, qu'on fait monter à soixante-douze le nombre des ordres qu'ils ont fondés. Il y en a douze qui sont plus fameux que les autres.

Trente-six ans après la fuite de Mahomet, *Ouwéïs* de Karn en Yémen, averti par l'archange Gabriel, se fit arracher toutes les dents en l'honneur du prophète, qui en avait perdu deux dans un combat : il exigea le même sacrifice de ses disciples. Ce saint est en grande vénération parmi les dentistes de l'Orient.

Le cheikh *Abdoulkari Ghilan*, fondateur de l'ordre des Kadiri, fit les fonctions d'ostiaire ou garde du tombeau d'un des grands imams à Bagdad. Son propre tombeau est entouré d'un si grand nombre de monumens sépulcraux de saints personnages, que les Orientaux nomment cette ville le boulevard des saints.

L'ordre de Roufaï, fondé par *Seïd Ahmed Roufaï*, fournit cette quantité de jongleurs dont l'Orient est plein, qui avalent des flammes et des lames, et dont la peau est insensible au feu.

Les *Nourbakchie*, ou dispensateurs de la lumière, conservent les doctrines mystiques sur la lumière.

Nous nommons avec reconnaissance *Eboul Hasan*

Chafali, mort en 1258, à qui nous devons cette liqueur

« Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire, »

cette liqueur, à laquelle le chantre des Jardins adresse ces vers :

« A peine j'ai senti ta vapeur odorante,
Soudain de ton climat la chaleur pénétrante
Réveille tous mes sens ; sans trouble, sans chaos,
Mes pensers plus nombreux accourent à grands flots.
Mon idée était lente, aride, dépouillée :
Elle rit ; elle sort, richement habillée,
Et je crois, du génie éprouvant le réveil,
Boire dans chaque goutte un rayon du soleil. »

Le moine de Mocca découvrit et enseigna à l'humanité les propriétés du café.

Le plus célèbre ordre musulman est celui des Mewlewi, fondé par *Djelaleddin Roumi*, un des plus grands poètes orientaux, le principal promoteur de la doctrine mystique de la lumière. Cet ordre est extrêmement estimé, et un grand nombre des Éfendi ou seigneurs de la plume, c'est-à-dire des hommes de cabinet, y est initié.[1]

Abou-Bekr, 1er khalife, 632—634.

Mahomet n'ayant pas laissé de fils, Ali, son cousin, qui avait épousé Fatime, la fille chérie du prophète, et qui s'était distingué par ses talens comme guerrier et comme poète, semblait devoir lui succéder. Mais la jalousie des *Hachemides*, qui éclata de nouveau à cette occasion, l'emporta sur le mérite d'Ali. *Abou-Bekr*, beau-père du prophète, fut proclamé son successeur, ou

1 Voyez Hammer, *Geschichte des osmannisch. Reichs*, vol. 1.

khalife (*Khaliphah Ressoul Allah*, successeur de l'envoyé de Dieu). C'est sous ce titre que sont connus les princes des Arabes qui réunissaient à la souveraineté temporelle toute la puissance de chefs de religion; aussi portaient-ils le double titre d'*Émir a'l Moumenin*, ou commandeur des croyans, et d'*Imam a'l Moslimin*, ou grand-pontife. La première de ces deux qualités ne leur était pas si exclusivement réservée que d'autres princes musulmans n'en eussent été décorés; mais la réunion des deux est le caractère du khalifat, et la légitimité des khalifes dépend de leur droit à la succession dans la qualité d'imam. Aussi les contestations sur ce droit de succession sont-elles la cause des nombreuses sectes dans lesquelles l'islamisme s'est partagé.

La guerre contre l'empire d'Orient, projetée par Mahomet, commença sous son successeur, qui mourut le jour même où Damas en Syrie tomba au pouvoir de Kaled et d'Abou-Obeïdah, ses généraux, le 23 août 634.

Omar, 2.e khalife, 634 — 644.

Quinze jours avant de mourir, Abou-Bekr avait chargé *Omar* de le remplacer à sa mort dans les fonctions pontificales. Omar se trouva ainsi en possession du khalifat. Il lui appartenait en sa qualité de plus ancien imam; car si le caractère ecclésiastique n'avait pas été l'essentiel du khalifat, la succession aurait appartenu à Ali. Omar continua la guerre avec vigueur. Abou-Obeïdah et Kaled prirent Damas dont le siége avait commencé sous Abou-Bekr, et ensuite Émèse. L'empereur Héraclius réunit toutes les forces de l'Europe et de l'Asie pour arrêter les progrès des infidèles. Manuel, son gé-

Bataille d'Yarmouc, 636. néral, fut défait en 636 dans une grande bataille près d'Yarmouc. Rien ne peint mieux l'esprit qui animait les Arabes, que le message qu'Obeïdah adressa, en 637, aux habitans de Jérusalem. « Nous exigeons, leur fit-il dire, que vous confessiez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que Mahomet est son apôtre, et que vous reconnaissiez qu'il y a un jour de jugement, où l'Éternel fera sortir les morts de leurs tombeaux. Si vous reconnaissez ces vérités, il nous est défendu de verser votre sang, ni d'entamer votre bien ou de faire du mal à vos enfans. Si vous vous y refusez, promettez de payer tribut et de nous être soumis. Dans le cas contraire, je lâcherai contre vous des hommes pour lesquels la mort a plus de douceur que le vin et la chair de porc n'en ont pour vous. »

Prise de Jérusalem, 637. Au mois de mai, Sophrone, patriarche de Jérusalem, rendit la cité sainte à Omar lui-même, qui quitta exprès la Mecque pour conclure la capitulation : elle accorda aux chrétiens la vie et la conservation de leurs églises, à condition qu'ils n'en bâtiraient pas d'autres, qu'ils paieraient tribut et n'empêcheraient personne de se faire musulman. A la suite d'une seconde défaite que les chrétiens essuyèrent, en 638, près d'Antioche, cette capitale et la province entière de Syrie furent soumises, ainsi que la Palestine et la Phénicie. Omar envoya Amrou, son général, en Égypte. Les musulmans trouvèrent des facilités pour la conquête de ce pays dans les dispositions des Coptes qui, persécutés comme hérétiques par les Grecs orthodoxes, achetèrent volontiers la liberté religieuse en se soumettant à payer

tribut aux Arabes. Alexandrie fut prise le 25 décembre 640, après un siége de quatorze mois. On raconte qu'Amrou, maître de cette ville, demanda au khalife ce qu'il fallait faire de la grande bibliothèque qui se trouvait en cette ville, et qu'Omar ordonna de la brûler, parce que ces livres étaient inutiles, s'ils renfermaient ce qui était écrit dans le koran; impies, s'ils contenaient autre chose. En conséquence de cet ordre barbare, les ouvrages classiques de l'antiquité servirent, dit-on, pendant six mois à chauffer les bains publics. Cette histoire, qui n'est racontée que par des écrivains arabes postérieurs de six siècles à l'évènement, paraît apocryphe, non-seulement à cause du silence des historiens contemporains, mais parce qu'elle est démentie par des faits authentiques. Alexandrie possédait anciennement deux bibliothèques, celle des Ptolémées et celle du Sérapion. La première avait péri dès la prise d'Alexandrie par Jules-César, ou s'il en avait été sauvé quelque chose, ces débris avaient été détruits à l'occasion du second incendie du Brouchium sous l'empereur Aurélien. La bibliothèque du Sérapion, qui devait son origine à Marc-Antoine, et dont le noyau se composait de la collection des rois de Pergame, avait été brûlée en 390. Ainsi ce qu'Amrou a trouvé à Alexandrie, ne peut avoir été très-considérable. Cependant, quoique le récit des Arabes soit infiniment exagéré, le fait ne peut pas être absolument nié, tant parce qu'il est conforme au caractère d'Omar qui marqua dans plusieurs occasions son mépris pour la civilisation, que parce que le silence des écrivains grecs peut s'expliquer et par leur igno-

Conquête de l'Égypte, 640.

Incendie de la bibliothèque d'Alexandrie.

rance et par le peu d'importance qu'avait sans doute en 640 la bibliothèque d'Alexandrie.

Conquête de la Perse. Fin de la dynastie des Sassanides.

Pendant qu'Amrou faisait la conquête de l'Égypte et de la Pentapole africaine (Ptolémaïs, Arsinoé, etc.), Abou-Obeïdah et Abdala-ben-Saad, un des héros célébrés par les poètes arabes, firent avec le plus grand succès la guerre à Yezdegerd III, roi de Perse. Leurs camps à Bassore et Koufah devinrent successivement de grandes villes; car comme en Occident la fondation d'un monastère dans quelque désert donna l'origine à des villes, les campemens des armées produisaient en Asie le même effet. Abdala remporta, en 637, une victoire brillante à Djaloula; mais la conquête de Modaïn arrêta les Arabes pendant vingt-huit mois. Ce peuple donnait le nom de Modaïn[1] aux deux villes de Séleucie et de Ctésiphon, dont la première était située à quelque distance de la rive occidentale du Tigre, mais sur le grand canal qui réunit ce fleuve à l'Euphrate, et l'autre sur la rive orientale du Tigre: celle-ci était la résidence des rois de Perse. Ce fut cette partie de la double ville que les Arabes assiégèrent si long-temps. Ils y trouvèrent le célèbre palais de Khosrou, ou Cosroès, nommé Thakkosra, dont il existe encore d'immenses ruines et entre autres le portail formant une arche haute de 106 pieds, large de 85. Ce palais renfermait de grandes richesses, trente millions de pièces d'or, dit Elmacin, une quantité de vases d'or et d'argent, et le fameux tapis de soie, de 60 coudées en carré, qui représentait le paradis: on y voyait des fleurs dont les couleurs étaient

1 Modaïn, veut dire deux villes.

imitées par des pierres précieuses, entremêlées d'or et d'argent. Telle était la simplicité d'Omar ou sa justice, comme dit Aboulféda, qu'il fit couper ce chef-d'œuvre par morceaux pour les distribuer aux principaux musulmans.

Après avoir perdu une seconde bataille où, de chaque côté, il y avait 150,000 combattans, Yezdegerd sauva le feu sacré, et le porta à Merou dans le Khorasan. Les Arabes mirent fin, en 642, à la dynastie des Sassanides. Yezdegerd fut tué ou mourut en 651.

Le khalife Omar, les délices de son peuple par sa bravoure, la simplicité de ses mœurs, sa bonté, son hospitalité et sa charité, fut assassiné, en 643, dans la mosquée par un esclave persan.

Sous *Othman*, troisième khalife, la soumission de la Perse fut achevée, et Moawiyah conquit la riche Cyrénaïque. L'économie de ce prince qui n'était libéral qu'envers sa famille, excita un soulèvement. Le khalife, octogénaire, fut assiégé pendant vingt jours dans son palais, et finalement massacré, en 655. *Ali*, gendre de Mahomet, fut proclamé khalife malgré lui. Les troubles qui agitèrent son règne, suspendirent les conquêtes des Arabes. *Moawiyah*, gouverneur de la Syrie, de la race des Ommyiades, et fils d'Abou Sofian qui avait été le dernier de tous les Arabes à reconnaître Mahomet, se fit proclamer khalife et causa une scission. Ali remporta d'abord une victoire brillante à Khariba ou dans les plaines de Khoabedeh; mais Amrou s'étant déclaré pour Moawiyah, celui-ci eut le dessus. Enfin, trois fanatiques conjurèrent la mort d'Ali, de Moawiyah et d'Am-

Othman, 3.e khalife, 644 — 655.

Ali, 4.e khalife, 655 — 661.

Moawiyah: 1.er khalife. Ommyiade à Damas, 661 — 679.

Scission entre les Sunnites et les Chiites.

rou : le dernier fut manqué ; la blessure que reçut Moawiyah ne fut pas mortelle, mais Ali fut tué. Cet évènement, qui est de 661, ne termina pas la scission politique et religieuse : la dynastie des Ommyiades régna ; mais les partisans d'Ali ne reconnurent comme légitimes, ni les princes qu'elle fournit, ni les trois premiers khalifes qui ont régné après Mahomet. Ces deux partis se sont perpétués jusqu'à nos jours, et les musulmans se partagent en *Sunnites*, qui admettent la Sunna et la légitimité des khalifes Ommyiades, et en *Chiites* (schismatiques), qui ne reconnaissent que le Koran, Ali et les khalifes de sa famille. Les Turcs sont Sunnites, les Arabes et les Persans sont Chiites.

Abdoul Melek, 5.e khalife Ommyiade, 685 — 705.

Walid I, 6.e khalife Ommyiade, 705 — 715.

Les Ommyiades, détestés par les Arabes, transférèrent le siége de l'empire à Damas, d'où ils poursuivirent leurs conquêtes. Pour attaquer l'empire grec au centre de sa puissance, ils créèrent une marine. Avant la fin du 7.e siecle tout le nord de l'Afrique, jusqu'à la mer Atlantique, faisait partie de l'empire arabe. Sous *Abdoul Melek*, cinquième khalife Ommyiade[1], l'Inde fut conquise. Son fils *Walid I.er* étendit sa domination jusqu'en Espagne. Sous ce khalife il s'établit des rapports entre les Arabes et la Chine ; circonstance utile à remarquer, parce qu'il est probable que c'est de ce pays qu'ils ont tiré une partie de leurs connaissances dans les arts et les manufactures. C'est dans les écrivains arabes qu'on trouve la plus ancienne mention de

1 Noms des quatre premiers :

Moawiyah I.er, 661 — 679 ; Yezid I.er, 679 — 683 ; Moawiyah II, 683 ; Merwan I.er, 684 — 685.

l'eau-de-vie (de riz), du thé (*khah*), de la porcelaine, etc.

Nous avons vu, en 712, Mousa, gouverneur de l'Afrique, faire la conquête de la plus grande partie de l'Espagne : ayant été rappelé peu de temps avant la mort du khalife Walid, Mousa confia le gouvernement de cette péninsule et le soin d'en achever la conquête, à Abd-el-Aziz, son troisième fils, qui établit sa résidence à Séville et épousa Ayela, la veuve du dernier roi des Visigoths. Le cruel *Suleiman I.er*, frère et successeur de Walid, craignant la puissance des fils de Mousa, dont les deux aînés gouvernaient l'Afrique, les fit assassiner, en 715. Comme il n'avait pas nommé de successeur à Abd-el-Aziz, les chefs de l'armée reconnurent provisoirement comme tel Ayoub, neveu de Mousa, qui transféra le siége du gouvernement à Cordoue. Sous le règne d'*Omar II*, huitième khalife Ommyiade, Alahor (al Haour ben Abd'er-Rhaman) fut nommé émir ou gouverneur d'Espagne, en 717. Cet homme cruel et avide se mit en possession de la Gaule Narbonnaise. Le neuvième khalife Ommyiade, *Yezid II*, le remplaça par Zama (al Zama ben Melik), qui, voulant poursuivre les conquêtes d'Alahor, assiégea Toulouse, en 721; mais Eudes, duc d'Aquitaine, le défit dans une grande bataille que les Arabes nomment la journée de Belat.[1] L'émir lui-même y fut tué. Le vertueux Abd'er-Rhaman (Abd'er-Rhaman ben Abdala el Gafeki) ramena l'armée battue à Narbonne, et, par sa présence d'esprit, conserva aux Arabes la province que les Visigoths avaient

Suleiman I, Omar II, Yezid II.

1 Voy. vol. I, p. 305.

possédée au nord des Pyrénées. Les chefs de l'armée le proclamèrent émir à la place de Zama.

La mauvaise conduite de quelques émirs d'Espagne, qui, dans l'éloignement où ils se trouvaient de Damas, croyaient pouvoir commettre impunément tous les excès, et d'un autre côté les intrigues qui furent jouées à la cour de *Yezid II* et à celle de son successeur, *Houcham I.er*, furent cause du fréquent changement des gouverneurs arabes de la presqu'île. Quelques-uns d'entre eux firent des incursions en France, et poussèrent leurs dévastations jusqu'en Bourgogne. Abd'er-Rhaman, nommé émir pour la seconde fois, prit Bordeaux et Poitiers, et assiégea Tours. Ce fut près de Poitiers que le maire du palais, Charles, nommé par les Arabes le roi Caldus, lui livra, en 732, la fameuse bataille qui coûta la vie au lieutenant du khalife, et, si l'on en croit les écrivains, à 360,000 musulmans. Abdel Melek, successeur Abd'er-Rhaman, brûlait d'envie de venger sa mort; mais quoiqu'il eût des talens, la fortune ne lui fut pas favorable. Après lui, l'émir Okba fut plus heureux, et se soutint pendant quatre ans en Provence. Charles Martel le força enfin, en 739, à la quitter, et dépouilla les Arabes de toutes leurs possessions au nord des Pyrénées, à l'exception de cinq villes.[1]

Houcham I, 724 — 743.

Bataille de Poitiers, 732.

Fin de la dynastie des Ommyiades à Damas.

L'étendue à laquelle l'empire des Arabes était parvenu, rendit très-difficile aux khalifes la tâche de maintenir les provinces dans l'obéissance. Partout il s'élevait des rébellions qui annonçaient la chute de l'empire, ou au moins celle de la dynastie régnante. Le manque d'une

[1] Voyez vol. I, p. 307.

loi fondamentale sur l'ordre de succession occasionait fréquemment des troubles et des guerres civiles. Les Ommyiades ne purent jamais faire oublier que, de toutes les familles arabes, ils avaient été les derniers à reconnaître la mission divine de Mahomet, et qu'ils s'étaient emparés du trône au préjudice des descendans de sa fille. Après la mort de Houcham I.er, en 743, *Walid II*, fils de Yezid II, fut proclamé khalife; mais l'année suivante il fut tué par le peuple révolté, et remplacé par *Yezid III*, fils de Walid I.er : celui-ci le fut la même année par *Ibrahim I.er*, son frère; mais un autre parti nomma *Merwan II*, petit-fils de Merwan I.er, qui, après avoir défait l'armée d'Ibrahim I.er, se rendit, en 745, maître de Damas. Il fut le dernier khalife de Damas de la dynastie des Ommyiades. Les adhérens des Alides ou les Hachemides, enhardis par l'anarchie qui régnait dans l'empire, proclamèrent khalife un descendant d'Abas, oncle du prophète. Ibrahim I.er fut battu près de Mosoul et se noya dans l'Euphrate, en 749.

Par sa mort, *Aboul Abas* (*Abd'ullah I.er*), surnommé *Seffah* ou le sanguinaire, devint maître de l'empire des Arabes : d'après lui, ses successeurs furent nommés *Abassides*. Il établit sa résidence à Koufah et ensuite à Hachémiah sur l'Euphrate. *Al Mansour* (*Abd'ullah II*, dit *Mansour* ou le Victorieux), son successeur[1], prince cruel, mais excellent politique, guerrier heureux et grand protecteur des lettres, bâtit, en 762, Bagdad au confluent du Tigre et de l'Euphrate, et y transféra la résidence des khalifes, parmi lesquels on

Dynastie des Abassides ou khalifes de Bagdad.

Aboul Abas, 749 — 754.

Al Mansour, 754 — 775.

Construction de Bagdad, 762.

1 On ne sait s'il fut fils ou frère d'Aboul Abas.

ne voyait plus de trace de l'ancienne simplicité qui avait distingué les premiers successeurs de Mahomet. Elle avait fait place à la plus grande magnificence. Le cinquième khalife Abasside fut le célèbre *Haroun al Rachid* (786 — 808), excellent prince, brave, magnifique et généreux, grand ami des lettres et des arts, protecteur du commerce; et cependant souvent injuste, capricieux et sans reconnaissance. Les persécutions qu'il exerça contre l'illustre famille des *Barmécides*, en fait foi. Zobeïdah, son épouse, fonda la ville de Tauris dans l'Aderbidgian.

Haroun al Rachid, 786 — 808.

Les Arabes avaient appris des Grecs les élémens des mathématiques, de la médecine, de l'astronomie, de l'histoire naturelle et de la philosophie. Ils s'appliquèrent avec succès à ces sciences, les enrichirent de démonstrations et furent les créateurs d'une nouvelle science, l'algèbre. Quant à la poésie, ils n'imitèrent pas celle des Grecs, parce qu'ils en avaient une très-riche et qui leur était propre. Ils avaient aussi leurs historiens ou annalistes. Les khalifes fondèrent des écoles, des observatoires et des laboratoires. A Bagdad il y avait des hôpitaux pour l'instruction des médecins, qui étaient soumis à des examens publics avant de pouvoir pratiquer leur art. Les observatoires étaient pourvus d'instrumens dont la grandeur étonne. Des établissemens semblables se trouvaient à Ispahan, à Damas, Koufah, Balsora et en d'autres villes. La quantité de mots arabes qui ont passé dans les langues modernes, tels qu'algèbre, almanach, alkali, zénith, prouvent l'influence qu'a eue cette nation sur la civilisation de l'Europe.

État florissant des lettres chez les Arabes.

Pour apprécier à sa juste valeur le mérite littéraire des Arabes, il faut observer que, quoiqu'ils eussent beaucoup de savans, ils n'étaient pas riches en hommes d'un génie original et créateur. A l'exception de l'algèbre, dont les premières traces se trouvent déjà dans l'Arithmétique de Diophante, Alexandrien du quatrième siècle[1], on ne connaît aucune découverte importante qu'ils aient faite par eux-mêmes. Le mérite des Arabes ne consiste donc pas en ce qu'ils aient élargi le cercle des connaissances humaines; mais ils ont rendu un grand service en communiquant leur culture intellectuelle aux peuples occidentaux, et en faisant connaître à ceux-ci leurs arts mécaniques, leurs inventions, leur industrie.

L'Espagne était le pays intermédiaire, par lequel leurs connaissances arrivèrent dans les contrées occidentales. Cependant cette péninsule ne faisait plus partie, depuis 755, du khalifat des Abassides. *Abd'er-Rhaman*, prince Ommyiade, petit-fils du khalife Houcham I.er, échappé à la destruction de sa maison par les Abassides, se sauva en Afrique. Youssouff-el-Fehri qui était émir d'Espagne à l'époque de la révolution de 749, s'y arrogea la souveraineté et maintint son indépendance jusqu'à ce que les Arabes de la péninsule, avertis qu'il existait en Afrique un descendant de leurs souverains, le proclamèrent khalife ou roi d'Espagne, en 756, et l'invitèrent à venir en prendre possession. L'émir Youssouf fit quelque résistance; il s'éleva aussi d'autres chefs qui tendaient à se rendre indépendans, et les Abassides envoyèrent des

Fondation d'un khalifat Ommyiade en Espagne, 756.

1 Voyez Hist. de la litt. grecque par Schoell, vol. VII, p. 45.

troupes pour se faire reconnaître; mais Abd'er-Rhaman vainquit tous les obstacles, et devint le fondateur du khalifat de Cordoue.

Nous avons dit ailleurs que Charlemagne profita des embarras où se trouvait Abd'er-Rhaman pour étendre les frontières de l'empire des Francs jusqu'à l'Èbre.

LIVRE SECOND.

Depuis Charlemagne jusqu'à Otton I.er

800 — 962.

INTRODUCTION.

L'EMPIRE fondé par le plus grand et le plus heureux conquérant des temps modernes, ne put se maintenir qu'une trentaine d'années; ce colosse se brisa entre les mains faibles du fils de Charlemagne. De ses ruines il sortit trois grands états, les royaumes d'Italie, de France, d'Allemagne et quelques autres d'une moindre étendue auxquels le destin n'accorda qu'une existence éphémère. La race abâtardie du fils de Pepin le Bref s'éteint d'abord en Italie, ensuite en Allemagne et finalement en France. En Allemagne elle est remplacée par une nouvelle dynastie; le sceptre passe de la main des Francs dans celle d'une nation long-temps ennemie, soumise depuis peu et regardée presque comme étrangère. Le corps germanique, formé par l'agglomération de parties hétérogènes, d'une demi-douzaine de peuples teutoniques prétendant régner, et d'autant de tribus slaves condamnées à l'obéissance, prend sous le sceptre des princes saxons de la consistance et de la vigueur, et le deuxième prince de cette dynastie renouvelle, quoique dans une proportion moindre, l'exemple de Charlemagne, mais avec la différence que l'Allemagne, qui n'avait fait

qu'une partie subordonnée de l'ancien empire des Francs, est le centre du nouvel empire qui fut nommé d'après elle, et auquel elle donna des maîtres.

L'évènement d'où découlent des conséquences si importantes, est de l'année 962, à laquelle nous nous arrêtons dans ce livre.

Pendant les cent quarante à cent cinquante ans qu'il embrasse, les états entre lesquels l'Angleterre était partagée se réunissent en une monarchie; au-delà des Pyrénées, quelques débris du royaume des Visigoths reprennent de la vie, se relèvent et deviennent les pierres d'attente d'un puissant empire. Le reste de l'Espagne fleurit sous le gouvernement d'une nation étrangère, à laquelle l'Europe se reconnaîtrait volontiers redevable de la conservation des sciences, si elle n'avait été menacée de payer ce bienfait par la perte de sa religion.

Le rôle que dans le cinquième siècle la partie méridionale des peuples germaniques, les Teutons, avaient joué, dans le neuvième, la partie septentrionale ou les Normands se préparent à le jouer à leur tour; déjà ils jettent les fondemens d'un empire immense.

En Orient le fantôme d'empire romain continue sa faible existence, et la puissante domination des Arabes marche à pas accélérés vers sa destruction.

Telles sont les matières qui seront traitées dans les dix-huit chapitres suivans, dont l'un sera consacré à l'histoire de l'Église pendant le neuvième et le dixième siècle.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Louis I.er le Débonnaire, et partage de la monarchie de Charlemagne.

Caractère de Louis le Débonnaire.

L'empire que Charlemagne avait fondé par sa valeur et par l'habileté avec laquelle il sut profiter des occasions offertes par la fortune, et qu'il avait maintenu par son énergie et sa sagesse, devait s'écrouler aussitôt que le génie de ce grand homme manqua pour le gouverner. Sous le règne de son fils, qui lui succéda dans la qualité d'empereur et dans tous ses états, excepté le royaume d'Italie, l'ordre admirable qu'il avait établi parmi tant de peuples différens de langues et de mœurs, fit place à la plus déplorable confusion. *Louis* qu'on nomma *Premier*, parce qu'on n'a pas l'habitude de compter Clovis, mérita par ses vertus privées le titre de *Débonnaire*[1]; mais la bonté sans justice et sans force de caractère est une vertu peu estimable dans le maître d'un vaste empire. Louis ne manquait ni de lumières, ni de courage; il possédait toutes les connaissances qu'une bonne éducation pouvait donner alors; il voulait sérieusement le bien, mais sa faiblesse le fit tomber dans le mépris : la prédilection qu'il montra pour les Aquitains parmi lesquels il avait été élevé, le rendit odieux au reste des Francs, et bientôt les grands dont son père

1 Observons que les Allemands se sont trompés en traduisant par *Fromm*, le surnom de Pius, que les historiens écrivant en latin lui ont donné. Pius est ici synonyme avec *Mitis*.

avait si bien su contenir l'insolence, enhardis par le mécontentement de la nation, mais surtout par celui du clergé dont le bon Louis voulait réprimer les vices, s'arrogèrent une autorité qui devint préjudiciable à celle du monarque et subversive de tout bon gouvernement.

Le seul homme qui montra du respect pour ce prince, fut le pape Étienne IV qui, ayant été élu, en 816, à la place de Léon III, non-seulement fit jurer fidélité à l'empereur Louis par tout le peuple romain, mais aussi lui envoya des légats pour s'excuser d'être entré en possession sans attendre que ce prince eût confirmé son élection. Il suivit lui-même ses légats, sacra et couronna l'empereur à Rheims d'une couronne fort riche qu'il avait apportée de Rome. A la première entrevue le pieux empereur s'était trois fois prosterné devant le souverain pontife. Étienne IV étant mort au commencement de 817, S. Pascal I.er, son successeur, se fit encore ordonner sans attendre l'approbation de l'empereur; mais Louis se montra très-offensé de cette irrégularité, et, ayant reçu des excuses sur ce qui s'était passé, menaça les Romains d'un châtiment, si à l'avenir ils oubliaient leur devoir.

Troubles domestiques.

La même année, qui était la troisième de son règne, Louis fit à la diète d'Aix-la-Chapelle le partage de sa succession future entre tous ses fils: il donna à Pepin, le second, l'Aquitaine, et au troisième, Louis, la Bavière avec la Bohème, la Carinthie et l'Avarie[1], à titre

[1] Il ne faut pas oublier que les provinces, nommées depuis Autriche et Stirie, faisaient alors partie intégrante de la Bavière.

de royaume. Lothaire, l'aîné, devait avoir tout le reste avec la dignité impériale, et être regardé comme le chef de la famille et de toute la monarchie. La qualité de chef devait à jamais appartenir à celui des descendans de Louis qui porterait la couronne impériale. Les États ayant approuvé ce partage et ce statut de famille, Louis nomma effectivement Lothaire empereur, et le proclama son associé au gouvernement.

Ce partage qui ne devait recevoir son plein effet qu'après la mort du père, porta le trouble dans la famille impériale, et fut l'occassion de beaucoup de crimes. Bernard, neveu de Pepin, frère aîné de Louis le Débonnaire, qui avait succédé à son père comme roi d'Italie, se révolta, prétendant que la dignité impériale lui appartenait, comme chef de la branche aînée de la maison Carlovingienne; mais abandonné par son armée, il alla à Châlons-sur-Saône se jeter aux genoux de son oncle. L'empereur le fit arrêter, ainsi que ses adhérens; on les transporta à Aix-la-Chapelle, où un tribunal, composé des grands vassaux de la couronne, les condamna à mort. Louis changea, par pitié, dit-on, cette punition en celle d'avoir les yeux arrachés : le jeune Bernard mourut de l'opération. Comme dans le même moment il éclata des révoltes de tous les côtés de l'empire, le faible Louis, saisi d'une terreur panique, fit entrer dans des monastères tous les enfans naturels laissés par Charlemagne, et que son père lui avait tendrement recommandés; mais bientôt, tourmenté par des remords de conscience, il passa des journées entières dans des actes de pénitence. Il s'occupa ensuite de projets tendant à

la réforme des mœurs du clergé, auquel il fit défendre de porter des habits riches, des ceintures dorées, des baudriers et des éperons. Ce n'était pas un moyen de se concilier la faveur des ecclésiastiques. Louis se rendit ridicule et méprisable au dernier point, en convoquant, en 822, dans son palais d'Attigny les grands de la nation et les évêques, en présence desquels il fit pénitence, s'accusant de cruauté, de paresse et d'ignorance, et demandant pardon de sa conduite à Dieu et à la nation. Ses trois frères naturels furent tirés du couvent et promus à de hautes dignités ecclésiastiques.

Assemblée d'Attigny, 822.

Louis avait perdu, en 819, l'impératrice Irmengarde, mère de ses trois fils. Il se remaria promptement à Judith, princesse de la maison des Guelfes de Bavière, ou pour mieux dire d'Altorf en Souabe, qui lui donna un quatrième fils, connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Chauve. Lothaire, son fils aîné, à qui il avait abandonné, en 820, le gouvernement de l'Italie, consentit à ce que l'Alemanie (l'Alsace et la Souabe), la Rhétie et une partie de la Bourgogne fussent détachées de son lot en faveur de cet enfant ; mais bientôt il se repentit de sa facilité et s'unit avec ses frères pour empêcher ce démembrement. Louis, sentant sa faiblesse, remit les soins du gouvernement à un ministre, qui fut plus fort que lui, mais dont l'énergie dégénérait souvent en violence : c'était Bernard, duc de la Septimanie. Pepin, roi d'Aquitaine, marcha contre son père et contre Bernard, jusqu'à Verberie[1], et força Louis et son épouse à se retirer dans des couvens. Une diète convo-

1 En Isle-de-France.

quée à Nimègue devait décider du sort de Louis; mais la désunion qui se mit entre ses fils, la réconciliation du père avec l'aîné, et la prépondérance qu'eut à la diète le parti des Francs orientaux ou Austrasiens, se réunirent pour le sauver. L'empereur pardonna aux rebelles et retira Judith du couvent. Cette princesse se purifia à Aix-la-Chapelle, par un serment, des crimes dont l'esprit de parti l'avait accusée : elle offrit même de subir l'épreuve du feu. Lothaire fut dépouillé de la corégence, mais Louis lui laissa le royaume d'Italie.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés, que Louis, troisième fils de l'empereur prit les armes pour s'emparer de l'Alemanie, qui avait été assignée à son frère Charles. L'empereur marcha contre lui, le força à la soumission et lui pardonna. Il traita plus sévèrement Pepin qui s'était montré plus désobéissant; il le destitua et donna le royaume d'Aquitaine à Charles, fils de Judith. Alors les trois frères conspirèrent de nouveau contre leur père. Ils se réunirent, en 833, près de Rothfeld, dans la Haute-Alsace, dans une plaine qui, en commémoration de cet évènement, a été nommée le *champ du Mensonge*.

Assemblée du champ du mensonge, de 833.

Le pape Grégoire IV y parut aussi comme médiateur, mais il y joua un rôle fort équivoque; au moins s'il disait vrai que son intention était de rétablir la paix, il n'y réussit pas. Louis marcha contre les rebelles, mais son armée l'abandonna, et il se remit entre les mains de ses fils, menant avec lui son épouse et le jeune Charles. Un parlement assemblé à Compiègne le destitua, et Lothaire le conduisit au couvent de Saint-Médard à Soissons, où il le força de se soumettre à une cérémonie

Assemblée de Compiègne, de 833.

qui, d'après une loi expresse, le rendait à jamais incapable de régner.[1] Prosterné sur un cilice, tenant en main un papier où ses prétendus crimes étaient détaillés, il s'accusa d'être l'auteur de tous les maux qui désolaient l'empire : après cela on le revêtit d'un habit de bure, et il fut condamné à faire pénitence le reste de ses jours. On voulut le forcer de prendre l'habit de moine, mais l'empereur dégradé montra une seule fois de l'énergie en résistant. Son épouse Judith fut reléguée à Tortone, le jeune Charles à Prüm : néanmoins on ne le tonsura pas.

La dure captivité dans laquelle Lothaire tenait son père, et la découverte de son dessein de se rendre maître de tout l'empire, brouillèrent les trois frères ; et leur désunion sauva une seconde fois le malheureux prince. Louis le Germanique marcha avec une armée formidable jusqu'aux environs de Paris, où était le rendez-vous des troupes de Lothaire. Celui-ci s'y rendit en hâte, traînant son captif avec lui ; mais voyant la supériorité des forces de son frère, il laissa son père à Saint-Denys, et se sauva avec un petit nombre de ses fidèles jusqu'à Vienne en Dauphiné. Aussitôt qu'il fut parti, les évêques s'assemblèrent à Saint-Denys, le 2 mars 834, annulèrent tout ce qui s'était fait à Compiègne, ceignirent à Louis son épée et le revêtirent des habits royaux. L'empereur reprit les rênes du gouvernement, se rendit à Chiersy, où il reçut Pepin et Louis le Germanique, ses

Assemblée de Saint-Denys, 834.

[1] Cette loi déclarait inhabile du service militaire, et par conséquent du trône, quiconque avait fait une pénitence publique. Voyez BALUZII *Capitul.*, tom. I, p. 960.

libérateurs; il rendit l'Aquitaine à Pepin, et alla avec Louis à Aix-la-Chapelle où Judith et son fils vinrent le joindre. Comme Lothaire continua à faire la guerre en Provence, l'empereur marcha contre lui avec ses deux autres fils, et le réduisit à venir implorer à pied son pardon, en 835. Il l'obtint à condition de ne plus quitter l'Italie sans permission expresse.

A peine sorti de ces embarras, le faible Louis, dans une assemblée tenue en 886 à Chiersy-sur-l'Oise, fit un nouveau partage de ses états. Charles fut déclaré roi de Neustrie ou de la France occidentale, avec l'Alemanie, la Bourgogne, la Provence, la Septimanie ou Gothie (le Languedoc), et les marches d'Espagne. Pepin étant mort le 13 novembre 838, l'Aquitaine fut ajoutée à la part de Charles, quoique ce prince eût laissé deux fils. Cette injustice engagea Louis le Germanique à reprendre les armes, et l'empereur, à se rapprocher de Lothaire. Il projeta un nouveau plan de partage, plus injuste que les précédens. Louis le Germanique devait être réduit à la Bavière, et tout le reste de la monarchie partagé entre Lothaire et Charles. Les grands d'Aquitaine, mécontens de l'exclusion des fils de Pepin, se révoltèrent; l'empereur marcha contre eux, mais Louis le Germanique s'étant emparé, en 839, de l'Alemanie, il fut obligé de revenir sur ses pas. Le chagrin détruisit sa santé, et il mourut en 840 dans une tente qu'il avait fait dresser dans une île du Rhin près de Mayence, après s'être laissé fléchir par l'archichapelain Drogon, son frère naturel, à prononcer le pardon de son fils rebelle. Il était âgé de 62 ans.

Louis le Débonnaire partage itérativement ses états entre ses fils.

Mort de Louis le Débonnaire.

Guerre entre les fils de Louis le Débonnaire.

Lothaire se trouvait ainsi empereur, roi d'Italie et prétendant à une partie de la France. Il prit les armes pour s'en mettre en possession, et eut des succès tant contre Louis le Germanique qu'il réduisit à la seule Bavière, que contre le roi de Neustrie; mais ces deux frères qui jusqu'alors s'étaient détestés, s'allièrent contre leur aîné, et lui livrèrent, le 25 juin 841, la sanglante bataille de Fontenai, ou, selon une autre opinion, de Fontenailles près d'Auxerre, où périt la fleur de la noblesse des Francs. La fortune se déclara contre Lothaire qui s'enfuit à Aix-la-Chapelle, parce que ses frères, au lieu de le poursuivre avec rapidité, passèrent trois jours dans les jeûnes et les prières, pour rendre grâce à Dieu de leur victoire, et perdirent du temps à consulter les évêques sur la moralité de la guerre qu'ils faisaient à leur aîné.

Plus ancien monument de la langue française.

De ce retard résulta pour eux la nécessité d'une seconde campagne. Les deux frères joignirent, en 842, leurs armées à Strasbourg, et jurèrent réciproquement de s'assister contre Lothaire. Louis le Germanique jura dans la langue des Francs occidentaux, ou en roman, afin que l'armée de Charles le Chauve pût le comprendre; celui-ci, en présence de l'armée de Louis, jura en allemand. Les formules de ces deux sermens nous ont été conservées par Nithard[1]. Elles sont intéressantes pour l'histoire de ces deux langues. Nous allons placer ici le formulaire roman, le plus ancien monument de la langue française :

1 NITHARD, écrivain du neuvième siècle, a écrit : *De dissensionibus filiorum Ludovici Pii.*

«*Pro Deo amur et pro Christian poblo et nostro commun salvament dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum hom per dreit son fradre salvar dist. Ino quid il mi altresi fazed, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karlo in damno sit.*»

C'est-à-dire:

«Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et pour notre salut de ce jour en avant, autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je conserverai mon frère Charles ici présent et l'aiderai en chaque chose, ainsi que, d'après le droit, on doit conserver son frère. En quoi, afin qu'il me fasse aussi, je n'accepterai jamais aucun accommodement de Lothaire, qui avec ma volonté soit à dommage à mon frère Charles ici présent.»

Les deux armées jurèrent d'observer l'alliance. Elles marchèrent alors vers Aix-la-Chapelle où était Lothaire: celui-ci se retira vers le Rhône. Les évêques convoqués à Aix-la-Chapelle s'arrogèrent le droit de le déposer; ils exhortèrent ensuite les deux frères et leur commandèrent même de régner à sa place. Louis et Charles allaient procéder à un partage, lorsque Lothaire leur fit faire des propositions pour une réconciliation. Les deux frères qui voyaient leurs procédés blâmés par un parti puissant, entrèrent en négociations, et se montrèrent très-concilians. Enhardi par leur facilité et par une nouvelle armée qu'il avait formée, Lothaire haussa ses prétentions. Les négociations traînèrent ainsi en longueur, et l'année se passa avant qu'on se fût accordé.

Paix de Verdun : Lothaire I, empereur, Louis le Germanique, Charles le Chauve.

Enfin les trois frères, assemblés à Verdun, conclurent la paix. L'empire de Charlemagne fut divisé en trois parties, et les deux grandes divisions, la France occidentale et la France orientale, furent à jamais séparées. Charles le Chauve, le plus jeune des frères, eut la France occidentale, bornée à l'est et au nord par le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut, et comprenant ce qu'on appelait anciennement Neustrie, Aquitaine et Septimanie ou Gothie, ainsi que les marches d'Espagne. Louis le Germanique, le second frère, eut pour sa part la France rhénane, l'Alemanie, la Bavière, la Thuringe, la Saxe, en un mot, toutes les provinces situées sur la rive orientale du Rhin, avec les villes et les districts de Worms, Spire et Mayence, qui, dit le traité, furent ajoutés à son lot, pour qu'il ne manquât pas de vignes. L'Italie, avec la dignité impériale, et les pays qui s'étendent entre le Rhin et l'Escaut, et depuis les sources de la Meuse jusqu'au confluent de la Saône et du Rhone, ensuite tout ce qui est situé à l'est de ce fleuve, ou les Pays-Bas (excepté la Flandre et l'Artois, qui étaient entrés dans le lot de Charles le Chauve), la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Suisse française ou bourguignonne, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné avec le Vivarais et l'Uzège, la Savoie et la Provence, échurent à Lothaire I.er

On demande ce qui peut avoir engagé les trois frères à placer entre les Allemands et les Français un état si bizarrement configuré. Le royaume de Lothaire était composé de trop de nations diverses, et avait, à proportion de sa largeur, une trop grand étendue en lon-

gueur, pour qu'il pût s'établir une union intime entre les parties dont il était formé. Est-ce pour qu'il pût imposer par son autorité à celui des deux autres frères qui voudrait troubler l'ordre établi? ou n'est-ce pas plutôt parce que la dignité impériale dont Lothaire était maître, semblait exiger qu'il fût à la fois souverain de Rome et d'Aix-la-Chapelle? La situation de la monarchie de Lothaire paralysait ses forces, et le privait des moyens de dompter les ennemis qu'il eut à combattre, savoir les Normands, les Arabes, les Grecs et des vassaux turbulens. Le royaume d'Italie qu'il abandonna dès 844 à son fils aîné, Louis II, en se fixant lui-même à Aix-la-Chapelle, fut tour à tour tourmenté par les Arabes Aglabites de Kaïrvan, maîtres de la Sicile et de la Calabre, qui une fois entrèrent dans le Tibre et dévastèrent la partie de Rome située au-delà de ce fleuve; par les Grecs qui secouraient les grands toujours portés à la révolte; par les Normands qui débarquèrent dans la moyenne Italie; par les Slaves qui envahirent le Frioul, et par les troubles excités par les princes indépendans qui s'étaient élevés sur les ruines du royaume des Lombards, les ducs de Bénévent, les princes de Salerne, les comtes de Capoue, les ducs de Spolète et ceux de Frioul.

Partage des états de Lothaire I.

Après avoir adopté, en 850, son fils aîné comme collègue dans la dignité impériale, Lothaire partagea, en 855, ses états entre ses trois fils, et alla mourir dans l'abbaye de Prüm. *Louis II*, l'aîné, eut l'Italie; *Lothaire II*, la partie septentrionale des états situés entre la France et l'Allemagne, qui d'après lui fut nommé Lotharingie,

c'est-à-dire le royaume de Lothaire, dont par la suite on a fait Lorraine : cette Lorraine fut divisée en Lorraine mosellane (la Lorraine d'aujourd'hui) et en Basse-Lorraine (les Pays-Bas). *Charles*, le troisième fils, eut, à titre de roi de Provence, le Lyonnais, Genève, le Dauphiné, la Savoie et la Provence. Charles mourut, en 863, sans enfans, et les deux autres frères se partagèrent sa succession. La vie de Lothaire II fut troublée par les malheurs que lui inspira une passion déréglée; il mourut, en 869, également sans héritier. L'empereur Louis II aurait dû hériter de ses états, mais ses oncles, Charles le Chauve, roi de France, et Louis, roi d'Allemagne, se partagèrent cette succession. Louis II, étant également mort, en 875, sans laisser de fils, Charles le Chauve, à force d'intrigues et par l'appui du pape Jean VIII, réussit à s'emparer de l'Italie et de la couronne impériale.

Ainsi la descendance du fils aîné de Louis le Débonnaire s'éteignit. Nous allons nous occuper des trois autres royaumes sortis de la monarchie de Charlemagne, la France, l'Allemagne, et l'Italie qui fut pendant quatre-vingts ans le théâtre des factions.

CHAPITRE II.

Rois Carlovingiens de France.

843 — 986.

Charles le Chauve, 843 — 877.

Charles le Chauve, premier roi de France, dans la nouvelle signification de ce mot, fut un prince aussi ambitieux qu'incapable. Son règne fut continuellement troublé par les incursions des Normands; par l'esprit turbulent de ses grands vassaux auxquels il ne sut pas imposer; par les révoltes des Bretons dont les ducs se rendirent presque indépendans; par les chagrins que lui causèrent ses enfans, et par les guerres dans lesquelles le désir de s'agrandir aux dépens de ses frères et de ses neveux l'enveloppa. Après la mort de Lothaire II, son neveu, en 869, il s'empara de ses états, au préjudice de Louis II qui en était l'héritier légitime, mais que les incursions des Arabes occupaient dans la Basse-Italie. Louis le Germanique, frère de Charles, ne souffrit pas tranquillement cette usurpation; il prit les armes contre son frère, non pour venger l'injûre du neveu, mais pour avoir part à sa dépouille. Par le traité de Mersen ou de Procaspis sur la Meuse (entre Mersen et Héristal), signé le 9 août 870, les deux frères se partagèrent la succession de Lothaire II. Charles prit la partie occidentale et méridionale de la Lorraine, où étaient situées les villes de Lyon, Besançon, Vienne, Viviers, Usez, Toul, Verdun et Cambrai.

Charles fit preuve de la même avidité à la mort de

Louis le Germanique, en 875; il voulut dépouiller ses neveux de l'héritage de leur père. A l'aide du pape Jean VIII, il leur arracha l'Italie avec la couronne impériale; mais le 8 octobre 876, il fut entièrement défait près d'Andernach par Louis, roi de Saxe; bientôt le chagrin mit fin à sa vie, le 6 octobre 877.

Les descendans de Charles le Chauve ne valaient pas mieux que lui. Ils forment, comme les derniers Mérovingiens, une série de princes faibles, incapables de gouverner leurs familles, et beaucoup moins de maintenir dans l'obéissance une nation grande et turbulente.

Des dissensions continuelles entre les frères et les cousins troublèrent chaque règne; faibles à la fois et ambitieux, ces princes enveloppèrent la nation dans une suite de guerres dont il ne lui revenait aucun avantage: ils ne savaient pas conserver les provinces qu'ils possédaient, et étaient tourmentés par l'avidité pour en conquérir d'autres. Presque à chaque vacance du trône il y eut des querelles pour la succession, et nous verrons quelquefois les grands du royaume offrir la couronne à des étrangers, ou proclamer un de leurs égaux, sans que les premiers puissent se maintenir long-temps, ni les derniers se faire toujours reconnaître par tous les vassaux. Toutefois, quand des guerres étrangères ne menaçaient pas l'état, les plus faibles monarques étaient précisément ceux qui convenaient mieux aux grands; épiant toutes les occasions d'augmenter leurs fiefs, ces seigneurs, sous des princes sans force, trouvèrent moyen de les rendre héréditaires dans leurs familles. C'est ainsi que dès les temps de Charles le Chauve, la France se

couvrit d'un bon nombre de duchés et de comtés, dont les titulaires jouissaient d'une autorité étendue. Ces vassaux insolens arrachèrent, le 7 juillet 856, à Charles le Chauve l'acte de Chiersy-sur-Oise, par lequel il déclara pour lui et ses successeurs, que les grands auraient le droit de résister au roi les armes à la main, s'il leur demandait une chose injuste. Dans l'assemblée nationale, tenue le 14 juin 877 au même Chiersy, il posa les fondemens de l'hérédité des duchés, comtés et de tous les fiefs quelconques.

Actes de Chiersy de 856 et 877.

Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les princes faibles et méprisables qui succédèrent au petit-fils de Charlemagne.

Louis II, le Bègue, fils de Charles le Chauve, parvint au trône en 877; mais il ne s'y maintint qu'en démembrant en faveur de ses vassaux une grande partie du domaine royal, qu'il érigea en seigneuries particulières, et en abandonnant aux grands les abbayes à titre de commandataires.[1]

Louis II, le Bègue, 877 — 879.

Louis III et *Carloman*, ses fils d'un premier lit, qui lui succédèrent en 879, ne furent pas en état de rétablir l'autorité royale et la tranquillité de la monarchie. Boson, beau-frère de Charles le Chauve et gendre de l'empereur Louis II, érigea en 879, avec l'aide des évêques et du pape Jean VIII, en Bourgogne, un état composé de la Provence, du Dauphiné, du Lyonnais, du Vivarais, de l'Uzège et de la Franche-Comté. La même année Louis III fut obligé de renoncer, en faveur des rois d'Allemagne, à ce qui lui restait encore de la partie de

Louis III et Carloman, 879 — 884.

Fondation du royaume de la Bourgogne cisjurane.

1 Voyez livre II, chap. XIII, l'explication de ce mot.

la Lorraine que Charles le Chauve avait eue en 870. Louis III a acquis quelque célébrité par une victoire qu'il remporta, en 881, près de Saucour dans le Ponthieu sur les Normands, dont 9000 y périrent.

Charles III, le Gros, 884 — 887.

Par sa mort, qui arriva en 882, Carloman resta seul roi de France: au décès de celui-ci, en 884, Charles, troisième fils de Louis le Bègue, d'un second lit, aurait dû lui succéder; mais comme ce prince n'avait que sept ans, les grands du royaume offrirent la couronne au seul fils de Louis le Germanique qui vivait encore, à *Charles III, le Gros*, roi d'Allemagne et empereur. En 886, les Normands assiégèrent pendant treize mois Paris, qui n'était composé alors que du quartier de la cité. Charles le Gros marcha contre eux, et campa sur les hauteurs de Montmartre; mais mal soutenu ou abandonné par ses vassaux, il acheta la retraite des Normands à prix d'argent, et leur permit de prendre leurs quartiers d'hiver en Bourgogne. Déposé, en 887, en Allemagne, il se trouva réduit, dans les derniers jours de sa vie, à la possession de la France et de l'Italie, où toutefois il ne sut pas faire respecter son autorité.

Eudes, 888 — 893.

Eudes, comte de Paris, qui avait défendu cette ville contre les Normands, fut élu roi de France par les seigneurs et les évêques assemblés à Compiègne après la mort de Charles III, en 888; et Arnoul, roi d'Allemagne, le confirma en cette dignité, à condition de la tenir comme son vassal; mais Rodolphe, de la branche française de la maison de Guelfe [1], se rendit indépendant et

[1] Rodolphe était arrière-petit-fils de Guelfe I.er, souche de la maison de Guelfe. Judith, fille de Guelfe, fut l'épouse de Louis le Débon

établit le second royaume de Bourgogne, dit Bourgogne transjurane, qui comprenait la Suisse occidentale depuis la Reuss, le Valais, la Savoie et le Bugey. Il fut couronné à Saint-Maurice en Valais.

Érection du royaume de la Bourgogne transjurane.

Quelques grands, mécontens de l'élection d'Eudes, proclamèrent, en 893, *Charles IV, le Simple*, ce troisième fils de Louis le Bègue, dont nous avons parlé; l'archevêque de Rheims le couronna, et Arnoul ratifia ce choix à la même condition humiliante à laquelle Eudes s'était soumis. La guerre qui s'éleva entre les deux compétiteurs, fut terminée, en 897, par un traité, par lequel Charles IV n'obtint pour sa part que le pays entre la Seine et la Meuse. Il devint maître de toute la France l'année suivante, à la mort d'Eudes, et il l'augmenta en 911 par l'acquisition du royaume de Lotharingie. Lorsqu'à l'extinction de la branche Carlovingienne régnante en Allemagne, les six ou sept nations qui composaient cette monarchie, furent dans le cas de choisir une nouvelle maison pour régner sur elles, Raginar ou Rainier, premier comte de Mons ou de Hainaut, ayant la réputation d'un homme très-rusé[1], engagea les Lotharingiens, un de ces peuples, à se séparer des autres, et à se donner au seul descendant de Charlemagne qui existât encore, à Charles le Simple. Le roi Conrad, que les autres nations teu-

Charles IV, le Simple, 893 – 923.

Acquisition de la Lorraine, en 911.

naire. Étichon, son fils aîné, continua les Guelfes en Souabe; Conrad, le cadet, se fixa en France. Rodolphe, premier roi de la Bourgogne transjurane, fut un de ses petits-fils : d'un autre de ses petits-fils, nommé Conrad, descend Conrad I.er, qui fut roi d'Allemagne en 911.

1 Il est le héros d'un ancien roman satirique, et a donné son nom à l'animal renommé pour sa ruse, le renard. Ce mot est évidemment d'origine teutonique.

toniques avaient choisi, s'opposa, les armes à la main à ce démembrement. Il se rendit en effet maître de l'Alsace et de l'évêché d'Utrecht, qui avait alors une très grande étendue; mais Charles le Simple se maintint dans la possession de tout le reste, c'est-à-dire des pays qui ont formé par la suite le duché de Lorraine, les Pays-Bas autrichiens, l'archevêché de Trèves, celui de Cologne (en tant qu'il était situé sur la rive gauche du Rhin), l'évêche de Liége, les villes de Cologne et d'Aix-la-Chapelle avec leurs districts. Ce fut en considération de cette augmentation de son territoire que depuis 911 Charles le Simple se servit d'une nouvelle ère dans ses diplômes; il les datait *depuis l'acquisition d'un plus grand héritage*.[1]

Commencement du duché de Normandie.

Ce prince mit fin, en 912, aux incursions des Normands. On appelait de ce nom commun, qui veut dire *hommes du Nord*, tous les habitans de la Scandinavie. D'après la coutume de ces peuples qui vivaient de pirateries, tous les cinq ans les jeunes gens parvenus à l'âge de porter les armes, étaient obligés d'entreprendre une course en pays étranger pour y chercher du butin. Sous Charlemagne les Normands se présentèrent pour la première fois sur les côtes de France. En 845 ils pillèrent Hambourg. Le 5 avril de la même année, cent vingt barques remplies de Normands remontèrent la Seine, et arrivèrent à l'improviste à Paris. Cette ville se composait alors de la seule île nommée encore Cité; sur les deux bords du fleuve il y avait des faubourgs, celui du nord (rues de la Harpe, de Saint-Jaques, etc.) et celui du sud (place du Châtelet, rue Saint-Denis); à quelque

1 *Largiore indepta hereditate.*

distance étaient les bourgs de Saint-Marcel, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, du côte du nord; Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Martin-des-Champs, au sud. Comme Paris n'avait aucune fortification, les habitans, à l'arrivée des Normands, se sauvèrent. Tout ce qu'ils ne ne purent emporter, devint là proie de ces pirates, dont Charles le Chauve acheta la retraite moyennant 7000 livres d'argent qu'il leur paya. Les mêmes scènes se renouvelèrent en 856 et 861; mais cette fois-ci ils ne bornèrent pas leur course à Paris, ils voulurent remonter la Seine plus haut. Les deux ponts qui réunissaient la ville aux faubourgs, s'opposèrent à cette navigation, parce que les piles de ces ponts, trop rapprochées, ne permettaient pas à leurs vastes barques de passer: ils rompirent le grand pont, nommé aujourd'hui Pont-au-change, et passèrent par le bras méridional de la Seine. Charles le Chauve fit ensuite reconstruire le pont, et le fit fortifier, ainsi que le petit pont, par des châteaux. Lorsqu'en 885 les Normands reviurent, ils ne purent ni aborder dans la cité, qui avait également été mise en état de défense, ni démolir les ponts garnis de châteaux. Il fallut donc se résoudre à former le siége de Paris. Quoiqu'ils fussent au nombre de 30,000 combattans, qu'ils donnassent à la ville huit assauts consécutifs, et qu'ils l'assiégeassent plus de treize mois, ils ne purent s'en rendre maîtres. Ils renouvelèrent encore pendant près de trente ans leurs incursions dévastatrices; mais ils n'attaquèrent plus Paris. Quand ils arrivaient à la proximité de cette ville, ils traînaient leurs bateaux par terre, et les remettaient à flot au-dessus de Paris.

Enfin, en 912, Charles le Simple conclut à Saint-Clair-sur-Epte un traité, par lequel il donna à Rollon, chef d'une horde d'aventuriers normands qui avaient de nouveau débarqué en France, la main de sa fille Gisèle, avec la partie de la Neustrie que depuis on a appelée Normandie: elle fut conférée comme fief et à titre de duché à Rollon, qui se fit chrétien et prit le nom de Robert. Par le même traité les comtes de Bretagne devinrent vassaux de Rollon. La Bretagne resta arrière-fief jusqu'en 1297.

On ne peut pas ajouter une foi implicite aux historiens français de cette époque, qui nous représentent les Normands comme un peuple entièrement barbare. Ils avaient une espèce de poésie nationale, destinée à conserver le souvenir de leurs guerriers et les maximes morales de leur religion. La description qu'un de leurs historiens[1] fait des vaisseaux avec lesquels Canut III, roi de Danemarck, qui a vécu un siècle après Rollon, alla en Angleterre, prouve à la fois les progrès que les Danois ou Normands avaient faits dans les arts de la sculpture et de la fonte, et leur goût bizarre, qui se montrait en imaginant toute sorte de monstres. On retrouve les mêmes figures monstrueuses sur la fameuse tapisserie de la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant, qui était conservée avant la révolution à la cathédrale de Bayeux. Les Normands établis en France renoncèrent promptement à leur idiome national pour adopter la langue du pays conquis. Ils furent même les premiers

1 L'anonyme qui a écrit un éloge de la reine Emma, épouse de Canut le Grand.

qui cultivèrent la langue d'Ouï et contribuèrent à faire naître la littérature wallonne-française. C'est une des principales circonstances qui nous forcent de douter de la vérité du tableau de leur barbarie que font les auteurs du moyen âge.

Les seigneurs français, mécontens du gouvernement de Charles le Simple et de son ministre Haganon, se révoltèrent. *Robert I.er*, frère d'Eudes, fut sacré roi à Rheims, mais vaincu et tué par Charles en 923. On lui opposa alors *Raoul* ou *Rodolphe,* duc de Bourgogne, gendre de Robert I.er, et beau-frère de Hugues le Grand, comte de Paris. Dans cette confusion, un comte lorrain, nommé Giselbert, et l'archevêque de Trèves invitèrent Henri I.er, roi d'Allemagne, à venir se mettre en possession de la Lotharingie, dont les habitans étaient plus Allemands que Français. Charles le Simple, espérant se faire un appui du roi d'Allemagne, vint en 923 le voir à Bonn, et y renonça formellement à la possession de la Lotharingie, qui fut ainsi perdue pour la France.

Robert I, 922 — 923.

Rodolphe, 923 — 936.

Perte de la Lorraine, en 923.

L'amitié du roi d'Allemagne ne fut d'aucune utilité à Charles, qui fut arrêté la même année d'une manière perfide par Herbert, comte de Vermandois, et enfermé au château de Péronne. Rodolphe s'assura la possession du trône, en gagnant Herbert par la cession du comté de Laon : le comte de Vermandois promit de ne pas rendre la liberté à son prisonnier. En effet, Charles le Simple resta enfermé jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 929. Immédiatement après, les hostilités éclatèrent entre le roi et le comte de Vermandois, qui fut vaincu par Hugues le Grand, beau-frère du roi. Il ne fallait pas

peu de talens à Rodolphe pour se maintenir dans un temps de factions contre des vassaux turbulens et jaloux de son autorité.

A sa mort, en 936, personne ne paraissait plus digne du trône par sa puissance que Hugues le Grand, duc de France (c'est-à-dire de l'Ile de France) et comte de Paris; mais ce seigneur aima mieux y faire monter une de ses créatures que d'être dans le cas de le disputer au comte de Vermandois, qui sans doute se serait mis avec lui sur les rangs. Il appela le fils de Charles le Simple, qui avait été élevé en Angleterre, et le plaça sur le trône. *Louis IV*, qui porta le surnom *d'Outremer*, n'avait que seize ans, et Hugues le Grand gouverna comme son tuteur, pendant un an; mais en 937 le roi se saisit lui-même des rênes du gouvernement, et depuis ce moment la France fut désolée par la guerre civile. D'un côté il y avait les deux vassaux les plus puissans, le duc de France et le comte de Vermandois, ces anciens ennemis; de l'autre, Hugues le Noir, duc de Bourgogne, frère du dernier roi, et Arnoul, comte de Flandre. Il y eut un moment, en 940, où Otton I.er, roi d'Allemagne, fut proclamé à Attigny roi de France; six ans après nous voyons Otton, comme allié du roi de France, son beau-frère [1], faire la guerre à Hugues le Grand. En 948 un concile, tenu à Ingelheim en présence des deux monarques, menaça le duc de France de l'excommunication, et le synode de Trèves, tenu la même année, prononça effectivement cette condamnation contre lui. La

Louis IV d'Outremer, 936 — 954.

1 Louis IV avait épousé Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, veuve de Giselbert, duc de Lorraine.

paix fut conclue entre tous les partis en 950; Hugues le Grand rendit à Louis d'Outremer tout ce qui restait des domaines de la couronne : c'était la ville de Laon. Une chute de cheval termina la vie de Louis IV, le 15 octobre 954 : il était âgé de trente-trois ans.

Lothaire, 954 — 986.

Hugues le Grand consentit volontiers à ce que son fils aîné, *Lothaire*, âgé de treize ans, lui succédât, et il régna au nom de ce prince jusqu'à sa mort, qui arriva en juin 956. Elle fut le signal de troubles. Le roi était trop faible pour prendre part aux guerres de ses vassaux, et en resta ordinairement spectateur. Des contestations qui s'étaient élevées en Lorraine, engagèrent l'empereur Otton II à donner, en 977, l'investiture de la Basse-Lorraine à Charles, frère du roi de France, qui par sa mère avait quelques droits sur des terres situées dans ce duché. Ainsi un prince français, l'héritier présomptif de la couronne, devint le vassal d'un roi d'Allemagne! Lothaire en fut indigné, et éleva lui-même des prétentions au royaume de Lorraine. Il s'avança, en 978, jusqu'à Aix-la-Chapelle; mais quelques mois plus tard, Otton II prit sa revanche et vint mettre le feu aux faubourgs de Paris. En 980, la paix fut conclue près de la rivière de Chiers dans le pays de Luxembourg; le roi de France renonça avec serment à tous ses droits à la Lorraine.

Louis V, le Fainéant, 986 — 987.

Lothaire mourut en 986. Son fils *Louis V*, surnommé *le Fainéant*, lui succéda, étant âgé de dix-neuf ans. Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, à qui Lothaire l'avait recommandé, lui servit de tuteur. Il mourut au bout de quinze mois, sans enfans. Avec lui s'éteignit la

Extinction de la maison Carlovingienne.

branche des Carlovingiens régnante en France, et en général la descendance de Charlemagne. Il restait à la vérité un prince de cette maison, Charles, frère de Lothaire et oncle du dernier roi; mais puisqu'il avait accepté le duché de Lorraine comme fief du royaume d'Allemagne, la nation française l'exclut de la succession, et le trône passa à une autre maison, comme le livre III nous le fera voir.[1]

1 Nous verrons au livre IV ce que devint la postérité de Charles. Elle posséda le landgraviat de Thuringe jusqu'en 1248 et le comté de Hohenstein, dans le Harz, jusqu'en 1593.

CHAPITRE III.

État politique de la France sous les rois Carlovingiens.

La puissance royale, dont l'accroissement sous Charlemagne était dû au respect qu'inspiraient ses grandes qualités plutôt qu'à un changement dans le gouvernement, tomba de plus en plus en décadence sous ses successeurs. Les rois étaient encore les juges naturels des Français; mais l'acte de Chiersy, de 856[1], reconnut aux grands ou pairs le privilége de n'être jugés que par des personnes de leur caste. Les rois exerçaient l'inspection sur tous les tribunaux du royaume, en les faisant visiter par des commissaires ou *Missi dominici,* qui étaient pris dans la classe des évêques ou dans celle des comtes. Les parties pouvaient interjeter appel au roi de toutes les sentences portées par les tribunaux; le monarque prononçait en dernier ressort par l'organe du comte du palais, à moins qu'il ne se réservât et à son conseil la connaissance de quelque cause majeure. Autorité royale.

La puissance royale éprouva le plus grand échec par les concessions que le faible Charles le Chauve se laissa arracher : en 843, il fit au concile de Coulène (près du Mans, ou de Coulaine en Touraine) une loi fondamentale, ou plutôt un vrai pacte avec les États, par lequel il s'engagea à ne priver personne de ses honneurs et dignités autrement qu'à la suite d'une procédure régu-

1 Voyez pag. 97.

lière, et à maintenir chacun dans la possession des priviléges dont il avait joui sous les rois ses prédécesseurs. Dans une assemblée tenue à Mersen avec ses frères, en 851, il promit de ne rien faire en affaires de gouvernement, sans l'assentiment des grands et des citoyens, et de ne punir qui que ce soit en son honneur, ses biens et sa personne, si ce n'est en suivant le cours de la justice. Ces concessions pouvaient tourner à l'avantage de la nation; mais l'acte de Chiersy de 856, qui autorisait les grands et les pairs à se réunir contre un prince qui ordonnerait quelque chose d'injuste, ne tendait qu'à introduire l'anarchie la plus hideuse.

Hérédité des fiefs.

La puissance royale fut réduite à rien par le capitulaire de Charles le Chauve de 877, par lequel les fiefs ordinaires devinrent héréditaires, et l'hérédité des grands fiefs ou des dignités séculières, préparée par l'engagement du roi de les conférer aux fils des titulaires, s'il les en trouvait dignes. Les monarques, ayant ainsi perdu une grande partie de l'influence que leur donnait la collation périodique des bénéfices, n'avaient plus d'autre moyen de se faire des partisans que de disposer du reste de leurs domaines; mais lorsque ces nouveaux fiefs parvenaient à la seconde génération, les rois s'apercevaient qu'ils n'avaient encore fait que des ingrats.

Succession au trône.

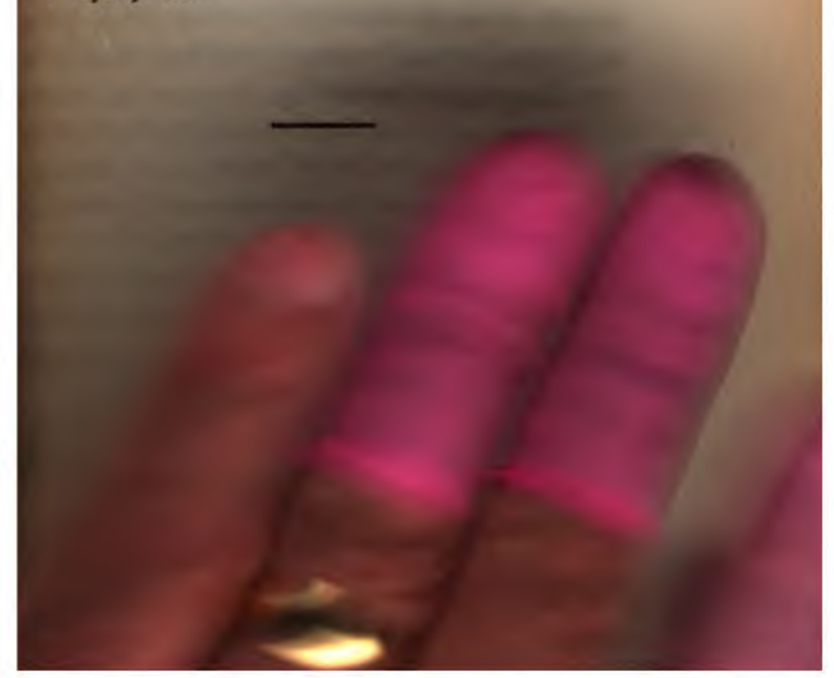
L'ordre de succession au trône éprouva quelques changemens; on s'accoutuma à donner l'exclusion aux fils bâtards, et on renonça aux partages en introduisant le droit de primogéniture.

Duchés et comtés.

Le royaume continua à être divisé en duchés et comtés. On trouve dans cette époque, indépendamment de

duché de Normandie, dont nous avons rapporté l'origine, les duchés suivans : la Neustrie, à laquelle était réuni, depuis 887, le comté de Paris; la France (l'Ile de France), qui sous les Mérovingiens était appelée *Ducatus Dentelenus;* depuis 943 il appartenait, avec le duché de Neustrie, à Hugues le Grand; la Bourgogne; l'Aquitaine, dont les ducs possédaient aussi le comté d'Auvergne. Depuis les temps de Charles le Chauve on ne trouve presque plus de comté d'une certaine étendue, qui ne fût immédiatement soumis au roi; celui de Bretagne fait exception[1]. Les comtes de Vermandois, de Laon et de Flandre, étaient les plus puissans de cette époque. Quelques autres comtés se trouvaient réunis à des duchés : comme celui de Paris au duché de Neustrie, ceux d'Auvergne et de Poitou au duché d'Aquitaine.

1 Voyez p. 102.



CHAPITRE IV.

Le royaume d'Italie jusqu'à sa réunion avec l'empire germanique, en 961.

Lothaire I, 817 — 844. L'empereur Louis le Débonnaire transféra, en 817, le royaume d'Italie à son fils ainé, *Lothaire I.er*, qu'il nomma en même temps empereur[1]. Le pape Pascal I.er invita ce prince à venir recevoir la couronne impériale à Rome, à l'exemple de son grand ayeul. La cérémonie eut lieu le jour de Pâques 823. Lothaire I.er est l'auteur d'un grand nombre de lois qui se sont conservées; elles tendent à faire administrer une bonne justice, à réprimer la violence, et à faire fleurir l'instruction publique. Ce que son règne offre de plus mémorable, ce sont ses révoltes réitérées contre son père et ses dissensions avec ses frères qui furent enfin terminées par le traité de Verdun, de 843. Pendant ces troubles civils, l'Italie jouit d'une parfaite tranquillité.

Louis II, 844 — 875. Résolu de rester dans les états cisalpins que ce traité lui avait adjugés, Lothaire I.er nomma, en 844, roi d'Italie *Louis II*, son fils aîné, qui se fit couronner comme tel par le pape Sergius II. Comme il n'était pas empereur, on lui refusa à Rome le serment d'obéissance qu'on devait à la majesté impériale. Les Arabes qui étaient maîtres de la Sicile et avaient pris poste dans la principauté de Bénévent, faisaient de fréquentes incursions dans le royaume d'Italiè et dans le duché de

1 Voyez p. 65.

Rome. Leurs flottes entraient dans le Tibre et menaçaient la ville de Rome. Louis II fit contre eux plusieurs expéditions, dont son père fut si content qu'en 850 il se l'associa pour la dignité impériale. Le pape le couronna. Tout le reste de sa vie fut une suite de combats avec les Sarasins et avec des vassaux rebelles. Nous avons raconté comment ses oncles, les rois d'Allemagne et de France, le dépouillèrent de la succession de son frère, qui lui échut en 869. Louis le Germanique lui rendit, en 872, la partie qu'il avait usurpée. Louis II mourut en 875, sans laisser de fils.

L'avide *Charles le Chauve*, son oncle, se mit en possession de la dignité impériale et du royaume d'Italie, au préjudice de Louis le Germanique et de son fils Carloman; car Louis mourut en 876. Charles se fit élire roi d'Italie, au mois de février 876, et ce fut ainsi que les États de ce royaume ont acquis le droit d'élire les monarques. Les États disent dans le diplôme d'élection de Charles le Chauve, qu'ils ont nommé ce prince, parce que le pape l'avait choisi comme empereur. Le court règne de Charles II est l'époque de la décadence du royaume d'Italie. Charles II, le Chauve, 875 — 876.

Aussitôt que *Carloman* se vit affermi dans la possession de la part qui lui était échue dans la succession paternelle, il passa les Alpes à la tête d'une armée, résolu de faire valoir ses droits contre son oncle. A son approche, Charles s'enfuit par le Mont Cenis et mourut. Carloman fut reconnu souverain dans toute la Lombardie; mais des affaires qui le forcèrent à retourner en Bavière, et les négociations qu'il eut, relativement à la Carloman, 876 — 880.

dignité impériale, avec le pape Jean VIII, furent cause qu'il ne reçut pas la couronne impériale. Sentant ses forces s'affaiblir, il abandonna l'Italie à son frère, *Charles le Gros*, qui fut couronné roi le 6 janvier, et empereur le jour de Noël 880[1]. En 882, ce prince recueillit toute la succession paternelle, et fut roi d'Allemagne dans toute l'étendue que ce royaume avait eue par le traité de Verdun. Il y joignit la France en 885, et réunit ainsi tout l'empire de Charlemagne; mais il fut un objet de mépris pour les Italiens, comme pour les Français et les Allemands. Cependant, les Italiens reconnurent son titre tant qu'il vécut.

Charles le Gros, 880 — 888.

Le royaume d'Italie jouit d'une grande tranquillité sous le règne des princes Carlovingiens; car les incursions des Arabes, dont nous avons parlé, ne s'étendaient que jusqu'à Rome qui n'y appartenait pas. Quoique les évêques eussent beaucoup affaibli la puissance royale et qu'ils formassent une espèce d'aristocratie ecclésiastique, cependant ils n'avaient pas abusé de leur pouvoir jusqu'à soumettre les princes aux humiliations qu'éprouvèrent, de la part de leur clergé, d'autres souverains de ce même temps. On ne trouve pas en Italie ces plaintes contre la violence des grands et contre les mœurs dépravées des ecclésiastiques, dont les annales d'autres pays sont pleines.

Extinction de la race Carlovingienne en Italie.

Cet ordre de choses finit, lorsqu'en 888, par la mort de Charles le Gros, la race légitime des Carlovingiens s'éteignit. Il est vrai qu'il existait encore un fils bâtard de Carloman, nommé Arnoul, que les Al-

1 Ou, selon une autre chronologie, en 881.

lemands élevèrent sur le trône; mais les Italiens ne reconnurent pas l'élection de ce prince distingué par ses talens; ils demandaient un souverain de leur sang. Trois seigneurs jouissaient parmi eux de la plus grande considération : c'étaient Bérenger, duc de Frioul, petit-fils, du côté maternel, de Louis le Débonnaire; Guy, duc de Spolète, petit-fils de Charlemagne, puisque sa mère était fille de Pepin, roi d'Italie; enfin, Adelbert II, surnommé le Riche, margrave de Tuscie et duc de Lucques, neveu de Guy. Les ducs de Frioul et de Spolète s'étaient accordés entre eux sur ce qui devait avoir lieu à la mort de Charles le Gros. Bérenger devait s'emparer du royaume d'Italie, et Guy tâcher de se rendre maître de la couronne de France. Aussitôt que le cas arriva, Guy se rendit à Rome, où il fut sacré roi de France par le pape Étienne V, si toutefois on peut s'en rapporter à Luitprand, historien d'ailleurs digne de foi du dixième siècle, mais qui pourrait avoir été trompé par un évènement postérieur de trois ans. Guy qui avait beaucoup de partisans en France, et qui comptait principalement sur l'appui de Foulques, archevêque de Rheims, céda à Bérenger son duché de Spolète, mais seulement pour le cas où son entreprise réussirait, et partit pour la France; mais, trouvant qu'Eudes l'avait prévenu, il en repartit promptement, laissant ignorer à la nation française, excepté à ses partisans secrets, le dessein qui l'y avait conduit. Arrivé dans son duché, il s'allia étroitement avec son neveu Adelbert, et prit le titre de roi d'Italie. *Bérenger* l'avait pris avant lui, et s'était fait couronner à Milan.

Bérenger I, 888 — 924. Cependant Arnoulf vint avec une armée pour faire valoir les droits de la maison Carlovingienne : Bérengèr alla à sa rencontre jusqu'à Trente, lui fit sa soumission, et fut reconnu roi d'Italie, vassal d'Arnoulf qui s'en retourna en Allemagne. La guerre civile éclata alors entre Bérenger et *Guy*. Celui-ci ayant eu le dessus dans plusieurs batailles, les évêques assemblés en con-
Guy, 889 — 895. cile, en 889, l'élurent roi d'Italie, après qu'il eut juré une capitulation. Il alla ensuite à Rome, où Étienne V le couronna empereur, le 21 février 891 ; il fit graver alors sur son sceau ces mots : *Renovatio regni Francorum.* L'année suivante le pape Formose mit aussi la couronne impériale sur la tête de Lambert, fils de Guy, mais ce prince n'était pas roi d'Italie.

Formose n'était cependant rien moins que l'ami d'une famille, dont le patrimoine se trouvait situé si près de Rome. D'accord avec Bérenger qui, réduit à son margraviat de Vérone, y jouait toujours le per-
Arnoulf, 894 — 899. sonnage d'un roi d'Italie, il appela *Arnoulf.* Ce prince vint au commencement de 894, soumit Bresse, Bergame, Milan, et en général la Lombardie, se donna le titre de roi d'Italie, abandonna ses conquêtes quelques mois après à Bérenger, et retourna en Allemagne.

Après son départ la guerre civile recommença ; mais l'empereur Guy mourut en 894. Les États s'étant assemblés à Pavie, en 895, élurent roi d'Italie l'empe-
Lambert I, 895 — 898. reur *Lambert,* son fils. Bérenger retourna à Vérone ; mais Lambert ne put se rendre maître de Milan, qui était gouverné au nom d'Arnoulf, par Maginfroi, portant le titre de comte palatin.

Avant la fin de l'année 895, Arnoulf revint en Italie; Bérenger, Lambert et Adelbert se réunirent contre lui, et lorsque Arnoulf approcha de Rome, il trouva cette ville défendue par Agiltrude, mère de Lambert. Les soldats allemands, irrités par des propos insultans des assiégés placés sur les murs, forcèrent une porte et se rendirent maîtres de la ville. Le pape Formose couronna Arnoulf empereur, et le peuple lui prêta le serment de fidélité au mois de février 896.

Arnoulf allait marcher contre Bérenger et Lambert, lorsqu'une maladie le força de repasser les Alpes. Les deux rivaux se partagèrent le royaume d'Italie : Bérenger devait avoir la partie de la Lombardie située au nord du Po jusqu'à l'Adda; Lambert tout le reste. Adelbert entra dans ce triumvirat, qui aurait pu dominer dans la presqu'île, s'il était resté d'accord. Le 31 janvier 897 Lambert s'empara de Milan, sa capitale, et fit décapiter Maginfroi, qui était tombé entre ses mains. Le pape Jean IX, qui fut élu en 898, annula le couronnement d'Arnoulf et confirma celui de Lambert; mais ce prince fut assassiné la même année par le fils de Maginfroi, qui voulut venger la mort de son père.

Bérenger I, seul maître, 898.

Bérenger se trouva ainsi seul maître de l'Italie, et s'affermit sur le trône, en donnant la liberté à Adelbert que Lambert avait fait mettre en prison; mais le peu d'activité qu'il montra, lorsque les Hongrais vinrent pour la première fois dévaster la Lombardie, le rendit méprisable, malgré les bonnes qualités qu'il possédait d'ailleurs, et une faction offrit la couronne à *Louis III*, roi d'Arles, fils de Boson, ce gendre de

l'empereur Louis II, qui avait fondé le royaume d'Arles. Ce prince fut élu roi d'Italie en 900, et au mois de février 901 couronné empereur à Rome : mais s'étant brouillé avec le parti toscan, il se vit obligé de retourner au mois de juin dans son royaume d'Arles, et d'abandonner l'Italie à Bérenger.

Louis III revint en juin 905[1], et se rendit maître de Pavie et de Milan, tandis que Bérenger se cacha et abandonna même Vérone, répandant le bruit de sa mort pour tromper son concurrent ; cependant une nuit il rentra dans la ville, y surprit Louis et lui fit arracher les yeux pour le punir de son manque de foi ; car Louis avait promis de ne plus le troubler dans la possession de l'Italie. Ce malheureux prince retourna encore une fois dans son royaume, pour ne plus le quitter.

Bérenger I est couronné empereur.

Ainsi Bérenger fut de nouveau maître du terrain, et le pape Jean X, qui avait besoin de son secours pour résister aux Sarasins, le couronna empereur à la fête de Pâques 916 ; car depuis le malheur de Louis III les Romains regardaient le trône impérial comme vacant. Les grands du royaume d'Italie avaient pris trop de goût à changer fréquemment de monarque pour que l'empereur pût rester long-temps tranquille. Une nouvelle faction se forma ; elle avait à sa tête Lambert, archevêque de Milan, et Adelbert, margrave d'Ivrée, gendre de Bérenger ; car il avait épousé Gisèle, fille de cet

1 Il règne quelque confusion dans la chronologie des troubles d'Italie. Louis III avait fait une expédition en Italie antérieurement à celle dont nous avons parlé, mais elle n'avait pas eu de succès. Quelques historiens regardent celle qu'il fit en 900 comme la dernière, et fixent le malheur qui lui arriva, à cette époque.

empereur. Il est vrai que cette princesse était morte, et qu'Adelbert vivait alors dans une autre alliance; mais il avait un fils de Gisèle, Bérenger, comte de Milan. La faction d'Ivrée appela *Rodolphe II*, second roi de la Bourgogne transjurane[1], qui était soutenu par le duc de Souabe, son beau-père. Rodolphe fut couronné roi d'Italie, le 4 février 922, et défit Bérenger, le 29 juillet 923, entre Plaisance et Borgo-San-Donnino : encore une fois Bérenger chercha sa sûreté derrière les murs de Vérone.

Pendant que Rodolphe qui, pour se procurer des renforts, avait repassé les Alpes, s'arrêtait dans ces montagnes, les Hongrais firent une de ces expéditions en Italie qui depuis 899 leur étaient devenues coutumières. Bérenger les engagea à faire le siége de Pavie; il entendait sans doute que cette ville lui serait remise; mais les immenses richesses qu'elle renfermait tentèrent ces barbares : ils la saccagèrent entièrement, brûlèrent quarante-trois églises, une quantité de palais et de maisons, et en massacrèrent les habitans, dont il ne resta que deux cents, si les historiens n'ont pas exagéré leur récit. Bientôt après, en 924, Bérenger fut assassiné par des conspirateurs.

Rodolphe revint en Italie. Il reçut à sa cour les deux fils d'Adelbert, marquis d'Ivrée, savoir Bérenger, duc de Milan, qui par sa mère était petit-fils de l'empereur Bérenger, et Anschaire qu'Adelbert avait laissé de sa seconde épouse Hermengard, fille d'Adelbert II, margrave de Toscane. Rodolphe adopta ces deux princes, Rodolphe, 920 — 926.

1 Voyez p. 97.

et prit une telle passion pour la belle veuve, mère de l'un deux, qu'il la nomma sa *conseillère* et lui accorda la plus grande influence dans le gouvernement. Il avait mal placé sa confiance : Hermengard, princesse coquette et intrigante, forma un parti contre Rodolphe, à la tète duquel se mirent les frères de cette femme, Guy et Lambert, qui furent successivement margraves ou ducs[1] de la Tuscie. Pendant que Rodolphe était occupé à Vérone, cette faction assiégea Pavie : Rodolphe marcha à la défense de la ville ; mais l'astucieuse Hermengard, feignant un retour d'attachement pour lui, l'avertit qu'il n'était entouré que de traîtres qui allaient le livrer à ses adversaires. Rodolphe donna dans ce piége, quitta secrètement pendant la nuit son camp, et se retira au-delà des Alpes, où il réunit une nouvelle armée, à laquelle se joignit Bourcard, duc de Souabe, son beau-père. Il rentra en Italie et prit poste à Ivrée. Bourcard, ayant fait une reconnaissance jusqu'à Milan, tomba dans une embuscade et fut tué.

Hugues de Provence, 926 — 945.

Rodolphe s'était arrêté à Ivrée, parce qu'il attendait dans ces environs son principal ennemi. La faction d'Hermengard avait nommé un autre roi d'Italie ; c'était *Hugues*, comte de Provence, frère utérin de Hermengard et du duc de Tuscie ; car Berthe, fille de Lothaire II, roi de Lorraine et de la fameuse Walrade[2], avait épousé Thibaud, comte d'Arles, et en avait eu ce Hugues, avant de donner sa main à Albéric II. Hu-

1 On les appelait ducs de la Tuscie, parce que le duché de Lucques était réuni au margraviat.

2 Il en sera question au chap. IX.

gues était tuteur du jeune roi d'Arles, Charles, fils du malheureux Louis III. Rodolphe se plaça à Ivrée pour l'empêcher d'arriver à Milan ; mais Hugues prit la route de mer, débarqua à Pise, se rendit à Pavie et y fut couronné roi d'Italie en 926.

Hugues était un prince injuste, fourbe et voluptueux ; quelques-unes de ses actions, que nous allons rapporter, en feront foi. Après avoir obtenu, en 931, par l'influence de sa sœur Hermengard, qui continua à porter le titre de conseillère, que Lothaire, son fils, lui fût associé au royaume d'Italie, l'ambition lui fit commettre une noire ingratitude. Il prétendit que ni Hermengard, ni Guy qui avait succédé à Adelbert II dans le margraviat de Tuscie, ni Lambert qui possédait ce pays depuis la mort de Guy, n'étaient les enfans d'Adelbert II et de Berthe de Lorraine ; que cette princesse, ayant perdu l'espoir d'avoir des enfans de son second époux, avait feint trois grossesses successives et introduit trois enfans étrangers dans la maison d'Adelbert. Cette infamie avait un double but : elle fournit à Hugues un prétexte d'enlever à Lambert le margraviat de Tuscie, qui fut donné à Boson, frère de Hugues ; le malheureux Lambert fut privé de la vue. Le second objet que le roi avait en vue, était son mariage avec Marozie, veuve de Guy, margrave de Tuscie. Comme à cette époque on n'accordait pas de dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, Hugues n'aurait pu épouser Marozie, si Guy avait été son frère.

L'union de Hugues avec la puissante et voluptueuse Marozie eut lieu en 932, et rendit le roi d'Italie maître

de Rome, où son épouse possédait une grande autorité; mais l'insolence avec laquelle il traita Albéric, fils de Marozie de son premier mariage avec Albéric, comte de Tusculum, le fit chasser de Rome, où Albéric établit, en 932, une espèce de république, à la tête de laquelle il gouverna pendant vingt-deux ans sous le titre de patrice.

Un nouvel ennemi se présenta en 934. Rodolphe, après s'être tenu tranquille pendant huit ans dans ses montagnes, s'avisa de faire valoir les droits de son élection. Hugues se débarrassa de ce concurrent par une action plus noire encore, s'il se peut, que celle que nous venons de rapporter. Il acheta le désistement absolu de Rodolphe, en sacrifiant les droits sacrés de son pupille, le roi d'Arles ou de la Bourgogne cisjurane.

Réunion des deux royaumes de Bourgogne.

Il céda à Rodolphe ce royaume, en se réservant seulement pour lui-même son comté d'Arles ou de Provence. Ainsi les deux royaumes de Bourgogne furent réunis.

Rodolpe mourut en 937, laissant le royaume d'Arles ou les deux Bourgognes à son fils Conrad. Aussitôt Hugues vit dans cet évènement un moyen de s'assurer l'appui de Conrad, prince puissant, et en même temps de la maison de Souabe. Traitant de nul son mariage avec Marozie, qui était prisonnière à Rome entre les mains de son fils, Albéric, il épousa la veuve de Rodolphe, Berthe, fille de Bourcard, duc de Souabe, et fiança son fils Lothaire avec Adelaïde, âgée de six ans, fille de Rodolphe et de Berthe.

Il n'est pas étonnant que les Italiens aient été mécontens d'un gouvernement tel que celui de Hugues: il

s'éleva contre lui deux hommes puissans, Bérenger, comte de Milan et margrave d'Ivrée, ce petit-fils de l'empereur Bérenger I.er, dont il a été question, et Anschaire, margrave de Spolète, frère utérin de ce second Bérenger. Hugues résolut de se débarrasser par un assassinat du jeune Bérenger; celui-ci en fut secrètement averti par le roi Lothaire, qui ne voulait pas avoir part au crime de son père. Bérenger se sauva à la cour d'Otton I.er, roi d'Allemagne, et ayant ramassé quelques troupes, il entra, en 945, en Lombardie par Trente. Hugues avait confié l'évêché et le margraviat de Trente à un de ses parens, Manassès, qui était déjà archevêque d'Arles : pour satisfaire l'ambition de ce prélat, il lui avait encore conféré les évêchés de Mantoue et de Vérone. Tant de bienfaits ne firent qu'un ingrat. Bérenger gagna Manassès par la promesse de lui faire obtenir l'archevêché de Milan; le traître lui ouvrit le passage des Alpes. Bérenger alla à Milan, siége de son comté, sans toutefois se faire proclamer roi.

Lothaire, 945 — 949.

Hugues, voyant à quel point il s'était rendu odieux aux Italiens, se retira dans son comté d'Arles, laissant le trône d'Italie à son fils *Lothaire*, qu'on aimait autant qu'on haïssait le père. Il fut reconnu roi et établit sa résidence à Milan avec la belle Adelaïde, qu'il épousa en 947 ; mais il mourut subitement à Turin le 22 novembre 949.

Bérenger II et Adelbert, 949 — 961.

Bérenger II qui sous le nom de Lothaire avait régné, était fortement soupçonné d'être cause de sa mort: néanmoins il fut élu roi d'Italie, le 15 décembre 949, conjointement avec son fils *Adelbert*. Le traite-

ment injuste que Bérenger se permit contre Adelaïde, veuve de Lothaire, sa perfidie, son avidité, l'enveloppèrent dans une guerre avec Otton I.er, roi d'Allemagne, et amenèrent son détrônement et celui de son fils. Otton réunit, en 961, à jamais le royaume d'Italie à l'empire germanique. L'histoire de cet évènement sera racontée au chapitre VIII.

État politique du royaume d'Italie. 1.° Limites.

A l'époque où le royaume d'Italie cessa d'être un état particulier, il embrassait ce que nous nommons aujourd'hui les états du roi de Sardaigne, sans cette île qui appartenait aux Arabes, et sans la Savoie qui faisait partie du royaume d'Arles; le royaume Lombardo-Vénitien sans la ville de Venise, mais avec l'Istrie; les états de Parme, de Modène, de Lucques, de Toscane; l'État ecclésiastique et les Abruzzes; cependant les papes, comme maîtres de l'Exarchat et comme ayant part au gouvernement de Rome, ne reconnaissaient la souveraineté des rois d'Italie qu'autant que ces princes étaient décorés du titre impérial; car le droit public de ce temps se fondait peu sur des idées claires et précises. Le midi de l'Itatie était partagé entre: 1.° les principautés de Bénévent, de Salerne et de Capoue, qui, démembremens de l'ancien duché lombard de Bénévent, maintenaient leur indépendance contre les rois d'Italie au nord et contre les Grecs au midi; 2.° les ducs de Naples, de Gaëte et d'Amalfi, soumis aux empereurs de Constantinople, et enfin 3.° les terres de Bari et d'Otranto et la Calabre, qui étaient régies par des gouverneurs grecs. Les empereurs de Constantinople étaient aussi maîtres de la partie orientale de

la Sicile. Le reste de cette île, où est Palerme, ainsi que les îles de Malte, de Corse et de Sardaigne, se trouvaient sous la domination des Arabes Aglabites de Kaïrwan ou d'Afrique.

La noblesse du royaume d'Italie se divisait en deux classes. A la haute noblesse appartenaient les archevêques, évêques et abbés, les ducs, margraves et comtes, vassaux immédiats du roi; à la noblesse inférieure, les vavasseurs ou vassaux des premiers, mais de la caste militaire. Les *capitaines* étaient des vavasseurs qui tenaient quelque petite terre à titre de fief immédiat. 2.° Noblesse.

On trouve que les titres de duché ou de margraviat sont souvent indistinctement donnés aux mêmes grands fiefs; et que certains grands vassaux sont nommés margraves et ducs, d'autres margraves et comtes.

Les principaux duchés ou margraviats étaient ceux de Frioul, Ivrée, Tuscie ou Toscane et Spolète. 3.° Duchés ou margraviats.

Le margraviat de Frioul comprenait aussi l'Istrie, Trévise et Vérone; et nous avons vu Bérenger I.er se retirer dans sa capitale de Vérone, toutes les fois qu'il fut chassé de Milan et de Pavie. Après lui, ce grand fief fut démembré; il se forma des margraviats d'Istrie, de Trévise et de Trente : Frioul devint un simple comté, et au lieu d'un margraviat de Frioul il y eut dès-lors une marche de Vérone. Frioul.

Au margraviat de Tuscie était réuni le duché de Lucques. Nous avons vu que le roi Hugues en dépouilla la famille d'Adelbert et le donna à son frère Boson; mais en 936 il le lui enleva, sous prétexte d'une conspiration qu'il avait tramée. Hubert, un des Tuscie.

fils naturels de Hugues, fut alors nommé margrave.

Spolète.

Le duché de Spolète est celui de tous les grands fiefs où les rois d'Italie eurent le plus de peine à maintenir leur autorité. De ce duché dépendait le margraviat de Camerino, et il paraît que le duché et le margraviat étaient quelquefois réunis dans les mêmes mains.

CHAPITRE V.

Rois Carlovingiens d'Allemagne, 843 — 911.

Louis le Germanique, 843 — 876.

Des états sortis de l'empire de Charlemagne, l'Allemagne fut le plus étendu, et celui de tous qui, dans cette époque, parvint à la plus grande importance politique.

Le meilleur parmi les trois fils de Louis le Débonnaire, et pourtant celui auquel le père eut le plus de peine à pardonner sa désobéissance, fut le second, *Louis le Germanique*, fondateur du royaume d'Allemagne; car c'est ainsi que nous nommerons dorénavant ce pays habité par des Francs, des Alemanni, des Bavarois, des Thuringiens, des Saxons et des Frisons, ainsi que par des Slaves Moraves, Tchekhs, Sorabes, Wilziens et Obotrites, qui, par le traité de Verdun, échut à ce prince. Louis le Germanique résidait ordinairement à Francfort.

Le règne de Louis le Germanique, qui dura trente-[illegible] ans, fut perpétuellem[illegible] incursions des Normands, qui, [illegible] par le [illegible] tantôt par [illegible] intérieur [illegible] les [illegible] Slaves, [illegible] des M[illegible] ération [illegible]

Établisse- [illegible] des du-

magne, d'établir des ducs puissans dans les provinces les plus exposées : ce n'étaient encore que des commandans ou gouverneurs, amovibles à la volonté du prince ; mais cette institution renfermait le germe d'une révolution qui devait porter le plus grand préjudice à l'autorité royale. Elle eut un autre inconvénient, dont se ressentirent les peuples : c'est qu'elle fit tomber en désuétude l'usage de ces commissaires, *missi dominici*, que Charlemagne et Louis le Débonnaire envoyaient fréquemment dans les provinces, pour surveiller les officiers du gouvernement et protéger les faibles, par l'égide du pouvoir royal, contre les oppressions des agens de ce même pouvoir. Toutefois le mal ne devint sensible que par la suite ; car sous le premier roi d'Allemagne nous ne trouvons encore que deux duchés, celui de Thuringe ou de la frontière Sorabe, et celui de Saxe, entre le Wéser et l'Elbe. Sans que ce dernier fût héréditaire, Ludolphe, qui l'obtint, le transmit à ses descendans, et devint le fondateur d'une maison qui a régné en Allemagne après l'extinction des Carlovingiens.

Les chefs des différentes branches de cette maison sentaient combien leur existence dépendait de leur union. Ils tinrent de fréquentes conférences, et conclurent divers traités qui n'avaient d'autre but que le maintien de la concorde. Tels furent les traités de Thionville, de 844 ; de Mersen ou Marsna, en 847 et 851, entre les trois frères ; celui de Coblence, de 860, entre Louis et Charles et leur neveu Lothaire II. Mais que peuvent les traités, lorsque la voix de l'ambition

se fait entendre? Lothaire II étant mort et son frère Louis II occupé en Italie, Charles le Chauve ne put résister à la tentation de s'emparer de l'héritage de ce neveu. Son avidité fit prendre les armes à Louis le Germanique, qui força le roi de France à lui faire part de sa conquête par le traité de Mersen ou Procaspis, du 9 août 870. Louis le Germanique ajouta ainsi à l'Allemagne les villes d'Utrecht, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Strasbourg, Metz et Bâle, avec les pays circonvoisins. Il est vrai que, cédant aux représentations de l'épouse de l'héritier légitime, l'empereur Louis II, il rendit à celui-ci le pays usurpé, qui revint avec justice à l'Allemagne, lorsque l'empereur mourut en 875 sans enfans.

Traité de Procaspis, de 870.

Sa succession appartenait aux deux frères, Louis le Germanique et Charles le Chauve, et la dignité impériale au premier, en sa qualité d'aîné; mais Charles le Chauve s'empressa de se la faire conférer, ainsi que le royaume d'Italie. Louis le Germanique mourut bientôt après à Francfort, le 28 août 876, après avoir, dans une assemblée tenue à Forchheim, partagé ses états entre ses trois fils.

A peine Charles le Chauve eut-il reçu cette nouvelle, qu'il se mit à la tête d'une armée, pour envahir non-seulement cette partie de la Lorraine que Louis le Germanique avait reçue par le traité de Procaspis, de 870, et rendue à Louis II, mais aussi les trois cantons situés sur la rive gauche du Rhin, qui lui avaient été adjugés par la paix de Verdun. Louis le Jeune, à qui ces provinces étaient échues par la

disposition paternelle, réunit ses forces, passa le Rhin et défit complétement son oncle, à Andernach, le 8 octobre 876. Les trois frères, assemblés à Schwalfeld, dans le pays d'Eichstädt, exécutèrent alors le partage de la manière suivante :

Carloman, 876 — 880. *Carloman*, l'aîné, que l'annaliste Réginon nous peint comme un prince accompli, instruit, juste, humain, auquel la nature avait donné un beau corps et une grande force physique, eut la Bavière à laquelle appartenaient l'Autriche et la Stirie, la Carinthie, la suzeraineté du pays des Tchekhs ou de la Bohème, et celle de la Moravie. Ratisbonne devint sa capitale.

Louis II, le jeune, 876 — 882. *Louis II, le Jeune*, eut la France rhénane, tant orientale qu'occidentale (c'est-à-dire la Franconie, les provinces arrosées par le Mein dans tout son cours; le pays de Darmstadt, au sud du Mein; le Palatinat du Rhin, la partie septentrionale du pays de Bade, Mayence, Worms et Spire); la Thuringe, avec la suzeraineté sur les peuples slaves entre la Bohème et la mer Baltique; la Saxe; la Frise; la partie septentrionale de la Lorraine orientale ou de ces districts que Charles le Chauve avait été obligé de rendre en 870 (telles que les villes de Cologne, Aix-la-Chapelle, Coblence, etc.), et la Hesse qui appartenait, soit à la Thuringe, soit à la Franconie. Enfin, la part de *Charles II, le Gros*, consistait dans l'Alemanie, comprenant la Souabe, l'Alsace et la Suisse non bourguignonne; avec la partie méridionale de la Lorraine, rendue en 870, c'est-à-dire, avec la Lorraine d'aujourd'hui.

Charles II, le Gros, 876 — 888.

Ce partage essuya par la suite des changemens. A

la mort de Charles le Chauve, Carloman se mit en possession du royaume d'Italie, sans parvenir à se faire couronner empereur. Il mourut à Œttingen le 22 mars 880, ne laissant qu'un fils naturel, Arnoulf ou Arnoul, qu'il avait nommé duc de Carinthie. Ses deux frères partagèrent sa succession. Louis II eut la Bavière et le reste de ce que Carloman avait possédé au nord des Alpes; Charles le Gros, l'Italie à laquelle il joignit la dignité impériale. Ce prince peu capable réunit à la mort de Louis II, le 20 janvier 882, tout le royaume de Louis le Germanique, et en 884, toute la monarchie de Charlemagne, excepté le royaume de la Bourgogne cisjurane ou d'Arles, et les îles Baléares.

Un tel fardeau était trop lourd pour les forces de Charles le Gros, qui ne savait se faire obéir, ni en France, ni en Italie, ni en Allemagne. Les Normands poussèrent, sous son règne, leur dévastation jusqu'à Coblence et Trèves. En 822, Charles marcha contre eux à la tête d'une armée composée de toutes les nations soumises à son sceptre. Les ayant trouvés retranchés sur la Meuse, dans les environs de Mastricht, il n'osa les attaquer, mais s'arrangea avec eux. Il donna à leur chef, nommé Godefroi, 2080 livres d'or ou d'argent, et lui abandonna, à titre de fief, une partie de la Frise, c'est-à-dire, les pays situés entre la Meuse et le Rhin, vers les bouches de ces fleuves; car le pays des Frisons s'étendait à cette époque depuis la rivière d'Ems au nord, jusqu'à Bréda et Bergopzoom au midi. Cette Normandie, antérieure à celle de France, n'eut qu'une existence éphémère. Lothaire II avait laissé

Établissement des Normands en Hollande.

de sa seconde épouse Waldrade, dont nous aurons occasion de parler[1], un fils, nommé Hugues, qui était regardé comme bâtard, parce que le mariage de sa mère avait été entièrement illégal. Ce prince à qui on conféra le duché d'Alsace, mécontent de son sort, engagea Godefroi qui avait épousé Gisèle, sa sœur, à réclamer ou prendre, les armes à la main, l'ancien royaume de Lorraine, auquel il confinait du côté du Brabant. Il fut convenu que les deux beaux-frères le partageraient entre eux. Charles le Gros employa la trahison pour détruire ce complot. Il fit entamer une feinte négociation avec le chef des Normands, lui tendit un piége et le fit assassiner. Une partie de ses Normands furent tués par les Frisons du comté de Teisterbant[2]; les autres, désirant venger la mort de Godefroi, s'embarquèrent, entrèrent dans la Seine et assiégèrent Paris. Nous avons dit quel moyen Charles prit pour s'en défaire[3]. Quant au duc d'Alsace, on lui creva les yeux, et l'annaliste Réginon, moine de Prüm, raconte que ce fut lui qui lui donna la tonsure monacale.

Luitward, évêque de Verceil, homme habile, mais arrogant et rusé, devint l'auteur de la perte de Charles le Gros. Ce prélat, qui jouissait de la plus grande faveur auprès de l'empereur, étant tombé en disgrâce, suscita Arnoulf, duc de Carinthie, à s'élever contre son oncle. Charles le Gros, à la suite d'une maladie de cerveau, avait donné des preuves d'imbécillité, qu'on

1 Au Chap. IX.

2 Buren, Kuilenbourg, Tielerwaard, Bommelerwaard.

3 Voyez p. 100.

fit passer pour une aliénation mentale complète. Une diète, réunie à Tribur, en novembre 887, le déposa, et nomma Arnoulf roi d'Allemagne. Par cet acte, la France et l'Allemagne furent de nouveau et définitivement séparées, pour ne plus être réunies en un seul corps. Charles se dessaisit des joyaux de la couronne, et son neveu lui assigna pour sa subsistance quelques domaines en Souabe ; mais au bout de six semaines, le 6 janvier 888, l'ancien empereur mourut et fut enterré au couvent de Reichenau.

Arnoulf, fils naturel de Carloman, fut reconnu roi d'Allemagne; mais l'Italie se donna un prince particulier, et en Helvétie le Guelfe Rodolphe fonda le royaume de la Bourgogne transjurane. Arnoulf montra beaucoup d'énergie. Rodolphe ayant voulu étendre ses conquêtes du côté de la Lorraine, Arnoulf marcha contre lui, et le força de venir à Forchheim, faire un acte de soumission et recevoir la confirmation de sa dignité royale. Arnoulf confirma aussi au jeune Louis, fils de Boson, la possession du royaume de la Bourgogne cisjurane ou d'Arles. Eudes, roi de France, vint à Worms, et le reconnut comme son suzerain.[1]

Arnoulf, 887 — 899.

Les Normands, réputés jusqu'alors invincibles, furent défaits dans une grande bataille qu'Arnoulf leur livra sur la Dyle, dans les environs de Louvain. Deux de leurs chefs, Godefroi et Sigefroi, y périrent; quinze bannières tombèrent entre les mains des vainqueurs : victoire brillante, qui rendit le nom d'Arnoulf respectable et lui concilia l'amour de ses sujets. Soit pour

1 *Chron. de Northmannor. gestis, et Annal. Fuldens. ad a.* 888.

agrandir sa maison, soit pour opposer une digue aux incursions des Normands, il nomma, en 895, son fils naturel Suentibold (Swiaitopluk), roi de Lorraine, sous la suzeraineté des rois d'Allemagne. En revanche on l'accusa d'avoir montré le chemin de l'Allemagne aux Hongrais, qui, par la suite, y causèrent tant de ravages. Arnoulf avait été anciennement très-lié avec Suentibold, chef des Moraves, et ce fut sans doute en l'honneur de ce prince qu'il donna son nom à son fils naturel; mais, lorsqu'en 890 Suentibold eut fait la conquête de la Bohème et fondé le grand royaume éphémère de Moravie, il refusa de reconnaître la suzeraineté du roi d'Allemagne. Pour l'y forcer, Arnoulf s'allia avec les Madjars ou Hongrais, dont le vayvode ou chef, nommé Arpad, avait fondé un empire en Pannonie.

Suentibold, roi de Lorraine, 896—900.

Arnoulf ne se contenta pas d'avoir affermi son autorité en Allemagne; son ambition lui faisait désirer d'établir sa domination en Italie. Nous avons dit qu'il y fit reconnaître sa suzeraineté, et qu'en 896 il reçut la couronne impériale.

Troubles du royaume d'Italie.

Arnoulf mourut à Ratisbonne le 29 novembre 899, laissant le trône d'Allemagne à son fils, âgé de six ans, *Louis III*, dit l'*Enfant*, qui eut pour tuteurs Hatton, archevêque de Mayence, et Otton l'Illustre, duc de Saxe. Adalbert, évêque d'Augsbourg, fut chargé de l'éducation du jeune prince. L'énergie de ces régens ne put préserver l'Allemagne des guerres intestines ni des dévastations provenant d'ennemis étrangers. Il éclata une guerre furieuse entre Adalbert, comte de Baben-

Louis III, l'Enfant, 899—911.

berg ou Bamberg, et l'évêque de Würzbourg. Le supplice du premier, ordonné par la diète de Tribur, la termina. Les Hongrais, réunis au duc de Bohème, détruisirent, en 903, le royaume de Moravie, dont la partie qui porte encore le nom de Moravie, échut au duc de Bohème, et la Pannonie avec l'Avarie, aux Hongrais. Ceux-ci portèrent leurs courses jusqu'en Souabe, pendant que les Normands envahirent la Lorraine qui, après la mort du roi Suentibold, en 900, avait de nouveau été réunie à la couronne. La puissance des rois d'Allemagne était tombée dans une décadence telle qu'on pouvait prévoir la dissolution prochaine de la monarchie, lorsque Louis III mourut le 20 juin 911, sans enfans, le dernier des Carlovingiens en Allemagne.

CHAPITRE VI.

État de la civilisation en Allemagne sous les rois Carlovingiens.

Écoles. Tout ce que nous savons de l'histoire de cette époque, nous a été transmis par des moines, dont les chroniques, long-temps cachées dans la poussière des couvens, ont été produites au jour après l'invention de l'imprimerie, et publiées par de savans antiquaires. Plusieurs de ces chroniques ne s'occupent proprement que de l'histoire du couvent ou de la ville où elles ont été rédigées; mais leurs auteurs y ont inséré, quoique occasionellement, tant de notices sur des évènemens politiques, et sur des affaires qui intéressaient l'état et l'Église, qu'elles deviennent des sources très-importantes pour l'histoire générale.

Jean Scot Erigena. Le goût pour la littérature, que Charlemagne avait éveillé, se perpétua parmi ses premiers successeurs. Charles le Chauve prouva son amour pour les lettres et son zèle pour leurs progrès, en appelant, pour diriger l'école de sa cour, *Jean Scot*, surnommé *Erigena*, c'est-à-dire l'Irlandais, le savant le plus célèbre de son temps, qui non-seulement savait le latin, mais, ce qui était fort rare alors, le grec et même l'arabe. Jean Scot était bien supérieur à son siècle par la richesse et la diversité de ses connaissances, et par son esprit vrai-

ment philosophique [1]. Les institutions de Charlemagne portèrent les plus beaux fruits en Allemagne. L'école de Fulde se distingua par-dessus toutes les autres, principalement depuis qu'elle possédait le célèbre *Rabanus Maurus* (mort en 856), qui surpassa en érudition multipliée son savant maître Alcuin. Rabanus Maurus.

Pendant long-temps on fut persuadé en Allemagne et dans les pays limitrophes, que, pour être initié dans les sciences profanes, il fallait se rendre à Fulde. Quiconque se mettait sur les rangs pour obtenir une charge ecclésiastique, ne pouvait produire de plus beau titre que d'avoir étudié sous Rabanus à Fulde. Les prélats envoyaient leurs moines, les familles illustres leurs jeunes gens pour suivre les cours d'un maître si célèbre. Fulde n'était cependant pas le seul monastère pourvu de bons professeurs; malheureusement les guerres des Normands, des Slaves, des Hongrais, détruisirent les couvens et les écoles, et la culture intellectuelle, à peine commencée, fut étouffée.

Les savans dont nous parlons écrivaient en latin; leur érudition était puisée dans les débris de la littérature classique, et les langues nationales n'étaient pas encore devenues des instrumens propres à la littérature; l'état et l'Église ne se servaient également que de l'idiome latin. Cependant on avait essayé, depuis long-temps, de composer dans les langues vulgaires des écrits desti-

1 Il paraît que Jean Scot était admis dans la familiarité de Charles le Chauve. Dînant un jour seul avec le savant Irlandais, le roi lui demanda ce qui *séparait* (distinguait) un *sot* d'un Scot... La table, répondit le savant. Voyez Malmesb., *ap.* Gale, III, p. 360.

nés à la multitude. Telle est la traduction de l'ouvrage de S. Isidore de Séville de la Nativité de Jésus-Christ, par un inconnu du 7.e ou même du 6.e siècle, le plus ancien document de la littérature allemande, après la traduction de la Bible par Ulphilas. Telle est encore la version de la Règle de S. Benoît, par un moine de S. Gall, de la première moitié du 7.e siècle. Un phénomène bien extraordinaire est un roman de chevalerie du commencement du 8.e siècle, dont il s'est conservé un fragment; un roman de chevalerie, antérieur de plusieurs siècles à l'invention de ce genre de composition! Ce qui augmente notre surprise, c'est la circonstance que dans ce fragment on trouve les mêmes noms qui jouent un rôle dans le poème des Nibelides et dans le Livre des héros; ce qui paraît indiquer un cycle de fables héroïques remontant à la plus haute antiquité.

Ottfried, premier écrivain allemand.

Ottfried, moine et instituteur au couvent de Wissembourg en Alsace (843-870), est le premier poète ou versificateur connu des Allemands. Son Harmonie des S. Évangiles est écrite en strophes de quatre vers. Ce moine se plaint de la peine qu'il a eue pour trouver dans l'alphabet latin des lettres qui pussent exprimer les sons rudes et disharmonieux de sa langue maternelle, le tudesque, dont plusieurs, dit-il, étaient inconnus à une oreille romaine. Il fallait non-seulement accumuler les consonnes pour les différentes nuances du son guttural, mais aussi redoubler et même tripler des voyelles. C'est ainsi qu'Ottfried employa trois *u* pour exprimer le mot de *uuunder*, qu'on écrit aujourd'hui *Wunder;* cette langue, dit-il, possède une voyelle qui n'est ni *e*, ni *i*,

ni *u*, et pour laquelle il avait hasardé d'employer le *y*.[1]

Ce patriote blâme avec chaleur ceux de ses contemporains qui, dédaignant leur propre idiome, aiment mieux étudier péniblement une langue étrangère. « Tant de peuples, dit-il, ont cultivé leurs langues; pourquoi les Francs seuls ne le feraient-ils pas? n'est-il donc pas permis de chanter en langue franque la louange de Dieu? » Lui-même a essayé de se servir de cet idiome pour son Harmonie des Évangiles ou paraphrase rimée de l'histoire évangélique, qu'il a dédiée à Louis le Germanique, donnant ainsi l'exemple de la première composition en langue tudesque.

D'après une tradition généralement admise, Charlemagne a fait construire l'église des saints apôtres de Florence. Ce prince aimait beaucoup à bâtir, et il voulut transporter à Aix-la-Chapelle une partie des grandeurs qui l'avaient frappé à Rome et à Ravenne; témoin cette rotonde imitée de l'église de San-Vitale de Ravenne, et ornée de colonnes de granit, qui, sans tenir à l'architecture, servent de décoration à l'intérieur de l'église d'Aix-la-Chapelle. Les Francs introduisirent dans les Gaules l'architecture en bois, qui était inconnue aux anciens. Il est très-probable que Charlemagne fit venir des architectes de Rome pour exécuter les édifices d'Aix-la-Chapelle, le couvent de Lorsch, et les châteaux d'Ingelheim et de Nimègue, tandis que le pape Adrien I.er Arts.

1 Ainsi les lettres *i* et *y* ne devraient pas être confondues par les néologistes allemands. Le son de l'y s'est maintenu dans la prononciation des Souabes et des Suisses.

lui demanda à son tour des charpentiers [1]. Il paraît que, par suite des nombreux travaux que Charlemagne fit exécuter en-deçà des Alpes, il se forma dans les contrées du Rhin une école d'architecture, dont on trouve pendant long-temps des traces, et qui est peut-être la cause de cette espèce de perfection que l'on remarque dans les édifices construits en Allemagne avant l'introduction de l'architecture vulgairement nommée gothique, tels que le dôme de Spire; ainsi que de la facilité avec laquelle cette dernière s'y est répandue quand une fois on y a connu ce style. Ce fut aussi Charlemagne qui donna à sa nation le goût d'orner les manuscrits de miniatures, art dans lequel les Allemands ont excellé dans le moyen âge. Celui de faire, à l'aide du marteau, des reliefs en or et en argent, fit des progrès considérables sous Charlemagne et ses successeurs, et il reste plusieurs ouvrages estimables en ce genre de cette époque et de celle des empereurs de la maison de Saxe, qui la suivit, tels que les vases que S. Henri II donna à la cathédrale de Bamberg, et qu'on voit aujourd'hui à Munich. Tous ces monumens, depuis le 9.e jusqu'au 12.e siècle, surpassent les productions des Italiens des mêmes siècles.

Une lettre du pape Jean VIII, de la seconde moitié du 9.e siècle, prouve un fait qui a de quoi nous étonner; c'est qu'à cette époque les Allemands excellaient dans l'art de fabriquer des instrumens de musique, d'où l'on doit conclure qu'eux-mêmes cultivaient la musique. Il existe une lettre de ce pontife, dans laquelle il pria

1 *Epist.* Hadriani I, *ap.* Bouquet, tom. C, p. 559.

Annon, évêque de Freisingen, de lui envoyer une bonne orgue et un organiste habile.

Agriculture.

Dans les capitulaires ou ordonnances de Charlemagne nous voyons que l'agriculture et le jardinage étaient déjà sur un très-bon pied : il y est question de tous les fruits les plus délicats et d'une grande variété de plantations. La culture des vignes dans le Rhingau était florissante.

Mais les guerres détruisaient souvent dans un instant ce que l'industrie avait produit par des années de travaux. Ordinairement elles étaient suivies de la famine, parce qu'à défaut de relations de commerce bien établies et à cause du peu de sûreté qui régnait sur les routes, on ne pouvait pas facilement remplacer ce que la barbarie du soldat avait détruit. Ainsi les annales de Fulde notent dans vingt-quatre ans, 850 — 874, quatre années d'une disette complète, qui firent périr près du tiers de la population.

Commerce.

Le commerce était presque exclusivement entre les mains des juifs; ayant par ce moyen accaparé tout l'argent monnoyé, ils jouèrent un rôle important auprès des seigneurs, qui souvent avaient besoin d'eux, et même à la cour des rois. Comme depuis l'introduction du christianisme le commerce d'esclaves était défendu, les juifs le faisaient clandestinement; ils achetaient les prisonniers de guerre qu'on faisait sur les Normands ou les Slaves, pour les vendre comme esclaves aux Arabes d'Espagne.

Nouveaux évêchés.

Après les juifs, les églises et les couvens possédaient la plus grande quantité de métaux précieux. Le nombre

et la richesse des maisons religieuses ne faisaient qu'augmenter. Nous avons parlé des évêchés que Charlemagne fonda en Saxe. Sous Louis le Débonnaire l'abbaye de Corvey fut bâtie en 815, et peuplée par des moines de Corbie en Picardie, qui lui donnèrent le nom, et en 834, Hambourg devint le siége d'une métropole; S. Anschaire en fut le premier archevêque. Pour sa subsistance et pour lui servir de retraite s'il était expulsé, on lui donna Turholt, près de Gand en Flandre; mais après le partage de Verdun, Charles le Chauve disposa autrement de Turholt. En 849, le siége de Hambourg fut réuni à celui de Brême, parce que les Danois, que les chroniqueurs appellent Ascomanni (Aïsche Mannen, c'est-à-dire, méchans hommes), avaient dévasté Hambourg. Ces fondations furent le centre de la civilisation de l'Allemagne septentrionale.

Influence bienfaisante du clergé.

L'influence que le clergé exerçait sur la moralité des fidèles était d'autant plus bienfaisante que la justice et la police étaient défectueuses. Chaque évêque était obligé de faire annuellement la tournée de son diocèse pour présider à l'examen de la conduite des prêtres et des laïcs par une espèce de tribunal de censure, qu'on appelait *Send*, mot corrompu de synode. Tous les fidèles étaient astreints, sous peine d'excommunication, de se présenter à ce tribunal. Il était composé de sept notables d'une réputation intacte, que les évêques choisissaient et auxquels ils faisaient jurer qu'ils ne leur céleraient pas la vérité; ensuite de quoi on les interrogeait sur tous les délits secrets qui pouvaient avoir été commis dans leurs cantons et sur les vices qui y

étaient en vogue. Les questions qu'on adressait à ces vieillards nous ont été conservées par Réginon, abbé de Prüm (mort en 915); plusieurs sont remarquables, sous le rapport de l'histoire des mœurs; telles que les suivantes : N'a-t-il pas été commis de meurtre par quelqu'un de la paroisse? N'a-t-on pas dressé de piége aux voyageurs pour s'emparer de leur personne et les vendre comme esclaves à l'étranger? N'a-t-on vendu aucun chrétien à un juif, ou connaît-on un juif qui fasse le commerce d'esclaves chrétiens? Y a-t-il dans la paroisse un sorcier ou quelqu'un qui se mêle de prédictions? Personne ne fait-il des sacrifices auprès d'un arbre, d'une fontaine ou d'une pierre? Y a-t-il quelque femme qui prétende avoir le moyen d'inspirer de l'amour ou de la haîne, de jeter des charmes sur le bien d'autrui, de communiquer la nuit avec le diable en se transportant auprès de lui sur quelque animal? Y a-t-il quelqu'un qui porte sur soi un charme pour influer sur les jugemens de Dieu? A titre de pénitences, les coupables étaient condamnés à des amendes en argent ou forcés au jeûne ou obligés de réciter un certain nombre de prières. La condamnation à ne se nourrir pendant un mois que d'eau et de pain, pouvait être rachetée par douze cents psaumes, récités à genoux, ou seize cent quatre-vingts debout.

L'excommunication n'était que rarement prononcée, pour ne pas lui faire perdre son efficacité. Mais comme l'exclusion de la messe et du service divin était pour beaucoup de personnes une punition peu sensible, l'Église tâcha de donner à cette exclusion le caractère

d'une séquestration de la société civile. Il fut défendu de boire, de manger, de parler et de communiquer d'une manière quelconque avec les excommuniés. On provoqua contre eux le bras de la justice séculière. Le roi Arnoulf ordonna qu'un excommunié qui ne se soumettrait pas à la pénitence et à la satisfaction imposée pour sa réconciliation avec l'Église, serait appelé en justice par les comtes.

CHAPITRE VII.

Règne de Conrad I.er, roi d'Allemagne, 911 — 918.

L'extinction de la famille régnante des Carlovingiens, par la mort de Louis l'Enfant, plongea l'Allemagne dans l'anarchie. Ce royaume était une agrégation de divers peuples, distingués par leurs dialectes et leurs mœurs, et qui ne formaient un seul corps de nation qu'autant qu'une main puissante tenait le lien qui les unissait. Indépendamment des Slaves en Moravie, en Bohème, en Misnie, en Lusace, en Brandebourg, en Poméranie et en Mecklenbourg, qui ne pouvaient être retenus dans l'obéissance que par la force, la Germanie était habitée par sept peuples, dont cinq étaient d'origine teutonique et avaient conservé la pureté de leur race; le sixième et le septième étaient des mélanges de Teutons et de Celtes, mais avec la différence que l'un se composait de Celtes purs, qui étaient venus se mêler à des Teutons, tandis que l'autre était un amalgame de Teutons venus se mêler avec des Celtes parlant la langue romane, d'où était résultée une grande différence dans la langue et le caractère. Nous allons nommer ces sept peuples. État de l'Allemagne en 911.

1.° Le premier était celui des Francs, regardés comme la nation dominante, et ayant jusqu'en 911 fourni des maîtres aux autres. Ils habitaient cette partie de l'ancienne Austrasie qui, dans le partage de l'em-

pire de Charlemagne, était échue à Louis le Germanique, et qu'on nommait France rhénane, divisée en Austrie et Neustrie. Elle se composait des diocèses de Worms, Spire et Mayence, du Palatinat du Rhin sur les deux rives du fleuve, de la ville de Francfort, du pays de Hesse au sud et au nord du Mein, des pays de Nassau et de Waldeck, et du diocèse de Würzbourg. Dans toutes ces contrées le nom des Francs a entièrement péri; mais leur souvenir s'est conservé dans celui de Franconie, que portent les diocèses de Würzbourg et de Bamberg. L'observateur attentif remarquera encore aujourd'hui dans les habitans de ces provinces un dialecte et des mœurs qui les distinguent des Saxons, des Thuringiens et des Souabes, leurs voisins.

2.° Nous nommons en second lieu les Saxons, quoique dans l'ordre chronologique de l'agrégation des sept peuples ils fussent les derniers, n'ayant été soumis que par Charlemagne, et qu'à l'époque où nous sommes parvenus, les autres peuples dont se composait le royaume d'Allemagne les regardassent comme des étrangers. Nous les nommons à cette place, parce qu'ils étaient le plus nombreux des sept peuples, et parce que sous peu nous allons les voir fournir des maîtres à toute l'agrégation. Ils occupaient les contrées situées entre le Rhin et l'Elbe, ou les pays d'Hanovre et de Brunswick et la Westphalie prussienne d'aujourd'hui, et étaient séparés au midi par la Sieg et la Werra des Francs, par le Hartz des Thuringiens.

3.° Nous nommons immédiatement après eux les Thuringiens, parce qu'au moment où la dynastie Car-

lovingienne s'éteignit, et qu'il s'agissait d'élever une autre maison sur le trône, ils étaient réunis sous le même duc avec les Saxons. Le pays qu'ils habitaient, situé sur la Saale, porte encore leur nom.

4.° Les Souabes ou Alemanni occupaient l'Alsace, la Souabe et la Suisse allemande, ou les pays situés entre le Neckar, la Queich, les Vosges, la Reuss, les Alpes et le Lech. C'est celui de tous les peuples teutoniques qui a le mieux conservé son caractère et son dialecte originaire. C'est d'après eux que les Français ont nommé tous les peuples qui ont conservé l'usage de la langue teutonique.

5.° Le dernier peuple teutonique de race pure était celui des Frisons, qui demeurait dans ce qu'on a appelé, par la suite, Provinces-unies des Pays-Bas, principautés d'Ostfrise et d'Oldenbourg, pays de Wursten et de Hadeln entre le Wéser et l'Elbe. Le lien qui unissait ces peuples au corps politique allemand, était très-faible, et on regardait les Frisons comme étant presque étrangers. Ils n'avaient pas pris part aux progrès que la civilisation avait faits parmi les autres peuples teutoniques. Les comtes d'Hollande et de Teisterbant étaient vassaux des rois d'Allemagne, ainsi que les évêques d'Utrecht, qui appartenaient au royaume de Lorraine, mais dont le diocèse et la domination s'étendaient sur une grande partie de la Frise. Les Frisons les plus septentrionaux, entre le Zuyderzée et l'Elbe, jouissaient d'une véritable indépendance, les uns sous des ducs de leur nation, les autres sous un régime républicain. Ils paraissaient ignorer qu'ils avaient un maître dans les rois d'Allemagne.

6.° Les Bavarois sont les descendans du peuple celte des Boii, mêlés avec les Hérules, les Rugiens et d'autres peuples teutons qu'ils ont trouvés en Norique et en Vindélicie, quand ils sont venus de la Bohême pour s'y établir. La langue des Bavarois est encore aujourd'hui un dialecte particulier, mais absolument teutonique, sans aucun mélange de celte, ce qui vient à l'appui de l'opinion des modernes, qui nient ce mélange de Celtes et de Germains.

7.° Enfin, les Lorrains ou, comme, pour éviter la confusion, nous avons dit quelquefois, les Lotharingiens ou habitans des pays situés sur l'Escaut, la Meuse, la Moselle et sur la rive gauche du Rhin, qui avaient formé le royaume de Lothaire II. La population de toutes ces provinces était un mélange de Francs et de Gaulois; mais les peuples qui en descendent ne parlent pas la même langue, probablement parce que le mélange des Francs et des Gaulois s'est opéré dans des proportions différentes. Dans la partie méridionale ou la Lorraine moderne on parle français; dans les Pays-Bas le mélange du dialecte franc avec la langue que les conquérans y trouvèrent, et qui probablement était plus kymrique que romane, a produit un langage qui tient le milieu entre le français et l'allemand, et qu'on nomme flamand; enfin, entre la Meuse et le Rhin le teutonique a entièrement pris le dessus.

Élection de Conrad I.er

A l'extinction de la dynastie Carlovingienne, le duché de la France rhénane ou, comme on disait fort souvent, de France, ainsi que ceux de Saxe, de Thuringe, de Bavière et de Lotharingie, avaient été rétablis par suite

du nouveau système d'administration, adopté par Louis le Germanique; et la Carinthie, habitée par des Slaves, avait été réunie à la Bavière; mais il se trouvait que les duchés de Saxe et de Thuringe étaient réunis entre les mains d'un même titulaire : c'était Otton l'Illustre, second fils de Ludolphe[1]. Le duché de Souabe ou d'Alemanie, devenu vacant sous Pepin le Bref, n'avait pas été rétabli, et ce pays était administré comme domaine de la couronne par des légats de la chambre, et gouverné, sous le rapport de la justice et des affaires militaires, par des gaugrafs ou comtes. Les noms d'une grande partie des gaus, placés sous l'autorité de comtes, se sont perpétués jusqu'à nos jours.[2]

Le droit de désigner le successeur de Louis l'Enfant semblait appartenir aux Francs, comme nation dominante; mais telle était la réputation dont jouissait Otton l'Illustre, duc de Saxe et de Thuringe, que ce fût à lui qu'on offrit le trône; il le refusa à cause de son âge avancé, et proposa aux Francs, aux Saxons et aux Thuringiens, de prendre pour roi un descendant de Louis le Germanique (par les femmes), Conrad, comte du Hessgau (en Basse-Hesse), dont la bisaïeule était ierburge, fille de Louis le Germanique. Conrad I.er était chef de la branche de la première maison des Guelfes qui s'était établie en France; car il descendait au quatrième degré de Conrad, second fils de

1 Voyez p. 126.

2 Tels sont entre autres les suivans : l'Algau, l'Argau, la Barr, Brenzgau, Brettachgau, Brisgau, Burgau, Cletgau, Craichgau, egau, Jaxtgau, Kochergau, Murgau, Nagoldgau, l'Ortenau, Rhingau, Riesgau, Sulmgau, Thurgau, Wolgau, etc.

Guelfe ou Welf I.er [1]. Le comte du Hessgau fut élu par les trois nations entre le 6 et le 9 novembre 911. Les Souabes et les Bavarois furent forcés d'accéder à ce choix, et les Frisons ne s'y opposèrent pas.

Troubles de Bavière.

Conrad I.er en était digne. Il jouissait d'une réputation d'habileté, de bravoure et de probité, qu'il ne démentit pas sur le trône. Son premier soin fut de rétablir l'autorité royale que la confiance des peuples venait de déposer entre ses mains. Arnoulf, duc de Bavière, de cette maison qui, par la suite, prit le nom de Wittelsbach, refusa de la reconnaître. Il était fils du duc Luitpold et de Cunégonde, qui en secondes noces avait épousé Conrad. Celui-ci marcha contre son beau-fils, et le réduisit au point qu'il se vit obligé de chercher un asile chez les Hongrais, parmi lesquels il avait choisi une épouse. Une diète que Conrad assembla à Altheim, le déposa. Il fut cependant rétabli par la suite; et le duché de Bavière ne fut perdu pour sa famille qu'en 947.

Troubles de Souabe.

Deux frères de Cunégonde, Erchanger et Berthoud, qui au défaut d'un duc administraient la Souabe pour compte du roi, conçurent le projet de se rendre indépendans. Ils commirent des violences contre l'évêque de Constance, un des amis du roi, et Erchanger usurpa, en 915, le titre de duc de Souabe. La diète d'Altheim condamna les deux rebelles et un de leurs complices et neveux, nommé Luitferd, à avoir la tête tranchée. Il fallait dans ces temps d'anarchie un exemple qui effrayât

1 Ettichon, frère aîné de Conrad, avait continué la maison des Guelfes en Allemagne, qui s'éteignit en 1055 avec Guelfe III.

Conrad le donna dans les personnes de ses alliés. Le jugement fut exécuté à Oettingen, le 21 janvier 917. Le duché de Souabe fut alors rétabli; Bourcard, un des plus puissans seigneurs de la Thurgovie, ayant été nommé duc, ce choix fut agréé par tous les États de Souabe et d'Alsace; circonstance remarquable, parce qu'elle prouve que ces deux provinces, pendant les cent soixante ans qu'elles n'avaient pas eu de duc, avaient fait un grand pas vers l'immédiateté.

Conrad eut une autre guerre civile à soutenir contre le fils de son bienfaiteur. Otton l'Illustre étant mort en 912, le roi avait cru devoir retirer à son fils Henri un des deux duchés qu'Otton avait possédés; cette séparation lui paraissait d'autant plus nécessaire, que la famille avait dans ces provinces de riches domaines patrimoniaux, qui la rendaient très-puissante. Conrad voulait laisser à Henri la Saxe, et disposer de la Thuringe; mais le jeune prince, qui était aussi brave que chéri du peuple qu'il gouvernait, refusa de se soumettre à cette disposition. Éberhard, frère du roi, fut défait par Henri à Éresbourg, et la guerre continua pendant quelque temps encore. On n'en connaît pas bien l'issue; cependant il paraît que Henri resta en possession de la Thuringe. Troubles de Saxe.

Pendant ces troubles intérieurs, les Hongrais envahirent itérativement l'Allemagne et pénétrèrent jusqu'à Fulde et en Alsace. Au moment où le vaillant Conrad allait marcher contre ces ennemis, il tomba dans une maladie mortelle. Peu satisfait lui-même du résultat de ses efforts pour rétablir la dignité royale en Allemagne, Incursion des Hongrais.

ce prince montra au lit de mort une grandeur d'ame dont peu de souverains auraient été capables à sa place. Ayant fait appeler auprès de lui son frère Éberhard, il lui dit en présence d'un grand nombre de seigneurs: « Je me sens mourir et te recommande les intérêts de nos Francs. Nous sommes une nation assez nombreuse pour mettre des armées sur pied; nous possédons des villes et des armes et tout ce qui est nécessaire pour la splendeur royale; ce qui nous manque, c'est le bonheur, c'est l'adresse. Henri les possède dans un degré éminent; les Saxons seuls peuvent sauver l'état. Prends donc ces emblêmes de la dignité royale, le manteau, la lance, l'épée et la couronne des anciens rois; va les porter à Henri et gagne son amitié. Dis-lui que je l'ai recommandé pour me succéder. » Tous les assistans, touchés d'une magnanimité qui rendait justice au mérite d'un ennemi, promirent de choisir celui qu'il venait de désigner. A peine eut-il fermé les yeux, le 23 décembre 918, qu'Éberhard alla porter cette nouvelle et les marques de la royauté au duc Henri, dont les domaines étaient situés au Hartz.

Conrad ne laissa pas d'enfant, ou au moins pas de fils, car quelques circonstances paraissent indiquer que d'un premier mariage, dont aucun historien ne parle, il eut des filles, d'où descendent quelques-unes des nombreuses familles que dans le 11.ᵉ et le 12.ᵉ siècle on trouve en Hesse. Le duché de France passa à son frère Éberhard, dont sont descendus, suivant toute apparence, quelques autres de ces familles qui se sont partagé la Hesse. Un autre Éberhard, cousin germain de Conrad, est peut-

être la souche de la maison de Nassau. Enfin, la maison Salique que nous verrons régner dans le 11.ᵉ siècle, descendait d'une même souche avec Conrad, savoir de Guebhard, comte de Lahngau, vers 860, bisaïeul de Conrad.

CHAPITRE VIII.

Les deux premiers rois d'Allemagne de la maison de Saxe, Henri I.er et Otton I.er, le Grand.

Caractère de Henri I.er

Avec *Henri I.er* commence une nouvelle dynastie de rois d'Allemagne, la *maison de Saxe,* qui régna jusqu'à 1024. Les chroniqueurs du temps ont, suivant leur coutume [1], donné à ce prince un surnom, qui, au lieu d'exprimer une des qualités brillantes dont il était orné, ne fait que rappeler une circonstance fortuite. Parce qu'Éberhard, frère du roi défunt, qui venait lui annoncer la mort de Conrad I.er, le trouva à la chasse aux oiseaux, divertissement habituel des grands de ces siècles, ils l'ont nommé l'*Oiseleur*; il méritait d'être nommé le Grand, parce que quinze ans lui suffirent pour élever le royaume, de la décadence où

1 Il faut remarquer que notre manière de distinguer les souverains par des chiffres est très-moderne. Nos ancêtres se servaient pour cela de surnoms, souvent fournis par le hasard, par la couleur des cheveux ou de la barbe, la conformation d'un membre, par un défaut corporel. Lorsque dans une maison allemande (car nous n'avons pas remarqué cet usage dans d'autres pays) il y avait deux princes du même nom, on disait, l'*Ancien* et le *Jeune*; trois, on appelait le second le *Moyen* (der Mittlere); mais lorsqu'il en venait un quatrième, il fallait avoir recours à quelque autre moyen pour le distinguer. Une coutume singulière qui depuis une trentaine d'années semble vouloir s'introduire, c'est de donner l'épithète de *Premier* à des princes qui n'ont pas de second. On dit: François I.er, empereur d'Autriche, quoiqu'il ne soit pas sûr qu'il y aura un François II, et, par conséquent, une nécessité de distinguer ainsi deux monarques du même nom.

il le trouva, au rang du premier état de la chrétienté, et pour rendre aux Allemands cette réputation de bravoure qui fut l'ancien héritage des peuples teutoniques.

La nature avait donné à Henri une figure imposante, qu'une éducation soignée et des exercices avaient rendue gracieuse. La piété, le courage, une activité et une persévérance sans bornes, étaient ses qualités caractéristiques. Il les montrait dans toutes ses actions privées et publiques. Était-il à la chasse, il ne la quittait qu'après avoir tué de sa main trente à quarante sangliers, cerfs ou ours; prenait-il part à des jeux militaires, il ne déposait la lance que quand il n'y avait plus personne à vaincre; l'Allemagne était-elle attaquée par des ennemis, il volait du Rhin à l'Elbe, du Havel au Mein. Cette ardeur de caractère aurait pu dégénérer en défaut, si elle n'avait été tempérée par un excellent jugement et par une prudence consommée. L'histoire du règne de Henri n'offre pas de trace d'une seule injustice. Nos lecteurs n'apprendront pas sans surprise qu'un si grand prince ne savait ni lire ni écrire : tout ce qu'il savait, il l'avait appris dans la société de son père, qu'il ne quittait presque jamais. Sous le règne d'Arnoulf, il l'avait accompagné à Rome : il fit la plus grande partie de ce voyage à pied, par esprit religieux.

L'élection de Henri I.er eut lieu à Fritzlar, où les Francs, les Souabes, les Bavarois, les Thuringiens et les Saxons s'étaient assemblés. Un auteur du temps ne parle que de deux de ces peuples, les Francs et les Saxons; ce qui signifie sans doute que tous les électeurs formaient deux corps d'armée ou deux camps.

Lorsqu'après l'élection l'archevêque de Mayence s'approcha de Henri pour le sacrer, le prince lui dit : « Il suffit à ma gloire d'avoir, le premier de ma nation, été porté à la royauté, conservez le Saint-chrême pour d'autres qui en seront plus dignes que moi ; cet honneur est au-dessus de mon mérite. »

Bourcard, duc de Souabe, et Arnoulf, duc de Bavière, qui était revenu de son exil, refusèrent de le reconnaître. Comme un éclair il parut en Souabe et en Bavière, et les deux ducs se soumirent sans qu'il fût besoin de tirer l'épée ; ils devinrent même ses amis quand ils le connurent mieux. Henri augmenta l'autorité du duc de Bavière, en lui accordant le droit de nommer les évêques de son duché.

Réunion du royaume de Lorraine.

Conrad I.er n'avait pu donner suite à son projet de reconquérir les provinces du royaume de Lotharingie qui s'étaient données à la France. Henri I.er choisit un moment favorable pour rentrer dans cette possession importante. Dans les troubles qui avaient éclaté sous le règne de Charles le Simple, la même faction qui causa le démembrement de ce royaume, travailla à le faire retourner sous l'obéissance de l'Allemagne ; car ce furent le comte Giselbert, fils de ce Raginard qui avait donné la Lotharingie à la France, et Rutger, archevêque de Trèves, qui y appelèrent, en 923, Henri I.er Ce prince en soumit une grande partie, et Charles le Simple, pour obtenir son assistance contre des vassaux rebelles, renonça à tous ses droits sur la Lotharingie, dans une conférence qu'il eut à Bonn avec le roi d'Allemagne. Henri envoya dans ce pays,

comme comte du palais, Éberhard, frère de Conrad I.er, et en 927 il donna le duché de Lotharingie à Giselbert, dont il fit son gendre.

L'an 924 les Hongrais firent une de leurs irruptions accoutumées en Allemagne, et poussèrent leur course dévastatrice jusqu'en Thuringe. Henri, incapable de leur résister, parce qu'une maladie le retenait à Hildesheim, en acheta une trève de neuf ans, pendant lesquels il se soumit à leur payer tribut. Bien résolu de se soustraire à cette servitude honteuse quand il en serait temps, il profita du répit que la retraite de ces brigands lui accorda, pour préparer la nation à les repousser. Il exerça les Allemands dans les armes, leur apprit à former des bataillons réglés, et s'appliqua surtout à leur donner une bonne cavalerie, sans laquelle on ne pouvait espérer de grands succès contre un peuple faisant la guerre comme les Madjars. Considérant que le défaut de places fortes en Saxe et en Thuringe était la cause de la facilité avec laquelle ils s'avançaient dans l'intérieur du pays, il fortifia les points qui y paraissaient propres par leur position, en les entourant de murs ou en y bâtissant des châteaux; il y plaça un neuvième de la population des campagnes. On attribue communément à ces arrangemens l'origine des villes d'Allemagne; cela n'est cependant vrai que de quelques villes du nord.

Irruption des Hongrais en 924.

Pour pouvoir s'opposer aux Hongrais sans risquer une incursion de la part des Slaves ou Wendes, Henri résolut d'opposer à ces peuples une chaîne de margraviats, dont les chefs seraient toujours armés pour

Établissement des margraviats de Sleswic, de Brandebourg et de Misnie.

défendre le passage de l'Elbe, de la Saale, du Havel et de la Dosse. Ayant passé le Havel sur la glace, il surprit, en 926, Branibor (Brandebourg), unique ville murée des Hévelliens, et en fit une place forte. Il établit contre eux la Marche de la Saxe septentrionale (Vieille-Marche); contre les Daleminziens, celle de Misnie; contre les Danois, celle de Sleswick. Il soumit les Lusitziens ou la Lusace; prit en 928 la ville de Prague, et força les Tchekhs ou Bohémiens à reconnaître sa suzeraineté. Il obligea Gorm le Vieux, roi de la Jutie, d'abolir l'idolâtrie, les sacrifices humains, et de permettre que le christianisme fût prêché à ses sujets. Pour civiliser plus facilement ces nations, il transporta des colonies de Saxons dans le Sleswick.

La Bohême devient fief d'Allemagne.

Seconde irruption des Hongrais. Bataille de Mersebourg, 933.

Le terme de la trève avec les Hongrais arriva. Leurs ambassadeurs venus pour demander le renouvellement du tribut, furent reçus avec dérision. Pour venger cet outrage, une armée de Madjars entra, en 933, en Allemagne par le territoire des Daleminziens et se divisa en deux corps, dont l'un prit poste sur la Saale en Thuringe, l'autre attaqua Mersebourg. Le premier fut battu et exterminé par les Saxons et les Thuringiens. Henri lui-même, à la tête d'une partie des Saxons et des Bavarois, livra bataille à l'autre, près de Mersebourg. Les Hongrais furent mis dans une déroute complète. On poursuivit avec acharnement les fuyards, qui furent taillés en pièces ou pendus aux arbres. Henri fit peindre, probablement par des Byzantins, la bataille sur les murs de son appartement, dans le château de Mersebourg. Le souvenir de cette victoire s'est

perpétué dans la bouche du peuple, et les habitans de la paroisse de Keuschberg, près de Mersebourg, la célèbrent annuellement.

Attribuant au Ciel la victoire qu'il venait de rapporter, le pieux Henri rétablit beaucoup d'églises et de monastères que les Hongrais avaient détruits. Il ordonna que les filles des nobles qui avaient perdu la vie en défendant la patrie, fussent élevées et entretenues jusqu'à leur mariage à l'abbaye de Quedlinbourg. Il se préparait à entreprendre une expédition au-delà des Alpes, pour rendre à l'Italie la tranquillité dont elle était privée depuis long-temps, lorsque la mort le surprit, le 2 juillet 936, dans sa terre de Memleben sur l'Unstrutt : il était âgé de soixante ans. On l'enterra à Quedlinbourg.

Il laissa trois fils légitimes, Otton[1], Henri et Brunon : il sera question des deux premiers ; le troisième se fit moine. Gerberge, fille aînée de Henri, mariée à Giselbert, duc de Lorraine, épousa en seconde noce Louis IV d'Outremer. De Hatwige, la cadette, descendent les rois de France jusqu'à ce jour ; car elle fut mère de Hugues Capet.

Otton I.er, le Grand, 936—972. Première trace des grandes charges.

Henri I.er avait eu soin de faire assurer de son vivant le trône d'Allemagne à son fils Otton, par une diète assemblée à Erfurt. Cette élection fut confirmée, après la mort de Henri, par les grands convoqués à Aix-la-

1 Contre l'usage général en France nous écrivons Otton et non Othon, dès qu'il est question d'un Allemand qui porte ce nom. Le mot Otton est d'origine allemande et n'a rien de commun avec le mot latin ou pélasgue d'Othon, si ce n'est une ressemblance fortuite de son.

Chapelle. Son sacre eut lieu dans la même ville. Ce fut à l'occasion de cette cérémonie auguste, qu'il s'éleva pour la première fois une contestation entre les trois archevêques du Rhin, sur le droit de couronner le monarque élu. L'archevêque de Trèves y prétendit en vertu de l'ancienneté de sa métropole ; celui de Cologne se fondait sur ce que la ville du sacre était située dans son diocèse; l'archevêque de Mayence réclamait son droit de primat de Germanie : ce fut à lui que les deux autres cédèrent, pour cette fois, la prérogative de couronner. On trouve aussi, à l'occasion de ce couronnement, la première trace des grandes charges qui par la suite devinrent si importantes. Giselbert, duc de Lorraine, au territoire duquel Aix-la-Chapelle appartenait, avait soin de tout ce qui tenait au logement et à la nourriture de la cour et des étrangers que la cérémonie y avait attirés ; Éberhard, duc de la France rhénane, fit les fonctions de grand-maître; Hermann, duc de Souabe, celles de grand-échanson ; Arnoulf, duc de Bavière, celles de grand-maréchal.

Otton I.er possédait toutes les grandes qualités de son père; mais il ne savait pas, comme lui, se faire aimer. Les amis de Henri devinrent bientôt ses ennemis, et il eut à lutter pendant toute sa vie contre les rébellions de ses vassaux et même des personnes de sa famille. Cependant sa prudence et la fortune qui le favorisa, le tirèrent heureusement de tous les embarras domestiques, et lui laissèrent le temps de faire sentir aux étrangers sa puissance et sa valeur.

Sa première expédition fut dirigée contre Boleslas I.er

ou le Cruel, qui, après avoir tué en 938 son frère, S. Wenceslas I.er, duc de Bohême, s'était saisi du gouvernement sans demander l'autorisation d'Otton. Celui-ci marcha contre ce vassal félon; mais fatigué, au bout de six ans, d'une guerre où il n'eut pas de succès, il en laissa la direction à Hermann, fils de Billung, un de ses meilleurs généraux, qui toutefois ne put la terminer qu'après quatorze ans de combats. Boleslas se vit enfin obligé de se soumettre. Les services de Hermann furent récompensés par le duché de Saxe, dont Otton se dépouilla en sa faveur, on ne sait pas précisément dans quelle année. Les descendans de Hermann forment la dynastie Billungienne des ducs de Saxe, qui s'éteignit en 1106. Dynastie Billungienne des ducs de Saxe.

Arnoulf, duc de Bavière, qui porte le surnom de Mauvais, étant mort en 938, son fils Éberhard refusa de venir prendre l'investiture d'Otton. Le roi marcha sur-le-champ contre ce vassal félon, le destitua et conféra le duché de Bavière à Berthoud, frère d'Arnoulf, qui était comte palatin de ce pays.

D'autres troubles, plus sérieux, éclatèrent dans la France rhénane, et le duc Éberhard, frère du roi Conrad I.er, y prit part. Nous avons remarqué que les Francs étaient regardés comme la première parmi les nations teutoniques; mais depuis que les Saxons avaient donné deux rois de suite à l'Allemagne, leur orgueil excita la jalousie des Francs. Il s'était élevé une rixe entre Éberhard et un seigneur saxon, et cette querelle menaçait de dégénérer en guerre civile. L'autorité d'Otton suffit pour l'apaiser. Eberhard, qui s'était permis des actes de violence, fut mis à l'amende, et ses adhérens furent

condamnés à porter jusqu'à une certaine distance des chiens sur leurs épaules; punition usitée alors et regardée comme déshonorante.

La sévérité d'Otton exaspéra les esprits. Une brouillerie née dans la famille royale fournit à Éberhard un prétexte pour prendre les armes. Outre ses trois fils légitimes, Henri en avait laissé un quatrième, qui était leur aîné, mais qu'on regardait comme bâtard, parce que le mariage de sa mère avait été cassé pour cause de nullité. Ce prince, nommé Thankmar, leva l'étendard de la révolte, et s'empara de la forteresse d'Ehrenbourg en Westphalie[1]; Éberhard le soutint. Cette guerre menaçait de devenir dangereuse pour Otton, si la fidélité des Saxons ne l'eût terminée promptement. Ils livrèrent Ehrenbourg au roi, et Thankmar, qui s'était sauvé dans une église, fut tué à coup de flèches qu'on lança contre lui par les fenêtres. Ses adhérens furent condamnés à être pendus. Otton promit, aux sollicitations de l'archevêque de Mayence, de pardonner à Éberhard; cependant il l'envoya pour quelque temps à Hildesheim: l'archevêque, qui vit dans cet exil un manque de parole, s'en trouva très-offensé.

Éberhard, à peine relâché, se rendit auprès de Giselbert, duc de Lorraine, qui, croyant avoir droit de se plaindre d'Otton, son beau-frère, avait déjà reçu à sa cour Henri, second fils de Henri l'Oiseleur, qui prétendait avoir plus de droit au trône que son frère, parce qu'il était né après l'élection du père[2]. Otton marcha

1 Dans le comté de Hoya.

2 Dans la pourpre, comme disaient les Grecs.

contre les mécontens, assiégea Chièvremont et ensuite Brisach dont ils étaient maîtres. Pendant qu'il s'arrêtait devant cette place, les mécontens dévastèrent les pays situés sur le Rhin inférieur; peu après, ayant été renforcés par Frédéric, archevêque de Mayence, et par Rudhart, évêque de Strasbourg, ils se rendirent à Metz, dans l'intention de nommer un autre roi à la place d'Otton.

Ce prince fut tiré de cet embarras par son bonheur. La désunion s'était mise entre les membres de la famille d'Éberhard, qui ne fut assisté que par une partie des Francs. Hermann, duc de Souabe, son beau-frère, et un autre de ses parens, nommé Conrad Curcipolde (Kurzpold), comte du Niederlahngau, le surprirent, en 939, près d'Andernach et le tuèrent. Giselbert, qui voulait se sauver sur l'autre rive du Rhin, se noya. Ainsi la guerre finit. Otton permit à son frère de choisir une retraite en Lorraine. L'archevêque de Mayence rentra en grâce au bout de quelques années; mais il ne lui fut plus permis de faire les fonctions d'archichancelier. Cette charge fut conférée, en 952, à Brunon, frère d'Otton, qui venait d'être nommé archevêque de Cologne.

Pour punir le roi de France d'avoir pris part aux troubles de la Lorraine, en envahissant l'Alsace, Otton I.er se rendit à la tête d'une armée à Attigny, où ses amis, Hugues le Grand, duc de France, et le comte de Vermandois voulurent lui donner la couronne française; il marcha de là sur la Seine, et conclut en 940 avec Louis IV, qui venait d'épouser sa sœur, une paix par laquelle une amnistie fut accordée aux deux grands vassaux rebelles. Expédition en France.

Après avoir ainsi mis fin à la guerre civile, Otton put s'occuper sérieusement des moyens de dompter les peuples du nord, qui inquiétaient continuellement les frontières de la Saxe. Gero ou Gern, un des plus braves capitaines de ce règne, dont le nom s'est conservé dans celui de l'abbaye de Gernrode qu'il fonda, pénétra, par son ordre, dans le pays des Wilziens jusqu'à l'Oder. En 945 il soumit la Marche ukrainienne, força ensuite Mieczyslaw I.er, duc de Pologne, à reconnaître la suzeraineté allemande, et soumit, en 960, les Wendes de la Lusace. Il fut le premier margrave de la Basse-Lusace.

La Pologne devient fief d'Allemagne.

Fondation des évêchés de Brandebourg et de Havelberg.

Pour maintenir les peuples vaincus dans l'obéissance, en leur faisant chérir la religion chrétienne, Otton fonda les évêchés de Havelberg en 946, et de Brandebourg en 949.

Expédition en Jutlande.

Les Danois ayant détruit la colonie saxonne que Henri I.er avait établie à Sleswick, Otton parcourut la péninsule Cimbrique jusqu'au Limfiord dont il prit possession, en jetant une lance dans ce lac ou golfe, qui depuis fut nommé Ottosund. Il força Harald II, roi de Danemark, à se faire baptiser et, selon Adam de Brême, historien du 11.e siècle, à lui faire hommage de ses états; mais il paraît que cet hommage, s'il a eu lieu, ne s'entendait que de la péninsule. Otton I.er y fonda les évêchés de Sleswick, Ripen et Aarhuus.

Dynastie saxonne en Bavière.

Le turbulent Henri, frère d'Otton I.er, était entré dans un nouveau complot contre le roi; cédant aux instances de sa mère, Otton lui pardonna une seconde fois, et lorsqu'en 947 le duché de Bavière devint vacant par la mort de Berthoud, il le lui conféra. Ce

fut ainsi que la maison de Saxe acquit ce pays. La dignité de comte palatin de Bavière fut laissée à Arnoulf, fils cadet d'Arnoulf le Mauvais, fondateur de la maison de Scheyern, qui par la suite prit le nom de Wittelsbach et rentra en 1180 dans la possession du duché de Bavière, où elle règne encore sous le titre royal.

Le duché de Lorraine étant également devenu vacant vers le même temps, Otton le conféra à son gendre, Conrad le Sage, comte de Worms et duc de France (de la France rhénane). Et comme si la fortune avait voulu lui fournir le moyen de réunir dans sa famille toutes les grandes personnes, Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, vint lui offrir pour Ludolphe, son fils, la main d'Ida, fille et héritière des riches domaines de Hermann : après la mort de ce seigneur, en 950, Ludolphe, âgé de dix-neuf ans, fut nommé duc de Souabe.

Rien ne jeta plus de lustre sur le règne d'Otton I.er, que le bonheur qu'il eut de réunir le royaume d'Italie à la couronne d'Allemagne. Pour assurer la couronne d'Italie à son fils Adalbert, Bérenger II, qui se l'était probablement procurée par un crime[1], voulut forcer Adelaïde, veuve de Lothaire, princesse renommée pour sa beauté et son esprit, à donner sa main à Adalbert; mais la jeune reine ayant rejeté avec horreur cette proposition, Bérenger la fit enfermer dans un château situé sur le lac de Garda. Elle trouva moyen de s'évader par une porte secrète, et, après avoir échappé à

Troubles d'Italie.

1 Voy. p. 121.

mille dangers, elle arriva à Canosse, château fort dans les environs de Reggio, appartenant à Albert Azzo, serviteur fidèle de sa maison. Celui-ci, ne se sentant pas assez fort pour résister à Bérenger, appela Otton au secours de la veuve, âgée alors de dix-neuf ans, dont il lui offrit la main avec le trône d'Italie.

Troubles dans la famille d'Otton I.er

Otton qui avait perdu son épouse, Edgide, fille d'Édouard I.er, roi d'Angleterre, passa sur-le-champ les Alpes, força Bérenger à lever le siége de Canosse, conduisit Adelaïde à Pavie où il l'épousa, et se fit couronner roi d'Italie en 951. Ce mariage porta le trouble dans la maison royale. Le jeune duc de Souabe, fils d'Otton, témoigna combien il lui causait de déplaisir, en quittant son père sans prendre congé. D'un autre côté Conrad, duc de France et de Lorraine, qu'à son départ d'Italie son beau-père y avait laissé pour achever la réduction de Bérenger, engagea ce prince à se soumettre, en lui promettant que le roi le traiterait favorablement. Mais lorsque Bérenger arriva à Augsbourg où était Otton, celui-ci, par suite des instigations de son épouse, le fit attendre pendant trois jours sans le recevoir, et lui ordonna finalement de revenir l'année suivante avec son fils ; Conrad regardant cette conduite de son beau-père comme injurieuse pour son honneur, se retira en Lorraine et prit les armes. Quant à Bérenger, il se présenta, en effet, à Augsbourg en 952, et reçut l'investiture de l'Italie ; cependant Otton détacha de ce royaume Aquilée et la Marche de Vérone, qu'il confia à son frère, le duc de Bavière. C'était la clef des Alpes.

Ludolphe et Conrad se préparaient cependant à une guerre civile; ils entraînèrent dans leur parti Frédéric, archevêque de Mayence, qui ne pouvait pardonner à Otton de n'avoir pas été rétabli dans la charge d'archichancelier. Lorsqu'Otton qui voulait se rendre à Aix-la-Chapelle pour y célébrer les fêtes de Pâques, arriva à Mayence, il y fut reçu plutôt en ennemi qu'en monarque; on lui arracha son consentement à un accord dont nous ignorons les conditions, qu'on dit avoir été déshonorantes. Pour se soustraire à l'espèce de captivité où il était tenu, Otton s'enfuit en Saxe où, pour nous servir des termes de son biographe, Witichind, moine de Corvey, il retrouva le roi qu'il avait presque perdu dans la France rhénane. Il révoqua tout ce qu'on lui avait fait signer à Mayence, et se mit à la tête de ses fidèles Saxons pour châtier les rebelles. Il marcha sur Mayence, où Ludolphe et Conrad s'étaient fortifiés. Ces deux princes implorèrent leur pardon, Otton était disposé à le leur accorder, s'ils voulaient livrer leurs conseils et abandonner leurs partisans; mais les deux princes répugnèrent à acheter la sûreté au prix de leur honneur. Ludolphe s'échappa, se rendit en Bavière, et s'empara par trahison de la ville de Ratisbonne en l'absence du duc Henri, son oncle. Otton l'y suivit; cependant, comme le temps de service de la plupart de ses vassaux était expiré, il fut obligé de s'en retourner en Saxe sans avoir pu reprendre la capitale de la Bavière. L'année suivante, 954, il revint à la tête d'une nouvelle armée, et força les deux rebelles à demander grâce. Elle leur fut accordée pour leurs

personnes; néanmoins, croyant devoir donner un exemple de sévérité qui pût effrayer ceux qui voudraient les imiter, Otton dépouilla son fils et son gendre de leurs duchés. Celui de Souabe et Alsace fut conféré à Bourcard II, fils de Bourcard qui avait été premier duc de Souabe. Quant au duché de Lorraine, Otton avait, dès l'année précédente, chargé du gouvernement de ce pays l'archevèque de Cologne, son frère. Ce prélat se conduisit avec beaucoup de prudence dans un poste si difficile; mais comme les Lotharingiens étaient un peuple fort turbulent[1], Brunon conseilla à Otton de diviser cette grande province ou ce royaume en deux duchés séparés, savoir : la Lorraine inférieure, qui ensuite fut nommée duché de Lothier, et comprenait les Pays-Bas catholiques; et la Lorraine supérieure ou Mosellane, qui seule a conservé jusqu'à nos jours le nom de Lorraine. Godefroi, comte de Verdun, fut investi de la première; Frédéric, de la maison de Rheinfelde, obtint la seconde: tous les deux étaient de la famille de Giselbert, qui avait péri en 939. Brunon conserva, sa vie durant, une espèce de supériorité ou d'inspection sur les deux duchés. Quant aux ducs déposés, Ludolphe et Conrad, ils expièrent leur faute en servant fidèlement le roi dans les guerres qu'il eut bientôt à soutenir en Italie et contre les Hongrais.

Partage de la Lotharingie en deux duchés de Lorraine.

Défaite des Hongrais au Lechfeld, 955.

Ce peuple avait renouvelé ses incursions et pénétré jusqu'en Souabe, où il mit tout à feu et à sang. Otton convoqua le ban et l'arrière-ban, et réunit une armée

1 *Gens varia erat, et artibus assueta, bellis prompta, mobilisque ad rerum novitates.* WITICHIND, liv. I, p. 637.

considérable, composée de toutes les nations allemandes, à l'exception des Saxons, qui étaient occupés chez eux par les Wendes rebelles. Le 10 août 955, il livra, aux Madjars sur le champ du Lech (Lechfeld), près d'Augsbourg, une bataille, où ces barbares furent complétement défaits et perdirent 100,000 hommes. Otton montra dans cette journée un courage héroïque; le brave Conrad, son gendre, fut mortellement blessé au cou par une flèche au moment où il soulevait son casque pour se rafraîchir. L'Avarie fut alors conquise sur les Hongrais; Otton la réunit à la Bavière, pour en former une province nommée Osterland (terre orientale, Autriche), et être gouvernée par un margrave, qu'on choisit dans les descendans de ce malheureux Adalbert, comte de Babenberg, qui avait été décapité en 908.[1] Telle fut l'origine du margraviat d'Autriche et de la maison de Babenberg-Autriche. Quant aux Hongrais, ils n'osèrent plus entrer dans l'intérieur de l'Allemagne après le désastre de 955.

Origine de la Marche d'Autriche, Maison de Babenberg.

Nous sommes arrivés au moment le plus important du règne d'Otton, aux évènemens qui amenèrent la réunion du royaume d'Italie et de la dignité impériale au royaume d'Allemagne, qui dès-lors prit le nom d'empire germanique ou empire romain. Comme ces évènemens mirent Otton I.er en liaison avec la cour de Rome, il sera nécessaire d'interrompre ici l'histoire d'Allemagne pour mettre sous les yeux du lecteur le tableau de cette cour depuis Charlemagne.

1 Voy. p. 132.

CHAPITRE IX.

Précis de l'histoire des papes depuis Charlemagne jusqu'en 963.

S. Léon III. Nous avons vu, dans le précédent livre, qu'au commencement du 9.e siècle la primauté ecclésiastique des papes était solidement établie dans l'Europe occidentale, et que les fondemens de leur puissance séculière étaient posés. Cependant à cette époque le possesseur du ci-devant Exarchat qui, à côté de son autorité épiscopale, exerçait à Rome celle dont avaient anciennement joui les ducs ou gouverneurs nommés par les empereurs de Constantinople, n'était encore que le premier sujet du chef de l'empire qui en 800 s'était relevé de ses cendres. L'évêque de Rome était nommé ou devait l'être par l'empereur, ou au moins son élection n'était regardée comme valable qu'après avoir reçu la confirmation impériale.

Charlemagne agissait comme souverain à Rome et dans la partie de l'Italie qui avait appartenu aux Lombards; cependant il traitait le pape comme une personne éminente et sainte, placée sous ses ordres pour les affaires de ce monde seulement: il vénérait en lui le chef d'une religion à laquelle lui-même était attaché, chef dont l'autorité ecclésiastique s'étendait au-delà des bornes de son empire.

Nous verrons ces rapports changer de nature sous les successeurs de Charlemagne. Ce prince était mort

depuis une année environ, lorsque *Saint-Léon III*, ayant découvert une conspiration contre sa personne, fit juger et exécuter les coupables. C'était un attentat contre la souveraineté de Louis le Débonnaire, que celui-ci sentit vivement. Il donna ordre à son neveu Bernard, roi d'Italie, de se rendre à Rome pour examiner l'affaire. Léon envoya des légats auprès de l'empereur pour s'excuser ou se justifier : il paraît que pleine satisfaction fut donnée à ce prince débonnaire.

L'élection d'*Étienne IV*, successeur de Léon III, en 816, fut une seconde atteinte portée à la souveraineté impériale, puisqu'on y procéda, et qu'on ordonna le nouvel élu sans avoir au préalable pris le consentement de Louis. Étienne répara cette irrégularité en s'empressant de faire prêter par les Romains serment de fidélité à l'empereur, et en allant lui-même à Rheims faire ses excuses. Il y couronna l'empereur et son épouse avec une magnifique couronne qu'il avait apportée. Étienne IV, 816.

L'élection de *S. Pascal I.er* (817 — 824) ne fut pas plus régulière. Louis le Débonnaire reçut les excuses qu'on lui en fit, mais en exprimant son mécontentement, et en faisant exhorter les Romains de respecter à l'avenir ses droits de souveraineté. Ce prince s'étant associé en 817 son fils Lothaire I.er, l'envoya en 823 à Rome pour se faire couronner, et ce troisième exemple autorisa les papes à faire prévaloir l'opinion que les empereurs recevaient leur pouvoir en vertu de la couronne que le pape leur imposait. Louis le Germanique fit, en 823, un acte de souve- Pascal I, 817 — 824.

raineté à Rome, en chargeant ses commissaires d'une enquête ayant pour objet l'exécution de deux prélats romains, accusés de crime de haute trahison. Il est vrai que cette enquête n'eut pas de résultat; Louis ne put approfondir la vérité qu'on lui cacha, et se contenta du serment par lequel le pape affirmait que les deux prélats s'étaient vraiment rendus coupables du délit qu'on leur reprochait, et que néanmoins il n'avait pas eu part à leur supplice.

Eugène IV, 824 — 827. Son successeur, *Eugène IV* (824 — 827), d'ailleurs respectable par ses vertus, fut nommé d'une manière tumultueuse. L'empereur Lothaire vint à Rome pour examiner ce qui s'était passé, et fit de sages réglemens pour mettre des bornes aux désordres qui régnaient dans toutes les branches de l'administration; il prescrivit une formule de serment par laquelle les Romains jurèrent fidélité aux empereurs, sauf celle qu'ils devaient au pape, et promirent de ne pas souffrir qu'un pape fût nommé d'une manière non canonique et illégale, ni qu'il fût ordonné avant d'avoir prêté, en présence des commissaires impériaux, le même serment par lequel Eugène IV s'était lié.

Valentin, 827. Grégoire IV, 827 — 844. Malgré ce serment, *Valentin*, successeur d'Eugène IV, fut ordonné avant l'arrivée de la confirmation impériale; ce pontife mourut la même année et fut remplacé par *Grégoire IV* (827 — 844). Tout se passa de la manière la plus régulière à cette élection, et le nouveau pontife ne fut ordonné qu'après avoir été confirmé par l'empereur. Ce fut le dernier acte de vigueur que Louis le Débonnaire exerça à Rome : sa conduite

imprudente rendit bientôt ce prince un objet de mépris pour ses sujets et pour l'étranger. Grégoire IV alla en France pour réconcilier, disait-il, l'empereur avec ses fils; mais lorsqu'au moment où la contestation allait se décider par un combat, il vint voir Louis le Débonnaire : ce prince irrité lui reprocha avec justice qu'en s'établissant dans le camp des rebelles, il n'avait montré ni l'impartialité d'un médiateur, ni l'horreur que devait inspirer à un saint pontife l'ingratitude de fils armés contre leur père.

Sergius II fut élu et ordonné en 844 sans la participation de Lothaire Ier, qui, pour punir cette désobéissance, envoya à Rome son fils Louis, roi d'Italie, à la tête d'une armée. On renouvela l'ancien engagement de ne pas ordonner un pape sans le consentement de l'empereur et sans la présence de ses commissaires. Louis fut sacré et couronné roi d'Italie; mais on refusa de lui prêter serment, parce que les papes avaient établi en principe, qu'ils dépendaient bien de l'empereur romain, mais non du roi d'Italie. Sous ce pape les Arabes entrèrent avec une flotte dans le Tibre, pillèrent les environs de Rome, et enlevèrent de la basilique de S. Pierre l'autel qui était placé au-dessus du sépulcre de S. Pierre et de S. Paul.[1] Sergius II, 844 — 847.

1 Comme nous nous sommes déjà plusieurs fois servi du terme de *basilique*, il ne sera peut-être pas hors de propos de l'expliquer ici. Ce mot veut dire *Palais du roi*; il désignait originairement à Rome la demeure du roi, et on voit encore sur le Mont-Esquilin les vastes ruines d'un édifice qu'on nomme Basilique d'Hostilius. La royauté a été chez la plupart des peuples le résultat du besoin qu'ils ont éprouvé d'un magistrat chargé de l'administration de

S. Léon IV, 847 — 855. *Léon IV* ayant été élu en 847, les Romains suspendirent son ordination jusqu'à l'arrivée de la confirmation impériale; néanmoins, la ville étant menacée d'un danger pressant de la part des Arabes, on procéda à l'intronisation avant d'en avoir reçu la permission impériale. Le pape donna à ce sujet une déclaration ou des réversales, dont l'empereur fut satisfait. Pour éviter le renouvellement du malheur qui avait affligé le fau-

la justice. Le pouvoir monarchique est fondé sur la juridiction. Accoutumé de s'adresser aux rois pour recevoir justice, le peuple de Rome, quand il n'eut plus de roi, continua d'appeler Palais du roi, la maison où il cherchait la justice. Ainsi, le mot de basilique, de même que celui de palais en France, devint synonyme à prétoire ou maison de justice, et Rome eut plusieurs basiliques magnifiques. Lorsque la religion chrétienne devint dominante dans l'empire, et que les temples du paganisme furent enlevés à leur destination, les chrétiens s'aperçurent qu'il y avait peu de ces bâtimens qu'on pourrait employer au culte catholique. La forme, souvent ronde, et la petitesse du sanctuaire, étaient peu propres à la célébration des mystères du christianisme, qui se fait aux yeux des fidèles. Il existait à Rome une autre espèce d'édifices, dont la construction offrait beaucoup plus de commodité pour les besoins du culte chrétien : c'étaient les basiliques. Ces maisons, précédées de grandes places publiques, avaient une forme oblongue et se composaient de quatre parties, qui étaient : *a*) un vaste portique, élevé sur des marches, où le peuple assemblé sur la place publique, se réfugiait contre la pluie ; *b*) le corps du bâtiment ou la plus grande partie de sa longueur, où l'on entrait du portique par une, trois ou cinq portes, selon que l'intérieur était simple ou divisé, par deux ou quatre rangées de colonnes, en trois ou cinq nefs, où pouvait circuler la foule des curieux ; *c*) la nef transversale ou le fond du corps de bâtiment, dans toute la largeur de celui-ci ; elle formait un espace vide, où se plaçaient les parties et les avocats (*causidici*) ; *d*) le fond de cette nef transversale était ouvert par le milieu (précisé-

bourg de Rome, où était située la basilique de S. Pierre, Léon IV le fit enfermer par un mur, et fonda ainsi une ville particulière, qu'on nomme encore Ville Léonine. En 840 il couronna comme empereur Louis II, que Sergius II avait couronné comme roi d'Italie. Léon IV mourut le 17 juillet 855, quelques mois avant Lothaire I.er, et fut remplacé par Bénoît III.

C'est à l'époque de la mort de Léon IV, et avant — Fable de la papesse Jeanne.

ment en face de l'entrée principale) par un enfoncement en forme d'arc de cercle, où étaient placées les chaises curules du préteur au fond, et les douze siéges des juges ou jurés à sa droite et à sa gauche. Rien n'était plus facile que d'adapter ces bâtimens au culte chrétien. On plaça au centre de la nef transversale la table des agapes, qui devint ensuite le maître autel. Le hémicycle devenait le chœur de l'évêque et des chanoines, et ainsi la basilique se trouvait changée en église chrétienne. Telle fut la forme que Constantin le Grand choisit pour la construction de l'église de Saint-Paul, la première qui fût élevée *depuis ses fondations* pour le culte chrétien. Les basiliques de Rome ayant été changées en églises, conservèrent leur ancienne dénomination, comme elles l'avaient conservée lorsque de résidences du roi elles étaient devenues palais de justice. Telle est l'origine des douze basiliques de Rome. Par la suite les souverains pontifes accordèrent ce titre à quelques églises qu'ils voulaient honorer. Les églises catholiques ont conservé la forme basilicaire avec deux changemens, que l'esprit dominant dans les siècles suivans y a introduits : 1.° on eut l'idée de placer le maître autel, où s'opère le miracle de la transsubstantiation au-dessous de la voûte du ciel, qu'on imita en plaçant dans les airs un dôme; 2.° on construisit des chapelles particulières dans les deux nefs latérales, et on en multiplia tellement le nombre que bientôt la place ne suffit plus; on perça alors les côtés, et on donna au bâtiment oblong la forme d'une croix latine, ayant un côté long. Les Grecs firent une amélioration, en plaçant le dôme et le maître autel au milieu, et donnant aux quatre jambes de la croix la même longueur.

Benoît III, qu'on a anciennement placé la *papesse Jeanne*. Si nous parlons de cette fable, c'est uniquement parce que, étant rapportée par une cinquantaine d'écrivains antérieurs à la réformation, elle a été naturellement accueillie avec avidité par les ennemis de l'Église catholique dans un temps où l'esprit de parti était trop fort pour ne pas étouffer toute critique.

Une fille de Mayence ayant été conduite en habit de garçon à Athènes, y fut instruite dans les sciences, où elle fit des progrès si rapides que, s'étant établie à Rome sous le nom de Jean d'Angleterre, elle parvint à une grande réputation d'érudition et de vertu, qui à la mort de Léon IV la fit nommer pape; mais après avoir occupé la chaire de S. Pierre pendant deux ans et quelques mois, elle accoucha inopinément près du Colisée, au moment où, avec une procession, elle se rendait de Saint-Pierre à Saint-Jean du Latran. Telle est l'histoire de la papesse Jeanne.

On pourrait croire à la vérité de ce conte, s'il était prouvé qu'il se trouve dans la Vie des papes, rédigée ou compilée par le bibliothécaire Anastase, écrivain contemporain, et très-zélé partisan des papes. Il est certain qu'on le lit dans la plupart des copies manuscrites de cet ouvrage qui nous sont parvenues, et il n'est pas certain qu'il en existe un seul où il ne se trouve pas; et quand cela serait, on pourrait toujours supposer que le passage scandaleux a été retranché par ordre de celui qui a fait confectionner la copie.

Cependant, sans parler de quelques caractères inhérens à cette histoire qui prouvent sa fausseté, Anastase

ne peut pas l'avoir rapportée, puisqu'il dit, dans la Vie de Bénoît III, non-seulement que ce pontife a été élu bientôt après Léon IV, mais aussi que son élection a été notifiée aux deux empereurs Lothaire I.er et Louis II : or il est hors de doute que Lothaire mourut le 28 septembre 855, tandis qu'en admettant l'existence de la papesse Jeanne, Bénoît III n'avait pu être élu avant le mois de septembre 857. Après Anastase, Marianus Scotus, chroniqueur du 11.e siècle, est le premier écrivain qui parle de la papesse Jeanne, sans nous dire où il a puisé ses renseignemens; mais le premier qui en parle avec détail, a vécu plus de cinq siècles après l'évènement qu'il rapporte. C'est Martinus Polonus, auteur d'une chronique des papes qui va jusqu'en 1277. Ces deux auteurs trop modernes ne peuvent être reconnus comme témoins par la critique historique.

Outre le témoignage d'Anastase, qui dit, quoique indirectement, que Bénoît III fut élu en 855, cette date est encore prouvée par une médaille que Bénoît III a fait frapper en 855 : elle porte le coin de l'empereur Lothaire et a, par conséquent, été fabriquée dans l'intervalle qui s'est écoulé entre l'élection de ce pape et l'arrivée de la nouvelle de la mort de Lothaire.[1]

Les députés, envoyés pour annoncer aux deux empereurs l'élection de *Bénoît III*, ne trouvèrent plus Lothaire en vie; Louis II délégua des commissaires en présence desquels le nouveau pape fut ordonné. Celui-ci mourut le 8 avril 858. Bénoît III, 855 — 858.

1 Voyez Jos. Garampi *Diss. de nummo argenteo Benedicti III, P. M.; Romæ*, 1749, 4.

Nicolas I, 858 — 867.

Son successeur, *Nicolas I.er*, est un des plus grands pontifes qui aient occupé la chaire de S. Pierre depuis S. Léon I.er et S. Grégoire le Grand. Il fut ordonné et couronné en présence de l'empereur Louis II, et c'est le premier exemple d'un pape qui ait été couronné. Après cette cérémonie, l'empereur quitta Rome, et le pape lui fit une visite dans son camp. Lorsque Louis le vit arriver, il alla au-devant de lui, descendit de son cheval et conduisit celui du pape par la bride : ce qui prouve jusqu'à quel point les princes portaient déjà le respect pour le chef de l'Église. La faiblesse des successeurs de Charlemagne favorisa les usurpations des papes. Ces princes s'empressèrent de les nommer arbitres de leurs différends : comment ne se seraient-ils pas cru revêtus des fonctions de juges suprêmes? Si Nicolas I.er travailla avec ardeur à consolider sa suprématie spirituelle, il fut en même temps le protecteur de l'innocence opprimée, le vengeur des injustices et le conservateur des bonnes mœurs. Sa conduite envers un prince qui croyait pouvoir se mettre au-dessus des lois et de la morale, mérite les plus grands éloges.

Affaire du divorce de Lothaire II.

Lothaire II, roi des pays qui, d'après lui, ont été nommés Lotharingia, voulant se séparer de la reine Thietberge, pour épouser Waldrade, sa maîtresse, qui était sœur de Gonthier, archevêque de Cologne, ne connut pas de meilleur moyen de se débarrasser de son épouse légitime que de l'accuser d'un crime abominable commis avant son mariage. Thietberge prouva son innocence, d'après la jurisprudence du temps, par l'épreuve de l'eau bouillante; Lothaire ne voulut pas admettre

cette justification, on prétendit que l'ordalie avait été frauduleuse : enfin, il arracha à la malheureuse princesse par des menaces l'aveu de tout ce qu'on lui avait reproché ; elle fut condamnée à terminer sa vie dans un cloître ; mais ayant trouvé moyen d'en échapper, elle se retira auprès de Charles le Chauve, roi de France, et rétracta sa confession. Toute la nation croyait Thietberge innocente, et il s'éleva un cri général contre Lothaire; mais les évêques prirent parti contre elle, soit qu'en effet ils fussent convaincus de sa culpabilité, soit que le roi les eût intimidés, soit même qu'ils eussent été corrompus par les promesses de l'archevêque de Cologne, comme les historiens l'assurent. Deux synodes tenus à Aix-la-Chapelle autorisèrent Lothaire à se remarier : il épousa publiquement Waldrade. La reine porta plainte à Rome ; Nicolas qui pouvait se regarder comme juge compétent, tant parce qu'il s'agissait d'une cause matrimoniale, que parce que la partie plaignante était d'un rang royal, et surtout parce qu'il était question de protéger l'innocence opprimée, ordonna que l'affaire fût examinée une seconde fois, dans un concile qui fut tenu à Metz, en présence de deux légats. Mais ces prélats, gagnés par Lothaire, ne suivirent pas les instructions que le pape leur avait données ; au lieu de faire seulement une enquête pour mettre le pape en état de décider, ils prononcèrent eux-mêmes, et confirmèrent la sentence du synode d'Aix-la-Chapelle : les archevêques de Trèves et de Cologne allèrent à Rome, pour solliciter la sanction de ce jugement. Si Nicolas n'avait eu d'autre but que de faire reconnaître sa qua-

lité de juge suprême, il pouvait être satisfait; mais ses vues étaient pures : il fut indigné des irrégularités qu'on avait commises, et de la corruption qui avait joué un rôle dans cette affaire. Un concile, réuni à Rome en 863, condamna celui de Metz, et, ce qui était sans exemple, Theutgand, archevêque de Trèves, et Gonthier, archevêque de Cologne, furent dépouillés de toute puissance épiscopale. Le pape menaça de la même punition tout autre évêque qui ne se soumettrait pas à cette décision, et fit connaître ces ordres à tous les évêques d'Occident, en se plaignant de la conduite criminelle du roi Lothaire, «si toutefois on pouvait appeler roi celui qui ne savait pas dompter ses passions honteuses.»

Les deux archevêques protestèrent contre l'acte par lequel le pape avait traité des prélats, « ses égaux en dignité », comme s'ils appartenaient au clergé de son diocèse, et se sauvèrent auprès de l'empereur Louis II, frère de leur souverain, qui se trouvait à la tête d'une armée à Bénévent. Ce prince entra d'abord dans une fureur extraordinaire, il marcha sur-le-champ à Rome; Nicolas I.er s'enferma dans la ville Léonine, où il fut bloqué. Avec tout l'appareil qui pouvait émouvoir les fidèles, il fit faire des prières pour que le Seigneur détournât le danger dont son Église était menacée. Louis II, frappé de terreur par un songe et par la mort subite d'un soldat qui avait commis un sacrilége, renvoya les archevêques en Lorraine, et quitta Rome le troisième jour de son arrivée; il est probable qu'avant de partir il fit quelque traité avec le pape, et promit d'abandonner la mauvaise cause de son frère.

Charles le Chauve et Louis le Germanique ayant interposé leur autorité auprès de leur neveu, et l'opinion publique s'étant hautement prononcée contre lui, Lothaire sentit la nécessité de céder. Il s'humilia devant le pape en lui envoyant, à titre d'ambassadeur, Ratold, évêque de Strasbourg, et promettant de se soumettre à son jugement suprême : le roi espérait peut-être, qu'en sacrifiant les deux archevêques récalcitrans contre l'autorité du pape, il obtiendrait pour lui-même une décision favorable ; mais ce prince connaissait peu Nicolas I.er Un légat du pape parut au concile assemblé à Attigny ; ce synode décréta que la reine, qui était toujours à la cour de France, serait remise entre les mains du légat qui, au nom du pape, avait garanti qu'elle serait rétablie dans ses droits d'épouse et de reine. Le légat la conduisit à la cour de Lothaire II, auquel il la remit, après avoir reçu le serment de douze seigneurs lorrains, que le roi la traiterait comme il devait. Le légat emmena Waldrade avec lui en Italie ; mais elle lui échappa en route, et Lothaire, qui ne pouvait vivre sans elle, engagea Thietberge à demander elle-même la dissolution de son mariage, sous prétexte qu'elle avait acquis la preuve que Waldrade avait eu, sur la main du roi, des droits antérieurs aux siens. Cette intrigue échoua auprès de l'inflexible Nicolas ; le pontife déclara qu'il ne consentirait jamais au mariage du roi avec Waldrade, quand même la nullité de sa première union serait prouvée.

On peut dire que le procès dont nous venons de donner le sommaire, commence une nouvelle époque

dans l'histoire de la puissance papale. Il était démontré dès-lors, d'une part, que les rois étaient obligés de reconnaître le tribunal du pape et de respecter son autorité, au moins dans les affaires dont la connaissance appartient à l'Église, et de l'autre, que le souverain pontife était le juge de tous les évêques; car quoique les deux prélats eussent protesté contre la sentence qui les destituait, cependant l'un d'eux prit ensuite le parti de la soumission, et l'autre, qui persista dans son opposition, ne trouva pas d'appui dans ses confrères, qui se bornèrent à intercéder pour lui. Quant aux autres princes Carlovingiens qui vivaient à cette époque, ils approuvèrent par leur silence la conduite du pape : bien plus, ils excitèrent Nicolas I.er contre leur neveu. Les peuples applaudirent à la fermeté du pape, et apprirent avec plaisir qu'il existait un recours contre la violence des rois.

Affaire de Rothad, évêque de Soissons.

Tout dans la conduite du pape fut régulier; tout fut encore conforme aux maximes du droit dans une seconde affaire, moins intéressante par le rang des personnes qui y jouèrent un rôle, mais plus importante à cause des principes que le pape établit à cette occasion; principes sur lesquels repose la primauté du siége apostolique, mais qui n'avaient jamais été si clairement énoncés.

Hincmar, archevêque de Rheims, un des prélats les plus savans, les plus actifs et les plus ambitieux du 9.e siècle, avait fait déposer, en 861, au synode de Pitres (sur la Seine), Rothad, évêque de Soissons, ville de sa province métropolitaine. Il paraît que cette punition n'était pas proportionnée à la faute dont l'évêque était

accusé, et que Hincmar mit de la passion dans cette affaire. L'évêque interjeta appel à Rome : cette démarche ne fut pas regardée comme abusive, tant la primauté du pape était bien reconnue ; mais lorsque Rothad voulut partir pour Rome, Hincmar lui fit défendre ce voyage, sous prétexte qu'il avait postérieurement au concile retiré son appel, et demandé pour arbitres une commission d'évêques ; ce qui, d'après les règles du droit, le privait de la faculté de donner suite à son appel. Rothad niait absolument le fait et persistait dans son appel. Un nouveau synode, convoqué par Hincmar, confirma la déposition de l'évêque de Soissons, qui fut enfermé dans un couvent.

Nicolas I.er prit connaissance de cette affaire, désapprouva tout ce qui avait été fait postérieurement à l'appel interjeté par Rothad, et évoqua la cause à Rome. Après une correspondance très-vive entre le pape et Hincmar, celui-ci se vit obligé de céder. L'évêque de Soissons fit le voyage de Rome, et le pape prononça, en 864, un décret qui le rétablissait avant tout dans ses fonctions, sauf à ses accusateurs à suivre le procès contre lui à Rome jusqu'à jugement définitif. Ce décret était conforme à une disposition expresse du concile de Sardique de 347, d'après laquelle une sentence de déposition, prononcée par un synode contre un évêque, devait recevoir l'exécutoire par la confirmation du pape.

Mais Nicolas ne fonda pas son décret sur le canon de Sardique : il annula toute la procédure entamée contre Rothad, par deux motifs : l'un, que le synode qui

Première mention des fausses décrétales d'Isidore.

avait condamné l'évêque, était illégal, parce qu'il n'avait pas été convoqué par le pape; l'autre, que la déposition d'un évêque était un des cas majeurs réservés à la cour de Rome. Ce fut pour la première fois que ces deux principes furent mis en avant; les évêques de France s'étonnèrent de leur nouveauté. Comme dans la circulaire que Nicolas adressa à cette occasion aux évêques, il se fondait sur des décrétales de ses prédécesseurs, les évêques répondirent que dans leur collection de décrétales[1] il ne se trouvait rien de pareil. Le pape leur demanda en réplique si donc ils croyaient qu'il n'y avait d'authentique que ce qui se trouvait dans leurs livres. Les décrétales que Nicolas I.er avait en vue, appartenaient sans doute à ces pièces fausses qui avaient été reçues dans la collection du faux Isidore. Il serait injuste de vouloir l'accuser d'avoir sciemment cité des pièces controuvées. On ne connaissait pas au 9.e siècle cette critique qui scrute l'authenticité d'un document et ne l'admet qu'après des preuves irréfragables, et il est très-probable qu'à Rome on ne doutait pas de celle des pièces recueillies par le faussaire; mais ce qui nous paraît remarquable, c'est que le pape crut qu'il était suffisant, pour revendiquer un droit au Saint-Siége, qu'un pape eût déclaré qu'il lui appartenait.

Adrien II, 867 — 872. Les évêques de France se turent pour le moment; les deux principes établis par le pape furent tacitement reconnus. Rothad fut réintégré; on ne donna pas suite à son procès, et la puissance spirituelle du pape avait fait un pas immense. Elle faillit d'en faire un en ar-

1 Celle de Denys le Petit, voy. vol. I, p. 297.

rière sous le successeur de Nicolas I.er, *Adrien II* (867—872): ce vieillard voulut poursuivre la route tracée par son devancier; mais affaibli par l'âge, il fit un effort qui était au-dessus de ses forces: étranger aux affaires du monde, il ne s'aperçut pas que les circonstances avaient changé, et pour ne pas rester en deçà du but, il le dépassa.

Charles le Chauve s'étant emparé, en 869, des états laissés par Lothaire II, Adrien II prit le parti de l'opprimé; c'était l'empereur Louis II. Il adressa des brefs très-violens au roi et aux évêques de France. Le premier s'était arrangé avec Louis le Germanique et ne craignait pas l'empereur, il ne jugea pas même nécessaire de répondre au pape; mais l'archevêque Hincmar, qui était bien aise de se venger sur Adrien des chagrins qu'il avait éprouvés de la part de Nicolas I.er, lui manda, au nom des évêques, qu'ils ne reconnaissaient pas les droits qu'il voulait s'arroger, et lui conseillaient de se borner au gouvernement de l'Église.

Adrien II ne réussit pas mieux lorsqu'il se déclara le protecteur de Carloman, fils de Charles le Chauve, qui, après s'être rendu un objet de mépris public par ses excès, avait fini par se révolter contre son père. Les lettres que le pape écrivit en cette occasion, étaient déplacées pour le fond, parce qu'il s'y érigeait en juge d'un souverain pour une affaire purement séculière; elles étaient indécentes par leur forme. Le roi et les évêques prononcèrent sur le sort de Carloman, sans aucun égard pour les menaces et les ordres du pape.

Adrien éprouva une plus grande mortification en-

core dans une affaire purement ecclésiastique qui concernait l'évêque de Laon, Hincmar le Jeune, neveu de l'archevêque de Rheims. Ce prélat turbulent refusa de reconnaître l'autorité de son métropolitain, qui était son oncle. Cité, en 869, au synode de Verberie, il eut recours au pape, non par forme d'appel, mais comme à son juge immédiat; ce qui était une innovation et un attentat manifeste contre les droits du métropolitain. Le roi lui-même, et l'archevêque de Rheims parurent, en 871, comme accusateurs du prélat au synode de Douzy-les-Prés (aux environs de Mouzon); le premier l'accusa d'actions séditieuses, l'autre de délits ecclésiastiques. L'assemblée le déposa en réservant au pape les droits que lui avait reconnus le concile de Sardique; mais en déclarant que ces droits n'allaient pas jusqu'à pouvoir restituer l'évêque avant la révision de son procès, ni à évoquer l'affaire à Rome.

Le pape ayant persisté à vouloir juger l'appel à Rome, le vieux Hincmar fut chargé par le roi de repousser ses prétentions. Hincmar s'exprima en termes sévères; il reprocha au pape l'inconvenance des expressions dont il s'était servi envers un souverain, et lui rappela qu'il devait obéissance aux puissances temporelles. Adrien, effrayé du ton de cette lettre, essaya de revenir sur ses pas sans compromettre son autorité: il mourut sans voir le résultat de ses démarches.

Jean VIII, 872 — 882.

Son successeur, *Jean VIII*, trouva une occasion favorable de relever l'autorité pontificale, qui était un peu déchue par l'imprudence d'Adrien II. Jusqu'alors les papes avaient joui de la prérogative de couronner l'em-

pereur, mais l'ordre de la succession linéale déterminait le prince à qui la dignité impériale était due. Jean VIII sut donner une autre apparence à la chose, en faisant passer la couronne pour un don du Saint-Siége. Après la mort de Louis II, en 875, elle devait appartenir à Louis le Germanique; mais Jean VIII l'offrit à Charles le Chauve, roi de France, frère cadet de ce prince, et le couronna empereur le jour de Noël 875. En annonçant cet évènement aux seigneurs allemands, il dit que l'empire avait été conféré à Charles par la grâce de Dieu, qui avait voulu se servir pour cela du ministère du pape : dans sa lettre adressée aux évêques, il s'explique plus clairement. Usant d'un privilége du Saint-Siége généralement reconnu, il avait, disait-il, conféré le sceptre impérial au roi de France. Les États de Pavie, par qui Charles se fit élire, en 876, roi d'Italie, disent, dans leur décret, que par l'inspiration du Saint-Esprit le pape a élevé ce prince sur le trône de l'empire.

Quelques écrivains, mais postérieurs de plus d'un siècle à cet évènement, rapportent que par une convention passée entre Jean VIII et Charles le Chauve, celui-ci renonça à la souveraineté de Rome. Ce qui est certain, c'est qu'il dispensa le pape de l'hommage que, jusqu'à cette époque, les papes et le peuple de Rome avaient fait au nouvel empereur. Revenu en France, il assembla les évêques à Pontivy (en Bretagne), où on lui prêta un nouveau serment de fidélité, parce que, dit le document, le pape l'avait nommé empereur. Après la mort de Charles le Chauve, Jean VIII eut encore

une fois le projet de faire un empereur de sa façon il passa les Alpes et forma des liaisons avec Boson gendre de Louis II, qui était sur le point de se rendre indépendant comme roi d'Arles ; mais Charles le Gros se mit en possession du royaume d'Italie, et le pape ne put se dispenser de le couronner comme empereur, sans condition. Charles le Gros exerça même un acte de souveraineté à Ravenne, sans le concours de Jean VIII.

Le règne de ses successeurs, depuis 882 jusqu'en 904, n'offre rien qui soit assez important pour que nous nous y arrêtions, si ce n'est une action indigne d'*Etienne VI*, qui fit déterrer le corps du pape Formose, mort depuis quatre mois, et le plaça sur le siége patriarcal, revêtu de ses ornemens, lui fit ensuite le procès, le condamna, lui fit couper la tête et les trois doigts avec lesquels il avait donné la bénédiction, et fit jeter le corps dans le Tibre. Le crime qu'on prétendit punir par une pareille profanation, était de s'être fait nommer par une faction évêque de Rome, étant déjà évêque de Porto. L'élection de Formose offre, en effet, le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siége sur celui de Rome.

Factions de Toscane et de Tusculum à Rome.

Depuis quelque temps il régnait à Rome une faction, qui avait pour objet d'empêcher dorénavant les Allemands de se rendre maîtres de cette ville, où elle prétendait dominer seule par ses créatures. A sa tête se trouvaient Adalbert II, margrave-duc de Tuscie, et une de ses parentes, Théodora, qui par sa naissance et ses richesses jouissait d'une grande considération et exerçait même une espèce d'empire sur Rome. Elle était

soutenue par ses deux filles, Théodora la Jeune, épouse du consul Gratien, et Marozie[1], aussi célèbres par leur beauté que par leur libertinage. L'intrigante Marozie était l'épouse d'Albéric, marquis de Camerino et comte de Tusculum, un des seigneurs les plus puissans des environs de Rome. On gagna pour les intérêts de la faction un prêtre, nommé Sergius, auquel Marozie accorda ses faveurs : on essaya, en 898, d'élever cet homme méprisable au pontificat ; mais la tentative ne réussit pas, et Sergius fut obligé de se cacher en Toscane. Mais en 904 la faction fut assez forte pour le ramener en triomphe. Il fut élu pape, sous le nom de *Sergius III*, et régna jusqu'à sa mort qui arriva en 911. Jamais le trône pontifical n'avait été occupé par un sujet plus indigne ; perdu de vices, insultant à la vertu et se moquant de la religion, Sergius vivait avec Marozie, et ne sembla régner que pour affermir la domination de la faction qui l'avait tiré de la poussière : il lui livra le château de Saint-Ange. A la mort de Sergius, il dépendait de la faction de lui faire nommer un successeur qui ne serait encore qu'un instrument entre ses mains, ou de régner sans cet intermédiaire; mais comme elle était maîtresse des élections, elle voulut bien qu'on donnât deux fois, en 911 et 913, ce spectacle, qui impose toujours à la masse ignorante du peuple qui croit exercer des actes de sa puissance, quand elle est l'instrument de l'intrigue. L'année suivante, Théodora la Jeune fit monter sur le trône pontifical son amant, l'évêque de Ravenne : c'est *Jean X*.

Sergius III, 904 — 911.

1 Diminutif de Marie.

Jean X, 914 — 928. Ce choix n'était pas mauvais. Jean, qui avait de l'élévation dans l'ame, résolut de se soustraire à la domination honteuse, sous laquelle on prétendait le tenir. Il travailla à dissoudre la coalition des familles dont la faction se composait, et déploya une grande énergie en marchant lui-même contre les Arabes, qui ne cessaient de désoler la Basse-Italie. Il les vainquit. Il aurait mérité de vaincre aussi la faction dont il était l'esclave; mais il succomba dans cette tentative. Marozie, ayant perdu son époux, offrit sa main avec le château Saint-Ange à Guy, margrave-duc de Tuscie, fils d'Adalbert II. Ainsi le lien qui unissait les familles fut encore resserré, et les factions de Toscane et de Tusculum n'en firent plus qu'une seule. Guy et Marozie, ayant réuni leurs forces, se trouvèrent maîtres absolus de Rome. En 928, ils firent jeter en prison, et bientôt après étrangler l'indocile Jean X.

Jean XI, 931 — 936. Pour n'avoir plus d'opposition à craindre, Marozie plaça, en 931, sur le trône un des deux fils qu'elle avait eus d'Albéric, mais qui passait pour fils de Sergius III. Il s'appelait *Jean XI* [1]. Veuve pour la seconde fois, elle épousa, en 932, Hugues de Provence, roi d'Italie. En vertu de ce mariage, Hugues se conduisit comme maître de Rome; mais Albéric, autre fils de Marozie et de son premier époux, choqué des manières insolentes de ce roi intrus, le chassa et se fit nommer par son parti patrice ou prince de Rome. Albéric gouverna sous ce

Le patrice Albéric.

1 Il est probable que c'est ce pontife qui donna lieu à la fable de la papesse Jeanne. Les Romains pouvaient dire avec raison qu'ils étaient gouvernés par une femme sous l'apparence d'un pape.

titre pendant vingt-deux ans, et transmit, en mourant en 954, la principauté à Octavien, son fils.

Albéric avait enfermé au château Saint-Ange son frère, le pape Jean XI, ainsi que l'ambitieuse Marozie. Jean y étant mort en 936, il lui nomma l'un après l'autre quatre successeurs : le dernier d'entre eux, *Agapit II*, lui survécut de deux ans. À sa mort, Octavien, qui n'avait alors que dix-huit ans, se plaça lui-même sur le siége apostolique, sous le nom de *Jean XII*, sans renoncer pour cela à son premier nom, dont il continua à se servir en qualité de prince souverain. Ce fut lui qui en 961 appela Otton I.er en Italie.

Jean XII, 956 — 963.

CHAPITRE X.

Origine de l'empire romain, de la nation germanique, et dernières années d'Otton I.er

Réunion des royaumes d'Allemagne et d'Italie.

Bérenger II, roi d'Italie, s'était soumis à Otton I.er; mais voyant ce monarque enveloppé dans des guerres civiles, il oublia qu'il lui avait promis obéissance à Augsbourg, et se conduisit d'une manière arbitraire envers ses vassaux et sujets. Les Italiens réclamèrent la protection d'Otton. Leurs prières furent appuyées par des ambassadeurs du pape Jean XII. Otton envoya d'abord en Italie son fils Ludolphe, auquel il promit ce royaume, s'il avait des succès contre Bérenger. Le jeune prince, qui avait des torts à réparer, fit des efforts, et eut des avantages sur Adalbert, fils de Bérenger; mais il mourut en 957, âgé de vingt-sept ans. Otton, après avoir fait nommer pour son successeur au trône d'Allemagne le fils qu'Adelaïde lui avait donné en 955, et l'avoir fait couronner à Aix-la-Chapelle, le confia, ainsi que le gouvernement de l'empire, à son fils naturel, Guillaume, archevêque de Mayence. Lui-même se mit en marche en 961, passa les Alpes, convoqua les États à Milan, y déposa Bérenger et se fit couronner roi d'Italie. Au commencement de l'année 962 il se rendit à Rome, où il entra, après avoir, selon l'usage, prêté serment de ne rien entreprendre contre l'Église.

Jean XII le couronna empereur, le 2 février. Ainsi la dignité impériale, qui avait été vacante depuis la mort de Bérenger I.er, en 924, fut renouvelée. Le pape et les seigneurs romains prêtèrent serment d'être fidèles à l'empereur et de n'accorder aucun secours à Bérenger ni à sa famille. Renouvellement de la dignité impériale, 962.

Otton retourna en Lombardie pour achever la réduction des châteaux forts, dont Bérenger était encore le maître. Pendant qu'il assiégeait San-Léo, où Bérenger s'était renfermé, il apprit que Jean XII avait noué des intrigues avec Adalbert, qui, s'étant d'abord sauvé en Corse, venait de rentrer en Italie. L'empereur envoya des personnes affidées à Rome pour prendre des informations sur la conduite du pape. Elles lui rapportèrent que Jean XII s'abandonnait à tous les vices, qu'il passait son temps à jouer, qu'il se permettait les juremens et les blasphèmes les plus horribles, qu'il était plongé dans la luxure et se moquait de la religion, au point qu'il avait une fois conféré les ordres sacrés dans une écurie.

On ne peut douter que ces rapports ne fussent exagérés ; ils étaient probablement le fruit de malentendus, et provenaient de l'ignorance dans laquelle étaient les émissaires allemands de la langue et des usages du pays ; mais ils parurent assez importans à Otton pour l'engager à marcher pour la troisième fois à Rome. A son approche, Jean XII et Adalbert s'enfuirent : les Romains ouvrirent leurs portes à l'empereur. Le peuple et le clergé renouvelèrent leur serment de fidélité, et jurèrent de ne jamais nommer un pape sans le consen-

Léon VIII, pape, 963 — 965.

tement de l'empereur et de son fils. A leur demande, Otton convoqua, au mois de novembre 963, à l'église de Saint-Pierre, un concile, composé de prélats italiens et allemands, pour prononcer sur les crimes imputés à Jean XII. Le pape fut cité pour répondre aux accusations; mais il ne répondit que par des menaces. Le concile le destitua et nomma à sa place l'archiviste de l'Église romaine, qui prit le nom de *Léon VIII*. Pendant le séjour qu'Otton I.er fit à Rome, Bérenger se rendit : il fut conduit à Bamberg, où il mourut en 966.

Pour ne pas tomber à charge aux Romains, Otton n'avait gardé auprès de lui qu'un faible corps de troupes. Jean XII résolut de profiter de sa sécurité pour le faire assassiner, ou au moins chasser de Rome. Au moment où la populace, dont la haine pour les Allemands avait été stimulée par l'argent que Jean XII lui avait fait distribuer, allait exécuter le complot, l'empereur prévint les mutins; les attaqua le 3 janvier 964 près du pont du Tibre, et en tua un grand nombre. Le lendemain les Romains renouvelèrent le serment de fidélité; mais à peine Otton eut-il quitté la ville, que Jean XII y rentra, et fut reçu aux acclamations du peuple. Léon VIII eut à peine le temps de se sauver auprès de son protecteur. Jean XII usa avec cruauté de son triomphe, qui fut de courte durée; car il mourut le 14 mai. Les Romains, oubliant tous leurs sermens, nommèrent pape un diacre, qui prit le nom de *Benoît V*. C'était un homme digne de son élévation, si son élection avait été plus régulière.

L'empereur, indigné de la conduite des Romains, arriva avec une forte armée aux portes de la ville, que forcés par la famine les habitans lui ouvrirent, et rétablit Léon VIII. Un nouveau concile, assemblé dans le palais du Latran, déposa solennellement Bénoit V, qui se reconnut coupable de parjure et fut envoyé en exil à Hambourg. Le même concile fit un décret par lequel le droit de l'empereur et des empereurs qui règneraient après lui, de nommer leurs successeurs au royaume d'Italie, d'instituer le pape et de donner l'investiture aux évêques de leurs états, fut solennellement reconnu; tellement qu'on ne pourrait élire ni patrice, ni pape, ni évêque sans le consentement du monarque. Par cette loi fondamentale, qui prononce d'une manière si expresse et si claire la souveraineté des empereurs sur les papes, la dignité impériale et le royaume d'Italie furent à jamais réunis au royaume d'Allemagne. C'est en vain que des écrivains ultramontains, pour renverser le principe, ont attaqué l'authenticité de l'acte qui l'établit. Il serait possible que sa rédaction datât d'un temps postérieur, comme c'est le cas de beaucoup de lois ecclésiastiques; mais la vérité du fond repose sur le témoignage de Luitprand, évêque de Crémone, qui assista au concile, et la loi est citée par des écrivains du douzième siècle. D'ailleurs elle ne renferme rien que l'histoire des successeurs d'Otton I.er ne confirme parfaitement.

Réunion de l'Empire et du royaume d'Italie au royaume d'Allemagne.

L'ordre et la tranquillité étant rétablis en Italie, Otton I.er retourna au commencement de 965 en Allemagne; mais la répugnance des Italiens pour la domi-

nation étrangère et la turbulence des Romains ne le laissèrent pas jouir d'un long repos. Adalbert, à la tête d'un parti de mécontens, fit une tentative pour recouvrer le royaume de son père. Léon VIII étant mort quelques mois après le départ de l'empereur, les Romains envoyèrent des députés à Otton pour le prier de leur donner un pape de son choix; mais Otton se contenta d'en faire élire un dans la forme prescrite, c'est-à-dire en présence de deux commissaires impériaux, dont l'un fut l'évêque Luitprand. Le choix tomba sur l'évêque de Narni, ou *Jean XIII* surnommé *Poule blanche* à cause de ses cheveux blonds; mais ce pape ayant voulu rétablir l'autorité pontificale sur les débris des factions aristocratiques, fut chassé par les grands de Rome; le préfet de la ville et Roffredo, comte de Platina, étaient à leur tête. Averti de cette révolte, l'empereur fit passer les Alpes au duc de Souabe qui dissipa le parti d'Adalbert en Lombardie; lui-même se rendit pour la cinquième fois à Rome en 966, fit faire le procès aux rebelles, dont treize furent pendus, et rétablit Jean XIII. Otton tint avec le pape un concile à Ravenne, où, d'après quelques auteurs, il aurait renoncé en faveur de l'Église à la souveraineté sur Ravenne; assertion cependant démentie par un fait: c'est qu'en 970 Otton tint dans cette ville une cour de justice et s'y fit bâtir un palais.

Jean XIII, pape, 965 — 972.

Le fils d'Otton épouse une princesse grecque.

L'autorité d'Otton I.er était si grande en Italie, que les princes de Bénévent et de Capoue, qui s'étaient rendus indépendans, reconnurent sa supériorité. Du côté de l'orient cependant, la cour de Constantinople

ne laissait pas de lui donner quelques appréhensions. Cette cour se plaignait des procédés d'Otton I.er, les traitant d'usurpation, et faisant mine de songer à faire valoir, les armes à la main, ses prétentions surannées sur l'empire d'Occident. Otton I.er crut ne pouvoir mieux assurer le trône à sa famille qu'en faisant couronner empereur son fils, Otton, que les États d'Allemagne reconnaissaient déjà comme roi. Ce prince, qui n'avait pas encore quatorze ans, vint à Rome et reçut le 25 décembre 967 la couronne impériale des mains du pape. Pour forcer à un arrangement Nicéphore Phocas, qui régnait alors à Constantinople, Otton se prépara ostensiblement à enlever aux Grecs le duché de Naples, la Pouille et la Calabre, seuls restes de leur domination en Italie; mais, en même temps, comme son intention n'était pas d'avoir la guerre, il envoya à Constantinople Luitprand, évêque de Crémone, chargé de demander pour le jeune Otton la main de Théophanie, fille de l'empereur Romain II, dont Nicéphore avait épousé la veuve. Luitprand échoua auprès de ce soldat grossier; mais Nicéphore ayant été tué, son successeur fit la paix avec Otton I.er, le reconnut comme empereur et seigneur suzerain de Capoue et de Bénévent, et fit partir la princesse Théophanie pour l'Italie; le jeune Otton l'épousa en 972.

Fondation de nouveaux évêchés.

Enfin l'empereur quitta l'Italie, pour passer les dernières années de sa vie en Saxe, sa patrie. Ce prince protégea avec beaucoup de zèle la prédication de l'Évangile dans le nord, et surtout parmi les Slaves. Il fonda pour les Obotrites l'évêché d'Oldenbourg ou

d'Altenbourg en Wagrie, lequel fut par la suite transféré à Lubeck. Nous avons dit que les siéges épiscopaux de Havelberg et de Brandebourg furent érigés dans le pays des Wilziens; les Sorabes eurent des évêchés à Mersebourg, à Zeitz et à Meissen. Le siège de Posnanie fut fondé pour les Polonais, dont le duc Micislaw reconnaissait la suzeraineté des rois d'Allemagne. Edgide, première épouse d'Otton, avait une prédilection particulière pour Magdebourg; Otton la partageait: se trouvant en 967 en Italie, il fit décréter par le concile de Ravenne l'érection d'un archevêché à Magdebourg: les évêchés Wilziens et Sorabes, de même que celui de Posnanie, relevèrent de cette métropole. Les rois et empereurs de la maison de Saxe consolidèrent leur domination sur les Slaves par l'introduction du christianisme; imitant en cela l'exemple de Charlemagne envers les ancêtres de ces peuples, les anciens Saxons. Otton I.er confirma aussi, à la demande de Boleslas II, duc de Bohême, l'érection de l'évêché de Prague.

Découverte des mines du Hartz.

Nous ne devons pas passer sous silence que ce fut sous le règne d'Otton I.er, en 960, que les mines d'argent du Hartz, les plus riches de l'Europe, furent découvertes, ou au moins régulièrement exploitées pour la première fois. Cette découverte eut des suites importantes pour l'industrie et le commerce de l'Allemagne.

Caractère d'Otton I.er

Si Otton I.er ne mérita pas, à autant de titres que Charlemagne, le surnom de Grand qui lui a été donné, on ne peut cependant pas lui disputer d'éminentes qualités. Quoique tout son règne ait été une suite de

guerres, ce prince est exempt du reproche d'en avoir entrepris aucune par de purs motifs d'ambition. Les éloges que les historiens du temps donnent à ses adversaires, Thancmar, Henri, Ludolphe, Fréderic de Mayence, Conrad de Lorraine pourraient d'abord faire douter de la justice de sa conduite envers eux; mais comment s'en rapporter au jugement de ces écrivains, quand on les voit en même temps prodigues d'éloges pour Otton lui-même? Le désintéressement avec lequel il renonça au moyen d'agrandir sa famille que lui auraient offert les vacances des grands fiefs de la couronne qui eurent lieu sous son règne; celui dont il fit preuve en se dépouillant de son patrimoine, le duché de Saxe, font honneur à son caractère; mais sa conduite dans ces circonstances est peut-être difficile à justifier au tribunal de la politique, qui ne lui pardonnera pas d'avoir enrichi le clergé par tant de bénéfices. La magnanimité avec laquelle il pardonna aux rebelles, est un beau côté de son caractère. Witechind, son biographe, nous peint l'extérieur d'Otton d'une manière avantageuse. Sa taille était haute et majestueuse, le feu brillait dans ses yeux, son teint était animé, il avait la chevelure parfaitement blonde de même que sa longue barbe; sa démarche était ferme; sur sa physionomie la dignité était tempérée par quelque chose de riant et d'agréable.

Otton, le monarque le plus puissant de son temps, mourut, comme son père, à Memleben, le 3 mai 973, et fut enterré à Magdebourg.

CHAPITRE XI.

Les rois d'Angleterre depuis 827 *jusqu'en* 959.

Fin de l'Heptarchie.

Si les maisons régnantes dans les différens états de l'heptarchie anglaise, s'éteignirent successivement, on en trouve une des causes dans le défaut d'une loi fondamentale réglant l'ordre de succession. Chaque roi ayant à redouter l'ambition de tous les princes de sa famille, ne connaissait point de plus sûr moyen de s'affermir sur le trône que de les exterminer. La prédilection singulière des princes anglo-saxons pour la vie monacale, contribua aussi à faire disparaître ces maisons; leur respect pour le célibat était si grand que plusieurs d'entr'eux vécurent dans le mariage avec une abstinence claustrale.

Au commencement du neuvième siècle *Egbert*, roi de Wessex et de Sussex, qui avait servi trois ans dans l'armée de Charlemagne et employé le temps d'un exil forcé, à perfectionner ses connaissances dans l'art de la guerre et dans celui du gouvernement, se trouva le seul descendant des anciens rois anglo-saxons qui faisaient remonter leur origine à Wodan; car Bernulphe, ou Beornwulf, roi de la Mercie, à laquelle l'Estanglie, Kent et Essex étaient réunis, était un usurpateur; en Northumberland l'ancienne famille était éteinte depuis long-temps et ce royaume était déchiré par des troubles.

Il est probable que le brave Egbert se proposa de faire valoir les droits que lui donnait sa naissance pour se rendre maître de toute l'Angleterre; mais il dissimula d'abord et employa ses forces à soumettre les Bretons de Cornouailles, qui, jusqu'alors, avaient maintenu leur indépendance. Pendant cette expédition, Bernulphe qui était beaucoup plus puissant que lui, attaqua ses états; Egbert marcha contre cet agresseur, qu'il défit en 823 à Ellendune sur les bords du Willy. La guerre dura quelques années; mais enfin le roi de Mercie ayant été tué dans une bataille en 825, Egbert s'empara de toute sa succession; cependant il laissa subsister encore quelque temps un roi de Mercie comme son tributaire et son vassal. Les habitans de Northumberland reconnurent en 828 la domination d'Egbert, qui devint ainsi le premier roi d'Angleterre. Egbert, premier roi d'Angleterre.

Mais ce pays ne jouit pas long-temps de la tranquillité qui dut être le résultat de la réunion des sept royaumes. Incursion des Danois. Les aventuriers normands ou danois qui, depuis le neuvième siècle, infestèrent toutes les côtes européennes et forcèrent plus d'une fois les successeurs de Charlemagne de racheter à prix d'argent leurs déprédations, n'épargnèrent pas l'Angleterre. Dès 787 une flotte de pirates danois parut sur ses côtes; elle fut suivie de plusieurs autres; néanmoins, sous le règne d'Egbert, ils montrèrent encore quelque retenue; mais sous celui de son faible fils *Ethelwulf* (836 — 858) Ethelwulf, 836 — 858. on vit presque chaque année paraître des troupes de Normands qui, après avoir saccagé les côtes, s'éloignaient avec leur butin. En 851 ils passèrent pour la première

fois l'hiver dans le pays. Athelstan, fils naturel d'Ethelwulf, battit quelques détachemens de ces brigands, et fit couler à fond neuf de leurs vaisseaux; mais au printemps suivant, ayant reçu du Danemark un renfort de 350 voiles, ils sortirent de l'île de Shepey, leur rendez-vous, ils envahirent les parties méridionale et orientale de l'Angleterre, brûlèrent Londres et Cantorbéry et s'avancèrent jusqu'au cœur de Surrey; enfin Ethelwulf les défit entièrement à Okely.

Malmsbury [1], historien anglais du douzième siècle, nous peint Ethelwulf comme plus occupé d'obtenir par la pénitence le pardon de ses péchés que de les réparer par des actions vigoureuses; mais la vie active de ce prince le fait paraître sous un jour plus favorable. Il est vrai qu'il donna au clergé d'Angleterre la dixième partie de tous les domaines de la couronne ou même de toutes les propriétés des particuliers, car la charte de 854 est fort obscure. Ces terres furent données franches de toute imposition et prestation, même de l'arrière-ban. En 855 il fit par dévotion le pélerinage de Rome où, deux ans auparavant, il avait envoyé Alfred, son cinquième fils, âgé de six ans, qui, à la prière du père, y reçut par Léon IV le sacre royal et le sacrement de la confirmation. Ethelwulf resta à Rome une année entière, fit de riches présens aux églises, et promit de payer annuellement 300 mancuses [2], dont un tiers pour le pape, et le reste pour l'entretien des lampes dans les églises de S. Pierre et de S. Paul. En s'en retour-

1 Proprement Guillaume Somerset, moine de Malmsbury.

2 La mancuse vaut 30 sols.

nant par Paris, il épousa Judith, fille de Charles le Chauve, laquelle n'avait que douze ans. A son arrivée il trouva le pays plongé dans l'anarchie, et Ethelbald, son fils, armé contre lui, peut-être par jalousie contre son cadet à qui la succession paraissait destinée. Ethelwulf lui céda la meilleure partie du royaume, se réservant seulement Kent, Essex, l'Estanglie. Il mourut en 858. Ses deux fils aînés, *Ethelbald* et *Ethelbert* partagèrent le royaume entre eux. Ethelbald épousa la jeune veuve de son père : ce mariage incestueux fut hautement désapprouvé, et le passionné Ethelbald consentit à le rompre. Il mourut en 860. Ethelbert réunit la monarchie et la laissa en mourant en 866, à *Ethelred I.er*, son frère cadet. Ce prince eut continuellement à lutter contre les Danois, qui en 867 firent la conquête du Northumberland. Ethelred mourut en 871, laissant le trône à Alfred, son frère.

Ethelbald, Ethelbert, Ethelred, 858 — 871.

Alfred avait vingt-deux ans quand il succéda à ses frères. Deux fois dans son enfance ce prince avait été à Rome, la première fois avec l'évêque de Winchester, la seconde fois avec son propre père; mais il n'avait été instruit dans les lettres ni en Angleterre, ni sur le continent. Ce qui lui en inspira le goût, ce furent, à ce qu'on rapporte, les ballades des anciens bardes anglo-saxons, que sa mère, d'après les uns, et selon d'autres, sa belle-mère, la reine Judith de France aimait à chanter, qui furent cause qu'il apprit à lire. Plus tard il se fit instruire dans la langue latine. Ce fut aussi sa belle-mère qui cultiva son talent pour la harpe.

Alfred le Grand, 871 — 901.

Alfred est expulsé par les Danois.

Mais dès qu'Alfred monta sur le trône, il lui fallut renoncer pour un temps aux études et à la musique. Les Danois renouvelaient sans cesse leurs incursions et dévastaient l'île, en y commettant des excès d'une manière cruelle. Alfred les vainquit huit fois dans une année; mais de nouveaux essaims remplaçaient doublement ceux qui avaient péri. Enfin, au mois de janvier 878, Gothrun, chef des Danois, qui résidait à Glocester, imagina une chose inusitée jusqu'alors parmi ces peuples, une campagne d'hiver. Il surprit Chippenham sur l'Avon, résidence du roi, qui manqua tomber entre les mains de ses ennemis. Gothrun soumit tout le pays, parce qu'Alfred fut abandonné par le peuple que dans les années de sa jeunesse il paraît avoir gouverné d'une manière arbitraire. Travesti en paysan, Alfred trouva un asile dans la cabane d'un vacher, qu'il servit comme valet. La tradition rapporte qu'un jour qu'il était assis près du feu, occupé à nettoyer des armes, la femme de son maître qui n'était pas dans le secret, obligée de s'absenter pour quelques instans, lui recommanda d'avoir soin de ses gâteaux; les trouvant, après son retour, brûlés par la négligence de ce valet, elle lui dit qu'elle voyait bien qu'il était plus propre à manger ses gâteaux qu'à les cuire. Un historien anglais[1] pense que ce furent les malheurs qu'Alfred éprouva, les jugemens que dans son état d'humiliation il entendit sur sa conduite passée, qui corrigèrent son caractère ; ce qui est certain c'est qu'il sortit de cette épreuve aussi bien-

1 Turner.

veillant, aussi vertueux que dans les premières années de son règne il avait paru dur et violent.

Au bout de quelques mois, Alfred ayant rencontré quelques-uns de ses compagnons d'armes, se retira avec eux dans une petite île située au milieu d'un marais formé par le confluent de la Thone et du Parret, où il était à couvert d'une surprise. Il quittait quelquefois cet endroit inaccessible, pour tomber sur des partis ennemis qui marchaient isolés. Pendant cette retraite du roi, le comte Oddune de Devonshire était assiégé au château de Kinwith. Ce seigneur, dans une sortie heureuse, s'empara de la bannière des Danois, nommée *Reafen* (corbeau) que les trois filles de Ragnar Lodbrok, roi fabuleux de tout le nord, renommées pour leurs sortilèges, avaient tissées; pendant le travail, leurs chansons magiques lui avaient communiqué un charme particulier qui la rendait le palladium, auquel était attaché le salut de la nation. Ce corbeau déployait les ailes quand les Danois devaient vaincre, et restait immobile quand un malheur les menaçait. Habillé en joueur de harpe, rapporte encore la tradition (car Asser, l'historien contemporain d'Alfred, n'en dit rien), Alfred se transporta au milieu des Danois consternés, et pendant qu'il captivait leur attention par son chant, il observa les endroits faibles de leur camp et les discours qu'ils tenaient entre eux. Il eut le bonheur de ne pas être reconnu, et, immédiatement après son retour, il fit inviter secrètement par des messagers fidèles tous les Anglais en état de porter les armes, de se rendre à Brixton. On l'avait cru mort; et les

Ses aventures.

vexations que les Anglo-Saxons
des vainqueurs, avaient fait o
qu'on lui reprochait. Son appa
générale, et inspira à tous le
Sur-le-champ il conduisit c
Les Danois consternés à la
qui paraissait sortie de terre
furent entièrement défaits.
des Anglais, se sauva dans
furent réduits par la famin
promit la vie et la liberté
et Northumberland, s'ils
cultivateurs et embrasser
mirent : leur chef Gothr
d'Athelstan ; Alfred fut
Gothrun resta tranquill
qui lui avait été aband

Soumission des Danois.

Ce fut ainsi que la
seul homme rendirent
une nation opprimée.
donna la paix, à rétal
et à construire une fl
mens des pirates. Il
cent vingt vaisseau
dès qu'un ennemi s
Toutes les places
fred devint aussi l
avec raison qu'on
l'a surnommé le

Cependant so

seconde fois. Un essaim innombrable de Normands, ne trouvant plus de subsistance dans les provinces de France qu'ils avaient dévastées, passèrent la Manche sous la conduite de Hastings, leur chef, sur 330 vaisseaux, et débarquèrent en 893 sur la côte de Kent. Alfred n'était pas en mesure contre une telle attaque. Par malheur Athelstan ou Gothrun était mort, et les Danois d'Estanglie et de Northumberland se révoltèrent. Il était difficile à Alfred de s'opposer à deux ennemis à la fois. Les combats se prolongèrent pendant plusieurs années. Mais enfin la constance d'Alfred remporta la victoire, et les Danois épuisés se soumirent aux mêmes conditions que la première fois.

Alfred cultive et protège les lettres.

Alfred comptait lui-même cinquante-six batailles et combats auxquels il avait assisté. Ce prince qui se montra guerrier, toutes les fois qu'il s'agissait de la défense de son pays, aimait à déposer le glaive pour gouverner avec le sceptre, et cherchait sa récréation dans les livres et les travaux littéraires. Son temps était divisé en trois parties égales, qu'au défaut d'une horloge, il mesurait en brûlant des cierges d'égale longueur et épaisseur. Six de ces bougies successivement allumées brûlaient pendant 24 heures. Chaque point correspondait à la 72.e partie de la journée ou à 20 minutes. Un tiers des vingt-quatre heures était donné à la nourriture, au sommeil et aux exercices du corps, un tiers aux affaires, un tiers aux études. Les Danois avaient détruit les monastères dans l'Angleterre méridionale, brûlé les bibliothèques, massacré les clercs, et il existait à peine un moine qui comprît son bré-

viaire; ce fut dans le but d'obvier à la barbarie qui menaçait d'envahir le pays, qu'Alfred rédigea des livres pour l'instruction de son peuple ignorant. A l'instar de Charlemagne il s'entoura d'hommes instruits, tels que le Gallois Asser, le Rhémois Grimbald, et Jean Scot dit Erigena, un des hommes les plus savans de son temps, dont nous avons parlé dans un autre chapitre. Alfred recueillit les poésies anglo-saxonnes, composa lui-même des contes en vers, commenta les livres de Boëce sur la Consolation qu'on trouve dans la philosophie, traduisit en anglo-saxon la Pastorale de S. Grégoire le Grand, ce recueil rempli de bon sens qu'on appelle les Fables d'Ésope[1] et l'histoire d'Orose, en y ajoutant des notices géographiques sur l'Allemagne et les pays soumis aux Slaves, tirées des voyages d'Ohther au Nord[2] et de Wulfstan en Prusse. Il traduisit aussi l'histoire ecclésiastique de Beda. Cet écrivain avait inséré dans son ouvrage la traduction latine d'un hymne de Cædmon, le plus ancien poète anglo-saxon connu (mort en 680). Alfred remplaça cette traduction latine par l'original qui ainsi a été conservé,

1 Il n'est pas historiquement prouvé qu'Alfred ait traduit les fables d'Ésope.

2 Ce voyage d'Ohther dont nous aurons une autre occasion de parler (ainsi que de celui de Wulfstan), a fait tomber Voltaire dans une singulière erreur. « Qui croirait même, dit-il, que cet Alfred, dans des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un *passage aux Indes* par le Nord de l'Europe et de l'Asie? On a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon et traduite en latin à Copenhague à la prière du comte de Plélo, ambassadeur de Louis XV. » *Essai sur les mœurs.*

comme le plus ancien monument de la langue anglo-saxonne. Ce fut ainsi qu'Alfred employa jusqu'à ses momens de récréation pour se rendre utile à son peuple.

Il s'occupa de fonder des écoles et y appela comme instituteurs les hommes les plus capables dans toutes sortes de branches des sciences, qu'il put trouver sur le continent. Il assura par une riche dotation l'existence de l'école d'Oxford. Il attira, par des priviléges, des fabricans et des négocians, et établit, dans les provinces dévastées de son royaume, des colons qui se chargeaient de cultiver les terres abandonnées. Pour donner à ses vassaux un exemple à imiter, il destina la septième partie de son revenu à des bâtisses; ainsi une partie du peuple trouvait sa subsistance dans le travail, tandis que l'autre prenait goût aux jouissances des peuples civilisés. En un mot Alfred doit être regardé comme le véritable réformateur de son peuple : de même que Charlemagne, il trouva un ami pour nous tracer son caractère dans toutes ses nuances. L'Eginard d'Alfred s'appelait Asser; si ce biographe est moins élégant que l'autre, il est plein de candeur et de vérité.

Alfred réussit dans une entreprise difficile et pour ainsi dire impossible; par ses soins un peuple tombé dans la barbarie à la suite de guerres prolongées, et composé de parties hétérogènes, fut en très-peu de temps accoutumé à la vie régulière de la paix, et au respect pour les lois. Il rétablit, avec quelques modifications, l'ancienne constitution de tous les peuples germaniques. Toute la surface du royaume fut divisée Alfred, le régénérateur de l'Angleterre.

en comtés, les comtés le furent en centaines (*hundred*) et celles-ci en dizaines (*tithings*) ou communes composées de dix pères de famille et administrées par un *tithingsmann* ou dizenier. Ce chef était responsable de tous les délits de ses subordonnés; il jugeait leurs procès avec l'aide des autres pères de famille qu'il convoquait quand l'objet était de peu d'importance; les différens plus importans étaient portés devant l'assemblée des centeniers qui avait lieu tous les mois et se composait de députés de dix tithings. Présidée par le *hundredar*, cette assemblée choisissait douze pères de famille qui, après avoir juré de prononcer conformément à la justice, examinaient les plaintes et fixaient, selon l'observance ou la loi d'Alfred, les punitions lesquelles consistaient ordinairement en amendes au profit du roi.

C'est là la première trace des jurés, institution un peu plus moderne. Tous les ans se tenait une grande assemblée des centaines, où chaque père de famille indiquait la commune dont il faisait partie. Les *shiremotes*, ou tribunaux des comtés, siégeaient deux fois par an, aux époques de Pâques et de la S. Michel. L'évêque et l'*alderman* les présidaient; tous les *thanes*, ou vassaux de la couronne et des eorls ou comtes, y siégeaient. Un *shirereve* ou shérif était investi de l'autorité militaire, et chargé de veiller aux intérêts du roi; il recevait les amendes. Plus tard, lorsque la multiplicité des affaires exigea de plus fréquentes tenues du *shiremote*, le shérif convoquait douze prud'hommes, avec lesquels il prononçait sur les affaires d'une moindre importance. Tous ceux qui

avaient droit d'assister à une de ces assemblées y paraissaient en armes, conformément à la coutume des peuples germaniques. Deux fois par an le roi appelait auprès de sa personne les grands du royaume, les évêques et abbés, les eorls ou comtes, et les thânes ou nobles ayant 40 *hydes* (9600 acres) de propriété, pour délibérer avec lui sur les affaires qui concernaient le bien-être général. Cette assemblée était nommée *Wittenagemot*, ou conseil des Sages. Ainsi la puissance législative était vraiment aristocratique. Les petits propriétaires se contentaient du droit d'être juges dans les affaires de leurs pairs, et ce droit était très-précieux; car, suivant l'observation d'un historien philosophe[1], chez un peuple de mœurs simples, le pouvoir judiciaire est bien plus important que celui de faire des lois.

Comme une preuve de la police sévère qui était observée sous ce Lycurgue des Anglais, on raconte qu'il fit suspendre publiquement sur la grande route des bracelets d'or sans que personne osât y toucher, et que, dans ses dernières volontés, il dit que les Anglais devaient être aussi libres que leurs pensées. Dans la persuasion que la culture intellectuelle du peuple doit commencer par l'instruction élémentaire, il força tous ses sujets à envoyer leurs enfans aux écoles, distinguant ceux qui y faisaient des progrès. Dans un de ses écrits il exprime la satisfaction que lui donnaient les progrès de l'instruction publique sous son règne.

1 Hume's *history of England*, vol. I, p. 281. *Éd. Basil.*

La Chronique Saxonne, Florence de Worcester, Radulphe de Diceto et tous les historiens d'Angleterre racontent qu'en 883 ou 887 Alfred envoya une ambassade au tombeau de S. Thomas aux Indes. Ce fut Sighelm, évêque de Shirsburn, que le roi nomma chef de cette ambassade. Jean de Malmsbury assure que de son temps on voyait encore quelques joyaux que cet évêque avait apportés d'Asie.

La vie de ce monarque actif fut bornée à cinquante-deux ans, son règne à vingt-neuf et demi. Il fournit une preuve de ce qu'on peut faire par une sage distribution du temps jointe à l'habitude de mettre de l'ordre et de la méthode dans le travail.

Édouard I.er l'Ancien, 901 — 921.

Alfred eut pour successeur, en 901, son fils *Édouard I.er, dit l'Ancien,* brave guerrier; mais la prétention qu'un fils du roi Ethelred, nommé Ethelwald, forma sur la couronne, occasiona une guerre civile : elle fut terminée par la mort d'Ethelwald, qui périt dans une bataille. Édouard fut ensuite occupé par une nouvelle révolte des Danois de Northumberland et d'Estanglie, qu'il réduisit à l'obéissance. Il se fit aussi respecter des Écossais. Ogive, sa fille, qui avait épousé Charles le Simple, se réfugia auprès de lui avec son fils Louis, lorsque Charles le Simple fut emprisonné en 923.

Athelstan, 925 — 940.

Il eut pour successeur le brave *Athelstan* (925-940) qui, selon quelques auteurs, n'était que son fils naturel. D'autres le regardent, probablement avec plus de fondement, comme le premier roi de toute l'Angleterre, parce qu'il soumit, quoique non sans peine, les Danois

qui avaient des établissemens en Northumberland, et que les rois d'Écosse, ainsi que les Bretons de Galles et de Cornouailles, reconnurent son autorité : ce ne fut pourtant que lorsqu'il eut remporté, en 937, sur une armée composée de Norvégiens, Danois, Islandais, Écossais et Bretons la victoire de Brunenburgh, fameuse dans les poésies anglo-saxonnes et scandinaves, et qui a fait donner à Athelstan le surnom de Conquérant. Ce prince est regardé comme l'auteur de la loi qui élevait au rang de thane ou gentilhomme tout négociant qui aurait fait à ses frais deux voyages lointains. Le fait suivant caractérise les mœurs du siècle. L'empereur Otton I.er ayant demandé à Athelstan la main d'une de ses sœurs, le roi d'Angleterre les lui envoya toutes les deux, pour qu'il fît son choix. Ce fut auprès d'Athelstan que le jeune Louis, son neveu, trouva un asyle, lorsqu'en 926 ses amis eurent fait une tentative infructueuse pour le placer sur le trône de Charles le Simple, son père[1]. Dix ans plus tard (936) le prince anglais remit ce précieux dépôt à l'archevêque de Sens qui, au nom de la nation française, vint réclamer le descendant de Charlemagne.

Edmond I.er, frère et successeur d'Athelstan (940 — 946), eut encore à combattre ses sujets rebelles. Malcolm I.er, roi d'Écosse, obtint pour prix de son assistance, en 945, le pays de Cumberland comme fief de l'Angleterre. C'est la première trace des rapports féodaux qui ont subsisté entre les deux pays. La mort d'Edmond nous peint les mœurs du temps. Il célébrait

Edmond I.er, 940 — 946.

Première trace des rapports de féodalité entre l'Angleterre et l'Écosse.

1 Voyez p. 104 de ce vol.

une fête à Glocester, lorsque Léolf, chef de brigands, qu'il avait exilé, eut la hardiesse de paraître à la cour et de prendre place à la table du roi. Edmond lui ayant inutilement ordonné de s'éloigner, le saisit par le corps; dans cette lutte il reçut un coup de poignard dont il expira sur-le-champ. L'assassin fut mis en pièces par les serviteurs du roi.

Edred, 946 — 955. *Edred*, frère d'Edmond, monta sur le trône, à l'exclusion des fils mineurs d'Edmond. La succession au trône n'était pas mieux déterminée par des lois fixes en Angleterre que dans quelques autres pays. Ainsi qu'en Allemagne, on s'en tenait à la famille régnante, mais on n'aimait pas les minorités. Tout le règne d'Edred (946 — 955) fut occupé par les mutineries des Danois de Northumberland. Sous ce règne les moines acquirent beaucoup d'influence par le crédit de Dunstan, religieux entreprenant et habile, qui, appelé par Edmond à la cour, avait reçu de lui l'abbaye de Glastonbury; sous Edred il fut presque maître du gouvernement. Il éloigna le clergé séculier de tous les emplois, pour les confier à des moines, qui, à cause du célibat dont ils faisaient profession, étaient beaucoup plus considérés que le clergé marié.

Le moine Dunstan.

Edwy, 955 — 959. *Edwy*, fils d'Edmond, successeur d'Edred (955 — 959), s'aliéna bientôt l'affection de ses sujets par des actes tyranniques, et se rendit méprisable par l'immoralité de sa vie privée et par les familiarités indécentes qu'il se permettait presque publiquement avec la belle Ethelgive, dame de haute naissance, et en même temps avec sa fille. Dunstan déploya toute l'autorité dont il

jouissait, pour arracher le roi à une passion qui le déshonorait. Pour se venger, Ethelgive excita le roi à exiler le censeur importun sous prétexte qu'il avait refusé de rendre compte de deniers qui lui avaient été confiés ; mais l'opinion publique se prononça plus fortement encore contre le roi après ce bannissement, et surtout lorsque le roi enleva sa maîtresse pour la placer dans une de ses maisons de campagne. Odon, archevêque de Cantorbéry, alla se saisir d'Ethelgive en l'absence du roi ; et, en exécution de la loi saxonne qui ordonnait l'expulsion des courtisanes, l'embarqua sur un vaisseau et la fit transporter en Irlande. C'est sur ce fait que les romanciers ont bâti une fable qui est devenue fameuse. Les soldats d'Odon, avant d'embarquer Ethelgive, lui brûlèrent, dit-on, le visage avec un fer chaud, pour détruire sa beauté. Néanmoins, revenue d'Irlande, elle reprit son pouvoir sur le roi ; enfin, étant tombée entre les mains d'un parti de rebelles, elle eut les jarrets coupés et expira dans des tourmens affreux. Edgar, frère cadet du roi, lequel n'avait que treize ans, fut mis à la tête des révoltés en Mercie, Northumberland et Estanglie, et proclamé roi. Dunstan revint de son exil, se plaça sur le siége de l'archevêque qui venait de mourir, et excommunia Edwy. Ce prince fut obligé de consentir au partage du royaume ; mais il mourut bientôt après.

Par cet évènement Edgar réunit toute la monarchie en 959.

CHAPITRE XII.

États chrétiens en Espagne.

La plus grande partie de l'Espagne était, pendant le neuvième et le dixième siècle, au pouvoir des Arabes, et formait le khalifat ou royaume de Cordoue. Dans le nord de la péninsule les Chrétiens avaient jeté les fondemens de quelques nouveaux états qui, pendant cette époque, restèrent dans une certaine médiocrité, mais dont il est curieux de voir l'origine.

1. Royaume de Léon.

Royaume d'Oviédo ou de Léon. Don Pélage, 718 — 737.

La province des Asturies fut le berceau de la monarchie espagnole qui a étendu son sceptre sur quatre parties du monde. Une poignée de Visigoths, fuyant la domination des Infidèles, se retira dans les montagnes de cette province et dans celles de Burgos et de la Biscaye, où elle sut maintenir son indépendance. Les historiens espagnols disent que don *Pélage*, un des principaux seigneurs visigoths, se mit à la tête de ce peuple, qui, en 718, le proclama roi; que ce prince remporta des victoires signalées sur les Arabes, établit sa résidence à Gijon, et régna jusqu'en 737. La mémoire de ce héros est chère aux Espagnols, et ils ne permettent pas qu'on élève des doutes sur les exploits qui lui sont attribués; à dire vrai, il faudrait des motifs bien graves pour contester l'existence d'un homme dont le nom et les faits se sont conservés par une tradition invariable et constante dans la nation. On doit con-

venir cependant que les prodiges dont son histoire est pleine, ne peuvent guère inspirer de confiance dans la véracité et le jugement de ceux qui les rapportent. Des critiques qui ont poussé plus loin la sévérité du scepticisme, ont remarqué que le seul écrivain contemporain, Isidore, évêque de Badajoz[1], paraît ignorer complètement Pélage, ne parlant au contraire que des exploits de *Theodimir* qui, d'après les écrivains arabes, fut choisi par les Visigoths à la place de Rodrigue. Il est question, pour la première fois, de Pélage dans la Chronique du roi Alphonse, écrite plus de cent cinquante ans après la date à laquelle on fixe la mort de Pélage, et ensuite dans la Chronique d'Albayda qui est du commencement du dixième siècle.

Pélage eut pour successeur, dit-on, *Favila*, qui ne régna que deux ans et se contenta de maintenir l'indépendance de son petit état. Ce prince ayant été tué en 739 à la chasse par un ours, Alphonse I.er, fils du duc de Cantabrie, fut élu pour lui succéder, quoique le feu roi eût laissé deux fils. Les auteurs espagnols disent qu'il descendait de Reccarède, et ce fut peut-être pour indiquer son origine qu'il prit le surnom de Catholique. Il avait épousé Hermesende, fille de Pélage ; mais il paraît qu'il dut son élévation plutôt à sa naissance qu'à cette alliance. La race de Reccarède a régné à Oviédo et à Léon pendant trois siècles.

Favila, 737 — 739.

Alphonse le Catholique doit être regardé comme le vrai fondateur du royaume de Pélage, par l'étendue

Alphonse I.er le Catholique, 739 — 757.

1 Isidorus Pacensis.

qu'il lui donna. Profitant des troubles qui agitaient l'empire des Arabes à l'époque qui précéda immédiatement la destruction de la dynastie Ommyade, il conquit Astorga, Léon, plusieurs autres villes de la Castille, et une grande partie de la Galice, ainsi que Braga e tPortocale. Il mourut en 757.

Froïla I.er, 757 — 768. *Froïla I.er*, son fils, défit en 760 à Pontumo en Galice, Omar, général du premier khalife de Cordoue, et si l'on peut ajouter foi à Lucas de Tuy (*Tudensis*), historien du treizième siècle, il lui tailla en pièces 54,000 hommes. En commémoration de cette victoire, il bâtit en 761 Oviédo, et y fonda un siége épiscopal. Froïla soumit aussi la Biscaye, ou au moins la province d'Alava qui en fait partie. Il souilla la gloire de ses armes par des actes de cruauté, et entre autres par le meurtre d'un de ses frères qui lui avait inspiré quelque jalousie, et qu'il poignarda lui-même. Il fut assassiné en 768 par des mécontens.

Aurelio, Silo, Mauregato, Bermude I.er, 768 — 791. Quatre princes dont il suffit de placer ici les noms, régnèrent pendant les vingt-trois années suivantes; ce furent *Aurelio*, cousin germain de Froïla (768—774); *Silo*, époux d'Adosinde, fille d'Alphonse le Catholique (774—783): il résidait à Pravia, ville qu'il avait bâtie; *Mauregato*, fils naturel d'Alphonse et d'une dame arabe (783 — 788); et *Vérémond I.er* ou *Bermude* surnommé *le Diacre*, parce qu'il avait pris les ordres. Se sentant incapable de gouverner, il abdiqua en 791.

Alphonse II le Chaste, 791 — 842. *Alphonse II*, surnommé *le Chaste*, fils de Froïla I.er, fut proclamé en 791. Il remporta, la même année, sur les Arabes, une de ces victoires brillantes dont

Lucas de Tuy compte les morts par 60 et 70,000. Il transporta sa résidence à Oviédo et conclut une alliance avec Charlemagne.[1]

Rien de plus célèbre dans l'histoire d'Alphonse II que la découverte qu'on fit en Galice d'un corps saint que les Espagnols regardent comme celui de S. Jacques le Majeur. Elle fut due à Théodomir, évêque d'Iria Flavia (El Padron). Le roi d'Oviédo fit bâtir à Iria une église en l'honneur de l'apôtre, dont les miracles attirèrent une foule de dévots. Alphonse obtint du pape l'autorisation de faire transporter la relique à Compostella qui fut dès-lors nommé Santiago de Compostella et devint le siège d'un archevêché.

Alphonse II régna pendant cinquante et un ans. Il mourut en 842, après avoir désigné pour lui succéder *Ramire I.er*, fils de Vérémond I.er Sous ce prince les Arabes pénétrèrent jusqu'à Léon qu'ils saccagèrent. Ramire livra aux troupes d'Abd'er-Rhaman II près de Logroño ou Clavijo une des grandes batailles qui sont célèbres dans les annales espagnoles. Ramire I.er, 842 — 850.

Il attribua sa victoire à l'apôtre S. Jacques, qui, monté sur un cheval blanc, se mit lui-même, dit-on, à la tête des Chrétiens et les conduisit contre les ennemis. Le roi imposa à tous les propriétaires d'un arpent ou d'un vignoble l'obligation de payer à S. Jacques de Compostella une rétribution annuelle en grains ou en vin. La conquête de Logroño et de

1 Alphonse avait une sœur, doña Ximena ou Chimène qui, ainsi que son époux, don Sanche de Saldaña, et leur fils, Bernard del Carpio, jouent un grand rôle dans les romans espagnols.

Calahorra fut le prix de cette victoire qui est de l'année 849.

Ordoño, 850 — 866. *Ordoño I.er*, fils de Ramire I.er, régna de 850 à 866; il étendit ses frontières jusqu'à la rivière de Tormès, par la conquête de Salamanque, qui est de 862 : elle lui fut facilitée par la révolte de Mérida contre le khalife Mouhamed. Il remporta plusieurs victoires sur ce prince et sur les Normands qui dévastaient les côtes de la Galice.

Alphonse III le Grand, 866 — 911. Depuis 863, Ordoño avait fait reconnaître comme corégent et successeur futur son fils *Alphonse III* qui porte le surnom de *Grand :* ses victoires sur les Maures le lui valurent. Comme les Normands renouvelaient depuis 844 leurs incursions, Alphonse fit fortifier en 878 Oviédo, et engagea ses sujets à déposer dans cette ville leurs effets précieux, pour les soustraire à la rapacité de ces brigands. Ses victoires sur les Maures furent couronnées par la conquête de Coïmbre, de manière que le Mondéjo devint, du côté du Portugal, la limite de ses états. Comme les deux parties étaient épuisées, Alphonse conclut en 884 une trève de six ans avec Mouhamed. Il profita du repos que lui laissait l'ennemi pour rebâtir les villes qui avaient souffert par la guerre. Il fortifia Zamora et Toro sur le Duero, et fonda ou restaura le Port de Cale (Porto), Chaves et Viséu.

Les impôts dont Alphonse fut obligé de charger ses sujets, excitèrent plusieurs révoltes. En 907 Garcie, son fils aîné, soutenu par un des comtes de Castille qui était son beau-père, se mit à la tête des rebelles.

Alphonse le combattit pendant trois ans; mais à la fin, dégoûté par l'ingratitude qu'il éprouvait de tous côtés, il abdiqua, en 910, en nommant son fils aîné roi d'Oviédo, et le cadet Ordoño, prince de Galice. Il mourut à Zamora en 911, après avoir remporté encore une victoire sur les Arabes, comme général de son fils.

Alphonse passe pour l'auteur d'une chronique qui va depuis le règne de Wamba jusqu'à celui d'Ordoño I.er Elle est écrite en latin et a été publiée par Sandoval comme un ouvrage de Sébastien, évêque de Salamanque.

Garcie I.er enleva aux Arabes une partie de la Nouvelle-Castille, et mourut en 913, sans laisser de postérité. Garcie I.er, 911 — 913.

Ordoño II, son frère, qui, depuis 910, régnait en Galice, réunit alors tous les états d'Alphonse III. Il transféra sa résidence dans la ville de Léon, située au centre de la monarchie qui, depuis cette époque, fut nommée *royaume de Léon*. Ordoño II, 913 — 923.

Le règne d'Ordoño II est un des plus remarquables sous le rapport des guerres entre les Chrétiens et les Maures. Le roi de Léon passa le Tage et prit Talavera de la Reyna; mais désespérant de pouvoir se maintenir dans cette place, il la rasa. Abd'er-Rhaman II fit venir des renforts d'Afrique, avec lesquels ses troupes passèrent le Duero en 916. Ordoño leur livra, à San Estevan de Gormaz, une bataille qui fait époque dans l'histoire de ces guerres. Les deux généraux du khalife furent tués et son armée entièrement détruite. Ordoño

dévasta le pays jusqu'à la Guadiana, et rentra triomphant à Léon.

Pour venger cet outrage, Abd'er-Rhaman rassembla une nouvelle armée; mais, au lieu d'attaquer le roi de Léon, il tourna ses armes contre celui de Navarre. Ordoño marcha au secours de Sanche I.er; cependant les Chrétiens furent défaits en 921 à la sanglante bataille de Jonquera près de Salina de Oro. Mais Abd'er-Rhaman, au lieu de profiter de ce succès pour tomber sur le royaume de Léon, passa les Pyrénées et dévasta la Gascogne jusqu'à Toulouse, laissant ainsi à Ordoño le temps de se remettre.

Ordoño entacha sa réputation par une perfidie qu'il commit dans la dernière époque de sa vie. Soupçonnant les comtes de Castille, ses vassaux, de vouloir se rendre indépendans, il les invita à venir à Léon avec leurs principaux officiers, pour prendre part à une assemblée des grands du royaume. Les tenant en son pouvoir, il les fit arrêter et étrangler en prison, eux et leur suite.

Froïla II, 923 — 924. A la mort d'Ordoño en 923, le trône fut déféré à *Froïla II*, son frère, à l'exclusion de ses fils, mais Froïla ne régna qu'une année.

Alphonse IV le Moine, 924 — 927. *Alphonse IV*, surnommé *le Moine*, fils d'Ordoño II, succéda à son oncle en 924: en 927 il convoqua les États du royaume à Zamora, et abdiqua en faveur de

Ramire II, 927 — 950. *Ramire II*, son frère, soit que, se sentant incapable de régner, il craignît d'être déposé; soit que le chagrin que lui avait causé la mort de son épouse, Urraque Chimène, fille de Sanche I.er, roi de Navarre, lui eût inspiré cette

résolution. Il se retira dans le monastère de Sahagun et y prit l'habit religieux.

A peine monté sur le trône, Ramire II se prépara à attaquer les Arabes, et son règne, qui dura jusqu'en 950, est célèbre par ses exploits militaires. Avant d'entrer en campagne, il eut deux troubles intérieurs à apaiser. Alphonse IV, se repentant du parti qu'il avait pris, quitta son couvent, se mit à la tête d'une faction et s'empara de Léon. Ramire l'y assiégea, et le força par la faim à se rendre. Le roi-moine fut enfermé ; mais de sa prison il souffla le feu de la révolte. Les trois fils de Froïla II prirent les armes, et les habitans des Asturies se déclarèrent pour eux. Ramire II défit les rebelles ; les princes tombèrent entre ses mains et eurent les yeux crevés : la même punition fut infligée à Alphonse IV.

Aussitôt que don Ramire fut sorti de cet embarras, il envahit la Nouvelle-Castille, prit Madrid en 932 et détruisit cette ville. Dans l'intervalle les Arabes avaient attaqué les Castillans qui, indignés du traitement que leurs chefs avaient éprouvé sous Ordoño II, s'étaient rendus indépendans. Ferdinand Gonçalez, qui les gouvernait alors, poussé à bout par les Mahométans, implora le secours de Ramire. Le roi de Léon le délivra de ses ennemis par la victoire d'Osma. Réuni aux Castillans, il marcha ensuite à Saragosse, dont le gouverneur arabe, Aben Ahia, le reconnut comme suzerain; mais peu de temps après, ce Maure se réconcilia avec Abd'er-Rhaman, et, conjointement avec le khalife, envahit en 938 le royaume de Léon à

la tête de 150,000 hommes. Le khalife fut défait le 6 août à Simancas sur le Duero, et eut beaucoup de peine à se sauver. Aben Ahia tomba au pouvoir de Ramire, et, s'il faut en croire Rodriguez de Tolède, 80,000 Arabes y furent tués. C'est le nombre ordinaire d'ennemis que les historiens espagnols font périr à chaque bataille. On a d'autant plus de motifs de se défier de l'exagération de Rodriguez, qu'il fait reparaître le khalife dans la même campagne et essuyer une seconde défaite tout aussi sanglante que la première.

D'après les historiens arabes dont le docteur Conde a fait des extraits, au moyen desquels nous pouvons rectifier quelquefois les *bulletins* espagnols, toute l'armée du khalife se montait à 100,000 hommes, dont 20,000 assiégèrent Zamora, pendant qu'Abd'er-Rhaman et son oncle Almoudafar, avec 80,000, allèrent livrer bataille à don Ramire qui venait pour débloquer cette ville. Le rebelle Aben Ahia, que ces écrivains appellent Ishac Aben Oméya, se trouvait dans l'armée des Chrétiens. La bataille fut très-sanglante; le khalife perdit beaucoup de monde et quelques-uns de ses meilleurs généraux ; mais enfin les Chrétiens furent obligés de repasser la rivière (la Pisuerga) et les Musulmans restèrent maîtres du champ de bataille. Le lendemain Ramire continua sa retraite, et Abd'er-Rhaman retourna au siége de Zamora. Cette ville était fortifiée d'une enceinte septuple de murs : les Arabes forcèrent les deux enceintes extérieures ; mais avant de pouvoir pénétrer plus loin, il fallut livrer bataille à la garnison, qui s'était placée entre la troisième et la

quatrième muraille derrière un fossé très-profond : les assiégeans y perdirent beaucoup de monde ; enfin la foule des cadavres leur servit de pont, pour escalader les enceintes l'une après l'autre et s'emparer enfin de force de la ville. Abd'er-Rhaman rétablit les murs de Zamora, et s'en retourna à Mérida. L'année suivante don Ramire revint à la tête d'une armée, défit un général du khalife et reprit Zamora, dont la garnison fut passée au fil de l'épée ; mais en 940 Abdala-el-Koraïchi remporta une grande victoire à San Estevan de Gormaz et reprit Zamora de force. Tel est le récit des Arabes, qui ne placent qu'après cet évènement la réconciliation d'Aben Ahia avec le khalife.

Ordoño III, fils de Ramire II, qui régna depuis 950 jusqu'en 955, continua la guerre contre les Arabes et poussa ses incursions jusqu'à Lisbonne. Ordoño III, 950 — 955.

Sanche I.er, dit *le Gros*, son frère, s'empara du trône au détriment du fils d'Ordoño III, qui était encore un enfant ; mais au bout d'un an, Ordoño, fils d'Alphonse IV, prit les armes contre lui, le força de se sauver par la fuite, et, pour se concilier la faveur des Castillans, épousa Urraque, fille de Ferdinand Gonçalez, qu'Ordoño III avait répudiée. Il régna sous le nom d'*Ordoño IV*, pendant deux ans, temps qui a suffi pour lui mériter le surnom de *Mauvais*. Sanche I.er le Gros, 955 — 958. Ordoño IV 958 — 960.

Cordoue était à cette époque une école célèbre de médecine, et Abd'er-Rhaman qui y régnait, un prince magnanime. Sanche le Gros qui avait trouvé un asyle à la cour de son oncle maternel, le roi de Navarre, demanda au khalife un sauf-conduit pour se rendre à

Cordoue où il désirait se faire guérir d'une corpulence dont la grosseur lui était à charge, ou peut-être de l'hydropisie. La permission fut accordée; le prince détrôné recouvra parmi les Infidèles sa santé et y gagna l'amitié du khalife. Abd'er-Rhaman lui donna des troupes qui, réunies à celles du roi de Navarre, rétablirent en 960 Sanche sur le trône de Léon. Par une singulière révolution de fortune la place de Sanche à Cordoue fut remplie par Ordoño IV; ce prince que le comte de Castille, son beau-père, ne voulut pas recevoir, trouva un asyle auprès d'Alhakem II qui en 961 succéda à Abd'er-Rhaman III, son père

Sanche le Gros restauré, 960.

Nous sommes parvenus à l'année qui termine notre second livre. A cette époque le royaume de Léon se composait déjà des provinces d'Asturie, de Léon, de Galice, d'une partie du Portugal, de la province de Valladolid et de celle de Biscaye.

2. La Castille.

La Castille.

La Castille qui, pendant quelque temps, avait dépendu du royaume de Léon, n'y appartenait plus à l'époque où nous avons interrompu l'histoire de Léon. L'origine de ce comté, ou de cet agrégat de comtés, est encore plus obscure que celle du royaume d'Oviédo; non qu'on l'ait entourée de fables, comme on a fait du trône de don Pélage, mais parce que les historiens, ne prévoyant pas l'illustration à laquelle devaient parvenir un jour les comtes de Castille, ont dédaigné de consigner dans les annales des circonstances que la postérité curieuse voudrait connaître.

Lorsque des Chrétiens, fuyant la domination des Arabes, se fixèrent dans les montagnes des Asturies, d'autres, sous la conduite de chefs dont on nous a laissé ignorer les noms, cherchèrent une retraite dans les contrées montueuses où l'Èbre prend sa source. Vers la fin du huitième siècle, ces peuples étaient gouvernés par plusieurs comtes, titre qui, ainsi que nous l'avons dit, exprimait, dans le droit féodal, un officier réunissant aux fonctions de magistrat le commandement des milices d'un district. Ces comtes castillans étaient vassaux des rois d'Oviédo, mais, conformément à un abus qui s'était introduit sous les rois Visigoths comme dans tous les pays gouvernés par le régime féodal, ces comtes étaient parvenus à rendre leurs fiefs héréditaires.

Il faut convenir cependant que le lien qui les attachait aux rois d'Oviédo, fut si faible qu'on ne peut pas rejeter absolument l'opinion de certains écrivains qui, au lieu de regarder les comtes de Castille comme des officiers institués par ces souverains, croient reconnaître en eux les descendans d'anciens grands propriétaires Visigoths, lesquels, au bouleversement de la monarchie, auraient défendu leurs possessions les armes à la main, et, s'y étant maintenus sans secours étranger, se seraient crus autorisés à jouir de leur indépendance, jusqu'à ce que le voisinage du royaume d'Oviédo, et l'accroissement de sa puissance les engagèrent, pour leur propre sûreté, à entrer avec cet état dans des rapports de vasselage. Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre hypothèse expliquent l'existence simul-

tanée de plusieurs familles portant toutes le titre de comtes de Castille, et régnant sur ce pays d'après des formes aristocratiques.

Les écrivains espagnols racontent que vers 860 un de ces comtes de Castille, qu'ils nomment *Jacques Porcellus*, donna sa fille, *Sulla Bella*, en mariage à un Allemand du nom de *Nunnius*[1] *Belchis*, et que le beau-père et son gendre se réunirent pour bâtir une ville, à laquelle Belchis donna le nom de *Burgos* d'après le mot qui, dans la langue allemande, signifiait château fort.

Au commencement du dixième siècle nous trouvons un comte de Castille nommé *Munno Fernandez*, qui maria sa fille à Garcie, fils d'Alphonse le Grand. Ordoño II, successeur de Garcie, fit assassiner les comtes de Castille de la manière que nous avons dite.[2] Cette action perfide accéléra l'événement qu'il avait voulu prévenir; les Castillans refusèrent l'obéissance aux rois de Léon; ils se soumirent à une magistrature élective, composée de deux juges. *Munno Rasura*, et *Laïnus*, surnommé *le Chauve*, furent élevés à cette charge et établirent leur tribunal à Burgos. Il paraît que cette constitution ne dura pas long-temps. *Gonçalez Nuñez*, fils de Rasura, fut nommé juge après la mort de son père, et épousa Ximena (Chimène) fille de ce Fernandez qu'Ordoño avait fait tomber dans un piége; mais le fils de Nuñez, *Gonçalez Fernandez*, régna sous le titre de comte de Castille. Son fils,

1 *Nunnius*, *Nuñez*, *Munno*, sont synonymes.

2 Voyez p. 219 de ce vol.

Ferdinand Gonçalez, doit être regardé comme le fondateur de l'état souverain de Castille, vers 960 : car ce fut à cette époque que Sanche I.er, roi de Léon, reconnut son indépendance.

3. La Navarre.

Le troisième état chrétien de cette époque en Espagne, est le royaume de Navarre. Ce pays, habité, depuis des temps immémoriaux et jusqu'à nos jours, par les Vascons ou Basques qui n'ont de l'analogie avec aucune autre nation européenne[1] et descendent probablement des Ibères du Caucase, fut occupé dans le cinquième siècle par les Suèves, passa avec ceux-ci sous le sceptre des rois Visigoths et en 712 sous celui des Arabes. On prétend qu'en 716 un certain *Garcie Ximène* se mit à la tête des Chrétiens des Pyrénées, et fonda le royaume de Sobrarve qui, dit-on, fut appelé royaume de Navarre depuis qu'en 758 *Garcie Enneco*, son fils, eut pris Pampelune. La Navarre.

La vérité est que Charlemagne ayant passé les Pyrénées, trouva les Arabes maîtres du pays ; qu'il le leur enleva et établit des comtes ou margraves à Pampelune et à Jaca. La Navarre fut comprise dans la *Marche Espagnole* que le traité de Verdun de 843 adjugea aux rois de France. Pendant les troubles du Garcie I.er, 858.

1 Nous remarquons ici la circonstance que dans la langue basque le *verbe* a onze *modes*, qu'on nomme : *indicativus*, *consuetudinarius*, *potentialis*, *voluntarius*, *coactus*, *necessarius*, *imperativus*, *subjunctivus*, *optativus*, *pœnitudinarius*, *infinitivus*. Nous devons la connaissance de cette langue entièrement originale aux savantes recherches de M. le baron *Guillaume de Humboldt*.

règne de Charles le Chauve, les Navarrais trouvèrent moyen de se rendre indépeudans. En 853 il y eut un comte de Navarre, du nom de *Garcie*. Son fils du même nom est qualifié de roi de Pampelune dans un diplôme de l'année 858 : c'est lui qu'on peut à juste titre regarder comme le premier roi de Navarre.

Fortun Garcie succéda en 880 à Garcie I.er, son père; il est surnommé *le Moine*, parce qu'après un règne de vingt-cinq ans il se retira dans le monastère de

Sanche I.er, 905 — 926. Leyre, et abdiqua en faveur de *Sanche I.er*, son frère.

Celui-ci était un prince très-guerrier. Pendant qu'il faisait une expédition en Gascogne, les troupes du khalife Abdala vinrent mettre le siége devant Pampelune: Sanche les défit près de cette ville en 907. Chaque année de son règne, depuis cette époque, fut marquée par une expédition contre les Arabes, jusqu'à ce qu'en 919, accablé d'infirmités, il se retira au monastère de Leyre, laissant le commandement de ses troupes à son fils, sans toutefois se dépouiller de l'autorité royale. Ce fut ce jeune prince nommé Garcie qui, réuni à Ordoño II, roi de Léon, perdit en 921 la fameuse bataille de la Jonquera contre Abd'er-Rhaman III. Sanche I.er sortit alors de son couvent, se mit à la tête des troupes, tailla en pièces l'armée du khalife au retour de l'expédition qu'elle avait faite au-delà des Pyrénées, et lui enleva les dépouilles dont elle était chargée.

Garcie II, 926 — 970. Le règne de *Garcie II* fut long et tranquille; il dura de 926 à 970, ainsi au-delà de l'époque à laquelle ce livre est consacré. Garcie prit peu de part aux guerres de ses voisins; la situation de son royaume lui permet-

tait cette inaction. Néanmoins ses troupes assistèrent à la célèbre bataille de Simancas de 938.[1]

4. Le comté de Barcelonne.

Il existait en Espagne, au nord de l'Èbre, un quatrième état chrétien ; mais à l'époque dont traite ce livre, il formait une province de France : c'est le comté de Barcelonne ou la Catalogne.

Ce comté est un de ceux que Charlemagne établit pour la défense des frontières de son empire. Par le partage de Verdun de 843 il resta réuni à la France ; et le fut jusqu'en 1182. Il devint héréditaire en 888 en faveur du comte *Geoffroy le Velu*, dont les descendans ont fait des conquêtes sur les Arabes et se sont successivement rendus maîtres de toute la Catalogne : ils acquirent aussi la Provence et devinrent de puissans seigneurs dans le douzième siècle où nous les verrons monter sur le trône d'Aragon.

1 Voyez p. 222 de ce vol.

CHAPITRE XIII.

Organisation de l'Église catholique aux neuvième et dixième siècles.

Étendue de la primauté papale.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les états chrétiens de l'Europe occidentale jusqu'à l'année 960 environ, et avant de nous occuper du khalifat des Arabes en Espagne ou de passer en Orient, il est bon de voir quels changemens la religion chrétienne a éprouvés en Occident pendant le neuvième et le dixième siècle dans l'organisation de l'Église catholique.

La primauté ou la suprématie de l'évêque de Rome, et l'origine divine de sa puissance ecclésiastique, étaient universellement reconnues par les Catholiques. On était convaincu que, conférée par Jésus-Christ à l'apôtre S. Pierre, cette suprématie avait été transmise par celui-ci à ses successeurs; mais l'étendue des droits qu'elle donnait aux papes, et la forme dans laquelle ils devaient l'exercer, n'étaient pas aussi clairement déterminées; elles devinrent encore quelquefois des objets de contestation.

Ce fut le pape Nicolas I.er qui, pour la première fois, prononça en termes explicites le principe d'après lequel tous les décrets des papes doivent être reçus comme lois dans l'universalité de l'Église [1], non-seulement parce que l'église de Rome était la première placée en dignité et la conservatrice née de la foi, de la doctrine et des

1 Voyez p. 180 de ce vol.

règlemens de discipline des apôtres (maxime généralement admise), mais parce que aux papes appartenait la puissance législative dans l'Église.

Le même pontife s'attribua, comme nous l'avons vu, la juridiction suprême, et, à peu de chose près, la juridiction exclusive sur tous les évêques; en réservant au saint siége, à titre de causes majeures, tous les procès criminels où un évêque se trouvait compromis. C'était réduire à rien l'autorité métropolitaine à laquelle les évêques étaient soumis.

Depuis le huitième siècle l'histoire n'offre peut-être pas un exemple de la fondation d'un évêché sans la participation du pape, et elle en offre plusieurs d'évêchés fondés immédiatement par le souverain pontife. Depuis la fin du neuvième siècle le droit exclusif d'établir des siéges épiscopaux fut regardé comme une branche de sa primauté; de manière qu'à la puissance législative il réunissait dès-lors ce qu'on peut appeler la puissance constituante; et si l'histoire offre des exemples où cette prérogative lui fut contestée, elle en présente un plus grand nombre qui prouvent qu'on la lui reconnaissait.

Mais dès qu'elle fut admise, on ne pouvait plus, sans devenir inconséquent, nier que le pape ne fût l'évêque universel, non-seulement dans le sens où ce mot exprimait sa primauté, sa qualité de chef suprême et de modérateur de l'Église universelle, mais aussi dans ce sens, que dans chaque église en particulier, il pouvait exercer les droits épiscopaux. Cette conséquence, dont on ne se formait pas encore une idée

claire, commença cependant à se manifester dans notre époque par l'exercice de plusieurs droits. Tel fut celui de consacrer immédiatement des évêques, sans le concours du métropolitain, et même malgré celui-ci dans des cas où il avait refusé la consécration à un candidat. Tel fut encore celui de relever de l'excommunication prononcée par les évêques, sans les consulter.

Telles sont les prérogatives que nous voyons exercer aux papes pour la première fois au neuvième ou au dixième siècle. Les évêques leur accordèrent volontiers celles qui frappaient le pouvoir de leurs supérieurs immédiats, les métropolitains; mais les papes consolèrent ces derniers de cette diminution d'autorité, par la création en leur faveur d'une distinction honorifique, le pallium.

Invention du pallium.

La première idée du *pallium* est due aux empereurs chrétiens du quatrième siècle, qui accordèrent à quelques-uns des principaux évêques de l'empire, et nommément aux patriarches, le privilége de porter, par-dessus leurs habits pontificaux, l'espèce de manteau appartenant au costume impérial, dont il était un des ornemens les plus riches. Il est probable que les empereurs eux-mêmes envoyaient ce manteau à ceux des évêques qu'ils voulaient honorer par cette distinction.

Dans le cinquième et le sixième siècle, le pape et les autres patriarches envoyaient cet ornement aux métropolitains, mais non sans avoir, chaque fois, sollicité l'autorisation des empereurs. L'envoi du pallium à un métropolitain était alors regardé, au moins en Orient, comme le symbole de sa confirmation, ainsi qu'on le

voit par le dix-septième canon du huitième concile général, tenu en 869 à Constantinople. En Occident le pallium était regardé comme quelque chose de plus; comme la marque d'une union plus intime avec Rome, d'une espèce de vicariat, d'une agence ou mission particulière, dont le pape favorisait l'évêque ou le métropolitain auquel il accordait cette distinction. Dès-lors on y attacha un très-grand prix, et les papes profitèrent de cette disposition des esprits pour faire signer aux postulans des actes particuliers, par lesquels ils faisaient hommage à la suprématie romaine. Du moment que les métropolitains furent regardés comme les délégués du pape, ils ne reconnurent plus d'autre juge que le souverain pontife. Les papes, de leur côté, établirent, comme principe, que les métropolitains n'obtenaient leur pouvoir que par le pallium. Le synode de Rome de 877 décréta même que tout métropolitain qui n'aurait pas sollicité le pallium dans les trois mois qui suivraient son élection, serait regardé comme destitué de fait.

Les rois continuent à nommer aux évêchés.

Telles furent les prérogatives dont les papes jouirent avant l'époque de Grégoire VII; sans que cependant elles portassent encore atteinte à la puissance temporelle des souverains : les rois exerçaient en plein leurs droits à l'égard de la nomination et de la confirmation des évêques, et en 920 le pape Jean X, en parlant du royaume de France, prononça clairement, qu'une ancienne coutume et la dignité de la couronne ne permettaient pas qu'un évêque fût ordonné sans le commandement du roi [1]. Néanmoins on fit déjà plusieurs

[1] *Concil.* T. IX, p. 576.

tentatives pour diminuer l'influence des souverains soit en exigeant qu'un évêque ne pût être choisi hors du clergé du diocèse qu'il était appelé à gouverner soit en décidant que, chaque fois qu'il y aurait eu une irrégularité dans une élection, le droit d'élire serait dévolu, non au roi, mais au métropolitain et au synode de la province. En Allemagne où les empereurs, depuis Otton I.er, ne se regardaient plus comme liés par les capitulaires des rois francs, il fut rarement nommé un évêque par forme d'élection; les princes nommaient le plus souvent aux évêchés; en France le clergé exerçait le droit d'élire après en avoir requis et obtenu la permission du roi, ou un *congé d'élire*.

Les souverains continuent d'accorder la permission de convoquer des synodes.

Les souverains seuls accordaient la permission de tenir des synodes, et il existe une lettre du pape Nicolas I.er, au roi de France, dans laquelle il sollicite, dans un cas particulier, cette permission pour le clergé de ce pays[1]; néanmoins on trouve dans le dixième siècle des exemples de synodes convoqués par les métropolitains sans la permission des princes ou même contre leur avis.

Rapports de féodalité entre les souverains et les évêques.

Les évêques se trouvaient, à l'égard de leurs princes, dans des rapports vassalitiques; car ils faisaient partie, comme les ducs et les comtes, du système féodal. A l'instar de ceux-ci, ils obtinrent dans leurs terres la juridiction criminelle, le droit de battre monnaie, d'établir des marchés et des péages, et d'autres droits régaliens. Dans le dixième siècle s'établit l'usage de l'investiture féodale, en vertu de laquelle l'évêque

1 LABBE, Tom. VIII, p. 446.

recevait la jouissance des biens et des droits régaliens appartenans à son évêché : elle se faisait d'une manière symbolique, par la remise d'une crosse et d'un anneau. Le lien vassalitique qui existait de cette manière entre les princes et les évêques, tourna à l'avantage de la puissance souveraine. On vit les évêques déployer un grand zèle pour s'acquitter de leurs devoirs féodaux, et renoncer même au privilége qui les dispensait du service militaire.

Double caractère des évêques.

Mais ces prélats furent en même temps très-attentifs à distinguer le double caractère qu'ils réunissaient en leur personne; celui de vassal, et celui de représentant de l'Église revêtu d'un pouvoir indépendant de l'état. L'archevêque Hincmar établit clairement cette distinction dans une lettre que les évêques assemblés à Chiercy adressèrent en 858 à Louis le Germanique.[1] Le concile de Sainte-Macre ou de Fimes, de 881, établit en principe que Dieu avait partagé le gouvernement du monde entre les prêtres et les rois, et assigné à chacun un ressort dont il ne lui était pas libre de sortir; et que la dignité des prêtres était tellement supérieure à celle des rois, que les rois étaient sacrés, comme tels, par les mains des prêtres, tandis qu'aucun roi ne pouvait consacrer un évêque.[2]

Prétention des évêques de conférer la royauté.

Une conséquence de ce principe était la prétention des évêques de conférer la dignité royale; prétention qui commença à être reconnue. Ce furent des évêques qui, au concile de Mantaille en 879, accordèrent le titre de roi d'Arles au comte Boson[3]. Il existe un di-

1 Labbe, T. VIII, p. 654. 2 Ibid. T. IX, p. 335.
3 Voyez p. 97 de ce vol.

plôme signé par Hugues Capet, pendant l'intervalle qu se passa entre son élection et son couronnement, e dans lequel il prend le titre de roi *futur*.[1]

Distinction entre deux classes d'excommunications.

Dans l'époque précédente, les évêques avaien éprouvé fort souvent des entraves dans l'application de peines ecclésiastiques; peines qu'ils pouvaient bien ordonner, mais dont l'exécution dépendait des magistrats civils. Dans le neuvième siècle, il parut diverses ordonnances royales qui prescrivaient aux comtes de mettre à exécution les sentences pénales des évêques, nommément en affaires qui n'appartenaient pas au for civil, comme dans les causes matrimoniales et de fornication. Par ce moyen la juridiction ecclésiastique se consolida, en tant qu'elle frappait des pécheurs des classes inférieures de la société; mais les évêques restèrent sans moyen d'exécuter leurs sentences contre les comtes eux-mêmes, et encore moins contre les ducs et les seigneurs puissans; ceux-ci, *ils* ne pouvaient les atteindre qu'en recourant à leur dernière arme, l'excommunication. Mais comme l'abus de cette punition pouvait avoir de graves inconvéniens, on imagina un moyen de frapper les grands, sans en venir à la dernière extrémité. On distingua entre *excommunication* et *anathème;* la première privait le coupable des avantages que l'Église pouvait lui accorder, l'autre le vouait aux peines éternelles des enfers. En même temps les évêques travaillèrent avec succès à rendre l'excommunication plus sensible qu'auparavant à celui qui en était frappé, en la faisant regarder comme une mort civile.

1 MABILLON *de re diplom.*, p. 575.

Origine des interdits.

On imagina un autre moyen de punir un pécheur puissant; c'était de frapper de l'interdit la ville où il demeurait, ou le canton, ou une province entière, c'est-à-dire d'y faire entièrement cesser le culte. Quand l'interdit était prononcé contre un pays, les autels étaient dépouillés de leurs ornemens; les croix, les reliques, les images des saints étaient déplacées ou voilées; on célébrait la messe à huis clos, et les prêtres seuls pouvaient y assister: l'entrée des églises restait fermée au public. Aucun sacrement ne pouvait plus être administré, excepté le baptême aux nouveau nés, et la communion pour les mourans; aucun mort ne pouvait être enterré en terre sacrée. Les mariages étaient célébrés dans les cimetières; l'usage de la viande était interdit comme dans le carême ou dans les temps de grande pénitence; les plaisirs et amusemens étaient prohibés; il était même défendu de se saluer l'un l'autre, de faire sa barbe et de donner aucune attention à la décence ou à la propreté de son habillement. Le premier essai d'employer l'interdit, qui fut fait par Hincmar de Laon, ne réussit pas[1]. Le premier interdit qui aurait produit son effet, aurait été celui dont Grégoire V frappa la France en 998, si le fait était constaté: un second exemple serait l'interdît que l'archevêque de Bourges doit avoir publié en 1023 contre le comté de Limoges; mais le premier contre lequel il n'y ait pas de doute est l'interdit dont le concile de Limoges de 1030 frappa ceux qui ne gardaient pas la trêve de dieu.

1 Mabillon, *Annal.*, t. IX, p. 301.

Influence des évêques sur la justice séculière.

Les évêques obtinrent une influence bienfaisante su la justice civile, par le droit qui leur fut reconnu de dé signer à l'autorité toutes les irrégularités qu'ils remar quaient; de demander l'abrogation ou le changemen de toutes les lois qu'ils jugeaient contraires à la religion Ce fut par le moyen de cette influence salutaire, que le clergé procura à l'humanité le bienfait de la trêve de dieu qui mit des entraves à la fureur des guerres privées, en les interdisant pendant quelques jours de la semaine. Ce fut le clergé qui se récria contre l'abus des sermens qui avaient lieu devant les tribunaux laïcs; ce fut encore le clergé qui demanda l'abolition du duel judiciaire. L'influence du clergé sur la justice s'exerça d'une manière plus directe et non moins bienfaisante dans la juridiction séculière, en s'emparant des ordalies, comme d'un moyen de soustraire mille innocens aux préventions injustes et à l'esprit de parti. Il est, à la vérité, impossible de ne pas accuser le clergé d'avoir employé les ordalies pour tromper un siècle ignorant et superstitieux; mais c'était une fraude pieuse dont on ne saurait lui faire un crime.

Affermissement du pouvoir monarchique des évêques.

Le pouvoir monarchique des évêques sur le clergé de leurs diocèses fut consolidé de plus en plus par l'application des fausses décrétales du Pseudo-Isidore, lesquelles tendaient à les mettre à l'abri des poursuites judiciaires de leurs subordonnés : ce fut ainsi qu'on adopta pour maxime qu'un évêque ne pouvait être jugé par moins de douze évêques, ni condamné que d'après le dire de soixante-douze témoins irréprochables, ni être accusé par un simple prêtre. De même les évêques furent

soustraits à tout tribunal quelconque, aussitôt qu'ils auraient déclaré ne vouloir être jugés que par le pape. En réservant ainsi au pape la connaissance de toutes les causes épiscopales, les fausses décrétales coupaient court à une quantité de procès pour lesquels la partie plaignante craignait de se rendre à Rome. D'un autre côté elles assuraient aux plaignans une justice plus sévère et plus impartiale qu'ils ne pouvaient en espérer de la part des métropolitains, et mettaient des bornes salutaires au despotisme que les évêques tentaient sans cesse d'exercer.

Célibat des prêtres.

L'Église se donna dans cette époque beaucoup de peine pour introduire généralement le célibat des prêtres; mais ses efforts n'obtinrent pas encore un plein succès, et il était réservé à la fin du onzième siècle de voir réussir cette institution, à laquelle on attachait une si grande importance. Indépendamment des motifs religieux, l'Église avait une raison de politique, pour s'opposer au mariage des prêtres. L'expérience avait prouvé que les ecclésiastiques mariés travaillaient à enrichir, ou au moins à établir, leurs familles aux frais du bien des églises. Au reste ce n'était pas seulement depuis le neuvième siècle que les conciles recommandaient au clergé de vivre dans le célibat; mais ces exhortations devinrent plus fréquentes à mesure que la vie conventuelle des chanoines et des prêtres tomba en désuétude : tant qu'elle était généralement usitée, il ne pouvait pas être question de mariage pour les prêtres. Si au reste il a existé des époques où ce mariage ait été tacitement toléré, il est faux de dire qu'il

ait jamais été formellement permis : depuis les premiers siècles du christianisme on avait rendu des lois qui le défendaient.

Extension donnée à la dime.

Dans le dixième et le onzième siècle l'Église n'acquit pas de grandes richesses par des donations ou par de nouvelles fondations, excepté en Allemagne où les empereurs, plutôt par politique que par dévotion, érigèrent plusieurs nouveaux évêchés, et où, également par des motifs de politique, ils conférèrent des fiefs considérables aux évêques. L'esprit du siècle n'était plus très-favorable aux donations; et le clergé, au lieu d'acquérir de nouvelles possessions, eut beaucoup de peine à se maintenir dans les anciennes. Cependant, ce fut précisément dans cette époque, que l'Église exploita avec beaucoup de fruit une autre source de revenus dont jusqu'alors elle n'avait qu'imparfaitement joui; non-seulement le paiement de la dîme des fruits de la terre fut généralement reconnu comme obligatoire, mais le clergé étendit cette obligation sur la dîme novale, c'est-à-dire des terres nouvellement défrichées et mises en culture, et sur le produit de l'éducation des bestiaux, ainsi que de toute espèce d'industrie sans exception. L'Église d'Allemagne obtint en outre d'un concile assemblé en 948 à Ingelheim, un décret, en vertu duquel les procès auxquels la dîme donnait lieu, devaient être dorénavant soustraits à la juridiction civile, et portés au tribunal des évêques : c'était la meilleure garantie qu'on pût donner au clergé de la perception de ce revenu.

Nouvelles lois matrimoniales.

L'Église augmenta dans cette époque la sévérité des lois matrimoniales, en étendant les empêchemens jus-

qu'au septième degré, en imaginant une affinité spirituelle entre les parrains et les compères, et en proscrivant tout divorce pour quelque cause que ce pût être. En revanche, l'usage de racheter avec de l'argent les pénitences imposées par l'Église devint de plus en plus fréquent, et ainsi le système des indulgences commença à s'établir.

Influence des chapitres épiscopaux.

L'organisation des diocèses éprouva une révolution importante dans l'époque qui embrasse le neuvième et le dixième siècle : elle résulta de la vie conventuelle du clergé des églises épiscopales, que St. Chrodegang avait le premier introduite vers la fin du huitième siècle[1], en instituant les chapitres. Il était naturel qu'un clergé, réuni en corps, demeurant dans une même maison, prenant ses repas à une même table avec l'évêque, acquît sur ses déterminations une plus grande influence que celle que jusqu'alors les prêtres isolés avaient eue. Les chapitres devinrent ce que, dans l'Église primitive, les collèges de prêtres avaient été, le sénat ou conseil permanent sans lequel l'évêque ne pouvait rien faire d'important; et il existe un grand nombre de diplômes par lesquels des empereurs et des rois accordent différentes prérogatives à des chapitres, comme à des corporations particulières.

Cependant l'institution des chapitres portait en elle-même le germe de sa destruction. Il s'éleva des différens entre les évêques et leurs chanoines, sur la portion de revenus que les premiers devaient fournir pour l'entretien de la table et pour les autres besoins du

1 Voyez vol. I, p. 281.

claire, commença cependant à se manifester dans notre époque par l'exercice de plusieurs droits. Tel fut celui de consacrer immédiatement des évêques, sans le concours du métropolitain, et même malgré celui-ci dans des cas où il avait refusé la consécration à un candidat. Tel fut encore celui de relever de l'excommunication prononcée par les évêques, sans les consulter.

Telles sont les prérogatives que nous voyons exercer aux papes pour la première fois au neuvième ou au dixième siècle. Les évêques leur accordèrent volontiers celles qui frappaient le pouvoir de leurs supérieurs immédiats, les métropolitains; mais les papes consolèrent ces derniers de cette diminution d'autorité, par la création en leur faveur d'une distinction honorifique, le pallium.

Invention du pallium.

La première idée du *pallium* est due aux empereurs chrétiens du quatrième siècle, qui accordèrent à quelques-uns des principaux évêques de l'empire, et nommément aux patriarches, le privilége de porter, par-dessus leurs habits pontificaux, l'espèce de manteau appartenant au costume impérial, dont il était un des ornemens les plus riches. Il est probable que les empereurs eux-mêmes envoyaient ce manteau à ceux des évêques qu'ils voulaient honorer par cette distinction.

Dans le cinquième et le sixième siècle, le pape et les autres patriarches envoyaient cet ornement aux métropolitains, mais non sans avoir, chaque fois, sollicité l'autorisation des empereurs. L'envoi du pallium à un métropolitain était alors regardé, au moins en Orient, comme le symbole de sa confirmation, ainsi qu'on le

voit par le dix-septième canon du huitième concile général, tenu en 869 à Constantinople. En Occident le pallium était regardé comme quelque chose de plus; comme la marque d'une union plus intime avec Rome, d'une espèce de vicariat, d'une agence ou mission particulière, dont le pape favorisait l'évêque ou le métropolitain auquel il accordait cette distinction. Dès-lors on y attacha un très-grand prix, et les papes profitèrent de cette disposition des esprits pour faire signer aux postulans des actes particuliers, par lesquels ils faisaient hommage à la suprématie romaine. Du moment que les métropolitains furent regardés comme les délégués du pape, ils ne reconnurent plus d'autre juge que le souverain pontife. Les papes, de leur côté, établirent, comme principe, que les métropolitains n'obtenaient leur pouvoir que par le pallium. Le synode de Rome de 877 décréta même que tout métropolitain qui n'aurait pas sollicité le pallium dans les trois mois qui suivraient son élection, serait regardé comme destitué de fait.

Les rois continuent à nommer aux évêchés.

Telles furent les prérogatives dont les papes jouirent avant l'époque de Grégoire VII; sans que cependant elles portassent encore atteinte à la puissance temporelle des souverains : les rois exerçaient en plein leurs droits à l'égard de la nomination et de la confirmation des évêques, et en 920 le pape Jean X, en parlant du royaume de France, prononça clairement, qu'une ancienne coutume et la dignité de la couronne ne permettaient pas qu'un évêque fût ordonné sans le commandement du roi[1]. Néanmoins on fit déjà plusieurs

1 *Concil.* T. IX, p. 576.

d'un plus grand désastre. Dans les troubles qui éclatèrent du temps de Louis le Débonnaire et de ses fils, l'avidité plus dangereuse des grands menaça l'existence même des fondations religieuses : les princes introduisirent l'usage de disposer des richesses des abbayes pour récompenser la fidélité de leurs vassaux. La marche qu'ils suivaient pour mettre les laïcs en possession de couvens, était de conférer à leurs serviteurs la charge d'abbés ou plutôt de *recommander* à la protection de celui qu'ils voulaient gratifier, les biens d'une certaine fondation : par cette formule ils lui abandonnaient la libre disposition, non, à la vérité, des biens mêmes, mais des revenus de là fondation. Par la suite ces protecteurs des couvens furent nommés des *abbés commendataires*, et souvent dans les diplômes du neuvième siècle *abbés-comtes :* c'étaient dans la règle les comtes de la province qu'on autorisait ainsi à se mettre en possession des biens des couvens. Les évêques ne furent pas les derniers à profiter de cette spoliation, en se faisant nommer commendataires des abbayes qui étaient à leur convenance. Il est facile de s'imaginer à quel point la discipline claustrale dût déchoir sous un tel régime.

Corruption des mœurs des moines.

A l'exemple de leurs chefs dont la seule occupation, en temps de paix, était de boire et de chasser, les moines s'abandonnèrent à la vie la plus dissolue. La règle de leur couvent fut négligée, et tomba tellement en oubli, qu'au dixième siècle les moines ignoraient quelquefois qu'il eût jamais existé une règle pareille. Le scandale devint enfin si grand, qu'il fallut penser à

recevait la jouissance des biens et des droits régaliens appartenans à son évêché : elle se faisait d'une manière symbolique, par la remise d'une crosse et d'un anneau. Le lien vassalitique qui existait de cette manière entre les princes et les évêques, tourna à l'avantage de la puissance souveraine. On vit les évêques déployer un grand zèle pour s'acquitter de leurs devoirs féodaux, et renoncer même au privilége qui les dispensait du service militaire.

Double caractère des évêques.

Mais ces prélats furent en même temps très-attentifs à distinguer le double caractère qu'ils réunissaient en leur personne; celui de vassal, et celui de représentant de l'Église revêtu d'un pouvoir indépendant de l'état. L'archevêque Hincmar établit clairement cette distinction dans une lettre que les évêques assemblés à Chiercy adressèrent en 858 à Louis le Germanique.[1] Le concile de Sainte-Macre ou de Fimes, de 881, établit en principe que Dieu avait partagé le gouvernement du monde entre les prêtres et les rois, et assigné à chacun un ressort dont il ne lui était pas libre de sortir; et que la dignité des prêtres était tellement supérieure à celle des rois, que les rois étaient sacrés, comme tels, par les mains des prêtres, tandis qu'aucun roi ne pouvait consacrer un évêque.[2]

Prétention des évêques de conférer la royauté.

Une conséquence de ce principe était la prétention des évêques de conférer la dignité royale; prétention qui commença à être reconnue. Ce furent des évêques qui, au concile de Mantaille en 879, accordèrent le titre de roi d'Arles au comte Boson[3]. Il existe un di-

1 Labbe, T. VIII, p. 654. 2 Ibid. T. IX, p. 335.
3 Voyez p. 97 de ce vol.

règne de Charles le Chauve, les Navarrais trouvèrent moyen de se rendre indépendans. En 853 il y eut un comte de Navarre, du nom de *Garcie*. Son fils du même nom est qualifié de roi de Pampelune dans un diplôme de l'année 858 : c'est lui qu'on peut à juste titre regarder comme le premier roi de Navarre.

Fortun Garcie succéda en 880 à Garcie I.er, son père; il est surnommé *le Moine*, parce qu'après un règne de vingt-cinq ans il se retira dans le monastère de Leyre, et abdiqua en faveur de *Sanche I.er*, son frère.

Sanche I.er, 905 — 926. Celui-ci était un prince très-guerrier. Pendant qu'il faisait une expédition en Gascogne, les troupes du khalife Abdala vinrent mettre le siége devant Pampelune: Sanche les défit près de cette ville en 907. Chaque année de son règne, depuis cette époque, fut marquée par une expédition contre les Arabes, jusqu'à ce qu'en 919, accablé d'infirmités, il se retira au monastère de Leyre, laissant le commandement de ses troupes à son fils, sans toutefois se dépouiller de l'autorité royale. Ce fut ce jeune prince nommé Garcie qui, réuni à Ordoño II, roi de Léon, perdit en 921 la fameuse bataille de la Jonquera contre Abd'er-Rhaman III. Sanche I.er sortit alors de son couvent, se mit à la tête des troupes, tailla en pièces l'armée du khalife au retour de l'expédition qu'elle avait faite au-delà des Pyrénées, et lui enleva les dépouilles dont elle était chargée.

Garcie II, 926 — 970. Le règne de *Garcie II* fut long et tranquille; il dura de 926 à 970, ainsi au-delà de l'époque à laquelle ce livre est consacré. Garcie prit peu de part aux guerres de ses voisins; la situation de son royaume lui permet-

tait cette inaction. Néanmoins ses troupes assistèrent à la célèbre bataille de Simancas de 938. [1]

4. Le comté de Barcelonne.

Il existait en Espagne, au nord de l'Èbre, un quatrième état chrétien ; mais à l'époque dont traite cé livre, il formait une province de France : c'est le comté de Barcelonne ou la Catalogne.

Ce comté est un de ceux que Charlemagne établit pour la défense des frontières de son empire. Par le partage de Verdun de 843 il resta réuni à la France ; et le fut jusqu'en 1182. Il devint héréditaire en 888 en faveur du comte *Geoffroy le Velu*, dont les descendans ont fait des conquêtes sur les Arabes et se sont successivement rendus maîtres de toute la Catalogne : ils acquirent aussi la Provence et devinrent de puissans seigneurs dans le douzième siècle où nous les verrons monter sur le trône d'Aragon.

1 Voyez p. 228 de ce vol.

CHAPITRE XIII.

Organisation de l'Église catholique aux neuvième et dixième siècles.

Étendue de la primauté papale.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les états chrétiens de l'Europe occidentale jusqu'à l'année 960 environ, et avant de nous occuper du khalifat des Arabes en Espagne ou de passer en Orient, il est bon de voir quels changemens la religion chrétienne à éprouvés en Occident pendant le neuvième et le dixième siècle dans l'organisation de l'Église catholique.

La primauté ou la suprématie de l'évêque de Rome, et l'origine divine de sa puissance ecclésiastique, étaient universellement reconnues par les Catholiques. On était convaincu que, conférée par Jésus-Christ à l'apôtre S. Pierre, cette suprématie avait été transmise par celui-ci à ses successeurs ; mais l'étendue des droits qu'elle donnait aux papes, et la forme dans laquelle ils devaient l'exercer, n'étaient pas aussi clairement déterminées ; elles devinrent encore quelquefois des objets de contestation.

Ce fut le pape Nicolas I.er qui, pour la première fois, prononça en termes explicites le principe d'après lequel tous les décrets des papes doivent être reçus comme lois dans l'universalité de l'Église [1], non-seulement parce que l'église de Rome était la première placée en dignité et la conservatrice née de la foi, de la doctrine et des

1 Voyez p. 180 de ce vol.

règlemens de discipline des apôtres (maxime généralement admise), mais parce que aux papes appartenait la puissance législative dans l'Église.

Le même pontife s'attribua, comme nous l'avons vu, la juridiction suprême, et, à peu de chose près, la juridiction exclusive sur tous les évêques; en réservant au saint siége, à titre de causes majeures, tous les procès criminels où un évêque se trouvait compromis. C'était réduire à rien l'autorité métropolitaine à laquelle les évêques étaient soumis.

Depuis le huitième siècle l'histoire n'offre peut-être pas un exemple de la fondation d'un évêché sans la participation du pape, et elle en offre plusieurs d'évêchés fondés immédiatement par le souverain pontife. Depuis la fin du neuvième siècle le droit exclusif d'établir des siéges épiscopaux fut regardé comme une branche de sa primauté; de manière qu'à la puissance législative il réunissait dès-lors ce qu'on peut appeler la puissance constituante; et si l'histoire offre des exemples où cette prérogative lui fut contestée, elle en présente un plus grand nombre qui prouvent qu'on la lui reconnaissait.

Mais dès qu'elle fut admise, on ne pouvait plus, sans devenir inconséquent, nier que le pape ne fût l'évêque universel, non-seulement dans le sens où ce mot exprimait sa primauté, sa qualité de chef suprême et de modérateur de l'Église universelle, mais aussi dans ce sens, que dans chaque église en particulier, il pouvait exercer les droits épiscopaux. Cette conséquence, dont on ne se formait pas encore une idée

entre le patriarche Photius et le pape, qui, l'un et l'autre, prétendaient la soumettre à leur autorité. Photius obtint de l'empereur Michel la convocation d'un concile à Constantinople pour 867. Ce prélat, adroit et ambitieux, saisit l'occasion de changer en une querelle entre l'Occident et l'Orient, ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une contestation de rang entre deux patriarches. Dans la circulaire par laquelle il convoqua les évêques, il accusait l'Église d'Occident de graves erreurs et de véritables hérésies, comme de prescrire le jeûne les jours de sabbat, de sacrer une seconde fois avec le saint chrême les prêtres promus à la dignité épiscopale, de ne pas permettre aux prêtres de vivre dans un mariage légitime, d'avoir falsifié le symbole de Nicée en y insérant que le Saint-Esprit procède du fils.

Le concile convoqué par Photius, et que l'Église latine rejette comme un vrai brigandage, déposa et excommunia le pape, et assura le triomphe du savant prélat que ses talens et son mérite littéraire nous font regretter de voir enveloppé dans ces disputes. Son triomphe fut cependant de courte durée; une révolution, arrivée la même année à Constantinople, plaça Basile le Macédonien sur le trône de l'Empire et fit descendre Photius de la chaire patriarcale. Le nouvel empereur rétablit St. Ignace, et pria le pape par une lettre très-conciliante d'approuver cette réintégration, et de prononcer sur le sort des ecclésiastiques qui avaient reçu les ordres par Photius ou étaient devenus ses partisans. Nicolas I.er n'eut pas la satisfaction de lire cette lettre; quand elle arriva, ce pape était mort.

voit par le dix-septième canon du huitième concile général, tenu en 869 à Constantinople. En Occident le pallium était regardé comme quelque chose de plus; comme la marque d'une union plus intime avec Rome, d'une espèce de vicariat, d'une agence ou mission particulière, dont le pape favorisait l'évêque ou le métropolitain auquel il accordait cette distinction. Dès-lors on y attacha un très-grand prix, et les papes profitèrent de cette disposition des esprits pour faire signer aux postulans des actes particuliers, par lesquels ils faisaient hommage à la suprématie romaine. Du moment que les métropolitains furent regardés comme les délégués du pape, ils ne reconnurent plus d'autre juge que le souverain pontife. Les papes, de leur côté, établirent, comme principe, que les métropolitains n'obtenaient leur pouvoir que par le pallium. Le synode de Rome de 877 décréta même que tout métropolitain qui n'aurait pas sollicité le pallium dans les trois mois qui suivraient son élection, serait regardé comme destitué de fait.

Les rois continuent à nommer aux évêchés.

Telles furent les prérogatives dont les papes jouirent avant l'époque de Grégoire VII; sans que cependant elles portassent encore atteinte à la puissance temporelle des souverains : les rois exerçaient en plein leurs droits à l'égard de la nomination et de la confirmation des évêques, et en 920 le pape Jean X, en parlant du royaume de France, prononça clairement, qu'une ancienne coutume et la dignité de la couronne ne permettaient pas qu'un évêque fût ordonné sans le commandement du roi[1]. Néanmoins on fit déjà plusieurs

1 *Concil.* T. IX, p. 576.

qui avait été si défavorable au patriarche, et dont tient lieu, chez les Grecs schismatiques, celui de 879 dont nous venons de parler.

Instruit de ce qui s'était passé, Jean VIII prononça publiquement l'anathème contre tous ceux qui ne tiendraient pas Photius pour condamné par un jugement de Dieu. Marin, qui succéda à Jean VIII en 882, et Adrien III qui fut élu en 884, répétèrent la condamnation de Photius. Celui-ci fut de nouveau chassé en 886 par l'empereur Léon VI le Philosophe, qui le remplaça par son propre frère, Étienne. Il était à craindre que le pape ne refusât de reconnaître ce patriarche, parce qu'il avait reçu les ordres de Photius qui avait été son instituteur. Cette considération engagea l'empereur, non-seulement à écrire lui-même au pape, mais à lui faire écrire aussi par Stylian, métropolitain de Néo-Césarée, ennemi déclaré de Photius. Adrien III répondit qu'il régnait une contradiction entre les deux lettres, l'empereur disant que Photius s'était volontairement démis du patriarchat, tandis que Stylian annonçait qu'il avait été déposé pour ses crimes; qu'en conséquence il ne pouvait pas prononcer, sans avoir entendu des évêques des deux partis.

On ne connaît pas la suite de cette affaire; mais la communion entre les deux Églises, suspendue pendant que Photius se trouvait à la tête de celle d'Orient, fut rétablie, quoique les disputes sur la procession du St. Esprit, sur l'usage du pain azyme, sur le célibat des prêtres, continuassent; ce ne fut que sous le patriarche Michel Cérularius nommé en 1054, que le schisme fut consommé.

CHAPITRE XIV.

Le Khalifat d'Espagne.

Le khalifat d'Espagne, ou le royaume de Cordoue, fondé en 759 par l'Ommyiade *Abd'er-Rhaman I.er ben Moawiah* parvint, avant la fin du dixième siècle, à son plus grand lustre. Il le dut à une suite de princes éclairés, sages, aimant et cultivant les lettres, sous lesquels la péninsule jouissait d'un degré de félicité que ne connaissaient pas plusieurs pays gouvernés par des Chrétiens. Musulmans zélés, les khalifes ne persécutaient cependant pas ceux de leurs sujets qui professaient une autre religion. Guerriers à la tête de leurs armées, ils pratiquaient en temps de paix toutes les vertus que l'évangile enseigne. L'agriculture, l'industrie et le commerce florissaient sous leur gouvernement, et la justice était rigoureusement observée : les khalifes n'abandonnèrent point à des ministres ou à des favoris le soin des affaires ; les peuples n'étaient pas exposés aux vexations des gouverneurs, ni foulés par des impôts. Les historiens arabes nous ont conservé l'édit par lequel Abd'er-Rhaman régla en 759 pour cinq ans le tribut annuel que ses sujets chrétiens devaient lui payer : il consistait en 625 livres d'or, 20,000 marcs d'argent, 10,000 chevaux et autant de mulets, 1000 cuirasses, 1000 sabres et autant de lances. Ils nous ont aussi conservé un poème, une espèce d'élégie, qu'Abd'er-Rhaman adressa à un palmier, le premier qu'on eût

Abd'er-Rhaman I.er, 759 — 787.

nière si édifiante. Hugues Capet renonça à la possession des abbayes de St. Germain et de St. Denys que son père lui avait transmises comme un héritage. Les premiers abbés de Cluny, surtout St. Maïeul, successeur d'Aymar, et St. Odillon, qui gouverna l'abbaye après lui, passèrent leur vie à introduire la réforme de Cluny dans les divers monastères où ils furent appelés; car l'opinion publique s'était si fortement prononcée contre la corruption des moines, que ceux-ci furent obligés de se soumettre à un joug qui leur paraissait fort dur. Dans quelques couvens les chefs se virent forcés d'employer le bras séculier pour soumettre leurs subordonnés à la nouvelle règle. En plusieurs endroits on permit à ceux qui ne voulaient pas obéir à la réforme, de retourner plutôt dans la vie du siècle.

Quelques autres réformes tombent dans l'époque suivante; mais nous les placerons ici, parce qu'au troisième livre nous n'aurons pas occasion d'en parler.

Réforme de Camaldoli.

La première fut due à St. Romuald. Né à Ravenne, dans une famille de la première noblesse, après avoir passé une grande partie de sa vie dans des déserts, et employé une autre à construire des couvens ou à travailler à réformer ceux qu'il trouva tombés en décadence, Romuald se retira en 1018, avec quelques-uns de ses disciples, dans un désert des Apennins, nommé *Campus Malduli* ou Camaldoli, où, sur une montagne escarpée, il bâtit une église et des cellules séparées pour chaque ermite. Il leur donna une règle très-rigoureuse, les assujettissant à un jeûne extrêmement

sévère, qui n'était autre chose qu'une faim continuelle, et les astreignant à garder le silence pendant le carême. Rodolphe, quatrième prieur de ces ermites, nommés Camaldules, construisit, indépendamment des cellules situées sur la montagne, un couvent dans la vallée, lequel fut nommé Fontebuona; il s'y établit des cénobites qui eurent soin de porter journellement de chétifs vivres aux ermites. Dans cette forme, les Camaldules furent érigés en un ordre particulier, par une bulle d'Alexandre II de 1072. Cet ordre acquit par la suite d'immenses richesses.

Réforme de Vallombreuse.

L'abbaye de Vallombreuse dans les Apennins a une origine semblable. Elle fut fondée vers 1038 par St. Jean Gualbert, fils d'un noble de Florence, dans un endroit appelé Aquabella. La règle que Gualbert prescrivit à ses ermites, n'était qu'une réforme extrêmement sévère de celle de St. Benoît. Il leur donna un habit d'une étoffe grossière, faite de la laine blanche et noire mélangée de leurs brebis. Outre les moines il reçut des laïcs ou frères convers : ceux-ci ne différaient des premiers que par l'habit et par la permission de parler, quand ils étaient occupés des travaux du dehors. C'est le premier exemple qu'on trouve de frères lais distingués par état des moines. Par la suite ces ermites devinrent cénobites. L'abbaye de Vallombreuse acquit de grandes richesses, mais sa réforme ne s'est guère étendue hors de l'Italie.

Origine des congrégations.

En réformant les couvens on ne fit proprement que ramener la vie monacale à l'institution que St. Benoît de Nursie lui avait donnée en Occident; mais en même

vu en Espagne et qu'il avait fait venir des bords de l'Euphrate pour le planter dans ses jardins. L'aspect de cet arbre solitaire croissant et prospérant dans une terre étrangère, réveilla souvent dans l'ame du khalife le souvenir de sa patrie, des amis qu'il y avait laissés, et il exprima ses regrets en vers pleins de sensibilité.

Abd'er-Rhaman mourut en 787, âgé de cinquante-neuf ans, après avoir fait reconnaître comme son successeur son troisième fils, et donné, à titre d'apanage ou de gouvernement, à l'aîné, Soliman, la province de Tolède, au second, Abdala, celle de Mérida.

Hacham I.er, 787 — 796.

Abou'l Walid Hacham, nommé par les historiens chrétiens *Issem I.er*, était âgé de trente ans, lorsqu'il succéda à son père. Il eut d'abord à combattre ses deux frères qui élevèrent des prétentions à la couronne; mais après les avoir vaincus, il transigea avec eux et leur paya des sommes considérables pour qu'ils allassent s'établir en Afrique. En 793, dans un moment où Louis, roi d'Aquitaine, fils de Charlemagne, était absent de son royaume, Abdala ben Abdel Melik, général de Hacham, envahit la marche d'Espagne, passa les Pyrénées et pénétra en Septimanie (le Bas-Languedoc). Guillaume Courtnez, comte de Toulouse, lui livra bataille et le força à repasser en Espagne, après avoir brûlé les faubourgs de Narbonne. Le butin qu'Abdel Melik porta à Cordoue, était si considérable que la cinquième partie qui en revenait au khalife, faisait 40,000 mistales ou bourses d'or. Hacham employa cet argent et des milliers d'esclaves que son général avait emmenés d'Aquitaine, à l'achèvement des cons-

thèque de 400,000 volumes[1] dont il avait rédigé un catalogue raisonné, renfermant, outre le titre de chaque ouvrage, le nom de l'auteur et la date de son décès.

Quatre ans avant la mort de ce khalife, à l'occasion d'une insulte faite par un soldat à un habitant de Cordoue, il éclata une émeute dans un faubourg de cette ville immense. Le khalife s'étant mis lui-même à la tête de ses gardes, réduisit les rebelles à l'obéissance. Ils furent punis d'une manière barbare, 300 habitans furent empalés; les pals placés le long du fleuve donnèrent un spectacle effroyable. Tout le faubourg, qui était extrêmement populeux, fut abandonné au pillage et entièrement détruit; les habitans échappés au carnage, furent embarqués et transportés en Afrique au nombre de plus de 15,000. Ils s'emparèrent d'abord de la ville d'Alexandrie; et ensuite de l'île de Crète où ils formèrent des établissemens et devinrent, sous le nom d'Andalous, de fameux pirates. Al Hakem défendit de rebâtir le faubourg de Cordoue qu'ils avaient habité.

Cependant le remords que le khalife éprouva de cet acte de cruauté, le fit tomber dans une profonde mélancolie qui le tourmenta jusqu'à la fin de sa vie et lui fit commettre des actes de folie. Il mourut dans le désespoir, en 822.

Abd'er-Rhaman II, son fils, surnommé *al Mouzaffer* ou le Victorieux, succéda à son père, à l'âge de trente et un ans. C'était un prince accompli, qui possédait, Abd'er-Rhaman II, 822 — 852.

[1] Il ne faut pas oublier que chaque livre d'un ouvrage formait chez les anciens un rouleau ou volume.

Al Hakem I, 796 — 822. *Al Hakem I.er*, ou Abou'l-Asi-[1] Hakem-abou'l-Moulhaf, succéda à son père. C'était un prince âgé de vingt-deux ans, et d'une belle figure. Une excellente éducation et l'exemple de son père avaient cultivé les rares talens qu'il devait à la nature, et lui avaient inspiré le goût des lettres; mais ils n'avaient su modérer sa vanité, ni la violence de son caractère. Le commencement de son règne fut troublé par ses oncles Soliman et Abdala, qui quittèrent leur retraite en Afrique pour faire valoir leurs droits sur le trône de Cordoue. Cette guerre intestine attira au khalife une guerre avec Charlemagne, ou avec son fils, le roi d'Aquitaine, et lui coûta, comme nous l'avons vu[2], la Navarre, la Catalogne et les Iles Baléares. En 800 le khalife vainquit ses oncles dans une bataille où Soliman périt; Abdala se retira dans la province de Valence, d'où il offrit sa soumission à Al Hakem; la réconciliation entre l'oncle et le neveu fut consolidée par le mariage du fils aîné d'Abdala avec la sœur du khalife.

La monarchie de Cordoue dut à Hakem deux institutions importantes, savoir l'établissement d'une milice régulière et soldée, pourvue de magasins de vivres et de munitions de guerre; et la création d'une marine formidable qui fut plus d'une fois employée à dévaster les côtes de l'Italie et les îles de la Méditerranée. Hakem aimait les lettres et les arts, principalement la musique et l'architecture. On assure qu'il possédait une biblio-

[1] *Abou'l-Asi* est un surnom qui fut donné à Hakem, à cause de l'excessive sévérité avec laquelle il punit la rebellion de 818.

[2] Voyez vol. I, p. 357.

prendre de force les villes rebelles, pour ne pas les exposer à la fureur des soldats. Les chefs seuls furent punis de mort.

Un nouveau fléau frappa l'Espagne sous le gouvernement d'Abd'er-Rhaman : les Normands firent en 844 une descente en Galice, ravagèrent cette province ainsi que le Portugal, saccagèrent Lisbonne, Cadix et Medina Sidonia, et défirent les Arabes en trois batailles; ils revinrent en 845, pillèrent Séville, et regagnèrent leurs vaisseaux, chargés des dépouilles de l'Espagne; selon d'autres, ils furent repoussés.

Ce fut un phénomène extraordinaire que de voir arriver à la cour de Cordoue une ambassade grecque; l'empereur proposait à Abd'er-Rhaman une alliance contre leur ennemi commun, le khalife de Bagdad. Abd'er-Rhaman reçut avec plaisir cette proposition, et envoya à son tour un ambassadeur à Constantinople; mais la négociation resta sans résultat.

Le règne de *Mouhamed*, fils et successeur d'Abd'er-Rhaman II, fut agité de troubles intestins; en même temps il eut, de même que ses prédécesseurs et que ses successeurs, des guerres continuelles à soutenir contre les états chrétiens de la péninsule, auprès desquels les gouverneurs rebelles trouvaient toujours des secours. Parmi ceux-ci, le plus formidable était un certain Omar ben Haf ou, comme il fut appelé par la suite, Aben Hafsun, lequel, de chef de brigands, s'éleva au rang de prince et acquit une puissance qui devint formidable aux khalifes de Cordoue. Le berceau de sa domination fut dans les montagnes de l'Aragon, à

Mouhamed, 852—886.

Aïnsa, Barbastro et Lerida. Dissimulant ses projets hostiles et feignant une grande haine pour les états chrétiens qui le soutenaient, il attira dans un piège une armée arabe commandée par un petit-fils du roi, âgé seulement de dix-huit ans, et la tailla en pièces en 866. En 882 Mouhamed et son fils Almondhir remportèrent près d'Aybar sur l'Aragon une victoire brillante sur Hafsun et les Navarrais, ses alliés; leurs historiens disent, que Garcie, roi de ces derniers, périt dans la bataille. Omar ben Hafsun mourut l'année suivante des blessures qu'il avait reçues à la même journée. Calib, son fils, lui succéda, et prit le titre de roi.

Almondhir, 886 — 888.

Mouhamed, dont les historiens arabes vantent les vertus, laissa, en mourant en 886 trente-trois fils qui lui restaient de cent, qu'il avait eus. *Almondhir*, l'aîné, qui lui succéda, s'était distingué dans les guerres contre les rois de Léon et contre Omar Hafsun. Calib, fils de ce rebelle, après avoir pris Huesca et Saragosse, se rendit maître de Tolède, dont il fit le siège de son royaume. Almondhir marcha contre lui, et Abdala, son frère, assiégea Tolède, tandis que le roi lui-même chercha l'ennemi en rase campagne : il le trouva près d'une place sur le Tage que les historiens arabes nomment Hisn Webda, l'attaqua avec des forces inférieures, et fut entièrement défait et tué, en 888.

Abdala, 888 — 911.

Son frère *Abdala* lui succéda, et régna vingt-cinq ans. Ce fut une époque malheureuse pour le royaume de Cordoue qui serait tombé en décadence, si ce long règne n'avait été suivi du règne encore plus long d'un

des plus grands princes du moyen âge. Sous Abdala les gouverneurs de plusieurs provinces tentèrent de se rendre indépendans ; plusieurs de ses fils même, et nommément Mouhamed, l'héritier présomptif de sa couronne, se révoltèrent. Le principal appui d'Abdala fut un de ses fils cadets, Abd'er-Rhaman qui, comme son aïeul du même nom, fut surnommé Mouzaffer : nous l'appellerons dorénavant ainsi, pour éviter qu'on ne le confonde avec le successeur d'Abdala. Ce prince défit les rebelles dans une grande bataille qu'il leur livra dans la province de Séville. Mouhamed, fils aîné, et Al Casim, frère du roi, tous les deux couverts de blessures, tombèrent au pouvoir du vainqueur qui les traita avec humanité ; mais Mouhamed mourut bientôt après de ses blessures, laissant un fils de quatre ans qui fut par la suite le grand Abd'er-Rhaman. Mouzaffer ne parvint pas à réduire le rebelle Calib, qui, pendant tout le règne d'Abdala, non-seulement se maintint dans la possession de Tolède, mais poussa ses courses jusqu'à Calatrava.

Établissement des Arabes à Fraisne.

Sous le règne de ce prince, en 890, des Arabes espagnols qui exerçaient la piraterie ayant abordé sur les côtes de la Ligurie, fortifièrent Fraxinetum, appelé Fraisne dans les chroniques françaises, et aujourd'hui Montboron; petit endroit situé sur un cap entre Villefranche et Nice. De ce point, que sa situation rendait presque inexpugnable, ces Arabes sortaient pour faire des incursions dans les terres voisines; ils les poussèrent même jusqu'à Novalèse au pied du Mont Cenis, et en France. Pendant quatre-vingt-deux ans ils furent

la terreur de l'Italie; enfin, en 972, un comte de Provence parvint à les exterminer.

Les historiens louent les vertus privées, la douceur, l'esprit et les talens d'Abdala; mais les troubles qui désolèrent le royaume pendant les vingt-cinq ans que dura son règne, feraient croire qu'il manquait de la fermeté nécessaire au chef d'un grand empire. Il fit soigneusement élever son petit-fils Abd'er Rhaman, auquel il destinait la succession. Les auteurs arabes nous ont transmis le plan qui fut suivi pour son instruction; nous y apprenons ce qui formait chez ce peuple le cours d'études d'un prince bien élevé. On commença par lui faire lire et apprendre par cœur les maximes du koran, base de toute érudition chez les Musulmans; parvenu à l'âge de huit ans, il fut instruit d'après la Sunna dans le système des traditions; il passa ensuite successivement à la grammaire, à la poëtique, à l'étude des proverbes arabes, à la lecture des biographies des princes, et enfin il étudia la politique et l'art de gouverner. Depuis l'âge de onze ans il apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à lancer le javelot et à se servir de toute espèce d'armes.

Abd'er-Rhaman III, 911 — 961.

Sur son lit de mort Abdala recommanda au brave Mouzaffer le jeune prince auquel il avait destiné le trône. Mouzaffer fut le premier qui rendit hommage à *Abd'er-Rhaman III*, âgé de vingt-deux ans lorsqu'en 911 son aïeul mourut. De tous les princes musulmans qui ont régné en Espagne, Abd'er-Rhaman est le plus célèbre; ses vertus, sa bravoure et ses talens le placent au premier rang parmi les souverains. Il

sut anéantir les factions qui avaient troublé les règnes de ses deux prédécesseurs immédiats, et soumettre les rebelles; il fit trembler les grands et rétablit la majesté du trône qui avait été avilie. Il fut le père de ses peuples. Le premier des khalifes d'Espagne il prit le titre d'*Imam* et celui d'*Emir al Moumenim* ou Commandeur des croyans, qui avaient appartenu exclusivement aux khalifes de Bagdad. Il remplaça aussi les monnaies des Abassides, qui jusqu'alors avaient cours en Espagne, par d'autres où le nom de ces princes était supprimé. Les écrivains chrétiens ont travesti les mots d'Emir al Moumenim en *Miramolin*, titre sous lequel ils désignent Abd'er-Rhaman et ses successeurs. Origine du titre de Miramolin.

Nous avons parlé des guerres d'Abd'er-Rhaman avec les rois de Léon. Le bouleversement de la dynastie des Édrisides dans le pays de Maroc par les Fatimides fournit au khalife un prétexte d'étendre sa domination en Afrique. Il s'empara depuis 931 de Ceuta, de Tanger, de Fez et de tout le Magreb, c'est à dire du pays qu'on appelle aujourd'hui monarchie de Maroc; il est vrai qu'en 960 le général du khalife Fatimide de Mohadia prit de force Fez, la capitale, et expulsa les troupes d'Abd'er-Rhaman de toutes les villes du Magreb, Ceuta, Tanger et Telemsan exceptés. Mais ce prince envoya de nouvelles forces très-considérables au-delà du détroit et se mit encore une fois en possession de ce vaste pays. Conquête du Magreb.

Les historiens arabes racontent des choses merveilleuses des richesses et du luxe d'Abd'er-Rhaman. Sous les deux premiers Ommyiades les revenus du khalife s'étaient montés à 600,000 dinars ou pièces d'or; Revenus des khalifes.

la terreur de l'Italie; enfin, en 972, un comte de Provence parvint à les exterminer.

Les historiens louent les vertus privées, la douceur, l'esprit et les talens d'Abdala; mais les troubles qui désolèrent le royaume pendant les vingt-cinq ans que dura son règne, feraient croire qu'il manquait de la fermeté nécessaire au chef d'un grand empire. Il fit soigneusement élever son petit-fils Abd'er Rhaman, auquel il destinait la succession. Les auteurs arabes nous ont transmis le plan qui fut suivi pour son instruction; nous y apprenons ce qui formait chez ce peuple le cours d'études d'un prince bien élevé. On commença par lui faire lire et apprendre par cœur les maximes du koran, base de toute érudition chez les Musulmans; parvenu à l'âge de huit ans, il fut instruit d'après la Sunna dans le système des traditions; il passa ensuite successivement à la grammaire, à la poëtique, à l'étude des proverbes arabes, à la lecture des biographies des princes, et enfin il étudia la politique et l'art de gouverner. Depuis l'âge de onze ans il apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à lancer le javelot et à se servir de toute espèce d'armes.

Abd'er-Rhaman III, 911 — 961. Sur son lit de mort Abdala recommanda au brave Mouzaffer le jeune prince auquel il avait destiné le trône. Mouzaffer fut le premier qui rendit hommage à *Abd'er-Rhaman III*, âgé de vingt-deux ans lorsqu'en 911 son aïeul mourut. De tous les princes musulmans qui ont régné en Espagne, Abd'er-Rhaman est le plus célèbre; ses vertus, sa bravoure et ses talens le placent au premier rang parmi les souverains. Il

dit dans toute l'Europe. Plusieurs souverains chrétiens lui envoyèrent des ambassadeurs : ceux de l'empereur grec Constantin VI furent reçus comme les représentans d'un grand monarque; ceux d'Otton I.er, empereur d'Occident, comme les ministres d'un prince barbare. Abd'er-Rhaman et Otton correspondirent sur des matières religieuses; chacun de ces princes voulait convertir l'autre.

Entouré de toutes les grandeurs de la terre, le khalife ne se sentait pas heureux. Il consigna dans son journal que, dans un règne de cinquante ans, sept mois et trois jours, il n'avait pu compter que quatorze jours d'un bonheur pur. Sans doute le plus malheureux fut celui où il se vit forcé d'étouffer la voix de la nature pour prononcer la mort de son fils Abdala convaincu d'avoir conspiré contre sa vie. Quoiqu'il eût signé cet arrêt dans un moment de sang-froid, et pour satisfaire à ce qu'il regardait comme un devoir rigoureux; ce fut sans doute le souvenir de cette dureté qui troubla ses dernières années et répandit sur sa vie ce voile de mélancolie que ni les délices de Zehra, ni les chants des femmes esclaves dont il était environné, ni la lecture de ses poètes favoris ne purent dissiper.

Abd'er-Rhaman III mourut en 961, à l'âge de soixante-douze ans, laissant son trône à Al Hakem, son fils. A ses obsèques le peuple de Cordoue s'écria: « Notre père n'est plus, son glaive est rompu, le glaive de l'islam; il n'existe plus, celui qui était le soutien de la faiblesse, la terreur de l'ambition et de l'arrogance. » Quel panégyrique peut valoir ce simple cri de la douleur!

CHAPITRE XV.

Le Bas-Empire depuis 802 jusqu'en 963.

Nicéphore I.er 802 — 811.

De l'Europe occidentale nous passons à l'Orient; mais d'un Abd'er-Rhaman à un *Nicéphore I.er*, la chute est pénible. Ce prince qui en 802 succéda à la cruelle Irène, avait, aux yeux des religieux qui ont écrit l'histoire du Bas-Empire, beaucoup de bonnes qualités, parce que, élevé dans des principes orthodoxes, il adorait les images. La vérité est que c'était un homme dur, brutal et avide, sans moyens pour imposer aux ennemis extérieurs, sans dignité pour se faire respecter par ceux de l'intérieur qui à l'envi déchiraient l'empire. Parmi ses ennemis du dehors les Arabes gouvernés par Haroun-al-Rachid, et les Bulgares, étaient les plus formidables. Nicéphore fut malheureux dans ses guerres avec le khalife; il ne le fut pas moins dans une expédition qu'il entreprit en 809 contre Crumne, roi des Bulgares. Pour réparer cet échec, il marcha une seconde fois contre ce prince, eut quelques avantages, et, décidé à en profiter pour exterminer toute cette nation barbare, il dévasta la Bulgarie, laissa partout les morts sans sépulture, refusa à Crumne la paix qu'il sollicitait, et s'empara d'un château où celui-ci avait renfermé ses trésors.

Poussés aux dernières extrémités par le désespoir, les Bulgares résolurent de faire périr Nicéphore avec toute son armée, au risque d'être exterminés eux-mêmes.

Les Grecs étaient campés dans une plaine entourée de montagnes inaccessibles; Crumne, après avoir fait fermer toutes les issues par de grands abatis d'arbres, entoura de la même manière le camp des Grecs d'une enceinte épaisse. Ce travail étant achevé, les Bulgares mirent le 25 juillet 811 le feu à ce vaste entourage, pénétrèrent dans la vallée par une seule gorge qu'ils avaient laissée ouverte et exterminèrent toute l'armée ennemie. Nicéphore lui-même fut tué. On coupa sa tête qui fut plantée au bout d'une pique Le crâne fut ensuite enchâssé en argent, et servit au roi de coupe dans les grands festins.

Staurace, fils de Nicéphore, fut du petit nombre de ceux qui se sauvèrent; mais, blessé à mort, il languit pendant trois mois, sans pouvoir se faire guérir; il vivait encore lorsque *Michel I.er Rhangabé* ou *Curopalate*, époux de sa sœur Théodora, fut proclamé empereur, après avoir juré entre les mains du patriarche qu'il ne porterait pas atteinte aux droits de l'Église et ne ferait infliger à aucun religieux une peine afflictive. Michel avait les qualités d'un particulier aimable; peu de vices, mais il ne possédait aucune des vertus qui décorent le grand prince. Sous son règne, les Arabes et les Bulgares renouvelèrent leurs incursions. Son général, Léon l'Arménien, eut des succès contre les premiers; Michel lui-même voulait combattre les Bulgares. Leur roi offrit la paix, mais sous des conditions dures; indépendamment d'un tribut considérable et d'une certaine quantité d'habits et de peaux, il demandait un règlement de limites et un échange des trans-

Staurace, 811.

Michel I.er Curopalate, 811 — 813.

CHAPITRE XV.

Le Bas-Empire depuis 802 *jusqu'en* 963.

Nicéphore I.er 802 — 811.

De l'Europe occidentale nous passons à l'Orient; mais d'un Abd'er-Rhaman à un *Nicéphore I.er*, la chute est pénible. Ce prince qui en 802 succéda à la cruelle Irène, avait, aux yeux des religieux qui ont écrit l'histoire du Bas-Empire, beaucoup de bonnes qualités, parce que, élevé dans des principes orthodoxes, il adorait les images. La vérité est que c'était un homme dur, brutal et avide, sans moyens pour imposer aux ennemis extérieurs, sans dignité pour se faire respecter par ceux de l'intérieur qui à l'envi déchiraient l'empire. Parmi ses ennemis du dehors les Arabes gouvernés par Haroun-al-Rachid, et les Bulgares, étaient les plus formidables. Nicéphore fut malheureux dans ses guerres avec le khalife; il ne le fut pas moins dans une expédition qu'il entreprit en 809 contre Crumne, roi des Bulgares. Pour réparer cet échec, il marcha une seconde fois contre ce prince, eut quelques avantages, et, décidé à en profiter pour exterminer toute cette nation barbare, il dévasta la Bulgarie, laissa partout les morts sans sépulture, refusa à Crumne la paix qu'il sollicitait, et s'empara d'un château où celui-ci avait renfermé ses trésors.

Poussés aux dernières extrémités par le désespoir, les Bulgares résolurent de faire périr Nicéphore avec toute son armée, au risque d'être exterminés eux-mêmes.

ayant été ajourné à cause de la fête de Noël qui approchait, les complices de Michel attaquèrent Léon V le jour de Noël 820; au moment où, dans la chapelle de son palais, il chantait matines, il fut massacré.

Michel II le Bègue fut tiré de sa prison et proclamé empereur; on fit des eunuques des fils de Léon et on les enferma dans un monastère. Michel rappela les individus qui avaient été exilés par Léon; mais il ne permit pas à Constantinople le culte des images; et comme les orthodoxes lui opposèrent de la résistance, il les traita avec sévérité. Plusieurs d'entre eux s'étant sauvés à Rome, Michel invita en 824, par une lettre remarquable, l'empereur Louis le Débonnaire à ordonner au pape de ne pas protéger le culte des images. Cette démarche de l'empereur d'Orient engagea le fils de Charlemagne à convoquer en 825 à Paris un concile des évêques de France, qui se déclarèrent à la fois et contre les iconoclastes et contre les adorateurs superstitieux des images.

Michel II le Bègue, 820 — 829.

Le règne de Michel II fut troublé par la révolte d'un de ses généraux, nommé Thomas, qui, soutenu par le khalife, traversa d'Hellespont et vint assiéger Constantinople en 822 et une seconde fois en 823. Ayant été défait, il se réfugia à Andrinople où il fut assiégé à son tour, et enfin livré par les habitans à Michel, qui, avec une barbarie digne du siècle, après lui avoir fait couper les mains et les pieds, le fit promener dans son camp sur un âne; après quoi on le laissa sans secours jusqu'à ce qu'il expirât.

L'empire d'Orient était réduit à cette époque aux

Conquêtes des Arabes.

fuges. La dernière condition fit manquer la paix. Le conseillers ecclésiastiques de Michel s'opposèrent à l'extradition des transfuges Bulgares qui s'étaient fait baptiser. Mais Crumne, sans même attendre le résultat des délibérations, prit Mesembrie, ville importante de la Macédoine. Alors l'empereur résolut de marcher en personne contre les barbares. Le 22 juin 813 une bataille fut livrée près d'Andrinople; les Grecs la perdirent par la trahison de Léon l'Arménien qui commandait les troupes orientales. Cet ambitieux, auquel Michel, en se rendant à Constantinople, laissa le commandement des troupes, se fit déclarer empereur le 11 juillet. Michel abdiqua et alla passer dans un couvent les trente ans qui lui restaient à vivre.

Léon V l'Arménien, 813—820.

Léon V l'Arménien fut un prince doué de belles qualités, mais il eut l'imprudence de renouveler la querelle des Iconoclastes. N'ayant pas réussi à gagner à son opinion le patriarche St. Nicéphore, il le destitua. Le peuple de Constantinople qui, comme l'empereur, ne voulait pas d'images, commit de grands excès dans la ville. Un concile convoqué en 815 à Constantinople, confirma les actes de celui de 754, et condamna le second concile de Nicée. Toutes les peintures des églises furent effacées; on brisa les vases sacrés; on déchira les ornemens; et, depuis ce moment, les orthodoxes devinrent l'objet d'une persécution qui fut poussée jusqu'à l'atrocité. Cependant un certain Michel le Bègue trama une conspiration contre la vie de Léon V; elle fut découverte et l'auteur condamné à être brûlé vif dans la fournaise des bains du palais. Son supplice

Renouvellement de la querelle des Iconoclastes.

subsista encore pendant plus de six siècles, il faut en chercher la cause dans des circonstances extérieures. Constantinople était la plus forte ville de l'univers; elle renfermait tous les restes d'une haute culture intellectuelle et toutes les connaissances utiles qui avaient surnagé malgré la barbarie. Les ennemis de l'empire étaient bien inférieurs aux Grecs dans les arts militaires; leurs expéditions guerrières étaient moins des entreprises raisonnées et suivies, que des courses de brigands, et s'il arrivait quelquefois qu'un empereur habile commandât les troupes, les Bulgares et les Arabes avaient le dessous.

Théophile, fils et successeur de Michel le Bègue (829 — 842), commença son règne par le supplice des meurtriers de Léon V. C'était un prince juste, quelquefois trop sévère, aimant les lettres et les protégeant. Jean Lécanomante, son ancien précepteur, qu'il plaça sur le siège patriarcal, l'excita à persécuter ceux qui rendaient un culte aux images. Pendant toute la durée de son règne il fut en guerre avec les Arabes, et dans cette longue lutte il eut autant de succès que de revers; mais vainqueur ou battu il ne cessa de faire preuve de beaucoup de valeur personnelle. Cependant la perte d'Amorium, grande ville de l'Asie mineure, et patrie de Théophile, que le khalife Moutasem prit et détruisit en 841, causa à l'empereur un vif chagrin qui le fit dépérir. Il mourut le 20 janvier 842. Théophile, 829 — 842.

Théodora, sa veuve, qui lui succéda comme tutrice de son fils *Michel III l'Ivrogne*, âgé de trois ans, s'occupa, malgré un serment contraire qu'elle avait Théodora et Michel III l'Ivrogne, 842 — 867.

provinces suivantes : la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, la Grèce, l'Épire, la Servie qui avait ses princes particuliers relevant de l'Empire, l'Esclavonie inférieure ou le Sirmium, la Dalmatie avec Venise, une partie de la Campanie, la Calabre la Chersonèse Taurique, les îles de Chypre et de Rhodes, les îles ioniennes et les Cyclades, enfin l'Asie mineure. Tout le reste de ce qui avait anciennement constitué l'Empire d'Orient, était tombé sous la domination des Arabes, qui, sous le règne de Michel le Bègue, s'étaient emparés de la Sicile, et de l'île de Crête où ils bâtirent Candie. Quelque resserrées que fussent les limites du Bas-Empire, en comparaison des anciennes, son étendue aurait encore suffi, pour en faire un état puissant, à un prince habile qui eût eu à gouverner une nation active, intelligente et pourvue de bonnes institutions. Mais toutes ces qualités manquaient aux Byzantins. Rien de plus précaire que la possession du trône de Constantinople ; de plus despotique que le gouvernement sur lequel ni l'opinion publique, corrompue et avilie, ni la religion, perdue dans des subtilités, ne pouvait exercer une influence salutaire. Les sciences et les arts, ce bel héritage laissé par les ancêtres, étaient comme un corps mort entre les mains d'un peuple dégénéré ; l'esprit qui avait anciennement animé sous tant de nuances les différentes villes de la Grèce, s'était éteint, et ne pouvait revivre, parce que l'immense capitale, attirant à elle tout ce qui pouvait rester de génie, tout développement était étouffé dans les provinces. Si, malgré des inconvéniens si graves, l'empire

descendirent le Dnepr sur 200 vaisseaux, et répandirent la consternation lorsqu'en 866 ils parurent dans les parages de cette capitale. Une tempête furieuse que les Grecs attribuèrent à un miracle, dispersa cette flotte.

Basile le Macédonien qui, de l'état le plus obscur, s'éleva à la dignité suprême, devint le fondateur d'une nouvelle dynastie, laquelle, avec peu d'interruptions, occupa le trône pendant cent quatre-vingt-neuf ans. Un meurtre en avait frayé le chemin à Basile; mais ce prince s'en montra digne par la sagesse de son gouvernement, par la vigueur avec laquelle il combattit les ennemis de l'Empire, par sa justice et sa bonté. Il rétablit les finances, réforma la justice et assura la paix et la tranquillité intérieure de ses états. En 872 il marcha contre les Arabes, passa l'Euphrate, et répandit au loin la terreur du nom romain. Dans les années suivantes il remporta encore plusieurs avantages, et, en 884, ses généraux chassèrent les Arabes Aglabites de la Pouille et de la Calabre dont ils s'étaient emparés sous Michel le Bègue. Ces districts furent de nouveau réunis à l'Empire, sous la dénomination de thème (province) de Lombardie. Basile le Macédonien, 867 — 886.

Son fils, *Léon VI le Philosophe*, régna depuis 886 jusqu'en 912. Il doit le surnom honorable qu'il porte, non à sa sagesse, ou à la pureté de ses mœurs, mais à son amour pour les lettres et à ses travaux littéraires, estimables dans un prince quand il ne s'y livre pas aux dépens de ses devoirs. Le règne de Léon fut malheureux par les victoires que les Arabes et les Bulgares Léon VI, le Philosophe, 886 — 912.

prêté à Théophile, du rétablissement du culte des images. Un concile tenu en 842 à Constantinople, prescrivit ce culte et confirma les décrets du second concile de Nicée. C'est ainsi que finit à jamais la querelle insensée des iconoclastes qui avait si long-temps troublé l'Église.

Fin de la querelle des Iconoclastes.

Parvenu en 857 à l'âge de dix-huit ans, Michel III força sa mère à abdiquer le gouvernement. Il se livra alors sans gêne à la dissipation et à des excès de débauche, pendant lesquels il exerçait des cruautés dignes d'un Néron. Il laissait le soin des affaires à Bardas, frère de Théodora, qu'il avait nommé César. Ce fut par le conseil de cet oncle que l'impératrice-mère et ses filles furent enfermées dans un couvent. Bardas, très-instruit dans les lettres, fit des efforts pour en faire renaître l'amour dans le cœur de ses compatriotes. Il y aurait peut-être réussi si sa vie eût été plus longue : mais en 866 Michel le fit assassiner au moment où il entrait dans la tente de l'empereur pour prendre ses ordres. Le conseiller de ce crime, Basile le Macédonien, fut associé à l'empire. Mais bientôt Michel, fatigué des efforts que faisait son collègue pour l'arracher à sa vie désordonnée, résolut de le faire périr, et, dans son ivrognerie, déclara Auguste un simple matelot. Basile prévint ce dessein, en tuant le 24 septembre 867 les deux empereurs au moment où ils se trouvaient plongés dans l'ivresse. Ce fut sous le règne de Michel III que Constantinople vit pour la première fois devant ses murs les Russes, qui, sous la conduite de deux aventuriers, Askold et Dir,

Première apparition des Russes, 866.

et, en 928 ses deux autres fils, *Étienne* et *Constantin VIII*. Romain Lécapène et ses trois fils prenaient tous le pas sur Constantin VII, qui se consolait de cette humiliation en se livrant à son goût pour les lettres.

Romain était un prince valeureux. En 924 Siméon, roi des Bulgares, assiégea Constantinople, et s'étant emparé du faubourg de Blacherne, se fit proclamer empereur. Romain eut une conférence avec lui, et l'engagea à conclure la paix. La guerre s'étant renouvelée en 927, après la mort de Siméon, Romain força Pierre, fils et successeur de ce prince, à accepter la paix, et lui donna en mariage la fille de l'empereur Christophe. En 941 le protovestiaire Théophane défit, principalement à l'aide du feu grégeois, Igor, grand-duc de Russie, dans une bataille navale qu'il lui livra sur la Mer noire.

Le nombre des empereurs fut réduit à quatre par la mort de Christophe en 930. Le 20 décembre 944 Étienne entra dans l'appartement de son père, qui était couché dans son lit, le fit enlever et enfermer dans un couvent situé dans l'île de Protée. Les fils de Romain profitèrent peu de cette révolution; Constantin VII sorti de sa léthargie, en tira tout l'avantage. Stimulé par son épouse, il se saisit de l'autorité, et le 27 janvier 945 il fit arrêter ses deux beaux-frères qui soupaient à sa table, et les fit enfermer dans un monastère.

Constantin VII, seul empereur.

Quoique Constantin, alors âgé de quarante ans, eût porté depuis trente-quatre ans le titre impérial, son règne ne commença vraiment qu'en 945. Après avoir

remportèrent sur ses troupes. Il sollicita contre ce barbares le secours d'autres barbares, les Hongrais o Madgyars qui, poussés par les Petchenègues, s'étaien établis entre le Bog et le Danube. En 904 les Arabes conduits par un renégat grec, Léon de Tripolis, s'em parèrent de Thessalonique, massacrèrent les habitan de cette ville ou les emmenèrent en captivité. En 90 Oleg, grand-duc de Russie, parut devant Constan tinople avec une armée de terre et une flotte de 200 voiles, et força Léon à une paix honteuse. Cet événe ment ne nous étant connu que par les annales russes nous remettons d'en parler au chapitre XVII.

Alexandre, Constantin VII, Zoé, Romain Lécapène, Christophe, Constantin VIII.

Léon étant mort en 911, son frère *Alexandre* qui conjointement avec lui, avait porté le titre d'empereur sans avoir part au gouvernement, eut seul le pouvoir son neveu, *Constantin VII Porphyrogenète*, qui, déjà du vivant de Léon, partageait ce titre avec lui, n'étant âgé que de six ans. Alexandre se distingua pendant l'année qu'il régna, par ses débauches et son avidité. Après sa mort, *Zoé*, mère de Constantin, se mit à la tête des affaires; mais elle s'en occupa moins que de ses plaisirs secrets. Un Arménien qui s'était élevé au poste de drungaire ou amiral, nommé *Romain Lécapène*, étant parvenu à inspirer à Constantin, alors âgé seulement de quatorze ans, une passion pour sa fille Hélène, la lui fit épouser en 919. Par suite de cette intrigue Zoé fut reléguée dans un couvent, et Romain, après avoir exercé pendant quelques mois toute l'autorité, se fit déclarer collègue de son gendre vers la fin de l'année 919. En 920 il associa à l'empire son fils aîné *Christophe*,

CHAPITRE XVI.

Décadence de l'empire des Arabes.

Khalifes de Bagdad.

L'empire des Arabes que, dans l'époque précédente, nous avons vu parvenir au dernier période de sa grandeur, commença à déchoir, aussitôt qu'il se fut partagé en deux khalifats, celui de Bagdad et celui de Cordoue, et qu'il y eut, non-seulement deux commandeurs des croyans, mais aussi deux grands pontifes de l'islamisme, les Abassides à Bagdad et les Ommiades en Espagne. Cependant cette décadence ne devint sensible qu'après la mort d'Haroun et sous le court khalifat d'*Amin* (Mohammed II dit Eminn) son fils aîné qui, après un règne de quatre ans (809 — 813), se vit obligé de céder le trône à son cadet *Al Mamoun* (Abd'allah III Mecmoun). Ce prince fut, à la vérité, un grand protecteur des lettres, et sous son règne de vingt ans les Arabes firent dans la médecine, la physique, l'astronomie, les mathématiques et la musique, ces progrès par lesquels ils devinrent ensuite les maîtres des Européens; mais déjà se manifestèrent les deux pestes qui devaient détruire l'empire; l'esprit d'indépendance des gouverneurs de provinces, et l'esprit factieux des sectes religieuses et politiques.

Dynasties Tahéride, Soffaride et Samanide en Perse.

Taher, gouverneur du Khorasan, fut le premier qui donna en 820 l'exemple de se rendre indépendant. Il devint le fondateur de la dynastie des *Tahérides*, qui, en 872, fut remplacée par celle des *Soffarides*. Celle-ci s'empara de toute

la Perse et y régna jusqu'en 902, qu'elle fit place aux *Samanides*.

Babek, chef des Incrédules.

Bagdad était le siège de la philosophie; mais elle devint sous Al Mamoun celui de l'incrédulité. Les nouveaux philosophes qui sapèrent la religion positive, furent nommés *Moulhad* (impies) ou *Sindik* (esprits forts). Le chef de ce parti, Babek, enseignait une doctrine immorale, sous l'ombre de laquelle il détruisait les fondemens du trône : il promettait à ses sectateurs la communauté des biens et par conséquent celle des femmes. Après avoir causé pendant vingt ans toutes sortes de désordres, il fut mis à mort sous le règne suivant; mais le germe de sa doctrine ne périt pas avec lui, et nous le verrons fructifier.

Mesures de deux degrés du méridien.

L'historien arabe Aboulféda nous a laissé des détails sur la mesure de deux degrés du méridien qu'Al Mamoun fit exécuter en 833 au désert de Sandjar entre Racca et Palmyre, pour servir à la détermination de la grandeur de la terre. Les mathématiciens chargés de cette opération, se partagèrent en deux compagnies qui partirent du même point et se dirigèrent, l'une au nord, l'autre au sud. Chacune mesura un degré du même méridien, dont ils fixèrent la longueur d'abord à 56, et ensuite à 56⅔ milles d'Arabie. Comme on ne connaît pas avec certitude le rapport de ces milles avec les mesures de longueur usitées de notre temps, on ne peut comparer le résultat du travail des géomètres arabes avec ce que les savans modernes ont trouvé. Un mathématicien a calculé, d'après ces données, que les Arabes ont trouvé la longueur d'un degré = 58,762

toises; 2009 toises de plus que les géomètres français n'ont mesuré près de l'équateur, et 1340 de plus qu'ils n'ont trouvé à 66° 19' lat. N.

Le frère et successeur d'Al Mamoun, le khalife *Motasem* (Mohammed III Moeutesim, 833—842) imagina un moyen dangereux pour se maintenir sur un trône chancelant. Il érigea une garde composée de 50,000 esclaves, la plupart turcs, qui devinrent les prétoriens du khalifat.

Son second successeur *Motawakel* (Djafer Mutewekill'Enn) tomba en 861 victime d'une conspiration de ces mêmes gardes, qui, dans l'espace de quatre ans (866—870), élevèrent et tuèrent trois commandeurs des croyans. Si cette série de crimes et de faiblesses fut quelquefois interrompue par un prince digne de régner, la chute de l'empire put être arrêtée un instant; mais elle reprit bientôt sa pente naturelle. De cinquante-neuf khalifes, trente-huit perdirent la vie, ou au moins le trône, d'une manière violente.

L'Égypte et la Syrie, deux des plus importantes provinces de l'Empire, furent perdues en 869. Ahmed ebn Thouloun qui en était gouverneur, se rendit indépendant et devint le fondateur de la dynastie des *Tolonides*. Dynastie des Tolonides en Égypte.

La doctrine de Babek trouva vers 890 un nouvel apôtre dans Abdallah, fils de Maïmoun; mais averti par l'exemple de Babek, ce chef de secte cacha dans l'ombre du mystère son système révolutionnaire, qui ne tendait à rien moins qu'à saper les *préjugés* de la religion et de la morale, et à délivrer les mortels de la Origine des Karmathiens.

la Perse et y régna jusqu'en 902, qu'elle fit place aux *Samanides*.

Babek, chef des Incrédules.

Bagdad était le siège de la philosophie; mais elle devint sous Al Mamoun celui de l'incrédulité. Les nouveaux philosophes qui sapèrent la religion positive, furent nommés *Moulhad* (impies) ou *Sindik* (esprits forts). Le chef de ce parti, Babek, enseignait une doctrine immorale, sous l'ombre de laquelle il détruisait les fondemens du trône : il promettait à ses sectateurs la communauté des biens et par conséquent celle des femmes. Après avoir causé pendant vingt ans toutes sortes de désordres, il fut mis à mort sous le règne suivant; mais le germe de sa doctrine ne périt pas avec lui, et nous le verrons fructifier.

Mesures de deux degrés du méridien.

L'historien arabe Aboulféda nous a laissé des détails sur la mesure de deux degrés du méridien qu'Al Mamoun fit exécuter en 833 au désert de Sandjar entre Racca et Palmyre, pour servir à la détermination de la grandeur de la terre. Les mathématiciens chargés de cette opération, se partagèrent en deux compagnies qui partirent du même point et se dirigèrent, l'une au nord, l'autre au sud. Chacune mesura un degré du même méridien, dont ils fixèrent la longueur d'abord à 56, et ensuite à 56⅔ milles d'Arabie. Comme on ne connaît pas avec certitude le rapport de ces milles avec les mesures de longueur usitées de notre temps, on ne peut comparer le résultat du travail des géomètres arabes avec ce que les savans modernes ont trouvé. Un mathématicien a calculé, d'après ces données, que les Arabes ont trouvé la longueur d'un degré = 58,762

de saper en secret les fondemens du trône des khalifes, ils s'en déclarèrent publiquement les ennemis. De là une lutte sanglante entre les khalifes et les Karmathiens. Sous le règne de Muktédir Billah ou *Djafer II*, Abou Taher, chef de la secte rebelle, s'empara de la Mecque en 920, et massacra 30,000 Musulmans qui defendaient la Kaaba. La guerre dura un siècle entier, jusqu'à ce qu'enfin les Karmathiens furent exterminés.

Le khalife Rhadi Billah ou *Mohammed VIII*, remit en 935 toute son autorité au prince de Waset et de Bassora, sous le titre d'*Emir al Omra*. Ce ministre et ses successeurs ressemblaient aux maires du palais des rois fainéans des Francs, en ce qu'ils ne laissaient aux souverains qu'un vain titre; mais ils ne firent pas preuve d'autant de valeur pour défendre les frontières contre les ennemis étrangers qu pour maintenir la tranquillité dans l'intérieur. La garde turque n'obéissait qu'autant qu'elle le voulait bien; et, pour se maintenir au timon des affaires, les émirs al omra étaient obligés de tolérer tous les excès que cette soldatesque se permettait. La dignité d'émir al omra fut l'objet de toutes les ambitions et donna lieu à des guerres civiles. Depuis 945 elle devint héréditaire dans la famille des *Buides*; le premier émir de cette dynastie, Ahmed, est plus connu sous le nom de Mœzzodaulat que lui donna le khalife.

Dynastie Buide des émirs al omra.

Une foule de souverains s'élevèrent sur les ruines du khalifat; peu de ces dynasties purent se maintenir longtemps: leur histoire offre une suite de révolutions peu instructives. Dans ce chaos, nous distinguons à

cette époque les dynasties fondées en Afrique, laissant au livre suivant celles qui prirent naissance en Asie.

Dynastie des Édrisides en Magreb.

Un descendant d'Ali, Edris, s'était emparé en 782 du Magreb ou de la partie occidentale de l'Afrique, c'est à dire de la Mauritanie, et avait fondé une dynastie qui est célèbre sous le nom d'*Édrisides*. Elle régnait sur Tanger, Fez, Ceuta, Velelli; c'est dans cette dernière ville que les émirs résidaient.

Dynastie des Aglabites à Kaïrvan et Tunis.

A côté des Édrisides, depuis Tunis jusqu'en Égypte, régnait depuis 796 la dynastie des *Aglabites*; ses émirs résidaient dans la grande ville de Kaïrvan. Ce royaume ne vit pas la fin de l'époque où nous nous arrêtons : il fut bouleversé par une troisième dynastie, bien plus remarquable que les deux premières.

Dynastie des Fatimides à Mahadia.

Les Karmathiens avaient disparu publiquement[1]; on les croyait anéantis : c'était une erreur. Revenus au système d'Abdallah, fils de Moïmoun, qu'Ahmed al Karmath avait imprudemment quitté, ils continuèrent d'exister dans des sociétés secrètes, et de propager leur doctrine par des *daï* ou émissaires révolutionnaires. Un des plus actifs parmi ces missionnaires, Obeïdallah al Mahadi, fut en 908 proclamé khalife par ses adhérens, comme descendant d'Ismaël, fils de Djafer Sadik, qui avait été le septième, et, selon l'opinion de cette secte, le dernier imam visible; par Ismaël il descendait aussi de Fatime, fille du prophète. Obeïdallah mit fin à la domination des Aglabites : Mahadia devint la première résidence du nouveau khalifat, et le chef-lieu d'une

1 Voy. p. 283.

dynastie, qui est connue sous les noms de *Fatimides* ou *Ismaélites occidentaux.*[1]

Les successeurs d'Obeïdallah détruisirent en 941 l'empire des Édrisides, de manière qu'à la fin de cette époque les Fatimides se virent maîtres de toute la partie de l'Afrique, qui avait anciennement appartenu aux Romains. L'Égypte, que les anciens regardaient comme une province asiatique, n'en faisait pas partie; mais au commencement de l'époque suivante nous verrons les Fatimides étendre leur sceptre sur ce pays et transférer au Caire le khalifat de Mohadia.

Ainsi, depuis le milieu du dixième siècle, le monde musulman se trouva partagé entre trois imams al moslimins ou grands-pontifes s'anathématisant réciproquement comme hérétiques et usurpateurs. Deux de ces khalifes étaient Chiites, le khalife Haschemide ou Abasside de Bagdad, et le khalife Ismaélite ou Fatimide de Mohadia; le troisième, le khalife Ommyade de Cordoue était Sunite. Chacune des différentes dynasties qui formaient des démembremens de l'ancien empire des Arabes, reconnaissait le pontificat ou la supériorité spirituelle de l'un des trois khalifes, en faisant prier pour lui dans les mosquées.[2]

1 A l'époque suivante nous verrons ce que c'était que les Ismaëlites orientaux.

2 Les trois khalifats ont duré, savoir : celui de Cordoue jusqu'en 1038; celui des Fatimides jusqu'en 1171 ; et celui de Bagdad jusqu'en 1258; mais en 1261 un nouveau khalifat Abasside fut fondé au Caire, et y dura jusqu'en 1515.

merce et redevenue intéressante de nos jours par les monumens de l'antiquité qu'on y a trouvés. Panticapée, Phanagorie et Cherson, dont les noms longtemps oubliés ont acquis un nouveau lustre, et Tanaïs, dont la place est occupée aujourd'hui par Asof, étaient des villes du royaume de Bosphore, fondé par des Grecs asiatiques. Les peuples de ces contrées étaient nommés Cimmériens; tous ceux qui demeuraient au Nord des Cimmériens, étaient confondus sous la dénomination vague de Scythes, et plus tard sous celle de Sarmates, que les historiens anciens divisent en deux principales races, les Roxolanes et les Jazygues. Les Sarmates sont le même peuple qui, postérieurement au quatrième siècle, s'illustra sous le nom de Slaves, et que l'historien Jornandès divise en Venèdes, Slaves ou Slavins et Antes. Depuis la destruction du royaume des Thuringiens par les Francs, une partie des Venèdes se fixa sur l'Elbe, la Havel et l'Oder; une autre partie des Venèdes et des Slaves occupa les pays appelés aujourd'hui Hongrie, Esclavonie, Servie, Croatie, Dalmatie, Marche des Venèdes, Carniole, Carinthie et Stirie; mais la Pologne et la Russie étaient leurs prin-

Arrivée des Slaves.

Rosriad qui tenait régistre de toutes les familles anciennes et nouvelles, des illustrations de chacune et des places qu'elles avaient remplies. Chaque famille en tirait des extraits qui étaient nommés *Rosriadnie knighi*. Le tzar Féodor Alexiéwitsch s'étant fait remettre tous ces extraits sous prétexte de régler les rangs, les condamna en masse au feu, le 12 janvier 1682, et il ne reste qu'un petit nombre de ces livres qui aient été sauvés. La bibliothèque impériale en possède trois.

alla de Hedabie en Sleswick, par la mer Baltique, à Truso près d'Elbing : il divise le Nord de l'Europe ou la Scandinavie en sept pays, savoir 1.° la *Norvège*, 2.° la *Biarmie*, c'est à dire la Permie ou les contrées situées sur la Mer Blanche et l'embouchure de la Dwina, 3.° les *Finmarks* ou la Laponie et le bailliage norvégien de Finmark; car il ne faut pas penser ici à la Finlande qui ne fut connue qu'au douzième siècle, 4.° le *Queenlande*, ou la côte du golfe de Bothnie, nommée aujourd'hui Norlande et Ostrobothnie, où l'on avait enfin relégué le royaume fabuleux des Amazones, probablement à cause du mot de Queen qui signifie aussi reine, 5.° la *Gothie*, 6.° le *Svéolande* ou la Suède et 7.° le *Danemark*.

Depuis l'époque où les pleuples Scandinaves furent nommés Normands, ils devinrent, malgré le métier de pirates qu'ils exerçaient, une nation intéressante par les progrès que leurs expéditions maritimes firent faire à la géographie. Ce furent des Normands qui, dès le septième siècle, découvrirent l'Irlande (car nous comptons pour rien, la notion vague que les Romains avaient de cette île): avant l'arrivée des Normands elle n'avait pas été visitée, et les mots d'étranger et de Danois sont encore synonymes dans la langue du peuple. Les Normands fondèrent en Irlande les états ou royaumes de Dublin, d'Ulster et de Connaught qui, vers la fin du douzième siècle, furent subjugués par les Anglais. Des pirates normands découvrirent en 861 les îles Feroé, ainsi nommées d'après les brebis qu'ils y transplantèrent et dont les troupeaux font encore aujourd'hui la richesse

des habitans. En 964 ils trouvèrent les îles de Shetland ou Hialtland, c'est à dire Mainland et les quarante-cinq îles et ilots formant groupe, qui sont célèbres par la pêche du hareng. Agricola avait vu les Orcades, mais ce furent les Normands qui firent connaître cet archipel, et en exterminèrent les habitans originaires que la tradition nomme Peti et Papa. Les Normands fondèrent dans la partie la plus orientale de l'Écosse le royaume des Caithnes dont le nom s'est conservé dans le pays, mais qui nous est mieux connu par les poésies erses attribuées à Ossian : les rois d'Écosse soumirent cet état en 1196. Ces mêmes Normands conquirent en 893 les îles situées sur la côte occidentale de l'Écosse, que les anciens nommaient Hébudes, d'où, par une faute d'orthographe sans doute, est né le mot d'Hébrides. Elles restèrent, avec la presqu'île de Kantyre, une propriété des Norvégiens jusqu'en 1266.

Telles sont les découvertes que ces navigateurs firent dans les mers qui entourent l'Angleterre et l'Écosse. Leurs courses s'étendirent aussi vers l'Orient. En 958 ils fondèrent l'état ou la ville de Vinéta dans l'île d'Usedom, qu'Adam de Brême et d'autres annalistes du onzième siècle décrivent comme une ville magnifique et puissante, renfermant un château dit Jomsbourg : la ville et le château furent détruits vers le milieu du onzième siècle par les Danois. Dans un des chapitres précédens il a été question de l'état que des aventuriers Normands fondèrent à l'embouchure de la Seine, et le chapitre suivant traitera d'un empire bien plus puissant qui doit son origine à quelques chefs



du même peuple; dans le onzième siècle nous verrons les Normands régner en Angleterre et en Italie. D'autres poussèrent leurs courses au Nord, et parvinrent même en Amérique. En 872 ils arrivèrent en Islande, et de cette île, au Grœnland. Un Normand nommé Leif, trouva en 895 des côtes d'un continent qu'il nomma Winland : c'est probablement la Caroline. Cette découverte n'eut pas d'autres suites. Enfin, chose étonnante, ils doublèrent le Cap Nord.

L'analogie entre les peuples scandinaves et les teutoniques se remarque jusqu'à nos jours dans leurs langues, malgré les différences qui les caractérisent, et qui prouvent la haute antiquité de leur séparation. Elle se remarquait plus fortement encore, aux siècles dont nous nous occupons, dans la constitution et les mœurs des Teutons et des Scandinaves. Le pays de ceux-ci était plus stérile que celui de leurs frères méridionaux, mais leurs corps, endurcis par les frimas, étaient habités par des ames hardies et entreprenantes. De même que les Teutons, sous la conduite de leurs chefs, quittaient fréquemment leurs forêts pour passer le Rhin et les Alpes, les Scandinaves, avides de guerres et de butin, montaient de frêles embarcations, et, pleins de confiance en leur fortune, leur épée et leur chef, ils bravaient la fureur des mers les plus orageuses. Ce n'est que vers l'époque où les expéditions de ces peuples commencent à inquiéter les côtes de l'empire des Francs et à faire trembler les Carlovingiens, qu'un rayon de lumière éclaire l'histoire du pays d'où ils sortaient. Tout ce qui précède cette époque,

est enveloppé dans l'obscurité, et quoique leurs chroniques remontent aux temps les plus reculés et fournissent de longues listes de monarques, ces traditions vulgaires n'ont que peu de prix pour l'histoire. Elles s'appuient sur la mythologie des peuples du nord, laquelle nous est connue par d'anciens chants conservés dans la bouche du peuple. Cette mythologie se compose d'une multiplicité de divinités, subordonnées à un dieu unique, *Alfather*, qui survivra au monde et aux dieux d'un ordre inférieur. On ne saurait douter que ces traditions n'aient un fond historique; mais il est impossible de le séparer de ce qui s'y trouve de fabuleux. Elles partent toutes de l'arrivée d'*Odin* qui, des bords du Tanaïs et de la ville d'*Asgard*, vint avec une colonne d'*Ases* se fixer en Scandinavie. A son arrivée ce pays était habité par les *Iotnes*, peuple aborigène, et par les *Goths* venus de l'embouchure de la Vistule. Odin fit refouler les Iotnes dans la Laponie d'aujourd'hui, et, avec le peuple des Ases, se fixa au milieu des Goths auxquels il apporta l'agriculture, l'art militaire, la poésie, l'écriture runique et le culte de divinités honorées dans des temples. Lui-même fut placé au nombre des dieux par la nation reconnaissante.

Les Ases d'Odin sont probablement les Suéones de Tacite ou les Suédois d'aujourd'hui. Aussi verrons-nous par la suite les habitans de la Suède se diviser continuellement en deux peuples, les Suédois et les Goths, dont les premiers, comme la nation des conquérans, jouissent de quelques prérogatives. Le récit de l'arrivée d'Odin est accompagné de circonstances si diverses

que des critiques modernes ont cru devoir admettre trois immigrations à de longs intervalles, dont les chefs auraient été confondus dans l'être mythologique qu'on a nommé Odin. D'autres sont allés jusqu'à douter qu'il ait jamais existé un seul Odin venu d'Asie. Cette hypothèse est réfutée par la nature de la mythologie scandinave qui trahit une origine asiatique.

Parmi les connaissances dont le Nord s'est cru redevable à ce héros de la fable, nous avons nommé l'écriture Runique. Écriture runique.

La signification primitive du mot de *run* paraît avoir été mystère, sortilège, opéré par incantation ou à l'aide de signes magiques gravés sur un corps quelconque. Il se rencontre en ce sens dans la traduction gothique de la bible par Ulphilas, et le mot allemand de *raunen*[1] rappelle le sens originaire du mot de run. On l'employa ensuite pour désigner des lettres ou des caractères alphabétiques, gravés sur des planchettes ou sur des rouleaux ou bâtons de bois bien lissés. C'est dans ce sens que parle des runes le poète Venantius Fortunatus, évêque de Poitiers, que nous avons cité comme auteur d'un poème en latin sur la destruction de l'empire des Thuringiens, événement de son temps[2]. Kero, moine de St. Gall du huitième siècle, se sert du mot de *runstab* (bâton à runes)[3], et Rhabanus Maurus qui mou-

1 *Einem etwas ins Ohr raunen.*

2 *Barbara fraxineis pingatur runa tabellis.*
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.
VENANT. FORT. *Poem.* L. VII, c. 18.

3 Voyez SCHILTER, *Thes. Antiq. Teut.*, I, c. 54.

est enveloppé dans l'obscurité, et quoique leurs chroniques remontent aux temps les plus reculés et fournissent de longues listes de monarques, ces traditions vulgaires n'ont que peu de prix pour l'histoire. Elles s'appuient sur la mythologie des peuples du nord, laquelle nous est connue par d'anciens chants conservés dans la bouche du peuple. Cette mythologie se compose d'une multiplicité de divinités, subordonnées à un dieu unique, *Alfather*, qui survivra au monde et aux dieux d'un ordre inférieur. On ne saurait douter que ces traditions n'aient un fond historique; mais il est impossible de le séparer de ce qui s'y trouve de fabuleux. Elles partent toutes de l'arrivée d'*Odin* qui, des bords du Tanaïs et de la ville d'*Asgard*, vint avec une colonne d'*Ases* se fixer en Scandinavie. A son arrivée ce pays était habité par les *Iotnes*, peuple aborigène, et par les *Goths* venus de l'embouchure de la Vistule. Odin fit refouler les Iotnes dans la Laponie d'aujourd'hui, et, avec le peuple des Ases, se fixa au milieu des Goths auxquels il apporta l'agriculture, l'art militaire, la poésie, l'écriture runique et le culte de divinités honorées dans des temples. Lui-même fut placé au nombre des dieux par la nation reconnaissante.

Les Ases d'Odin sont probablement les Suéones de Tacite ou les Suédois d'aujourd'hui. Aussi verrons-nous par la suite les habitans de la Suède se diviser continuellement en deux peuples, les Suédois et les Goths, dont les premiers, comme la nation des conquérans, jouissent de quelques prérogatives. Le récit de l'arrivée d'Odin est accompagné de circonstances si diverses

divulgué au point de pouvoir servir à des usages profanes. Une circonstance peut avoir contribué à répandre la connaissance du secret ; c'est que les peuples germaniques n'avaient pas, comme les Celtes, une caste sacerdotale.

La plus ancienne inscription dont l'histoire fasse mention est celle que, d'après l'historien connu sous le nom de Saxo Grammaticus, Harald Hildetand, roi d'Upsal et de Leithra, a fait graver sur un rocher de la Blekingie, et dont on croit voir encore des traces sur un rocher de ce pays qu'on nomme Runemo, mais où l'on n'a pu déchiffrer que le seul mot de *luns*. La plus grande partie des runes conservées sur des pierres, est des premiers temps du christianisme, du onzième et du douzième siècle ; un petit nombre appartient évidemment à l'époque du paganisme ou au dixième siècle, un moindre encore au treizième siècle où l'on commença à employer sur les mêmes monumens à la fois l'alphabet runique et le latin, jusqu'à ce que celui-ci fit entièrement disparaître le premier. Néanmoins la croyance à la vertu magique des runes paraît n'avoir pas tout-à-fait cessé parmi le peuple.

L'alphabet runique a tant de ressemblance avec ceux des Grecs et des Romains, qu'on ne peut douter qu'il n'ait la même origine asiatique ou phénicienne ; ce qui le distingue des deux autres, c'est le manque de quelques caractères, comme γ, δ, ε, et la forme droite et roide qui lui est propre.

Tout ce qui s'est conservé en écriture runique, consiste en courtes inscriptions peu instructives, et en

rut dans le milieu du neuvième, nous a laissé un alphabet runique, usité, dit-il, chez les Normands [1] c'est à dire chez les Scandinaves. Il est composé de seize lettres comme l'ont été primitivement les alphabets de l'Orient et celui des Grecs. Des traces de l'usage des runes chez les peuples teutoniques, se trouvent dans Tacite [2]. On gravait aussi des runes snr des pierres, sur des armes, sur le gouvernail des vaisseaux, sur les cornes qui servaient de coupes à boire. On les peignait, pour servir de talisman, sur les ongles, dans la paume de la main, sur les bras, etc.

Quoique les runes fussent quelquefois employées comme hiéroglyphes, c'étaient cependant de vrais caractères alphabétiques propres à l'écriture. Environ quinze cents pierres couvertes de runes se sont conservées, dont treize cents en Suède, principalement en Uplande. Elles ont été posées en commémoration de quelque fait historique, ou pour conserver le souvenir d'une personne chérie, surtout d'un guerrier mort en combattant, ou d'un voyageur qui avait péri dans les terres étrangères. Rien ne prouve mieux la haute antiquité de l'écriture runique, que son emploi à de pareilles inscriptions posées d'autorité privée; car sans doute il fallait le cours de plusieurs siècles, pour que le secret originairement réservé aux seuls prêtres fût

1 Voyez Goldasti, *Rerum Alem.*, *SS.* T. II, p. 67.

2 Virgam frugiferæ arboris decisam; in surculos amputant, eosque notis quibusdam discretos, super candidam vestem temere ac fortuito spargunt, *Germ.*, c. 10. Cela rappelle les σήματα de l'Iliade.

est là patrie des Saxons et des Angles qui ont conquis la Grande-Bretagne ; avant ces deux peuples, ou conjointement avec eux, elle a été habitée par les Cimbres dont le nom n'avait probablement qu'une ressemblance fortuite avec celui des Cimmériens du Pont-Euxin ; mais ils pourraient avoir été identiques avec les Kymri qui ont formé la seconde population de la Grande-Bretagne. Plus tard, les Danois, maîtres des îles, sont venus se mêler aux autres peuples de la Chersonèse Cimbrique et leur ont apporté leur langue. Ce mélange a eu lieu surtout dans le Nord de la presqu'île ; dans la partie méridionale, le Sleswick, la race teutonique a conservé plus de traces de sa pureté primitive.

Rois Skiöldungiens de Leithra.

Le Danemark était gouverné dans les plus anciens temps par plusieurs petits rois et un chef général qu'on appelait *Thödkonga*, roi du peuple. La tradition rapporte que *Skiöld*, fils d'Odin, régna à Leithra dans l'île de Seelande, comme roi-chef, et que ses états se composaient de *Reithgothland*[1] ou Jutland, d'*Eygothland* ou des îles danoises, et de *Skaney*, c'est à dire de la Scanie. Ses descendans furent nommés *Skiöldungs*. Le roi-chef était grand-prêtre de la nation, commandant de l'armée et juge suprême en matières civiles et criminelles. Il vivait du produit de ses domaines et de celui de la piraterie, ainsi que des contributions qu'il levait quelquefois par force sur les Frisons, les Saxons et les Obotrites. On appelait *Gestir*

1 De Reith, contrée marécageuse. Le nom de Reithgothie est aussi donné à la Prusse d'aujourd'hui, y compris la Courlande et la Livonie.

généalogies de familles obscures. Cette écriture a-t-elle aussi été employée à la conservation d'anciens chants historiques ou *Saga?* Cette question est importante, parce que sa solution sert à déterminer le degré de confiance que peuvent mériter ces recueils de Saga qui ont été rédigés depuis le onzième siècle sous les noms d'*Edda*, de *Wilkinga-Saga*, et de *Hervarar-Saga*. On peut espérer de trouver au milieu de ce que ces collections renferment de fabuleux, quelques grains de vérité de plus, si les rédacteurs n'étaient pas restreints à des Saga conservés par la tradition orale, et qu'ils aient pu se servir de documens écrits. Plusieurs critiques nient qu'ils aient joui de cet avantage; cependant quelques phrases ou manières de parler qu'on trouve dans ces poésies, paraissent indiquer qu'elles étaient généralement écrites sur des rouleaux. Telles sont les locutions suivantes : « J'ai récité tous mes vieux bâtons », « réciter des bâtons véridiques », « jamais cœur humain n'a renfermé tant de vieux bâtons. »

Le Danemark.

Danemark. Population originaire du Danemark.

La nature a divisé le Danemark en deux parties, que la politique et le hasard des événemens ont réunies en un seul état; l'une appartient à la Scandinavie, l'autre à la Germanie. L'une, composée des îles, a été peuplée, comme la Suède et la Norwège, par des Scandinaves, c'est à dire par des Goths, ou par une branche de ce peuple qui portait ou qui a pris le nom de Danois; l'autre, le continent ou la presqu'île, a eu originairement une population teutonique. Cette Chersonèse

un conquérant qui porta ses armes victorieuses en Suède, en Angleterre, au Rhin et jusqu'en Aquitaine. Il se brouilla avec *Ring* ou *Sigurd Ring*, son neveu, qu'il avait établi roi de Suède. Dans la grande bataille de Bravalla, célébrée par Stärkother dans un poème dont Saxo Grammaticus nous a laissé un extrait, Harald fut tué avec 30,000 des siens. Sa mort fut vengée par le poète qui surprit Ring au bain et le tua.

Le royaume de Danemark tomba en décadence jusqu'à *Regnar Lodbrok*, fameux dans l'histoire fabuleuse du Nord par ses expéditions maritimes et ses aventures. Vers 777 il fit la conquête de la Biarmie et de la Sambie, qu'il laissa à un de ses fils nommé Hwidserk. Ayant entrepris la conquête de l'Angleterre, il fut fait prisonnier par Ella, roi de Northumberland, et jeté comme une pâture au milieu de serpens et d'animaux immondes qu'on tenait renfermés dans une caverne ou fosse. Ils le tuèrent par leurs morsures. Il existe, sous le titre de *Krakamal* (du nom de son épouse, Kraka) un chant de mort (*quida*) qu'un kalde du neuvième siècle a mis dans sa bouche et qui est un des plus anciens monumens que nous ayons de la littérature septentrionale[1]. Il a été composé dans l'ancienne langue scandinave qui s'est conservée en Islande mieux que dans toute autre partie du Nord. Il a un intérêt historique, parce qu'il donne une idée de la civilisation scandinave de cette époque et explique

Regnar Lodbrok, 733.

Krakamal, ancien monument de la littérature scandinave.

1 Voyez Fr. Lorentz *Geschichte Alfred des Grossen, nach Turner*, Hamb. 1828, p. 257. Cet éditeur attribue le poème à Kraka elle-même.

de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris. Ibn Fosslan que le trente-septième khalife Djafer II, dit Mouktédir, envoya, au commencement du dixième siècle en Russie, raconte toutes les circonstances d'un pareil sacrifice dont il fut témoin sur le bord du Wolga.[1]

Lorsque les Avares se fixèrent en Pannonie et en Dace, ils subjuguèrent les peuples slaves sur le Bug, nommément les Duliébiens : les vainqueurs, peuple féroce, se servaient des femmes slaves en guise de bêtes de somme; ils les attelaient à leurs chariots et se faisaient traîner par elles. Dans le huitième siècle, les Slaves Polènes (Polonois) de Kieff, les Sévériens, les Radimitsch et les Waititsch (à Mohilef et sur l'Oka) furent soumis aux Khazares, dont le chagkhan leur imposa un tribut annuel d'une peau d'écureuil par feu.

Arrivée des Warègues-Russes.

Vers la même époque, c'est à dire en 859, le moine Nestor du onzième siècle, le plus ancien annaliste russe, fait arriver par la mer Baltique des aventuriers Warègues, qui imposèrent tribut aux Tchoudes, aux Slaves d'Ilmen, aux Kriwitsch et aux Mères; au bout de deux ans ces étrangers furent chassés; mais, continue l'annaliste, des guerres intestines engagèrent les Slaves en 862 à appeler dans le pays trois frères Warègues de la race des Russ, nommés Rourik, Sinéus et Trouwor, pour régner sur eux selon la loi : d'après ces princes le pays fut nommé Russie.

Les *Warègues* ne peuvent avoir été que des Normands, c'est à dire des Scandinaves habitant sur la

1 Ibn-Fosslans u. a. *Araber Berichte über die Russen*. St. Petersb. 1823.

long-temps. Gorm le Vieux ayant mis fin au royaume de Jutie, s'efforça d'extirper le christianisme dans la péninsule.

Harald Blaatand (à la dent bleue), fils de Gorm le Vieux et premier roi de Danemark (939 - 991), voulant se débarrasser du voisinage des Allemands, dévasta leur margraviat de Sleswick ; mais Otton I.er le vainquit et le força de se faire baptiser avec son fils Suénon et toute la nation.

Harald Blaatand, premier roi de Danemark, 939 — 991.

SUÈDE.

Le nom de Suède se trouve pour la première fois dans la Germanie de Tacite ; car les Suéones que cet historien place dans l'Océan même, sont, sans doute, les Suédois et peut-être identiques avec les Ases d'Odin qui s'établirent à côté des Goths en Uplande. Après cela, il se passe plusieurs siècles avant que ce nom se retrouve dans les historiens, qui connaissaient bien une Scandie, mais point de Suédois. Le Goth Jornandès les nomme *Svethans* et *Suethidi.* En Suède, comme en Danemark, les traditions parlent d'Odin, dont le petit-fils, *Yngue Freyr*, fonda le temple national d'Upsala, s'y établit sous le titre de *drott* ou seigneur, et devint la souche d'une dynastie nommée, d'après lui, les *Ynglingiens*, laquelle régna sous le nom de rois d'Upsal (Upsalr, la salle élevée). L'*Ynglingasaga* qui établit la généalogie des rois issus d'Yngue Freyr a été rédigée d'après un poème de Thiodolf le Sage d'Hvim (en Norwège), poète de la cour de Harald Haarfâger, roi de Norwège. C'est l'histoire des malheurs et des querelles d'une famille de héros issus des dieux, mais frappée

SUÈDE. Rois Ynglingiens.

de la malédiction divine qui la condamne à périr par une suite de fratricides et de parricides.

Les Ynglingiens étaient des *Enwåldshofding* ou *Enwålskonung*, nommés aussi *Thiodkonung*, c'est à dire des rois en chef ayant sous eux des *ïarls* ou rois tributaires, nommés aussi *Smâlkonungars* ou rois subordonnés. Le dernier roi de la dynastie des Ynglingiens, fut *Yngiald* qui, se voyant attaqué par Iwar Widfamne, s'enferma avec sa fille et sa suite à Upsal, et, après avoir enivré tout son monde, mit le feu à la maison. Cet événement est connu sous la dénomination de *Brenno àt Upsölum*, l'incendie d'Upsal. Ainsi les royaumes d'Upsal et de Leithra se trouvèrent réunis dans les mains d'Iwar.

Dynastie d'Iwar Widfamne.

L'histoire de la Suède est très-obscure depuis cet événement. On nomme comme successeur d'Iwar, son petit-fils *Harald Hildetand*, fameux guerrier. Parvenu à un âge avancé, Harald donna, dit toujours la tradition, à *Sigurd Ring*, fils de son frère utérin, le Suithiod (la Suède) et l'Ostrogothie, se réservant la Westgothie et Leithra ou le Danemark.

Rien de plus fameux dans l'histoire fabuleuse du Nord que la guerre qui s'éleva entre ces deux rois, et la bataille de Brâvalla qui la termina. Le souvenir en a été conservé par le poète Stärkother qui assista à la bataille, et d'après lui par Saxo Grammaticus. Harald mourut de la mort des héros, et Sigurd régna en Suède et en Danemark. Les alliés d'*Autriche* et de *Kåragård* qui, d'après ces auteurs, se trouvaient dans l'armée de Harald, étaient les Russes septentrionaux

d'Ostragard et méridionaux de Kieff. *Regnar Lodbrok*, fils de Sigurd, ne lui succéda qu'à Leithra et à Upsala; néanmoins une autre tradition dit qu'*Eisten* ou *Oesten*, fils de Harald Hildetand, régna à Upsala. *Biörn Yärnsida* (côte de fer) occupa le trône d'Upsala après Regnar, son père. On a vainement essayé de porter le flambeau de la chronologie dans ce chaos.

Norwège.

La Norwège fut, comme la Suède et le Danemark, originairement partagée en une foule de petits états ou royaumes qu'on appelait *Fylke*, et dont les chefs portaient le titre de *Iarl* ou duc, quelquefois celui de *Konge* ou roi. *Harald I.er Haarfâger* (aux beaux cheveux) descendant d'Yngiald, dernier roi d'Upsala de la race des Ynglingiens, réunit vers 900 tous ces petits royaumes, en les soumettant à sa suzeraineté, et prit le titre de roi de Norwège. Ce fut ainsi que la *maison d'Yngue* s'établit dans ce pays; car comme Harald avait conquis son royaume, il le transmit héréditairement à son fils *Haquin I.er* (938-963) *le Bon* qui, ayant été élevé en Angleterre, porta les premières étincelles du christianisme en Norwège; mais le peuple refusa de l'adopter, et Haquin se vit plus d'une fois obligé de prendre part à des sacrifices païens.

NORWÈGE. Dynastie d'Yngue.

Ce furent les Norwégiens qui, d'après l'Islendingabok de l'exact et véridique Are Frode († en 1148), découvrirent en 870 et peuplèrent l'Islande, qu'ils nommèrent d'abord *Sneelande*. Treize ans après, le Norwégien Yngolf s'y établit : des mécontens fuyant la domination

Découverte de l'Islande.

de Harald Haarfager, et, à leur exemple, plusieurs grandes familles suédoises, se retirèrent dans cette île et y portèrent leurs mœurs, leur amour pour la liberté et la langue des Scandinaves, et avec celle-ci des traditions, poèmes ou saga qui furent mieux conservés dans cette région polaire que dans la Scandinavie où cette poésie était née.

Toutes les parties habitables de l'Islande se trouvèrent occupées, soixante ans après le premier établissement. Ces partisans de la liberté, leur patrimoine antique, fondèrent sous le cercle polaire une république qui, en 928, se donna un magistrat suprême sous le titre de *lagman;* président de l'*allthing* ou assemblée nationale. Cette république maintint pendant plus de trois siècles son indépendance. Le christianisme pénétra dans l'île en 981. Frédéric, évêque saxon, et Thorwald de Walzdal y construisirent la première église. En 1057 l'Islande eut son premier évêque; il s'appelait Isleif, et fut sacré par l'archevêque Adelbert de Brême. Le siège de l'évêché était à Skalholt.

Découverte du Grœnland.

Un Islandais, nommé *Éric Roede* (le Roux), découvrit en 982 une côte couverte d'une riche végétation, qui l'engagea à nommer le pays Grœnland (pays verd). Les Islandais y établirent une colonie entre les soixante-neuvième et soixante-quinzième degrés de lat. N. C'était la côte orientale (l'Österbygd) du Grœnland, qui, après être restée inaccessible pendant plusieurs siècles, fut de nouveau découverte par quelques navigateurs de nos jours, principalement en 1822 par le capitaine

Scoresby[1] qui y trouva au mois de juillet une forte chaleur et une herbe magnifique. *Leif*, fils d'Eric Roede, introduisit le christianisme en Grœnland. Dans le dixième siècle, ce pays, ainsi que l'archipel des îles Feroé fut soumis par les Norwégiens.

Leif, à qui le Grœnland doit la connaissance du christianisme, découvrit au sud de ce pays une autre contrée arrosée par des fleuves riches en saumons, et couverte d'une espèce de bled sauvage et d'une plante dont les fruits ressemblaient à du raisin. Leif nomma ce pays Winland; on n'y établit pas de colonie, mais en 1121 un évêque grœnlandais le visita. Le Heimskringla de Snorro Sturleson parle du jour le plus court comme ayant huit heures dans ce pays; ce qui indique le quarante-neuvième degré, latitude qui répond à celle d'un district situé sur la rive méridionale du S. Laurent, et portant le nom de Gaspé, lequel était anciennement habité par une tribu d'indigènes, adorateurs du soleil, et parvenus à un degré un peu plus élevé de civilisation que les autres Indiens. A l'arrivée des missionnaires chrétiens, une partie de cette peuplade vénérait la croix, et conservait le souvenir d'un saint homme qui avait fait connaître ce signe à leurs ancêtres qu'il avait guéris d'une maladie contagieuse. Si ce saint homme était l'évêque grœnlandais de 1121, et si Gaspé est le Winland de Leif, l'Amérique aurait été découverte près de cinq siècles avant Christophe Colomb.

Découverte de l'Amérique en 1122.

1 Voyez Scoresby's *Journal of a voyage to the Northern Whalefishery*. Edinburgh, 1823.

merce et redevenue intéressante de nos jours par les monumens de l'antiquité qu'on y a trouvés. Panticapée, Phanagorie et Cherson, dont les noms longtemps oubliés ont acquis un nouveau lustre, et Tanaïs, dont la place est occupée aujourd'hui par Asof, étaient des villes du royaume de Bosphore, fondé par des Grecs asiatiques. Les peuples de ces contrées étaient nommés Cimmériens ; tous ceux qui demeuraient au Nord des Cimmériens, étaient confondus sous la dénomination vague de Scythes, et plus tard sous celle de Sarmates, que les historiens anciens divisent en deux principales races, les Roxolanes et les Jazygues. Les Sarmates sont le même peuple qui, postérieurement au

Arrivée des Slaves.

quatrième siècle, s'illustra sous le nom de Slaves, et que l'historien Jornandès divise en Venèdes, Slaves ou Slavins et Antes. Depuis la destruction du royaume des Thuringiens par les Francs, une partie des Venèdes se fixa sur l'Elbe, la Havel et l'Oder ; une autre partie des Venèdes et des Slaves occupa les pays appelés aujourd'hui Hongrie, Esclavonie, Servie, Croatie, Dalmatie, Marche des Venèdes, Carniole, Carinthie et Stirie ; mais la Pologne et la Russie étaient leurs prin-

Rosriad qui tenait régistre de toutes les familles anciennes et nouvelles, des illustrations de chacune et des places qu'elles avaient remplies. Chaque famille en tirait des extraits qui étaient nommés *Rosriadnie knighi*. Le tzar Féodor Alexiéwitsch s'étant fait remettre tous ces extraits sous prétexte de régler les rangs, les condamna en masse au feu, le 12 janvier 1682, et il ne reste qu'un petit nombre de ces livres qui aient été sauvés. La bibliothèque impériale en possède trois.

de Russie. Plus de cinq siècles avant notre ère, des Grecs de Milet fondèrent Olbie, célèbre par son com-

plus grand défaut de cette nature de composition est le manque de chronologie. Les affaires ecclésiastiques y sont rapportées avec un détail proportionnellement trop grand. Le plus ancien auteur des livres des degrés est le métropolitain *Cyprien* qui a vécu au quatorzième siècle; le dernier connu, le métropolitain *Macaire*, est du seizième.

Les troubles qui agitèrent la Russie depuis 1598 jusqu'en 1613 sont racontés dans un ouvrage contemporain, intitulé *Annales des séditions* dans l'empire de Moscou.

On puise un grand nombre de notices historiques sur la Russie dans les livres dits *Rodoslownie knighi*. C'est un registre officiel généalogique qui était tenu à la cour, et auquel chaque famille de la nation qui avant le dix-huitième siècle, mettait plus que toutes les autres, du prix à l'antiquité de la naissance, faisait inscrire sa généalogie, dès qu'elle en pouvait prouver une origine qui la rendait digne d'y prendre place. Ce registre finit avec le dix-septième siècle.

Toutes les familles ne pouvaient pas prétendre à figurer dans ce livre; il fallait être *Rodoslownie lioudi*, nobles de première classe.

Cependant les Russes qui aujourd'hui ne reconnaissent guères d'autre rang que celui que donnent le mérite et la confiance dont le souverain honore chaque individu, en lui accordant une place où il tire parti de ses talens, poussaient anciennement la jalousie du rang à un point dont on a à peine une idée chez d'autres nations. Ils avaient imaginé une espèce de rang ou d'ancienneté qu'ils appelaient *miesnitchestvo*. Non seulement on regardait comme indigne d'un homme bien né, de dépendre d'un autre qui serait issu d'une maison moins ancienne; mais on refusait de servir sous les ordres d'un officier dont le père ou l'aïeul aurait été placé sous ceux du père ou de l'aïeul de celui qui se trouvait dans des rapports contraires. Toutes les difficultés innombrables, qui naissaient de ces prétentions réciproques, lesquelles plus d'une fois désorganisaient les armées, étaient jugées par le tribunal du

généalogies de familles obscures. Cette écriture a-t-elle aussi été employée à la conservation d'anciens chants historiques ou *Saga?* Cette question est importante, parce que sa solution sert à déterminer le degré de confiance que peuvent mériter ces recueils de Saga qui ont été rédigés depuis le onzième siècle sous les noms d'*Edda*, de *Wilkinga-Saga*, et de *Hervarar-Saga*. On peut espérer de trouver au milieu de ce que ces collections renferment de fabuleux, quelques grains de vérité de plus, si les rédacteurs n'étaient pas restreints à des Saga conservés par la tradition orale, et qu'ils aient pu se servir de documens écrits. Plusieurs critiques nient qu'ils aient joui de cet avantage; cependant quelques phrases ou manières de parler qu'on trouve dans ces poésies, paraissent indiquer qu'elles étaient généralement écrites sur des rouleaux. Telles sont les locutions suivantes: « J'ai récité tous mes vieux bâtons », « réciter des bâtons véridiques », « jamais cœur humain n'a renfermé tant de vieux bâtons. »

Le Danemark.

Danemark. Population originaire du Danemark.

La nature a divisé le Danemark en deux parties, que la politique et le hasard des événemens ont réunies en un seul état; l'une appartient à la Scandinavie, l'autre à la Germanie. L'une, composée des îles, a été peuplée, comme la Suède et la Norwège, par des Scandinaves, c'est à dire par des Goths, ou par une branche de ce peuple qui portait ou qui a pris le nom de Danois; l'autre, le continent ou la presqu'île, a eu originairement une population teutonique. Cette Chersonèse

cipaux sièges. En Russie chacune de leurs tribus portait un nom particulier, tels que Déréwiens, Duliébiens, Khorvates, Sévériens, Kriwitsch, Drégowitches, etc.; la tribu qui habitait les bords du lac d'Ilmen, était seule connue sous le nom de Slaves. Cette tribu bâtit la ville de Nowgorod, la plus ancienne du pays et qui, se gouvernant d'après des formes républicaines, soumit à sa domination les peuples d'alentour et devint un état puissant. On peut être étonné de trouver une république dans ces régions et parmi ces peuples : cet étonnement cessera, quand on jettera un coup d'œil sur un passage de Procope, qui dit expressément que de tout temps les Slaves formaient des républiques et que le gouvernement monarchique leur était inconnu. Il est vrai que Procope ne connaissait que les Slaves méridionaux avec lesquels l'empire de Constantinople était en contact; mais l'exemple de Nowgorod vient à l'appui de son observation.

Kieff, la première ville des Slaves après Nowgorod, est peut-être du cinquième siècle. Dans le huitième les Kriwitsch avaient bâti Isborsk, Polotsk, Smolensk; dans le dixième les Sévériens construisirent Tschernigoff. Au Nord des Slaves et jusqu'à la Baltique, on trouvait divers peuples de race finoise, tels que les Mères, les Mouromes, les Tchérémisses, les Lives, les Tchoudes, les Permiens, les Petchores et d'autres. Un trait caractéristique des Slaves, que l'on connaît depuis peu de temps, mais qui n'échappera pas aux savans qui s'occupent de la généalogie des nations, c'est que, comme les Hindous, ils avaient la coutume

merce et redevenue intéressante de nos jours par les monumens de l'antiquité qu'on y a trouvés. Panticapée, Phanagorie et Cherson, dont les noms longtemps oubliés ont acquis un nouveau lustre, et Tanaïs, dont la place est occupée aujourd'hui par Asof, étaient des villes du royaume de Bosphore, fondé par des Grecs asiatiques. Les peuples de ces contrées étaient nommés Cimmériens; tous ceux qui demeuraient au Nord des Cimmériens, étaient confondus sous la dénomination vague de Scythes, et plus tard sous celle de Sarmates, que les historiens anciens divisent en deux principales races, les Roxolanes et les Jazygues. Les Sarmates sont le même peuple qui, postérieurement au quatrième siècle, s'illustra sous le nom de Slaves, et que l'historien Jornandès divise en Venèdes, Slaves ou Slavins et Antes. Depuis la destruction du royaume des Thuringiens par les Francs, une partie des Venèdes se fixa sur l'Elbe, la Havel et l'Oder; une autre partie des Venèdes et des Slaves occupa les pays appelés aujourd'hui Hongrie, Esclavonie, Servie, Croatie, Dalmatie, Marche des Venèdes, Carniole, Carinthie et Stirie; mais la Pologne et la Russie étaient leurs prin-

Arrivée des Slaves.

Rosriad qui tenait régistre de toutes les familles anciennes et nouvelles, des illustrations de chacune et des places qu'elles avaient remplies. Chaque famille en tirait des extraits qui étaient nommés *Rosriadnie knighi*. Le tsar Féodor Alexéwitsch s'étant fait remettre tous ces extraits sous prétexte de régler les rangs, les condamna en masse au feu, le 12 janvier 1682, et il ne reste qu'un petit nombre de ces livres qui aient été sauvés. La bibliothèque impériale en possède trois.

d'Ostragard et méridionaux de Kieff. *Regnar Lodbrok*, fils de Sigurd, ne lui succéda qu'à Leithra et à Upsala; néanmoins une autre tradition dit qu'*Eisten* ou *Oesten*, fils de Harald Hildetand, régna à Upsala. *Biörn Yärnsida* (côte de fer) occupa le trône d'Upsala après Regnar, son père. On a vainement essayé de porter le flambeau de la chronologie dans ce chaos.

NORWÈGE.

La Norwège fut, comme la Suède et le Danemark, originairement partagée en une foule de petits états ou royaumes qu'on appelait *Fylke*, et dont les chefs portaient le titre de *Iarl* ou duc, quelquefois celui de *Konge* ou roi. *Harald I.er Haarfâger* (aux beaux cheveux) descendant d'Yngiald, dernier roi d'Upsala de la race des Ynglingiens, réunit vers 900 tous ces petits royaumes, en les soumettant à sa suzeraineté, et prit le titre de roi de Norwège. Ce fut ainsi que la *maison d'Yngue* s'établit dans ce pays; car comme Harald avait conquis son royaume, il le transmit héréditairement à son fils *Haquin I.er* (938-963) *le Bon* qui, ayant été élevé en Angleterre, porta les premières étincelles du christianisme en Norwège; mais le peuple refusa de l'adopter, et Haquin se vit plus d'une fois obligé de prendre part à des sacrifices païens. NORWÈGE. Dynastie d'Yngue.

Ce furent les Norwégiens qui, d'après l'Islendingabok de l'exact et véridique Are Frode(† en 1148), découvrirent en 870 et peuplèrent l'Islande, qu'ils nommèrent d'abord *Sneelande*. Treize ans après, le Norwégien Yngolf s'y établit : des mécontens fuyant la domination Découverte de l'Islande.

Oleg, grand-duc de Russie, 879—912.

nement de l'état à son parent *Oleg*, à cause de la trop grande jeunesse d'Igor, son fils, et Oleg gouverna la Russie, non à titre de régent, mais comme souverain. Une foule de Warègues, instruits de la fortune que leurs compatriotes, les Russes, avaient faite dans le pays des Slaves, étaient venus servir sous Rourik et Oleg; et par leur moyen ces princes consolidèrent de plus en plus leur domination sur les Slaves. L'annaliste Nestor remarque comme une innovation qu'Oleg imposa tribut aux Slaves soumis, et paraît indiquer qu'il employa cet argent pour le payement des Warègues. A la tête de ces Normands et d'un corps de Slaves de Nowgorod, de Kriwitsch, de Wesses, de Tchoudes et de Mères, Oleg partit en 882 pour tenter des conquêtes. Il soumit Smolensk et Lioubitsch sur le Dniepr

Réunion des états de Nowgorod et de Kieff.

dans le pays des Sévériens. Arrivé devant Kieff, il se donna pour le chef d'une caravane de négocians allant à Constantinople, attira par cette ruse Askold et Dir dans un piège, et les fit massacrer comme n'ayant pas droit de régner, puisqu'ils n'étaient pas de la race de Rourik. Kieff se rendit et devint la capitale de l'empire. Dans les années 884 et 885, Oleg mit fin à la domination des Khazares sur les Dréwiens ou Drewliens (en Wolhynie), sur les Sévériens et sur les Radimitsch (Mohileff). Il soumit aussi la Podolie et une partie du gouvernement de la Chersonèse.

En 903 Oleg maria Igor, son fils adoptif, à une jeune fille d'une naissance commune, mais distinguée par sa beauté et ses vertus. C'est Ste. Olga que nous verrons jouer un grand rôle : son nom lui fut peut-être donné par Oleg, en signe d'affection.

Scoresby[1] qui y trouva au mois de juillet une forte chaleur et une herbe magnifique. *Leif*, fils d'Eric Roede, introduisit le christianisme en Grœnland. Dans le dixième siècle, ce pays, ainsi que l'archipel des îles Feroé fut soumis par les Norwégiens.

Leif, à qui le Grœnland doit la connaissance du christianisme, découvrit au sud de ce pays une autre contrée arrosée par des fleuves riches en saumons, et couverte d'une espèce de bled sauvage et d'une plante dont les fruits ressemblaient à du raisin. Leif nomma ce pays Winland; on n'y établit pas de colonie, mais en 1121 un évêque grœnlandais le visita. Le Heimskringla de Snorro Sturleson parle du jour le plus court comme ayant huit heures dans ce pays; ce qui indique le quarante-neuvième degré, latitude qui répond à celle d'un district situé sur la rive méridionale du S. Laurent, et portant le nom de Gaspé, lequel était anciennement habité par une tribu d'indigènes, adorateurs du soleil, et parvenus à un degré un peu plus élevé de civilisation que les autres Indiens. A l'arrivée des missionnaires chrétiens, une partie de cette peuplade vénérait la croix, et conservait le souvenir d'un saint homme qui avait fait connaître ce signe à leurs ancêtres qu'il avait guéris d'une maladie contagieuse. Si ce saint homme était l'évêque grœnlandais de 1121, et si Gaspé est le Winland de Leif, l'Amérique aurait été découverte près de cinq siècles avant Christophe Colomb. Découverte de l'Amérique en 1122.

1 Voyez SCORESBY's *Journal of a voyage to the Northern Whalefishery*. Edinburgh, 1823.

étaient suivis de gens de la nation des Rosses (Rhos), qui désiraient obtenir de Louis un moyen de retourner dans leur patrie. Après les avoir fait examiner, on reconnut ces gens pour Suédois.

Fondation de l'empire de Russie par Rourik.

Les Slaves qui appelèrent les Warègues, étaient ceux de Nowgorod et des environs. Les habitans de cette ville, las des troubles qui agitaient sans cesse leur république, se soumirent volontairement à des maîtres étrangers, sous le gouvernement desquels ils espéraient vivre tranquillement. La tradition a conservé le nom du chef ou vieillard qui leur donna ce conseil; elle l'appelle Gostomusl. Les trois frères arrivèrent avec leurs familles, c'est à dire avec les tribus qui les reconnaissaient pour chefs, et partagèrent entre eux le pays qui voulut reconnaître leur domination : Rourik eut pour sa part, à titre de grand-duc ou plutôt de grand-prince[1], Nowgorod; Sinéus, Biéloserk sur le Lac Blanc où demeuraient les Wesses; Trouwor, Isborsk, ville des Kriwitsch[2]; mais Polotsk et Smolensk conservèrent encore leur indépendance. Les trois frères étendirent bientôt leurs états par des conquêtes dont ils conférèrent une partie, à titre de fiefs, à leurs fidèles ou *boïars*, et introduisirent ainsi un commencement de système féodal. Mais ce système ne prit pas racine, et

1 *Veliki kniaés*. Le titre de grand-duc est inconnu parmi les peuples de race slave. Il a été créé pour la maison de Medicis, et appliqué par erreur aux souverains de Russie par les Français peu exacts en ces sortes de matières.

2 Les chroniques de la Scandinavie nomment ces pays *Holmgard*, *Gardarik* et *Ostrogard*.

de Russie. Plus de cinq siècles avant notre ère, des Grecs de Milet fondèrent Olbie, célèbre par son com-

plus grand défaut de cette nature de composition est le manque de chronologie. Les affaires ecclésiastiques y sont rapportées avec un détail proportionnellement trop grand. Le plus ancien auteur des livres des degrés est le métropolitain *Cyprien* qui a vécu au quatorzième siècle; le dernier connu, le métropolitain *Macaire*, est du seizième.

Les troubles qui agitèrent la Russie depuis 1598 jusqu'en 1613 sont racontés dans un ouvrage contemporain, intitulé *Annales des séditions* dans l'empire de Moscou.

On puise un grand nombre de notices historiques sur la Russie dans les livres dits *Rodoslownia knighi.* C'est un registre officiel généalogique qui était tenu à la cour, et auquel chaque famille de la nation qui avant le dix-huitième siècle, mettait plus que toutes les autres, du prix à l'antiquité de la naissance, faisait inscrire sa généalogie, dès qu'elle en pouvait prouver une origine qui la rendait digne d'y prendre place. Ce registre finit avec le dix-septième siècle.

Toutes les familles ne pouvaient pas prétendre à figurer dans ce livre; il fallait être *Rodoslownia lioudi,* nobles de première classe.

Cependant les Russes qui aujourd'hui ne reconnaissent guères d'autre rang que celui que donnent le mérite et la confiance dont le souverain honore chaque individu, en lui accordant une place où il tire parti de ses talens, poussaient anciennement la jalousie du rang à un point dont on a à peine une idée chez d'autres nations. Ils avaient imaginé une espèce de rang ou d'ancienneté qu'ils appelaient *miestnitchestvo.* Non seulement on regardait comme indigne d'un homme bien né, de dépendre d'un autre qui serait issu d'une maison moins ancienne; mais on refusait de servir sous les ordres d'un officier dont le père ou l'aïeul aurait été placé sous ceux du père ou de l'aïeul de celui qui se trouvait dans des rapports contraires. Toutes les difficultés innombrables, qui naissaient de ces prétentions réciproques, lesquelles plus d'une fois désorganisaient les armées, étaient jugées par le tribunal du

Oleg, grand-duc de Russie, 879—912.

nement de l'état à son parent *Oleg*, à cause de la trop grande jeunesse d'Igor, son fils, et Oleg gouverna la Russie, non à titre de régent, mais comme souverain. Une foule de Warègues, instruits de la fortune que leurs compatriotes, les Russes, avaient faite dans le pays des Slaves, étaient venus servir sous Rourik et Oleg; et par leur moyen ces princes consolidèrent de plus en plus leur domination sur les Slaves. L'annaliste Nestor remarque comme une innovation qu'Oleg imposa tribut aux Slaves soumis, et paraît indiquer qu'il employa cet argent pour le payement des Warègues. A la tête de ces Normands et d'un corps de Slaves de Nowgorod, de Kriwitsch, de Wesses, de Tchoudes et de Mères, Oleg partit en 882 pour tenter des conquêtes. Il soumit Smolensk et Lioubitsch sur le Dniepr dans le pays des Sévériens. Arrivé devant Kieff, il se donna pour le chef d'une caravane de négocians allant à Constantinople, attira par cette ruse Askold et Dir dans un piège, et les fit massacrer comme n'ayant pas droit de régner, puisqu'ils n'étaient pas de la race de Rourik. Kieff se rendit et devint la capitale de l'empire. Dans les années 884 et 885, Oleg mit fin à la domination des Khazares sur les Dréwiens ou Drewliens (en Wolhynie), sur les Sévériens et sur les Radimitsch (Mohileff). Il soumit aussi la Podolie et une partie du gouvernement de la Chersonèse.

Réunion des états de Nowgorod et de Kieff.

En 903 Oleg maria Igor, son fils adoptif, à une jeune fille d'une naissance commune, mais distinguée par sa beauté et ses vertus. C'est Ste. Olga que nous verrons jouer un grand rôle : son nom lui fut peut-être donné par Oleg, en signe d'affection.

cipaux sièges. En Russie chacune de leurs tribus portait un nom particulier, tels que Déréwiens, Duliébiens, Khorvates, Sévériens, Kriwitsch, Drégowitches, etc.; la tribu qui habitait les bords du lac d'Ilmen, était seule connue sous le nom de Slaves. Cette tribu bâtit la ville de Nowgorod, la plus ancienne du pays et qui, se gouvernant d'après des formes républicaines, soumit à sa domination les peuples d'alentour et devint un état puissant. On peut être étonné de trouver une république dans ces régions et parmi ces peuples : cet étonnement cessera, quand on jettera un coup d'œil sur un passage de Procope, qui dit expressément que de tout temps les Slaves formaient des républiques et que le gouvernement monarchique leur était inconnu. Il est vrai que Procope ne connaissait que les Slaves méridionaux avec lesquels l'empire de Constantinople était en contact; mais l'exemple de Nowgorod vient à l'appui de son observation.

Kieff, la première ville des Slaves après Nowgorod, est peut-être du cinquième siècle. Dans le huitième les Kriwitsch avaient bâti Isborsk, Polotsk, Smolensk; dans le dixième les Sévériens construisirent Tschernigoff. Au Nord des Slaves et jusqu'à la Baltique, on trouvait divers peuples de race finoise, tels que les Mères, les Mouromes, les Tchérémisses, les Lives, les Tchoudes, les Permiens, les Petcheres et d'autres. Un trait caractéristique des Slaves, que l'on connaît depuis peu de temps, mais qui n'échappera pas aux savans qui s'occupent de la généalogie des nations, c'est que, comme les Hindous, ils avaient la coutume

LIVRE TROISIÈME.

Depuis la réunion de la dignité impériale à l'Allemagne jusqu'à Grégoire VII.

962 — 1073.

INTRODUCTION.

L'EMPIRE germanique est, dans la troisième époque, la puissance prépondérante en Europe, et ses chefs sont regardés, comme premiers potentats de la chrétienté, supérieurs en rang à toutes les têtes couronnées. Composé de la réunion des royaumes d'Allemagne, de Lorraine, de Bourgogne et d'Italie, cet empire surpasse en étendue tous les autres états. Mais déjà commence à se développer le germe de décadence qu'il porte en son sein; avec la prérogative du monarque, nous verrons diminuer la puissance de l'état. A côté de cet empire la France renaît sous une nouvelle dynastie; faible encore, elle marche à sa grandeur, parce que le principe monarchique, religieusement conservé, finira par prendre le dessus sur le désordre et l'anarchie. Au nord de la France, le royaume fondé par les Anglo-Saxons tombe en ruine, et devient la proie d'un conquérant Normand. Au sud, les états chrétiens sortis des débris du royaume des Visigoths, sont réunis un instant; on peut espérer le rétablissement d'une monarchie espagnole, mais la fausse politique du siècle les divise au moment où la chute du grand khalifat de Cordoue leur offre le moyen de

CHAPITRE I.er

Les derniers empereurs, rois d'Allemagne, de la maison de Saxe, 973—1024.

A l'époque où nous sommes parvenus, le royaume d'Allemagne joue le rôle de principale puissance en Europe; il devait ce rang aux conquêtes et à la fermeté de l'empereur Otton I.er Ce prince eut pour successeur *Otton II*, son fils, qui, couronné roi d'Allemagne et empereur du vivant de son père, et marié à Théophanie, princesse Byzantine, n'avait pas atteint sa dix-huitième année, lorsqu'il fut chargé de ce fardeau; il ne vécut pas assez longtemps pour consolider son pouvoir, ni pour nous mettre en état de juger avec connaissance de cause son caractère qui paraît avoir été passionné. Les brouilleries de famille qui avaient troublé le règne de son père, se renouvelèrent sous le sien. Les courtisans commencèrent par semer la désunion entre le jeune empereur et Adélaïde, sa mère, qui se retira auprès du roi de Bourgogne, frère de cette princesse. Otton II, 973—983.

Il s'éleva une guerre entre le neveu de l'empereur, Otton, duc de Souabe, fils de Ludolphe, et son cousin Henri le Querelleur, duc de Bavière, fils de Henri frère d'Otton I.er Le jeune empereur qui devait prononcer sur leur contestation, fut taxé de partialité par le duc de Bavière qui, dans l'espoir de rendre son duché indépendant, chercha de l'appui à l'étranger. Accusé d'intelligences criminelles avec les ducs de Bohème et de

Pologne, Henri fut cité devant la diète, convaincu de félonie et enfermé à Ingelheim. Mais s'étant échappé, il chercha un refuge chez Boleslas, duc de Bohème, et, avec l'aide de cet ami, s'empara de Passau. L'empereur et le duc de Souabe l'y assiégèrent; forcé en 977 de se rendre, il fut conduit à Magdebourg. Les princes assemblés dans cette ville prononcèrent sa destitution, et la garde de sa personne fut confiée à Poppon, évêque d'Utrecht. Son duché fut donné à Otton, duc de Souabe; ainsi ces deux grands fiefs se trouvèrent réunis pendant quelques années sur une même tête, mais la Carinthie fut alors séparée de la Bavière, et devint un duché particulier.

Guerre de France.

Ce qui, dans tous les temps, causa le plus d'embarras aux rois d'Allemagne, ce fut la conservation de la Lorraine et de l'Italie. L'archevêque Brunon, comme duc de Lotharingie, avait chassé le turbulent Reginar, comte de Mons[1]. A la mort d'Otton I.er, les fils de Reginar vinrent réclamer leur patrimoine, et Charles de France, frère de Lothaire roi de France, forma des prétentions au duché. Pour rétablir le calme, Otton II satisfit les fils du comte de Mons, et conféra, à titre de fief, le duché de Lorraine ou de Lotharingie, au frère du roi de France. Mais comme les Français supportaient avec peine de voir un de leurs princes vassal d'une puissance étrangère, pour une province à laquelle ils croyaient avoir eux-mêmes des droits, Lothaire envahit en 978 inopinément la Lorraine supérieure, se fit prêter serment à Metz, marcha de là vers

1 Voyez vol. II, p. 99.

Aix-la-Chapelle où il faillit de surprendre l'empereur avec son épouse, et en signe de supériorité, fit tourner vers la France l'aigle qui était placée sur le palais impérial.

Pour venger cet affront, Otton II entra en France et pénétra jusqu'à Paris dont il incendia un faubourg; mais il fut bientôt repoussé jusqu'aux Ardennes. Deux ans après, Otton et Lothaire eurent près de la rivière de Chiers dans le pays de Luxembourg (probablement à Yvoir), une entrevue où Lothaire renonça expressément à la Lorraine. La France renonce à la Lorraine.

Il ne fut pas aussi facile à Otton, d'arranger les affaires d'Italie. Ce pays a été de tout temps le tombeau des étrangers qui en ont entrepris la conquête, et cependant, tour à tour, les Allemands, les Français, les Aragonais ont tenté cette aventure. La presqu'île avait un attrait irrésistible pour leur avidité. La haine des Romains pour les Allemands s'était manifestée à la mort d'Otton I.er, en arrêtant et en assassinant le pape que ce monarque leur avait donné. Otton II avait cet outrage à venger; mais la guerre de Lorraine l'empêcha de se rendre en Italie aussitôt qu'il l'aurait voulu; cependant Benoît VII, que la protection de ce prince avait placé sur la chaire pontificale, l'ayant invité à ne pas retarder plus longtemps son arrivée au-delà des Alpes, Otton se mit en marche en 980. A Pavie il se réconcilia avec sa mère qu'il y avait invitée, et se rendit à Rome où il mit fin à tous les troubles. Mais la pacification de l'Église n'était pas le seul but du voyage d'Otton; ses vues se portaient sur la Pouille et la Calabre Expédition d'Italie, 980.

qui étaient toujours au pouvoir des Grecs. Otton y formait des prétentions du chef de son épouse, qui l'accompagnait dans cette expédition, et il comptait pour la réussite sur l'appui des princes de Bénévent et de Capoue, ses vassaux; ceux-ci voyaient dans cette révolution un moyen de se garantir des incursions continuelles des Arabes de Sicile, que les empereurs de Constantinople n'étaient plus en état de réprimer. Otton II s'empara en 981 de Naples et de Salerne, et au printemps suivant, de Tarente. Les Grecs appelèrent à leur secours les Arabes que l'empereur attaqua le 13 juillet 983, près de Basentello en Calabre. Mais les Romains et les Béméventins l'ayant abandonné au moment décisif, il fut complètement battu. Udo, duc de la France rhénane, l'évêque d'Augsbourg, l'abbé de Fulde, et un grand nombre de seigneurs allemands furent tués; Otton, duc de Souabe et de Bavière, mortellement blessé, expira bientôt après à Lucques, et l'empereur lui-même, ayant quitté le champ de bataille, fut sur le point de tomber entre les mains des Grecs. Dans ce danger il aperçut près des côtes une galère, dont il s'approcha à la nage; il y fut reçu. Mais par malheur c'était un bâtiment grec, et l'empereur fut reconnu. Le capitaine fit voile pour Constantinople, où sans doute il aurait été richement récompensé de sa capture; cependant son prisonnier, feignant de vouloir prendre de l'or et des bijoux qu'il avait laissés à Rossano, l'engagea à y aborder. A peine le vaisseau fut-il assez près du rivage pour qu'il fût possible à un intrépide nageur de l'atteindre, que le jeune

Bataille de Basentello 983.

empereur se précipita pour la seconde fois dans les flots. Il fut bientôt arrivé au milieu des siens et trompa ainsi l'avidité du marin de Byzance.

La défaite de Basentello répandit une grande consternation dans tout l'empire, et les vassaux restés en Allemagne se hâtèrent d'amener des renforts à leur suzerain. Otton se vit ainsi en état de punir les auteurs de son désastre. Bénévent fut brûlée; mais peu de temps après, le 15 décembre 983, Otton mourut à Rome, à l'âge de 28 ans, laissant un fils qui n'en avait que trois. Tous les seigneurs d'Allemagne se hâtèrent de retourner chez eux, parce que les Danois, et Mistewoï, prince des Obotrites, avaient profité de l'absence de l'empereur pour se révolter contre Thierry, margrave de la Saxe septentrionale, et chasser les évêques de Havelberg et de Brandebourg avec le clergé qu'on leur avait donné pour les instruire. Ainsi les Italiens devinrent encore une fois libres de se déchirer par des guerres civiles.

La mort prématurée d'Otton II exposa sa maison, qui ne possédait plus le duché de Saxe, à perdre aussi la couronne pour laquelle Otton I.er s'était privé de ce fief; mais un sentiment de loyauté qui dominait les grands feudataires de cette époque, la préserva de la ruine. Le jeune *Otton* avait été nommé successeur à la diète de Vérone en 982, et couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence et par celui de Ravenne, le métropolitain de Cologne étant malade. [illegible]cérémonie eut lieu le 29 décembre 983, peu de [illegible]vant l'arrivée de la nouvelle qui annonçait la [illegible] Otton II.

Otton III, 983 — 1002.

Il ne restait de la famille de Saxe qu'un seul prince qui pût prétendre à la régence pendant la minorité du jeune roi; c'était Henri, l'ancien duc de Bavière, surnommé le Querelleur. Il la réclama, l'évêque d'Utrecht, auquel on avait commis sa garde [1], lui rendit la liberté, et Warin, archevêque de Cologne, auquel le défunt empereur avait confié son fils, remit ce dépôt entre les mains du prince dont il reconnaissait les droits. Mais Henri ne voulait pas être simple tuteur; il osa se faire proclamer roi à Quedlinbourg. L'archevêque de Mayence, et Conrad, duc de Souabe et de la France rhénane, firent échouer ce plan ambitieux et forcèrent Henri à remettre Otton III entre les mains de sa mère et de son aïeule. On lui rendit son duché de Bavière, mais le duché de Carinthie, avec la marche de Vérone, l'Istrie et la Carniole en restèrent séparées.

L'éducation d'Otton III fut soignée par Théophanie sa mère; mais Adélaïde son aïeule, et Mathilde sa tante y eurent part. Le jeune prince fut instruit par St. Bernouard, évêque de Hildesheim, et par le savant Gerbert, qui fut depuis pape; il fit des progrès dans les sciences et les langues; mais les Allemands, ses contemporains, ont reproché aux deux impératrices de lui avoir donné des manières étrangères qui lui firent dédaigner les usages de sa nation. Witigès, archevêque de Mayence, fut à la tête des affaires pendant la minorité.

Otton III n'avait encore que six ans lorsqu'on le conduisit contre les Slaves ou Wendes qui s'étaien

1 Voyez p. 324.

révoltés. Brandebourg, dont ces peuples s'étaient emparés, leur fut enlevé en 994. Le jeune roi, qui montra une grande ardeur militaire, entra en Sleswick et remporta une victoire sur les Danois.

Le désir de rétablir son autorité à Rome où régnait le patrice Crescence, fit entreprendre en 996 à Otton III sa première expédition d'Italie, et les factions qui déchiraient Rome, le forcèrent de retourner dans ce pays en 998. Deux fois il donna des papes au Saint Siège; en 996 un Allemand, son cousin, Brunon, qui s'appela Grégoire V, et en 999 un Français, son ancien maître, Gerbert, célèbre sous le nom de Silvestre II. Nous aurons une autre occasion de parler de cette partie du règne d'Otton III.

Expédition d'Italie de 996 et 998.

Ce prince, après avoir passé toute l'année 999 à Rome, retourna en Allemagne, et parcourut ce royaume pour remédier aux désordres qui s'étaient glissés dans l'administration. Il alla à Gnesne visiter le tombeau de St. Adelbert, l'apôtre des Prussiens, qui avait été son ami. A cette occasion l'empereur fonda, en l'année 1000, l'archevêché de Gnesne auquel furent subordonnés les évêchés de Colberg, Breslau et Cracovie; celui de Posnanie resta alors sous la métropole de Magdebourg. A Aix-la-Chapelle Otton fit ouvrir le tombeau de Charlemagne et en tira une croix d'or qui pendait au col de cet empereur, sa couronne, son sceptre et son cimeterre; ces joyaux ont depuis servi au couronnement des rois d'Allemagne.

Fondation de l'archevêché de Gnesne, 1000.

La même année 1000, Otton fit sa troisième expédition en Italie. Il avait une grande prédilection pour

Troisième expédition d'Italie, 1000.

Rome qui répondait mieux que la barbarie allemande aux images dont Théophanie avait nourri sa jeune imagination. Comme il aimait à s'entretenir de l'ancienne splendeur de Rome, et qu'il exprimait fréquemment le désir de la restaurer, les Romains soupçonnèrent qu'il avait formé le dessein de fixer à Rome le siége de son empire; projet qui ne convenait ni aux Allemands ni aux Romains. Ceux-ci se révoltèrent formellement pendant qu'Otton était dans leurs murs, et l'assiégèrent pendant trois jours dans son palais où ils ne laissèrent pas entrer de vivres. Déjà l'empereur, après s'être préparé à la mort par l'usage des saints sacremens, allait faire une sortie pour se frayer un chemin le sabre à la main, lorsque Henri, duc de Bavière, et Hugues, margrave de Tuscie, parvinrent à apaiser le tumulte. Otton reprocha aux Romains leur ingratitude en termes si touchans qu'ils lui livrèrent deux des principaux factieux qui les avaient séduits.

Cependant l'empereur, dégoûté du séjour de Rome par cet événement, quitta cette ville et invita ses vassaux allemands à venir l'aider à venger l'affront qu'il avait reçu; mais la mort le surprit le 24 janvier 1002 à Paterno en Campanie, à l'âge de 22 ans. L'historien Ditmar de Mersebourg, son contemporain, dit qu'il mourut de la rougeole : ce témoignage réfute suffisamment le bruit qui se répandit, comme si la veuve de Crescence l'avait empoisonné.

L'empereur St. Henri II, 1002 — 1024.

La mort prématurée et inattendue d'Otton III répandit la consternation en Allemagne. Ce prince n'avait pas encore été marié, et sa jeunesse avait empêché qu'on

ne pensât à régler sa succession. Il restait de la maison de Saxe un arrière-petit-fils de Henri l'Oiseleur, nommé aussi Henri, qui, en 995, avait succédé à Henri le Querelleur, son père, dans le duché de Bavière; mais sa naissance donnait peu de droits à ce prince, s'il n'était appuyé des autres grands du royaume. Le duc de Bavière se concilia la faveur publique par une action aussi pieuse que bien calculée. Lorsque le corps du défunt roi, escorté par l'armée allemande, revenant d'Italie, s'approcha des frontières de son duché, il alla à sa rencontre, accompagné de nombre de comtes et d'évêques; apporta des rafraîchissemens à l'armée fatiguée d'une longue marche et distribua des présens aux chefs des troupes. Il suivit le cortége jusqu'aux portes d'Augsbourg, aida à porter sur ses épaules le cercueil à St. Afre et donna à cette église cent fermes de ses biens patrimoniaux, afin de dire des messes pour le repos de l'ame d'Otton III. Il se mit aussi en possession des joyaux de la couronne qui furent enlevés à l'archevêque de Cologne; enfin les sœurs du dernier roi, les abbesses de Gandersheim et de Quedlinbourg, recommandèrent leur cousin aux amis de la maison de Saxe assemblés à Werla dans le pays de Hildesheim: tous promirent leur assistance pour le faire parvenir à la couronne.

Mais bientôt il s'éleva contre lui deux compétiteurs formidables, Eckard, margrave de Misnie, le prince le plus brave de son temps, et Herrmann, duc de Souabe et d'Alsace, un des plus puissans seigneurs d'Allemagne. Celui-ci vint camper avec son armée à Worms, pour

Il ne restait de la famille de Saxe qu'un seul prince qui pût prétendre à la régence pendant la minorité du jeune roi; c'était Henri, l'ancien duc de Bavière, surnommé le Querelleur. Il la réclama, l'évêque d'Utrecht, auquel on avait commis sa garde [1], lui rendit la liberté, et Warin, archevêque de Cologne, auquel le défunt empereur avait confié son fils, remit ce dépôt entre les mains du prince dont il reconnaissait les droits. Mais Henri ne voulait pas être simple tuteur; il osa se faire proclamer roi à Quedlinbourg. L'archevêque de Mayence, et Conrad, duc de Souabe et de la France rhénane, firent échouer ce plan ambitieux et forcèrent Henri à remettre Otton III entre les mains de sa mère et de son aïeule. On lui rendit son duché de Bavière, mais le duché de Carinthie, avec la marche de Vérone, l'Istrie et la Carniole en restèrent séparées.

L'éducation d'Otton III fut soignée par Théophanie sa mère; mais Adélaïde son aïeule, et Mathilde sa tante y eurent part. Le jeune prince fut instruit par St. Bernouard, évêque de Hildesheim, et par le savant Gerbert, qui fut depuis pape; il fit des progrès dans les sciences et les langues; mais les Allemands, ses contemporains, ont reproché aux deux impératrices de lui avoir donné des manières étrangères qui lui firent dédaigner les usages de sa nation. Witigès, archevêque de Mayence, fut à la tête des affaires pendant la minorité.

Otton III n'avait encore que six ans lorsqu'on le conduisit contre les Slaves ou Wendes qui s'étaien

1 Voyez p. 324.

u'Otton III avait donnés comme dot à sa sœur, épouse l'Ehrenfroid. S'étant rendu à Duisbourg, Henri s'arangea avec le comte Palatin en augmentant la dot de Mathilde, de la seigneurie de Saalfeld ; circonstance que nous remarquons parce que c'est ici que commence l'histoire de cette partie de la Franconie, qu'on nomme Cobourg et Saalfeld. Henri II obtint les suffrages des Lorrains, et quoique couronné une première fois à Mayence, il le fut encore à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne. Herrmann, se voyant seul de son parti, vint à Bruchsal et fit un acte de soumission. Il fut obligé à réparer le dommage qu'il avait causé à l'église de Strasbourg.

C'est avec tant de peine que Henri II monta sur un trône sur lequel il ne devait se maintenir que par une continuité d'efforts. Dans toutes les provinces il y eut des vassaux mécontens et turbulens à dompter, surtout en Lorraine et en Bohème, où l'autorité impériale était moins affermie qu'ailleurs, parce que les Français et les Polonais, voisins de ces provinces, étaient toujours prêts à se mêler de leurs affaires. Ce fut surtout Boleslas I.er, dit Chrobry ou le vaillant, duc de Pologne, prince hardi et entreprenant, qui causa beaucoup de chagrins à Henri II. Ce duc traitant la Bohème comme soumise à sa suzeraineté, s'immisça sans cesse dans le gouvernement de ce pays, régla arbitrairement la succession des ducs, par lesquels il était régi, et finit par faire crever les yeux en 1002 à Boleslas III le Roux, duc de Bohème, et se rendre maître de son duché. Il en résulta une guerre avec Henri II, laquelle, après

Guerre de Pologne.

avoir duré jusqu'en 1018, fut terminée par une paix désavantageuse pour les Allemands. Les conditions n'en sont pas connues, mais il paraît que Henri II y renonça à la suzeraineté de la Masovie et de la Silésie. Ce même Boleslas Chrobry agrandit encore son duché par des conquêtes sur les Russes, y réunit Kiow[1] et se rendit formidable non seulement aux grands-ducs de Moscovie, mais aussi aux empereurs de Constantinople.

Première expédition de Henri II en Italie, 1002.

Henri II fit trois expéditions au-delà des Alpes. Immédiatement après la mort d'Otton III, quelques seigneurs italiens, regardant la dynastie de leurs rois comme éteinte par la mort du dernier descendant d'Otton I.er, avaient proclamé roi Hardouin, margrave d'Ivrée, qui fut couronné à Pavie, le 25 février 1002; mais Arnoulf, archevêque de Milan, et ses partisans, s'opposèrent à cette élection et appelèrent le roi d'Allemagne. Henri, après avoir disposé de son duché de Bavière en faveur de Henri de Luxembourg, frère de son épouse, pénétra jusqu'à Pavie où il fut élu roi d'Italie, et couronné par l'archevêque de Milan le 12 mai 1004. Mais, le même jour, les habitans de Pavie prirent les armes, s'emparèrent des portes de la ville, et attaquèrent le palais du roi. Son armée, campée en dehors, escalada les murs, tira Henri des mains des séditieux, dont elle fit un horrible carnage. Henri tint une diète à Ponte Longo où il reçut les hommages des États, après quoi il se hâta de repasser en Allemagne.

1 Nous disons Kiow dans l'histoire de Pologne, Kieff dans celle de Russie.

Ce ne fut qu'en 1013 que, cédant aux instances du pape Benoît VIII, il entreprit une seconde expédition en Italie. Arrivé à Rome il reçut, conjointement avec Cunégonde son épouse, le 14 février 1014, la couronne impériale des mains du pape. Satisfait de cette illustration, il s'en retourna en Allemagne, sans avoir réduit Hardouin qui se maintint encore jusqu'à sa mort en 1015. Seconde expédition d'Italie. 1013.

Une chose qui tenait fortement à cœur à Henri II, c'était la fondation de l'évêché de Bamberg ou, comme on disait alors, Babenberg. Cette ville faisait partie de son patrimoine; il s'y plaisait beaucoup, et l'impératrice Cunégonde, à laquelle il l'avait assignée comme douaire, ne l'affectionnait pas moins. Henri résolut d'y établir un évêché et de le doter des anciens domaines des comtes de Bamberg qui avaient été réunis à la couronne; il y ajouta le domaine direct de Mahlberg, et des abbayes de Gengenbach, de Schuttern et d'Ortenberg, tous dans l'Ortenau[1]. Henri II éprouva une grande difficulté de la part de l'évêque de Wurzbourg au diocèse duquel la ville de Bamberg appartenait; cependant cet évêque consentit à la fin au projet de l'empereur, à condition que son siège serait érigé en métropole et que les évêchés de Bamberg et d'Eichstadt en formeraient la province; mais lorsqu'il vit que cette condition ne pourrait pas être remplie, il rétracta son consentement. Henri II assembla en 1007 un concile à Francfort et pria à genoux les évêques de vaincre la résistance de leur confrère de Wurzbourg. Les Fondation de l'évêché de Bamberg.

1 SCHŒPFL. *Hist. Zar. Bad.* I, p. 104. etc.

évêques approuvèrent la nouvelle fondation, et comme le pape l'avait déjà confirmée, l'empereur nomma en 1007 le premier évêque; c'était Eberhard, son chancelier. L'évêché fut immédiatement soumis à la protection (*mundiburdium*) du pape auquel il devait payer annuellement un tribut de cent marcs d'argent et d'une haquenée blanche. Pour honorer le nouvel évêque, le fondateur obligea les quatre grands dignitaires, l'archi-grand-maître, l'archi-échanson, l'archi-maréchal, et l'archi-chambellan du royaume, à faire les mêmes fonctions auprès de l'évêque de Bamberg, moyennant des fiefs particuliers qu'il leur conféra. En 1020 l'empereur eut la satisfaction de voir consacrer l'église cathédrale de Bamberg, par le pape Benoît VIII lui-même.

Troisième expédition d'Italie.

L'objet du voyage du pape en Allemagne était d'engager l'empereur à venir une troisième fois en Italie pour s'opposer aux progrès que faisaient les Grecs dans cette presqu'île. Henri se mit en marche en automne 1021, pénétra dans la Pouille et s'empara de la ville de Troïa que les Grecs venaient de bâtir; mais bientôt, les maladies diminuant la force de son armée, il dut s'en retourner sans avoir pu expulser les Grecs de l'Italie. Les aventuriers normands venus dans cette presqu'île avaient rendu d'utiles services à l'empereur contre les Grecs; il leur assigna en récompense, des terres dans le pays et posa ainsi, sans y penser, la première pierre des fondemens d'un nouvel état que nous verrons s'y établir.

Piété de Henri II.

Henri II mourut à Grona le 13 juillet 1024, et fut enterré dans la cathédrale de Bamberg. Dans le

douzième siècle il fut canonisé. Quoique ce prince ait poussé la piété jusqu'à l'excès, quoiqu'il ait exercé de trop grandes largesses envers les couvens et le clergé, il appartient cependant, par ses vertus, son activité et son courage, aux meilleurs souverains du moyen âge. Il ne laissa pas d'enfant de sa femme Cunégonde de Luxembourg, qui, par la suite, fut aussi placée au nombre des saints. Les biens patrimoniaux des rois de la maison de Saxe étaient considérables, car Otton I.er, en disposant du duché de Saxe, s'était réservé ses propriétés, et n'avait abandonné aux Billungs que le domaine proprement ducal. Ces terres formaient ce qu'on appelle aujourd'hui les pays de Brunswick et d'Hannovre; elles passèrent à l'héritier naturel de Henri II, qui était Ludolphe, seigneur de Brunswick, petit-fils de Brunon, frère puîné de Henri le Querelleur. Nous les verrons, par un double mariage, passer d'abord dans les mains des comtes de Nordheim, et devenir ensuite l'héritage de la maison des Guelfes qui les possède encore.

Les biens patrimoniaux de la maison de Saxe passent entre les mains des Nordheim.

CHAPITRE II.

État politique et moral de l'Allemagne sous les souverains de la maison de Saxe.

Vague de la législation.

La dynastie Saxonne, après avoir donné à l'Allemagne cinq monarques, se termina avec Henri II. Avant de voir quel parti les Allemands prirent à son extinction, jetons un coup d'œil sur l'état intérieur du pays pendant le dixième siècle.

C'était une époque brillante, dans laquelle la nation avança dans sa civilisation, et le royaume jouit d'une grande considération au dehors. Henri I.er fut le libérateur de l'Allemagne, à laquelle il apprit à maintenir son indépendance contre les Hongrais dont, avant lui, l'Europe avait redouté la valeur; il en fut le bienfaiteur en faisant naître chez sa nation le goût de l'agriculture et des occupations de l'industrie.

A cette époque les coutumes et les usages qu'ils avaient hérités de leurs ancêtres, tenaient encore lieu chez les Allemands, de lois positives pour les diverses relations dont se compose la vie civile, ou remplissaient au moins les lacunes d'une législation imparfaite. Les droits des divers pouvoirs politiques et leur ressort n'étaient pas déterminés avec cette précision à laquelle on est accoutumé dans les états modernes, et il est peu vraisemblable qu'on ait eu, dans ces siècles illettrés, une idée claire de l'étendue des prérogatives, soit de l'empereur ou du pape, soit des princes ou des évêques.

Les rois et empereurs Saxons, quoique restreints par les États, exerçaient un grand pouvoir tant en Allemagne qu'en Italie. Les Ottons agissaient à Rome comme maîtres absolus. En Allemagne, les ducs et les comtes n'étaient encore que des serviteurs qu'ils nommaient et déposaient librement; le pouvoir d'un duc était suspendu du moment où le roi, source de toute autorité, se trouvait lui-même dans la province, et l'histoire n'offre encore aucune trace de cette supériorité territoriale que les États s'arrogèrent par la suite. Déjà, il est vrai, s'introduisit l'usage de conférer les duchés et les comtés aux fils des derniers titulaires; sans que cependant ils puissent y prétendre à titre héréditaire; on leur laissait ordinairement la dignité de leurs pères, soit pour en récompenser les services, soit parce que l'administration dont les ducs étaient chargés leur fournissant mille moyens d'acquérir des domaines considérables dans l'étendue du duché ou du comté, eux et leurs fils comme grands propriétaires y jouissaient dès-lors d'une autorité qu'il aurait été difficile à tout autre de contre-balancer.

Forme de gouvernement.

L'Allemagne était devenue, à la mort de Louis l'Enfant, un royaume purement électif; de manière cependant qu'on reconnaissait à la dynastie une fois élevée sur le trône, un certain droit, à la vérité très-vague, à la succession. Tous les hommes libres de la nation prenaient encore alors part à l'élection, en tant que le choix fait par les grands était confirmé par l'adhésion bruyante de la multitude. On obtenait l'unanimité en négociant une espèce d'accord ou de transaction entre

haute trahison étaient portées à la diète ou à l'assemblée de tous les grands.

Temporel des évêchés.

Les empereurs de la maison de Saxe se montrèrent très-généreux envers les évêques, auxquels ils conférèrent des villes et des comtés entiers avec la juridiction temporelle, les péages et d'autres droits régaliens. Ils exceptèrent les villes où les évêques résidaient, de la juridiction des ducs et des comtes; dans quelques fondations cette immunité fut même étendue à toutes les terres dont elles se composaient; c'est ainsi qu'Otton I.er accorda ou confirma à l'archevêque de Hambourg, l'exemption de toute juridiction d'un duc, d'un margrave ou d'un comte. La piété ne fut pas la seule cause de la libéralité de ces empereurs; la politique y eut part. Les princes voulaient se faire, dans la personne des évêques, des appuis contre la puissance des grands.

Mœurs de la nation.

Malgré les relations qui s'établirent dans le dixième siècle entre les Allemands et les Italiens, et même les Grecs, il ne paraît pas que les mœurs de la nation aient éprouvé un grand changement pendant cette époque. Les étrangers, et surtout les Italiens, leur reprochèrent fréquemment leur barbarie, la violence de leurs manières, et les excès de table auxquels ils se livraient. Les meurtres étaient extrêmement fréquens; l'ivrognerie surtout, vice dominant de la nation, en faisait commettre un grand nombre. La guerre se faisait avec une cruauté inouïe. La chasse et les exercices militaires étaient les principales occupations et le seul amusement de la noblesse. Les forêts, qui

couvraient l'Allemagne, nourrissaient en abondance non-seulement des bêtes fauves, mais aussi des ours et des élans. Cependant, depuis Henri I.er, les progrès de l'agriculture firent disparaître une quantité de forêts qui se changèrent en terres cultivées, et surtout en prairies, car l'industrie des Allemands se portait plus volontiers sur l'éducation des bestiaux que sur la multiplication des plantes céréales; ils abandonnaient les travaux ruraux aux serfs et à la classe indigente des hommes libres.

Avant Henri I.er les arts et métiers étaient exercés par les serfs de la campagne; ce prince encouragea les affranchis à transporter leur industrie dans les villes. L'origine des villes d'Allemagne est une matière importante qui demande quelques détails. Origine des villes.

Dans le principe tous les hommes libres, possesseurs d'un franc-alleu, formaient la commune ou corporation du *gau* ou canton, et étaient soumis à la juridiction du gaugraf, devant le tribunal duquel se passaient les contrats par lesquels les alleux étaient authentiquement aliénés; tandis que les serfs et *Hörige* des seigneurs ne pouvaient pas ester en justice par-devant le comte, mais étaient soumis à la juridiction de leurs seigneurs, et représentés par eux au tribunal du gau, composé du comte et des échevins. Il paraît que la commune du gau, devant laquelle les procès se jugeaient, exerçait elle-même un certain droit de justice supérieure, et qu'elle pouvait casser le jugement du tribunal. Il paraît aussi que cette commune faisait quelquefois des statuts (*Willkühre*) auxquels ses membres étaient obligés de se soumettre.

Comme on ne jouissait de la sûreté publique que sous la protection de murailles et de châteaux forts, il s'assembla insensiblement autour des palais des rois et des sièges épiscopaux, une population composée d'individus de classes qui jouissaient, à divers degrés, des droits civils; savoir d'hommes entièrement libres, possédant des francs-alleux; d'hommes libres assujettis à payer à un seigneur un cens annuel de leurs biens-fonds qui, pour cela, ne perdaient cependant point leur qualité d'alleux; enfin d'hommes libres habitant sur le fond d'un seigneur, mais possédant en outre un bien allodial. Ces trois classes d'individus faisaient partie de la commune cantonale, dont au contraire étaient exclus les hommes libres, tenant leur bien à titre *précaire*, et ceux qui, fixés sur des terres seigneuriales, ne possédaient pas en outre quelque alleu. Indépendamment de ces deux catégories d'hommes libres, des serfs de différentes classes habitaient les terres des seigneurs comme attachés à là glèbe, tels que les *mansionarii* ou *Hufner*, occupés du labour des terres, et les *casati*, *Kossaten*, attachés à une simple maison à laquelle appartenait un jardin et quelques arpens de terre. Ces deux classes de serfs attachés à la glèbe payaient un cens en nature, c'est à dire en grains, en fruits, en volaille et en toile filée et tissue par leurs femmes et leurs filles. Les *gasindi*, *Gesinde*, les domestiques, sans être attachés à la glèbe, servaient la personne du maître, et exerçaient des métiers.

Les serfs attachés à la glèbe, que leurs maîtres émancipaient, n'entraient pas pour cela dans la commune

des gens libres, s'ils n'obtenaient la propriété d'un franc-alleu. Ils continuaient d'être soumis à la juridiction du seigneur, laquelle n'était nullement arbitraire, car il existait des espèces de codes ou *Hofrechte*, qui, réglant les devoirs et les prestations de tous les serfs, bornaient les prétentions des maîtres. Cette jurisprudence était suivie par les échevins dont les sentences étaient exécutées par le *villicus* (*maire*, *Schultheiss*) de chaque terre seigneuriale.

On appelait *ministériels* les nobles qui, outre le service militaire auquel ils étaient tenus comme vassaux, étaient encore obligés à remplir quelque office de judicature ou de cour, tels que de maréchal, grand-maître, échanson, chambellan. Leur devoir était réglé par une section du *Hofrecht*. Leurs offices, et les biens et avantages qui y étaient attachés, passaient à leurs enfans; mais dans la règle ils ne pouvaient choisir une épouse hors de la juridiction du maître.

Dans la proximité des sièges épiscopaux où se trouvaient des hommes libres à côté des serfs de l'évêché, la juridiction des premiers appartenait naturellement au gaugraf; celle des autres au juge institué par l'évêque. Comme cette double juridiction faisait naître de fréquens conflits d'autorité, les évêques tâchèrent de se faire conférer l'office de gaugraf. Quand ils y réussissaient, les deux territoires se trouvaient réunis sous une seule juridiction, que l'avoyer de l'église (*Kastenvogt*) exerçait. Une commune ainsi réunie était appelée *bourg*, c'est à dire château, parce que le château épiscopal en était regardé comme le centre;

plus tard on lui donna le nom de *Stadt* (de *stette*, lieu, place), en latin *oppidum* ou *civitas*, et les membres de la commune étaient des *bourgeois*.

Un changement semblable eut lieu à l'égard des hommes libres qui habitaient la campagne située à quelque distance du siège épiscopal, dans les contrées où existaient des palais royaux. Les gaugrafs y furent supprimés, et les habitans libres, réunis en une commune, et soumis à un juge ou avoyer (*Vogt*). Ainsi il arriva que, dans les anciennes villes épiscopales, il se forma deux cités, l'une royale, l'autre dépendante de l'église.

A mesure que la civilisation fit des progrès, et que les idées de droit politique se développèrent, les cités se donnèrent des institutions, une certaine police, un conseil de ville (*consules*), et il naquit un droit municipal.

A la classe des *villes impériales*, c'est à dire de celles qui étaient bâties sur le domaine des empereurs, appartenaient principalement les villes situées sur les deux rives du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne. On ne doit pas les confondre avec les villes libres ou républiques que, par la suite des temps, on a nommées villes impériales.

Constitution féodale du royaume d'Italie.

L'Italie conserva, sous les empereurs de la maison de Saxe, le régime féodal que les Lombards y avaient établi. Le royaume était partagé en duchés et comtés, dont le prince disposait arbitrairement. Les Ottons exerçaient la pleine souveraineté à Rome, et décidaient en dernière analyse dans les affaires pour lesquelles les

parties ne voulaient pas s'en tenir au jugement des papes. Rome renfermait perpétuellement des commissaires impériaux.

Église germanique.

L'église germanique se trouvait dans une plus grande dépendance de l'empereur que du pape. Les évêques de la province de Mayence décrétèrent en 1022 qu'une absolution accordée par le pape, n'était valable qu'en tant que le pécheur aurait satisfait à la pénitence imposée par son confesseur. Le célibat n'était pas général dans le clergé séculier, et les évêques maintenaient une discipline si sévère dans les couvens, que beaucoup de moines cherchèrent à rentrer dans le monde. Parmi les évêques et les chefs des abbayes on trouvait souvent des hommes studieux qui s'efforçaient de propager les études. Les chanoines des chapitres et les moines des monastères s'occupaient à copier des manuscrits. *St. Bernouard*[1], évêque de Hildesheim, aimait la peinture et l'architecture; il faisait couler en métal toutes sortes de meubles et de vases, et exécuter des ouvrages en mosaïque. Ce fut sans doute pendant le voyage qu'il fit en Italie avec Otton III, qu'il prit le goût des beaux arts. Cet évêque inventa, ou du moins introduisit en Allemagne, la fabrication des tuiles, qui dès-lors remplacèrent les toits de chaume. *Brunon,* frère d'Otton I.er et archevêque de Cologne, était un prélat savant dans la littérature ancienne et dans la philosophie du temps. *Gerbert*, qui fut ensuite pape sous le nom de Sylvestre II, se livra avec tant de zèle aux études mathématiques, qu'on le soupçonnait d'être

Occupations littéraires des moines.

1 Ou Bernard.

adonné aux sortilèges. Quoiqu'il fût Français d'origine[1], les Allemands le regardent comme leur appartenant à cause des fonctions qu'il a remplies en Allemagne. On cite la bibliothèque réunie par *Walthard*, archevêque de Magdebourg; *Meinwerk*, évêque de Paderborn, avait une bonne école où on lisait Horace, Virgile, Salluste et Stace; il exerçait les moines dans la calligraphie et dans l'art de décorer les lettres majuscules des manuscrits. Une célèbre religieuse, *Hroswitha* ou *Roswitha*, ou plutôt Hélène de Rossow, morte en 984, abbesse de Gandersheim, fit une édition des comédies de Térence, purgée de tout ce qui pouvait empêcher de mettre ce livre entre les mains de la jeunesse. *Ditmar*, fils d'un comte de Walbeck, ensuite évêque de Mersebourg, et *Witichind*, religieux et scolastique à Corvey, étaient des historiens estimables. Luitprand, évêque de Crémone, qui connaissait l'Italie et Constantinople, parle avec éloge du tableau que Henri I.er fit exécuter dans une salle de son palais de Mersebourg; il représentait la défaite des Hongrais.

Hroswitha.

C'étaient les écoles des couvens qu'on pouvait regarder comme les principaux sièges de la littérature dans cette époque. Les villes de Fulda, St. Gall, Reichenau, Hirschfeld, Hirsau, Mayence, Corvey, Prum, Trèves, Hildesheim et Utrecht, renfermaient les plus renommées de ces écoles. On en choisissait ordinairement les professeurs parmi les moines de l'ordre de St. Benoît; on les nommait *scolastiques*. On enseignait dans ces

1 Né à Aurillac en Auvergne, élevé au couvent de Fleury et ensuite parmi les Arabes d'Espagne.

écoles le *trivium* composé de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique; on y joignit le *quadrivium*, c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, réunissant ainsi tous les sept arts libéraux ou l'universalité des connaissances humaines. La physique et l'histoire naturelle appartenaient aux sciences ignorées. Tous les moines lettrés écrivirent des annales.

Depuis la découverte des mines du Hartz le commerce devint florissant; mais les Allemands dédaignaient de s'en occuper. Il était entre les mains des Juifs et des Lombards. Les Juifs, sujets immédiats de l'empereur, lui payaient une taxe pour la protection qu'il leur accordait, et que la haine et les persécutions auxquelles ils étaient en butte leur rendaient absolument nécessaire. Les Lombards ou Italiens apportaient aux Allemands les épiceries des Indes et les soieries de l'Orient. Il y a des provinces en Allemagne où les mots d'épicier et d'Italien sont encore synonymes. Les Slaves Vénèdes, qui demeuraient dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, ne partageaient pas le préjugé teutonique contre le commerce. Leurs vaisseaux couvraient la mer Baltique, eux-mêmes visitaient la Scandinavie et pénétraient dans l'intérieur de la Russie. Winnetha, située à l'embouchure de l'Oder, était leur principal port, et une des grandes villes d'Europe. Les Danois l'ayant détruite en 1043, le commerce se fixa à Wisby dans l'île de Gothland. Le Sleswick avait un port très-fréquenté; le commerce de Ripen se dirigeait vers la Saxe, chez les Frisons

Commerce.

et en Angleterre. Bardewyk, Magdebourg et Bremen étaient les villes de Saxe qui possédaient le plus grand nombre d'habitans industrieux.[1]

1 Tout ce qui n'est que sommairement indiqué ici sera développé dans un chapitre du cinquième livre.

CHAPITRE III.

Empereurs, rois d'Allemagne, de la maison Salique jusqu'en 1076.

Étendue de l'empire d'Allemagne.

A l'époque où la dynastie royale de Saxe s'éteignit, l'empire d'Allemagne était le plus puissant en Europe; car de l'empire de Byzance et du royaume de France, qui seuls pouvaient lui être comparés, l'un était tombé dans une décadence absolue, et dans l'autre les princes constamment pressés du besoin de réprimer leurs puissans vassaux, devaient consacrer à ce but toute leur attention et leurs moyens, tandis que la Lotharingie ou la Lorraine dans le sens le plus étendu, et l'Italie, faisaient partie de l'empire d'Allemagne, et que la Bohème, les Wendes-Sorabes, les Wilziens et les Obotrites reconnaissaient sa suzeraineté. Les ducs de Carinthie avaient reçu un agrandissement par les marches d'Aquilée et de Vérone qu'Otton I.er avait réunies à l'Allemagne, pour se ménager l'entrée de l'Italie.

Régence de Ste. Cunégonde.

Comme du vivant de Henri II on ne s'était pas occupé du choix de son successeur, sa mort causa un interrègne de deux mois, pendant lequel l'impératrice Cunégonde, assistée de ses frères, l'évêque de Metz et le duc de Bavière, se chargea de la régence. Ce fut un temps de troubles, pendant lequel chaque grand vassal tâcha de tirer parti des circonstances et de l'espèce d'anarchie que causaient dans les provinces les assemblées préalables qui délibéraient sur le choix

d'un nouveau monarque. Enfin le 4 septembre 1024 les ducs, comtes, évêques et autres grands de la nation s'assemblèrent, chaque duc à la tête de ceux de sa province. Wippon, le biographe de Conrad II, nomme huit ducs [1], savoir Conrad, duc de France, ou, comme nous dirons à l'avenir, de Franconie; Fréderic, duc de la Lorraine supérieure, ou peut-être comme représentant de son père Thierry qui vivait encore; Gozelon, duc de la Lorraine inférieure; Bernard II, duc de Saxe; Henri, duc de Bavière; Adalbert, duc de Carinthie; Ernest II, duc de Souabe, et Udalrich, duc de Bohême. Les principaux chefs se réunirent dans une île du Rhin, située entre Worms et Mayence; la foule campa sur les deux bords du fleuve, savoir les Saxons, les Bohémiens, les Francs orientaux, les Bavarois, les Souabes, et, sans doute aussi, les Carinthiens, sur la rive droite; les Francs occidentaux et les Lotharingiens, ou habitans des deux Lorraines, sur la gauche. Il n'est pas question des Thuringiens, parce qu'ils n'avaient plus de duc, étant gouvernés par un landgrave. Les princes tenaient leurs délibérations à Kamba, vis à vis d'Oppenheim.

Élection de Conrad II par les huit ducs.

On regardait toujours les Francs comme le premier parmi les peuples dont le corps de la nation germanique se composait, et les divers chefs paraissaient disposés à rendre le sceptre à cette tribu; mais parmi les Francs il y avait deux chefs qui se partageaient les suffrages. Ils descendaient l'un et l'autre de Conrad le Sage,

1 Sans dire pourtant expressément que tous les huit assistèrent en personne à l'élection.

gendre de l'empereur Otton le Grand; tous les deux s'appelaient Conrad; l'un jouissait d'une grande réputation de valeur et de probité, l'autre pouvait mériter la préférence sous le rapport de la puissance. Le premier était distingué par les surnoms d'aîné et de Salique : on ne connaît pas avec certitude l'origine du dernier surnom. Nous avons dit ailleurs[1] qu'après avoir soumis la nation des Alemanni, Clovis leur enleva une partie de leur pays, savoir la province qui, depuis, fut nommée France rhénane. Il la distribua à ses compagnons, les Francs; il est probable que les Francs Saliens, auxquels le roi lui-même appartenait, furent favorisés dans ce partage, et que Conrad dont le château de Limbourg était situé entre Worms et Spire, descendait d'un de ces seigneurs Saliens qui avaient reçu des terres dans le canton de Worms et sur le Mein. D'après une autre opinion[2] qui mérite peut-être la préférence, le surnom de Salien n'aurait été donné à Conrad que dans le quatorzième siècle, et le premier qui s'en est servi, au lieu de désigner par là une famille particulière, aurait voulu dire seulement issu d'une ancienne famille de Francs. Son concurrent, Conrad le jeune, était duc de Franconie. Conrad le Salique voyant approcher le moment décisif, prit son cousin à part, lui représenta combien le choix de l'un d'eux serait avantageux à la nation des Francs, et combien il était important de ne pas laisser passer la couronne dans les mains d'une autre nation; conséquence immanquable

Origine du surnom du Salique.

1 Voyez vol. I, p. 147.

2 Wenck, *hess. Landesgeschichte*, vol. II, p. 556.

de leur désunion; pour éviter cet inconvénient il lui proposa d'attendre tranquillement le résultat de l'élection; promettant d'être le premier à lui rendre hommage si le choix tombait sur lui et le priant d'observer la réciprocité dans le cas contraire. Le duc de Franconie le lui promit.

La solennité de l'élection ayant commencé, le peuple s'adressa d'abord à Aribon, archevêque de Mayence, comme au premier prélat du royaume, et lui demanda son avis. L'archevêque se déclara pour Conrad l'aîné; Eberhard, évêque de Bamberg, Brunon, évêque d'Augsbourg et à leur exemple tous les archevêques et évêques accédèrent à ce suffrage. Lorsqu'ensuite le tour des États laïcs arriva, Conrad le jeune se leva le premier, et, après avoir un instant conféré avec les Lorrains, nomma également son cousin: ce nom fut répété par tous les autres États, et le peuple y applaudit. A l'instant même la reine Cunégonde remit au nouveau roi les joyaux de la couronne dont elle était dépositaire, et Conrad fut conduit à Mayence et couronné par l'archevêque.

Caractère de Conrad II.

La confiance que Conrad inspirait était générale, et le peuple était persuadé que sous un prince comme lui les temps de Charlemagne allaient revenir. « C'est s'exposer au reproche de flatterie, dit Wippon, que de peindre la générosité, l'activité, la constance et l'intrépidité de ce prince qui fut l'ami des gens de bien, l'ennemi des méchans; bienveillant envers tous ses sujets, sévère envers les ennemis, plein d'énergie et infatigable quand il s'agissait du bien-être de l'Empire.» Wippon ne disconvient pas que son héros ne prît de

l'argent des évêques et abbés qu'il nommait; l'exiguité de son patrimoine le força d'avoir recours à cet expédient et de donner ainsi un exemple qui eut des suites pernicieuses.

Conrad commença son règne par une tournée qu'il fit dans les différentes provinces pour remédier aux abus et affermir son autorité. Il parcourut d'abord la Lorraine et tint une diète à Aix-la-Chapelle; de là il alla en Saxe, en Bavière, en Franconie et en Souabe. Héribert, archevêque de Milan, et plusieurs grands d'Italie vinrent à Constance, l'inviter à visiter la presqu'île qui était devenue le théâtre de nouveaux troubles. Tandis que les habitans de Pavie, dans l'excès de leur joie d'être, comme ils le croyaient, débarrassés à jamais des Allemands, avaient démoli le palais des rois, dont la construction était attribuée au grand Théodoric, la faction française, à la tête de laquelle étaient Rénier, margrave de Tuscie, trois frères de la maison d'Este, Maginfroid, margrave de Suse, offrit la couronne tour à tour à divers princes étrangers qui la refusèrent. Une chose paraissait pourtant plus urgente à Conrad qu'une expédition au delà des Alpes. C'était d'assurer ses droits sur le royaume d'Arles. Raoul III y régnait depuis 993, si l'on peut appeler régner que de porter une couronne, car les vassaux de ses états s'étaient arrogé tout le pouvoir. Ce prince n'ayant pas d'enfant, Henri II, son neveu, aurait été son héritier s'il lui avait survécu; et les États de Bourgogne avaient reconnu cet empereur comme leur futur roi. Mais ce prince étant mort avant Raoul, on regarda en Bourgogne

Conrad s'assure la succession au royaume d'Arles.

comme nul tout ce qui avait été convenu pour la succession. Gisèle de Souabe, épouse de Conrad II, était aussi nièce du roi de Bourgogne; mais elle ne pouvait donner aucun droit à son mari sur le royaume d'Arles, parce que, de son premier mariage avec Ernest I.er, duc de Souabe, il existait un fils, Ernest II, sur lequel passaient après elle les prétentions qu'elle pouvait former. Au surplus il y avait encore trois autres collatéraux qui devaient nécessairement précéder le duc de Souabe; c'était Odon ou Eudes, comte de Champagne, Frédéric, duc de Lorraine, et Conrad le jeune, duc de Franconie qui avait été le compétiteur de Conrad au trône. Aussi le roi Conrad ne fit-il pas valoir les droits de son épouse; il prétendit que le royaume d'Arles était fief de l'Empire et que Raoul III avait reconnu le droit de Henri II à la succession, non en sa qualité de neveu, mais en celle de roi d'Allemagne, son suzerain; et comme Raoul protestait contre cette interprétation, Conrad marcha contre lui et s'empara en 1025 de Bâle. Il aurait poussé plus loin ses conquêtes, si Gisèle n'avait ménagé une trève entre son époux et son oncle. Il est probable qu'on régla alors le litige; car deux ans après, en 1027, Raoul eut avec Conrad une entrevue à Bâle où il le reconnut pour son successeur éventuel.

Expédition de Conrad II en Italie.

Après avoir terminé cette affaire et fait élire son fils Henri, roi d'Allemagne, Conrad passa les Alpes, se fit couronner à Milan comme roi d'Italie, soumit tous les vassaux du parti français, apaisa une révolte des Ravennats et prit le 26 mars 1027 à Rome, des mains

du pape Jean XIX, la couronne impériale. Gisèle fut couronnée en même temps. Cette cérémonie fut rendue plus brillante par la présence de Raoul III, roi d'Arles, qui était venu à Rome pour s'aboucher avec Conrad et terminer l'affaire de la succession, et par celle de Canut le Grand, roi de Danemark, qui s'y trouvait comme pélerin. De Rome l'empereur se rendit dans la Basse-Italie, reçut la soumission de Bénévent et de Capoue et confia la garde des frontières contre les Grecs à ces vassaux et aux Normands, en assignant à ces derniers de nouvelles terres.[1]

Pour consoler son beau-fils Ernest II de la perte de la succession d'Arles, Conrad II lui donna la riche abbaye de Kempten; mais Ernest ne se contenta pas de ce faible dédommagement. Réuni au plus puissant de ses vassaux, Welf ou Guelfe comte de Ravenspourg, et propriétaire de beaucoup de terres en Souabe et dans la Basse-Bavière[2], et à Garnier (Werner), comte de Kybourg, il commit toutes sortes d'excès et envahit le royaume de Bourgogne du côté de Soleure; mais le roi d'Arles le repoussa, et l'empereur, de retour de son expédition, l'assigna à comparaître à la diète d'Ulm. Ernest s'y rendit avec une suite nombreuse, mais ses vassaux n'ayant pas voulu l'assister contre leur seigneur suzerain, il fut obligé de se soumettre. Conrad le fit enfermer au château de Giebichenstein près Halle sur la Saale; Welf, qui avait pris également le parti de la soumission, fut obligé de

1 Voyez vol. II, p. 336.
2 Voyez vol. II, p. 98.

d'un nouveau monarque. Enfin le 4 septembre 1024 les ducs, comtes, évêques et autres grands de la nation s'assemblèrent, chaque duc à la tête de ceux de sa province. Wippon, le biographe de Conrad II, nomme huit ducs [1], savoir Conrad, duc de France, ou, comme nous dirons à l'avenir, de Franconie; Fréderic, duc de la Lorraine supérieure, ou peut-être comme représentant de son père Thierry qui vivait encore; Gozelon, duc de la Lorraine inférieure; Bernard II, duc de Saxe; Henri, duc de Bavière; Adalbert, duc de Carinthie; Ernest II, duc de Souabe, et Udalrich, duc de Bohème. Les principaux chefs se réunirent dans une île du Rhin, située entre Worms et Mayence; la foule campa sur les deux bords du fleuve, savoir les Saxons, les Bohémiens, les Francs orientaux, les Bavarois, les Souabes, et, sans doute aussi, les Carinthiens, sur la rive droite; les Francs occidentaux et les Lotharingiens, ou habitans des deux Lorraines, sur la gauche. Il n'est pas question des Thuringiens, parce qu'ils n'avaient plus de duc, étant gouvernés par un landgrave. Les princes tenaient leurs délibérations à Kamba, vis à vis d'Oppenheim.

Élection de Conrad II par les huit ducs.

On regardait toujours les Francs comme le premier parmi les peuples dont le corps de la nation germanique se composait, et les divers chefs paraissaient disposés à rendre le sceptre à cette tribu; mais parmi les Francs il y avait deux chefs qui se partageaient les suffrages. Ils descendaient l'un et l'autre de Conrad le Sage,

1 Sans dire pourtant expressément que tous les huit assistèrent en personne à l'élection.

avait fondée au delà de l'Eider : cette rivière redevint ainsi la limite de l'Allemagne.

Réunion du royaume d'Arles à l'empire germanique, 1032.

Raoul III mourut en 1032, après avoir envoyé à Conrad II la lance de St. Maurice et les autres joyaux de sa couronne. L'empereur alla sur le champ prendre possession de sa succession : le 2 février 1033 il fut couronné à Payerne roi d'Arles. Odon, ou Eudes, comte de Champagne, prit les armes pour faire valoir ses droits ; il en résulta une guerre qui se prolongea jusqu'en 1037, qu'Odon fut vaincu par Gozelon, duc de Lorraine, dans la bataille de Bar-le-duc, où il perdit la vie. Ainsi le royaume d'Arles, c'est à dire la Provence, y compris le comtat Venaissin, le Dauphiné, la Savoie, le Bugey, la Bresse, le Lyonnais, la Franche-Comté, le Valais, le pays de Vaud, celui de Neuchâtel, Berne, Soleure, Fribourg, Bâle, Montbéliard et l'Aargovie furent réunis à l'empire d'Allemagne ; mais cette acquisition ne donna aux empereurs qu'une faible autorité dans ces provinces où tous les domaines se trouvaient entre les mains des grands vassaux.

Seconde expédition en Italie.

Les affaires de Bourgogne n'étaient pas encore terminées, lorsque Conrad II se vit forcé d'entreprendre une nouvelle expédition en Italie où avait éclaté une guerre civile entre les grands vassaux, les prélats et les bourgeois des villes d'une part, et les gentilshommes vavasseurs (arrière-vassaux) de l'autre ; ces derniers tout en se plaignant de l'oppression qu'ils éprouvaient de la part de leurs seigneurs directs, foulaient à leur tour tout ce qui ne tenait pas à l'ordre équestre. Les querelles éclatèrent jusque dans les rues de Milan, où

Guerre des Vavasseurs.

les gentilshommes qui s'étaient soulevés contre l'archevêque furent défaits par les bourgeois et obligés de sortir de la ville; mais ils trouvèrent une alliée dans la ville de Lodi. Conrad avait investi l'archevêque Héribert du droit de nommer les évêques de cette ville; Héribert en ayant usé à la première vacance en 1026, les Lodésans refusèrent d'accepter un évêque de sa main, et y furent forcés par les armes. Telle est l'origine de la haine entre Milan et Lodi dont nous verrons de si violens effets. Les Lodésans s'étant joints en 1036 aux gentilshommes chassés de Milan, ceux-ci prirent leur revanche à la bataille de Campo Malo.

Conrad que ces désordres déterminèrent à passer en Italie en 1037, assembla une diète à Pavie pour prononcer sur les différends. C'est là que l'archevêque fut formellement accusé par la noblesse d'être l'instigateur de tous les troubles, et sommé par Conrad de donner satisfaction aux parties. Le prélat qui avait rendu des services à l'empereur, se croyant tout permis, répondit d'une manière peu convenable; l'empereur le fit arrêter, lui et trois évêques. Mais Héribert ayant trouvé moyen d'échapper à ses gardiens, en les enivrant, se retira à Milan, où il fut reçu aux acclamations des habitans; Conrad l'y assiégea inutilement pendant plusieurs mois.

[illegible]stitution [illegible]dale [illegible]37 en fa- [illegible] des vavas- [illegible] italiens.

Ce fut devant Milan que cet empereur publia le 28 mai 1037 les fameuses constitutions féodales en fa[illegible] des vavasseurs. Elles défendent de dépouiller un [illegible] son fief autrement que par une sentence de la

cour des pairs; elles appellent les fils ou, à leur défaut, les petits-fils, les uns et les autres nés d'un mariage légitime, à la succession de leur père ou aïeul, en excluant ceux qui sont nés d'un *disparage* (d'une mésalliance), c. à d. d'une épouse ne jouissant pas de la parité de naissance, ainsi que ceux qui sont nés d'un mariage *ad morganaticam*, c. à. d. d'un mariage contracté sous la condition expresse que les enfans qui en seront issus, ne succéderont pas. Au défaut de descendans, ces lois donnent la succession aux frères. Elles défendent au seigneur direct d'aliéner le fief sans le consentement du vassal. Par ces constitutions les fiefs furent, pour la première fois, formellement déclarés héréditaires. Conrad publia une loi si importante sans prendre l'avis des États, qui s'y seraient probablement opposés; elle ne regardait que le royaume d'Italie, car l'Allemagne conserva son droit féodal particulier. Cependant Conrad avait pour maxime constante de favoriser aussi en Allemagne, les arrière-vassaux dans leurs prétentions contre leurs seigneurs directs. Il voulait se faire ainsi des partisans contre la puissance des grands qui était devenue dangereuse pour le monarque. Son plan était de rendre la couronne héréditaire dans sa famille et d'y réunir successivement tous les grands fiefs. Aussi non content d'avoir fait reconnaître dès 1026 la succession de son fils âgé de neuf ans, il lui conféra en 1027 le duché de Bavière, à la mort de Henri V de Luxembourg, et en 1038 celui de Souabe, à la place de Hermann IV, fils de l'impératrice Gisèle, lequel venait de mourir en Italie. La même année il

Conrad accumule les grands fiefs dans sa maison.

comme nul tout ce qui avait été convenu pour la succession. Gisèle de Souabe, épouse de Conrad II, était aussi nièce du roi de Bourgogne; mais elle ne pouvait donner ancun droit à son mari sur le royaume d'Arles, parce que, de son premier mariage avec Ernest I.er, duc de Souabe, il existait un fils, Ernest II, sur lequel passaient après elle les prétentions qu'elle pouvait former. Au surplus il y avait encore trois autres collatéraux qui devaient nécessairement précéder le duc de Souabe; c'était Odon ou Eudes, comte de Champagne, Frédéric, duc de Lorraine, et Conrad le jeune, duc de Franconie qui avait été le compétiteur de Conrad au trône. Aussi le roi Conrad ne fit-il pas valoir les droits de son épouse; il prétendit que le royaume d'Arles était fief de l'Empire et que Raoul III avait reconnu le droit de Henri II à la succession, non en sa qualité de neveu, mais en celle de roi d'Allemagne, son suzerain; et comme Raoul protestait contre cette interprétation, Conrad marcha contre lui et s'empara en 1025 de Bâle. Il aurait poussé plus loin ses conquêtes, si Gisèle n'avait ménagé une trève entre son époux et son oncle. Il est probable qu'on régla alors le litige; car deux ans après, en 1027, Raoul eut avec Conrad une entrevue à Bâle où il le reconnut pour son successeur éventuel.

Expédition de Conrad II en Italie.

Après avoir terminé cette affaire et fait élire son fils Henri, roi d'Allemagne, Conrad passa les Alpes, se fit couronner à Milan comme roi d'Italie, soumit tous les vassaux du parti français, apaisa une révolte des Ravennats et prit le 26 mars 1027 à Rome, des mains

voûtes de la coupole n'ont rien des formes pointues, ni les colonnes rien de la fragilité apparente qui caractérisent le nouveau genre apporté en Europe par les croisés ou par les Arabes d'Espagne. Le bâtiment a une longueur de 446 pieds du Rhin, sur une largeur de 178. Le caveau fut destiné par Conrad II à servir de sépulture aux empereurs et à leurs épouses. Lui-même, Henri III, IV et V, Philippe de Souabe, Rodolphe de Habsbourg, Adolphe de Nassau et Albert I.er d'Autriche y ont été inhumés; ainsi que Gisèle, Berthe, Béatrix, épouses de Conrad II, de Henri IV et de Fréderic I.er, et Agnès, fille de celui-ci.

A la mort de Conrad la couronne passa à son fils *Henri III* qui était déjà roi d'Arles et duc de Bavière. Ce fils se montra digne d'un père tel que Conrad, et il le surpassa. D'une taille élevée au dessus des proportions communes, Henri était prompt et actif comme son père, sur lequel il avait l'avantage d'une éducation mieux soignée; car Gisèle, sa mère, lui avait donné le goût des lettres. Il avait vingt-deux ans lorsqu'il succéda à son père. Ce fut à Ingelheim qu'il reçut le serment de ses vassaux, parmi lesquels se trouvaient des députés du royaume d'Arles, ainsi que l'archevêque Héribert de Milan qui fit sa soumission.

Henri III, 1039 — 1056.

A l'exemple de son père, Henri passa une grande partie de son temps à parcourir le royaume pour redresser les abus, rendre justice aux opprimés, punir ceux qui prévariquaient dans l'exécution de ses ordres, exciter le zèle de ses officiers, apaiser les querelles ou forcer les récalcitrans à déposer les armes : manière

de gouverner bien différente de celle des souverains modernes qui du centre de leurs états et de l'intérieur de leurs cabinets dirigent tous les fils de la machine politique!

Guerre de Bohême.

Brzetislaw, duc de Bohême, fut le premier qui causa de l'embarras à Henri. Il essaya de se soustraire à la suzeraineté allemande, et refusa de payer le tribut annuel de 500 marcs auquel il était tenu. Sa désobéissance força le roi à lui faire pendant trois ans une guerre dont les succès varièrent. Enfin Brzetislaw fut réduit à venir en 1042 à Ratisbonne pour se soumettre et payer le tribut arriéré.

Guerre de Bourgogne.

Henri se transporta alors dans le royaume d'Arles où les comtes de Besançon et de Vienne refusaient de reconnaître sa suzeraineté. Le roi apaisa les troubles moins par les armes qu'en contractant un mariage très-convenable sous le rapport de la politique. A la place de la reine Chunehild qui en 1038 avait succombé au climat de l'Italie, il épousa en 1043 Agnès de Poitou, fille de Guillaume duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, proche parente de plusieurs seigneurs bourguignons.

Guerre d'Hongrie.

Bientôt après ce mariage, Henri marcha contre les Hongrais, pour rétablir leur roi qu'ils avaient détrôné. Il fut obligé d'y faire plusieurs expéditions, entre les années 1041 et 1044. La dernière eut le plus grand succès. L'empereur défit le 3 juin 1044 à Mensö sur la rivière de Raab l'armée ennemie, et rétablit sur le trône le roi Pierre qui reçut son royaume comme fief de l'Allemagne.

La Hongrie fief de l'empire d'Allemagne.

La Basse-Autriche, c'est à dire l'ancienne Avarie, fut alors détachée de la Hongrie ...nt la Leitha devint frontière du côté de l'Allemagne.

En 1046 Henri III fit son expédition en Italie où il parut avec la dignité d'un maître. Le trône pontifical était alors occupé, au scandale de la chrétienté, par Grégoire VI à qui Benoît VIII l'avait vendu. Nous verrons ailleurs comment Henri III mit fin à ce désordre: quatre fois de suite pendant son règne il conféra la dignité pontificale à des Allemands, savoir à Clément II, à Damase II, à St. Léon IX et à Victor II. Avant la proclamation de Clément II, en 1046 dans une assemblée du clergé, des sénateurs, des grands et d'un grand nombre de citoyens de Rome, Henri III et tous ses successeurs sur le trône impérial furent nommés Patrices et on revêtit Henri III d'une robe verte; ensuite on mit à son doigt, l'anneau du patriciat et l'on ceignit sa tête d'un cercle d'or. Le 25 décembre 1046 Henri et son épouse reçurent la couronne impériale des mains de Clément II. Expédition d'Italie 1046.

Les troubles de la Lorraine occupèrent Henri III pendant la plus grande partie de son règne. Conrad II avait permis à Gothelon ou Gozelon, duc de la Basse-Lorraine, de réunir en 1033 à ce fief celui de la Haute-Lorraine. Mais Henri III, dont la politique visait à affaiblir les duchés, n'attendit que la mort de Gothelon qui arriva en 1044, pour séparer de nouveau les deux duchés; il laissa la Basse-Lorraine à Godefroi le Barbu, fils aîné de Gothelon, et disposa de la Haute ou de la Lorraine Mosellane, d'abord en faveur de Frédéric de Luxembourg, et ensuite pour Albert, comte d'Alsace. Ces deux princes étant morts en 1046 et 1047, le duché fut conféré à Gérard, comte d'Alsace Troubles de Lorraine.

Gérard, comte d'Alsace, souche des maisons de Lorraine et de Habsbourg.

(ou plutôt en Alsace), qui descendait au septième degré d'Etichon, duc d'Alsace, souche commune des maisons de Lorraine et de Habsbourg lesquelles sont réunies aujourd'hui en une seule sous le nom de maison d'Autriche. Ce fut ce Godefroi, fils de Gothelon, qui, sans doute mécontent du retranchement fait par Henri à son duché de Lorraine, devint l'auteur de troubles dans lesquels les comtes de Flandre, ceux de Vlaardingen, appelés ensuite comtes d'Hollande, ainsi que d'autres grands vassaux jouèrent un rôle. Henri III fut obligé de marcher plusieurs fois contre ces rebelles; enfin le duc Godefroi, désespérant de se soutenir contre les forces de l'empereur en Allemagne, passa les Alpes, épousa Béatrix, veuve de Boniface, margrave de Tuscie, et excita des troubles en Italie. Léon IX vint lui-même en Allemagne pour représenter à Henri III la nécessité de se rendre dans la péninsule, tant afin de déjouer les trames de Godefroi, que pour s'opposer aux progrès des Normands. L'empereur s'y rendit en effet en 1055; reçut la soumission de Godefroi, mais força Béatrix de le suivre en Allemagne.

Nouvelles guerres d'Hongrie, 1051, 1052.

Lorsque Henri III se rendit pour la première fois en Italie, en 1046, les Hongrais chassèrent de nouveau leur roi Pierre, et placèrent sur le trône André, prince de la race d'Arpad, qui refusa de payer au roi d'Allemagne le tribut auquel Pierre s'était soumis. Henri III fit en 1051 et 1052 deux expéditions en Hongrie. Mais cette guerre fut terminée en 1055 à des conditions qui nous sont inconnues, et l'empereur fiança Judith, sa fille âgée de huit ans, à Salomon, fils du roi André.

Henri III disposa, à la vérité, assez arbitrairement, des duchés tombés en vacance pendant son règne; mais il ne fut pas fidèle à la politique de son père qui tendait à les réunir à la couronne. En montant sur le trône, il était, comme nous l'avons dit, duc de Bavière; à cette époque les duchés de Carinthie et de Souabe étaient vacans, le premier, depuis 1039, et le second, depuis 1038. Il administra la Souabe sans lui donner un duc jusqu'en 1045, qu'il en disposa en faveur d'Otton II, comte Palatin du Rhin, mais en se réservant les domaines ducaux; ce duc étant mort en 1047, l'empereur lui donna pour successeur Otton III, margrave de la Bavière septentrionale ou de Schweinfurt.

Henri III dispose à plusieurs reprises des duchés de Souabe et de Bavière.

Quant au duché de Bavière, Henri s'en était dépouillé dès 1042 en faveur de Henri VII, neveu de Henri V de la maison de Luxembourg, laquelle l'avait possédé de 1004 à 1027. Henri mourut en 1047, et eut pour successeur Conrad, comte de Zutphen, qui fut destitué d'une manière un peu arbitraire à la diète de Tribur, en 1055. Henri III donna alors le duché de Bavière à son propre fils, Henri, âgé de cinq ans, sous la tutèle de l'évêque d'Eichstedt, le même qui bientôt après fut élevé au trône pontifical. L'année suivante il fit un changement. Le jeune Henri ayant été couronné roi d'Allemagne, l'empereur transféra le duché de Bavière à son second fils Conrad, et après la mort prématurée de celui-ci, à l'impératrice Agnès.

Conrad le jeune, l'ancien compétiteur de Conrad le Salique, avait obtenu en 1036 le duché de Carinthie

les gentilshommes qui s'étaient soulevés contre l'archevêque furent défaits par les bourgeois et obligés de sortir de la ville; mais ils trouvèrent une alliée dans la ville de Lodi. Conrad avait investi l'archevêque Héribert du droit de nommer les évêques de cette ville; Héribert en ayant usé à la première vacance en 1026, les Lodésans refusèrent d'accepter un évêque de sa main, et y furent forcés par les armes. Telle est l'origine de la haine entre Milan et Lodi dont nous verrons de si violens effets. Les Lodésans s'étant joints en 1036 aux gentilshommes chassés de Milan, ceux-ci prirent leur revanche à la bataille de Campo Malo.

Conrad que ces désordres déterminèrent à passer en Italie en 1037, assembla une diète à Pavie pour prononcer sur les différends. C'est là que l'archevêque fut formellement accusé par la noblesse d'être l'instigateur de tous les troubles, et sommé par Conrad de donner satisfaction aux parties. Le prélat qui avait rendu des services à l'empereur, se croyant tout permis, répondit d'une manière peu convenable; l'empereur le fit arrêter, lui et trois évêques. Mais Héribert ayant trouvé moyen d'échapper à ses gardiens, en les enivrant, se retira à Milan, où il fut reçu aux acclamations des habitans; Conrad l'y assiégea inutilement pendant plusieurs mois.

Constitution féodale de 1037 en faveur des vavasseurs italiens.

Ce fut devant Milan que cet empereur publia le 28 mai 1037 les fameuses constitutions féodales en faveur des vavasseurs. Elles défendent de dépouiller un vassal de son fief autrement que par une sentence de la

posait jamais sa couronne sur la tête un dimanche ou un jour de fête, sans s'être confessé et avoir fait pénitence. Un évêque, après l'avoir prêché, le fustigeait et lui imposait, à titre d'amende, de larges aumônes pour les pauvres : tant d'empire avait à cette époque la religion sur les puissans de la terre.

Origine du royaume de Slavonie ou des Vénèdes, 1047.

Ce fut sous Henri III que parut sur les côtes de la mer Baltique un conquérant qui y fonda un puissant royaume.

Henri I.er et son fils Otton, le dernier à l'aide de Hermann Billung, duc de Saxe, avaient forcé les Obotrites de reconnaître la domination des rois d'Allemagne, de renier leur dieu Radegast et d'adorer le Christ. Cette soumission et ce christianisme étaient également odieux aux Obotrites; mais leur haine nationale pour les Saxons était encore plus forte. Réuni à Mizudray, chef des Wagriens, Mistewoï, fils de Miecislas, prince des Obotrites, que les historiens saxons nomment un géant, extermina le christianisme depuis Hambourg jusqu'à Salzwedel, et dévasta la Saxe. Henri II apaisa les troubles, sans pouvoir faire rentrer les Mecklenbourgeois et les Wagriens dans une obéissance permanente. La cession du margraviat de Sleswick à Canut le Grand, par Conrad le Salique, fut un événement très-préjudiciable aux Vénèdes, parce que les Danois avaient plus de moyens que les Allemands seuls de réprimer leur turbulence. Uton, fils de Mistewoï, qui régna de 1025 à 1032, envoya Godschalk, son fils, auprès du duc de Saxe pour le faire élever chez les Bénédictins de Lunebourg. Cet Uton, tyran

tint à Soleure une assemblée des États du royaume d'Arles, qu'il disposa à couronner son fils et à lui prêter le serment de fidélité. Il leur fit aussi adopter la trève de Dieu qui interdisait toutes les hostilités depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin de chaque semaine. Il mourut à Utrecht, le 4 juin 1039, et fut enterré à la cathédrale de Spire, qu'il avait commencé à bâtir, mais qui, à sa mort, n'était pas encore achevée.

Il avait eu le malheur de perdre Conrad, son fils aîné, par une chute que ce prince fit d'une tour ou d'un rocher du château de Limbourg, appartenant à son épouse. Conrad résolut alors de consacrer à Dieu ce château de famille, en le changeant en monastère; et en 1027 il commença la construction d'une nouvelle cathédrale à Spire et d'une seconde abbaye, celle de St. Jean, sur une colline près de cette ville. Le 12 juillet 1030 ou 1033 Conrad posa dans une seule matinée, et, comme le remarque la Chronique de Hirschau, sans avoir déjeûné ni avant ni entre les deux cérémonies, la première pierre fondamentale des deux monastères et de la cathédrale. Ni lui, ni Henri III, son fils, ne virent l'achèvement de ce temple qui ne fut fini qu'au bout de trente-un ans, sous le règne de l'empereur Henri IV. Ce bâtiment, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, quoique dans un état détérioré, est un monument remarquable dans l'histoire de l'art; il appartient à l'époque byzantine de l'architecture dont il est pour ainsi dire l'unique modèle restant en Allemagne: il n'a rien de gothique ou d'arabe. C'est une basilique à trois nefs, terminée par un chœur ovale et élevé. Les

et fonda le royaume des Vénèdes ou de Slavanie, lequel s'étendait à l'époque de sa splendeur, outre les Wagriens et les Obotrites, sur les Polabes, sur la partie des Smeldingiens qui demeurait sur la rive droite de l'Elbe, sur les Circipènes, les Kyssiniens, les Tollenziens, les Warnabes, les Rhédariens, les Linons, les Rugiens, en un mot sur les pays de Wagrie et de Mecklenbourg, sur la Poméramie occidentale, le Lauenbourg, Lubeck et le Holstein. Godschalk détruisit dans tous ces pays le paganisme, fonda des églises et des couvens dans ses villes de Liubice (Lubeck), d'Oldenbourg, de Leontin (Lenzen), de Ratzisburg (Ratzebourg) et de Mikilinburg. Il regardait avec raison le christianisme comme un moyen de civilisation; tant de zèle l'animait pour le répandre, qu'il se plaçait à côté des prédicateurs que l'archevèque de Hambourg lui envoyait, pour traduire en langue vénède ce qu'ils disaient en dialecte saxon. Ce prince succomba en 1066 à une conspiration de mécontens qui voulaient venger la perte de leur religion et de leur indépendance; car Godschalk avait reconnu la suzeraineté des rois d'Allemagne. Il fut tué le 7 juin 1066 à Lenzen. Tous les prêtres et moines furent massacrés, les églises et les couvens détruits. Siritha, veuve de Godschalk, et ses fils se sauvèrent.

Lorsque l'empereur Henri III mourut, son fils, *Henri IV* n'avait que six ans. Si, dans des circonstances ordinaires, les minorités des souverains sont des époques dangereuses pour la tranquillité des monarchies, celle de Henri IV dut à bien plus forte raison compro- Éducation de Henri IV.

de gouverner bien différente de celle des souverains modernes qui du centre de leurs états et de l'intérieur de leurs cabinets dirigent tous les fils de la machine politique!

Guerre de Bohème.

Brzetislaw, duc de Bohème, fut le premier qui causa de l'embarras à Henri. Il essaya de se soustraire à la suzeraineté allemande, et refusa de payer le tribut annuel de 500 marcs auquel il était tenu. Sa désobéissance força le roi à lui faire pendant trois ans une guerre dont les succès varièrent. Enfin Brzetislaw fut réduit à venir en 1042 à Ratisbonne pour se soumettre et payer le tribut arriéré.

Guerre de Bourgogne.

Henri se transporta alors dans le royaume d'Arles où les comtes de Besançon et de Vienne refusaient de reconnaître sa suzeraineté. Le roi apaisa les troubles moins par les armes qu'en contractant un mariage très-convenable sous le rapport de la politique. A la place de la reine Chunehild qui en 1038 avait succombé au climat de l'Italie, il épousa en 1043 Agnès de Poitou, fille de Guillaume duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, proche parente de plusieurs seigneurs bourguignons.

Guerre d'Hongrie.

Bientôt après ce mariage, Henri marcha contre les Hongrais, pour rétablir leur roi qu'ils avaient détrôné. Il fut obligé d'y faire plusieurs expéditions, entre les années 1041 et 1044. La dernière eut le plus grand succès. L'empereur défit le 3 juin 1044 à Mensö sur la rivière de Raab l'armée ennemie, et rétablit sur le trône le roi Pierre qui reçut son royaume comme fief

La Hongrie fief de l'empire d'Allemagne.

de l'Allemagne. La Basse-Autriche, c'est à dire l'ancienne Avarie, fut alors détachée de la Hongrie dont la Leitha devint frontière du côté de l'Allemagne.

thie devenu vacant par l'extinction de la première maison de Guelfe; elle y laissa attachée la marche de Vérone ou de Trévise qui y avait été réunie. Dérogeant à un usage général, elle conféra ces fiefs à titre héréditaire à Rodolphe aussi bien qu'à Berthoud. Enfin en 1061 l'impératrice se dépouilla elle-même du duché de Bavière, pour en donner l'investiture à un comte de Nordheim, nommé Otton. Mais on vit bientôt ces nouveaux ducs de Souabe, de Carinthie et de Bavière devenir les ennemis déclarés soit d'Agnès, soit de son fils.

L'impératrice avait exercé la régence depuis six ans, lorsque Hannon, archevêque de Cologne, Otton, duc de Bavière, et Eckbert, comte de Brunswick, héritier des biens de la maison royale de Saxe, formèrent une conspiration pour l'en dépouiller. Agnès et son fils, se trouvant à Kayserswerth [1], l'archevêque invita le jeune roi à monter sur un yacht très-élégant qui avait amené ce prélat de Cologne. Aussitôt que Henri s'y trouva, Hannon fit conduire la barque vers la rive opposée : le roi croyant qu'on en voulait à sa vie, se jeta dans le Rhin, d'où Eckbert le tira avec peine. On l'apaisa par les plus belles promesses, et il fut ainsi enlevé à sa mère qui se retira entièrement du monde. L'archevêque et le duc de Bavière se chargèrent depuis ce moment de la conduite des affaires, et pour justifier cette usurpation, Hannon publia que l'évêque dans le diocèse duquel se trouverait chaque fois le souverain, aurait la direction principale des affaires. Troubles pour la régence.

1 Nommé alors île de St. Suibert.

Gérard, comte d'Alsace, souche des maisons de Lorraine et de Habsbourg.

(ou plutôt en Alsace), qui descendait au septième degré d'Etichon, duc d'Alsace, souche commune des maisons de Lorraine et de Habsbourg lesquelles sont réunies aujourd'hui en une seule sous le nom de maison d'Autriche. Ce fut ce Godefroi, fils de Gothelon, qui, sans doute mécontent du retranchement fait par Henri à son duché de Lorraine, devint l'auteur de troubles dans lesquels les comtes de Flandre, ceux de Vlaardingen, appelés ensuite comtes d'Hollande, ainsi que d'autres grands vassaux jouèrent un rôle. Henri III fut obligé de marcher plusieurs fois contre ces rebelles; enfin le duc Godefroi, désespérant de se soutenir contre les forces de l'empereur en Allemagne, passa les Alpes, épousa Béatrix, veuve de Boniface, margrave de Tuscie, et excita des troubles en Italie. Léon IX vint lui-même en Allemagne pour représenter à Henri III la nécessité de se rendre dans la péninsule, tant afin de déjouer les trames de Godefroi, que pour s'opposer aux progrès des Normands. L'empereur s'y rendit en effet en 1055, reçut la soumission de Godefroi, mais força Béatrix de le suivre en Allemagne.

Nouvelles guerres d'Hongrie, 1051, 1052.

Lorsque Henri III se rendit pour la première fois en Italie, en 1046, les Hongrais chassèrent de nouveau leur roi Pierre, et placèrent sur le trône André, prince de la race d'Arpad, qui refusa de payer au roi d'Allemagne le tribut auquel Pierre s'était soumis. Henri III fit en 1051 et 1052 deux expéditions en Hongrie. Mais cette guerre fut terminée en 1055 à des conditions qui nous sont inconnues, et l'empereur fiança Judith, sa fille âgée de huit ans, à Salomon, fils du roi André.

furent les objets de leur violence. Ils s'en partageaient les dépouilles comme si c'était leur patrimoine, et le roi, léger comme l'est la jeunesse, approuvait tout. Adelbert s'empara des abbayes de Corvey et de Lorsch, et pour ne pas faire de jaloux, il donna Malmedy et Moutier St. Corneille (Cornelis-Münster) à l'archevêque de Cologne, Séligenstadt à celui de Mayence, Kempten au duc de Souabe, Altaich à celui de Bavière. »

Pour soustraire Henri à l'autorité de ses tuteurs, et faire croire qu'il gouvernait lui-même, Adelbert profitant d'une absence de Hannon, le fit armer à Worms en 1065; c'était le déclarer majeur. Il le conduisit ensuite en Saxe, et depuis ce moment Henri résida le plus souvent à Goslar, où avait été transporté le palais de Werla.

Adelbert, archevêque de Brême, favori de Henri IV.

Ce fut dans la société d'Adelbert que Henri suça ces principes despotiques, ce mépris pour la discipline ecclésiastique et ces penchans voluptueux qui le perdirent. Toute l'Allemagne se plaignit du pouvoir arbitraire que l'archevêque exerçait au nom de son maître. Ce prélat détestait les Saxons qui appartenaient à sa métropole, et s'opposaient souvent à ses plans intéressés et à l'extension qu'il voulait donner à l'obligation de payer la dîme; il communiqua cette haine à Henri. Les Saxons éprouvaient un mécontentement extrême du long séjour de la cour parmi eux; car comme la Saxe était la province où les rois de la maison Salique possédaient le moins de domaines, parce que ceux de l'ancienne maison royale de Saxe avaient passé à la mort de Henri II

qui, après sa mort, en 1039, resta vacant jusqu'en 1047, qu'il fut donné à Welf III, fils de ce Welf turbulent dont nous avons parlé; mais fidèle à son système de diminuer l'étendue des duchés, Henri III en sépara la marche de Carinthie appelée plus tard Styrie, la marche de Carniole et celle d'Istrie. Le duché de France resta vacant sous ce règne et sous les suivans, et fut réuni à la chambre royale : depuis ce moment le comte Palatin du Rhin fut le premier État séculier de la France rhénane, et par conséquent le premier en rang de tous les princes séculiers d'Allemagne.

La diète de Tribur ayant nommé en 1053, le jeune Henri, fils aîné de l'empereur, successeur au trône, les États lui jurèrent obéissance en tant qu'il gouvernerait avec justice, et l'archevêque de Cologne le couronna à Aix-la-Chapelle le 17 juillet 1054. L'empereur mourut à Bothfeld, le 5 octobre 1056, à l'âge de trente-neuf ans. Il appartient aux plus grands monarques que l'Allemagne ait eus depuis Charlemagne. Jamais l'autorité royale n'avait été exercée d'une manière aussi indépendante que sous lui; jamais l'Allemagne ne jouit d'une plus grande considération au dehors. Henri III était brave, actif, résolu et bien instruit dans toutes les branches de la politique. Malheureusement sa mort trop prompte vint arrêter l'exécution des plans qu'il avait conçus pour la grandeur de sa nation.

On ne connaîtrait pas complètement ce grand prince si nous passions sous silence la piété qui le caractérisait. Le même monarque qui a déposé et nommé des papes, châtié des princes et soumis des nations rebelles, ne

rougissait pas de commettre des violences pour assouvir ses passions. Marié contre son gré à Berthe, fille d'Otton, margrave de Suse, princesse vertueuse mais douée de peu de charmes corporels, il désirait d'en être séparé par l'autorité des États, et se rendit l'archevêque de Mayence favorable en lui promettant de le soutenir dans sa contestation avec les Thuringiens qui refusaient de lui payer la dîme. Mais le pape Alexandre II interposa son autorité, en menaçant le roi et l'archevêque de toute la sévérité de la puissance apostolique, s'ils ne se désistaient d'un dessein si immoral.

La maison de Guelfe obtient le duché de Bavière, 1070.

Parmi tous les princes de l'Empire, aucun ne jouissait à cette époque d'une plus grande considération qu'Otton de Nordheim, duc de Bavière. Un délateur peu digne de foi l'accusa d'avoir voulu l'engager à tuer le roi, et offrit de prouver sa dénonciation par le jugement de dieu, en se battant en champ clos contre le duc de Bavière. Henri, qui n'avait pas pardonné à Otton d'être entré dans le complot contre Agnès, sa bienfaitrice, et qui, de plus, voyait avec regret la Bavière entre les mains d'un prince qui possédait de si grands biens en Saxe, se montra juge prévenu. L'accusé n'ayant pas voulu se battre contre un homme mal famé, Henri le fit condamner en 1070 par un plaid de princes, composé de ses ennemis, le déposa, fit dévaster ses biens patrimoniaux et conféra le duché de Bavière au gendre d'Otton, Welf IV, souche de la nouvelle maison Guelfe, qui fut ensuite appelée maison de Brunswick, et qui occupe encore aujourd'hui les trônes d'Angleterre et d'Hanovre. Welf IV était fils d'Azzon,

sanguinaire, ayant été tué par un noble Saxon de la Nordalbingie, Godschalk dont on redoutait la violence, fut exclu de la succession; on la décerna à Ratibor, son frère, qui au bout de quinze ans, en 1045, périt, avec ses huit fils, dans une guerre qu'il faisait à Magnus, roi de Danemark et de Norwège.

Dans l'intervalle Godschalk qu'on gardait à vue trouva moyen d'échapper; pour venger la mort de son père il se déclara l'ennemi des Saxons et du christianisme, et à la tête d'une troupe de furieux comme lui, il exerça des horreurs en Nordalbingie. Cependant on le vit tout à coup changer de conduite: Helmold de Lubeck, chroniqueur du douzième siècle, explique ce changement subit d'une manière qui, pour être bien extraordinaire, n'a rien d'incroyable. Ce prince ayant rencontré dans sa fuite un habitant du Holstein, lui demanda des nouvelles de ce pays. Le voyageur, qui ne le connaissait pas, lui fit un récit si touchant des maux que le prince y avait inutilement causés, et invoqua sur l'auteur de tant de crimes la colère céleste avec une telle énergie que le cœur de Godschalk en fut attendri. Il se convertit et demanda la paix aux Saxons. Le duc Bernard la refusa, entreprit une expédition contre Godschalk et s'empara de sa personne. Le captif fut d'abord enchaîné; mais il gagna bientôt l'affection de son vainqueur et en obtint la liberté, des présens et une promesse d'amitié.

Vers 1045 Godschalk, assisté du duc de Saxe et du roi de Danemark, dont il avait également su se concilier la faveur, soumit les Wagriens et les Slaves des environs.

Débarrassé d'un ministre qui avait contrôlé toutes ses actions, Henri IV ne suivit plus que les principes qu'Adelbert lui avait inculqués et qui convenaient mieux à son caractère despotique. Pour maintenir les Saxons turbulens contre lesquels l'archevêque lui avait inspiré une haine implacable, il construisit en Saxe et en Thuringe plusieurs châteaux forts, et força les habitans à y travailler par corvées. Les brigands que, sous le nom de garnisons, il plaça dans les châteaux, en faisaient quelquefois des sorties pour mettre la campagne à contribution, et leurs excès restaient impunis. Plusieurs événemens contribuèrent à augmenter l'animosité des habitans. Ordulphe, quatrième duc de Saxe de la maison de Billung, étant mort en 1072, Magnus son fils devait lui succéder. Mais ce prince qui avait été impliqué dans l'affaire d'Otton de Nordheim, était retenu comme prisonnier à Hartzbourg, et Henri IV refusa de lui donner la liberté, s'il ne renonçait à son duché; en même temps il déclara les biens allodiaux de la maison de Billung confisqués au profit de la chambre royale. Dans un synode tenu en 1075 à Erfurt, Henri adjugea à la métropole de Mayence la dîme de la Thuringe qu'elle réclamait comme étant entrée ès droits de St. Boniface; mais on lui objectait que l'apôtre des Thuringiens n'avait pas joui de la dîme, parce qu'elle n'avait été légalement établie que par Charlemagne. La décision de Henri IV lui aliéna les esprits des Thuringiens. Dans une entrevue qu'il eut à Bardewyk avec Sven, roi de Danemark, il conclut avec ce monarque une alliance secrète que les Saxons

Conduite injuste de Henri IV envers les Saxons.

crurent dirigée contre eux. Leur soupçon fut confirmé lorsque le roi, sous prétexte d'une expédition en Pologne, publia le ban et l'arrière-ban.

Guerre de Saxe. Alors se forma une puissante confédération pour la défense de la patrie menacée. Otton de Nordheim, ci-devant duc de Bavière, Buccon, évêque de Halberstadt, et le comte Hermann, oncle de Magnus, en furent les auteurs. Eudes ou Udo, margrave de la Saxe septentrionale, Eckbert, margrave de Misnie, Dedon, margrave de Lusace, Fréderic, comte Palatin de Saxe, Garnier, archevêque de Magdebourg, et les évêques de Hildesheim, Mersebourg, Minden, Paderborn et Meissen y entrèrent. Henri appela les grands de la Saxe à venir le 29 juin 1073 à Goslar pour délibérer sur leurs affaires. De grand matin ils se présentèrent dans l'antichambre de son palais où il les fit attendre toute la journée, tandis qu'il jouait avec ses favoris; vers le soir on leur fit savoir que le roi était parti par une porte de derrière. Les confédérés, indignés de ce traitement, jurèrent dans une assemblée tenue à Haldensleben, de venger cette injure les armes à la main : ils mirent sur pied une armée de 60,000 hommes. Toutefois avant d'agir ouvertement en ennemis, ils envoyèrent des députés à Henri pour lui demander la démolition des châteaux forts, la délivrance du duc Magnus, la cessation de ses longues résidences en Saxe, l'éloignement de ses mauvais conseillers, le renvoi de ses concubines, sa réconciliation avec la reine : le menaçant de le déclarer ennemi de l'Empire s'il n'accédait à leurs justes demandes.

Henri traita avec mépris les députés, et leur donna une réponse évasive. L'armée des conjurés marcha au mois d'août 1073 contre Goslar d'où le roi se sauva à Hartzbourg. Les Saxons l'y bloquèrent, mais il trouva moyen de s'échapper pendant la nuit, et arriva à Eschwege en Hesse, et delà à Hersfeld où il trouva une partie du ban et de l'arrière-ban convoqués pour l'expédition de Pologne, avec les évêques de Bamberg et de Wurzbourg; le duc de Souabe et les évêques du Rhin, de Souabe et de Bavière avec leurs troupes étaient campés près de Mayence. Henri sollicita les chefs de cette armée, convoqués à Cappel près de Hersfeld, de l'assister dans le danger où il se trouvait. La majorité fut d'avis qu'on n'était pas assez fort pour marcher contre les Saxons, mais tous promirent de revenir le 6 octobre de la même année avec des forces suffisantes. Les Saxons auxquels les Thuringiens s'étaient réunis, assiégèrent en attendant les châteaux de Henri; leur menace de passer au fil de l'épée les garnisons qui tomberaient entre leurs mains, si le roi ne rendait la liberté au duc Magnus, l'engagea enfin à relâcher ce prisonnier. Sa situation devint extrêmement critique, lorsque dans une diète qu'il avait convoquée lui-même à Gerstungen sur la Werra, mais à laquelle il ne parut pas, les archevêques de Mayence et de Cologne, les évêques de Metz et de Bamberg, Gozelon le Bossu, duc de la Basse-Lorraine, depuis la mort de Godefroi le Barbu, son père, Rodolphe, duc de Souabe, et Berthoud de Zæhringen, duc destitué de Carinthie, étant entrés dans la confédération, on prit

Expédition d'Hongrie, 1057.

L'année suivante on fit faire au roi sa première expédition militaire. Elle avait pour objet de rétablir dans ses états Salomon, fils d'André, que son oncle Béla avait exclu du trône d'Hongrie. Salomon épousa alors la princesse Judith, sœur de Henri IV. Cette expédition eut les conséquences les plus importantes. Lorsque le jeune roi d'Allemagne s'était mis en marche, le régent avait confié sa personne à Adelbert, archevêque de Brême, prélat de la maison des comtes Palatins de Saxe, doué des plus grandes qualités, n'ayant pas moins d'ambition que Hannon, mais la cachant sous l'apparence de la vertu; d'ailleurs ami du luxe et de la magnificence et généreux jusqu'à la profusion. Quant à ses principes politiques, il était zélé pour l'autorité royale, et par conséquent ennemi des grands; tandis que Hannon avait un extérieur sévère; loin d'être magnifique, il était avide et favorable aux grands. Adelbert profita de la facilité que lui donna le voyage d'Hongrie, pour gagner toute la confiance du jeune roi. « Il employa pour cela, dit Lambert d'Aschaffenbourg, des discours insinuans et flatteurs, et traita le jeune prince avec beaucoup d'indulgence. Il partagea la faveur de Henri avec le comte Garnier, jeune étourdi. Ces deux hommes gouvernaient à la place du roi; évêchés et abbayes, toute espèce d'offices ecclésiastiques ou séculiers étaient vendus par eux; la plus grande activité, la probité éprouvée ne parvenaient à aucune place sans l'acheter par de fortes sommes. Ils n'osèrent pas encore vexer les évêques et les ducs dont ils craignaient la puissance; mais les pauvres abbés et les couvens

dans la cour de son palais et menaçèrent sa liberté. Henri se vit alors forcé de confirmer la paix; mais il était bien résolu de ne pas l'exécuter, et les Saxons eux-mêmes lui fournirent un prétexte pour la rompre. Non contens de raser les fortifications de Hartzbourg, ils détruisirent les bâtimens, sans épargner l'église, profanèrent les sépultures où étaient déposés un frère et un fils de Henri IV, et se permirent tous les excès dont le peuple est capable dans sa rage. Henri adressa ses plaintes au pape, et se prépara à renouveler la guerre. La conduite des Saxons leur aliéna ceux qui jusqu'alors avaient été favorables à leur cause; Henri se réconcilia avec l'archevêque de Mayence, et avec les ducs de Souabe et de Carinthie et d'autres princes qui avaient été du parti des rebelles. Il les réunit à Noël à Strasbourg, et promit de leur abandonner la possession de la Saxe et de la Thuringe s'ils l'aidaient à reconquérir ces deux provinces. Enfin il publia le ban de l'Empire et rassembla en juin 1075 une armée formidable près de Breitenbach sur la Fulda d'où il marchait sur Bredingen ou Bæhringen dans le pays de Gotha. Le 9 juin Henri surprit les Saxons dans leur camp sur les deux rives de l'Unstrutt, d'un côté près de Nægelstadt, et de l'autre, dans le voisinage du couvent de Hohenbourg près de Langensalza, et en fit pendant neuf heures un grand carnage où 8000 Saxons et 5000 hommes de l'armée du roi périrent. Après cette victoire sanglante, mais décisive, Henri pénétra jusqu'à Halberstadt, mettant tout à feu et à sang. Le manque de vivres le força enfin d'abandonner la Saxe; il congédia son armée à

Bataille de l'Unstrutt, 1075.

entre les mains des comtes de Brunswick, et que, d'après les usages féodaux, les vassaux de la province étaient obligés de pourvoir aux besoins de la cour, la prolongation de la résidence du roi leur devenait très-onéreuse. D'ailleurs ils s'étaient persuadés qu'elle tenait à un plan de miner leurs privilèges et de renverser leur constitution. Ils finirent par refuser à la cour toute fourniture, de manière que le roi fut obligé de se procurer des vivres à prix d'argent. Enfin les archevêques de Mayence et de Cologne convoquèrent, en 1066, de leur autorité, une assemblée des États à Tribur, dans l'intention de forcer Henri à éloigner Adelbert de sa personne. Pour faire manquer le coup que méditaient les mécontens, le roi se rendit lui-même à cette assemblée avec le comte Garnier, son favori, qui fut tué à Ingelheim dans une rixe à laquelle l'insolence de ses compagnons avait donné lieu. Henri trouva les esprits tellement montés qu'on ne lui laissa que l'option ou de renoncer à la société de l'archevêque ou d'abdiquer la couronne. Il fallut céder à la force. Adelbert échappa avec peine à l'effet de la haine générale à laquelle il était en butte.

Désordres de la vie de Henri IV.

La direction des affaires passa ainsi entre les mains des archevêques de Mayence et de Cologne, Sigefroi et Hannon, mais ces deux prélats ne furent pas en état de ramener le roi à une conduite plus réglée. Les principes d'Adelbert avaient pris racine dans son cœur; et ses amis, qu'il choisissait dans les dernières classes de la société, entretinrent ses dispositions vicieuses. Il s'abandonna à la mollesse et à tous les excès, et ne

gagna tellement la confiance du roi qu'il le nomma son vicaire en Saxe. L'assemblée de Goslar élut Conrad, fils de Henri, âgé de deux ans, son successeur au trône d'Allemagne.

Assemblée de Goslar: Conrad, fils de Henri, est nommé successeur.

Henri IV triomphait. Ce fut dans ce moment qu'il s'éleva contre lui un adversaire dont les paroles étaient plus puissantes que les armes de ses ennemis. Cet événement important ouvrira pour nous une nouvelle époque, quand nous aurons passé en revue les autres états européens jusqu'au dernier quart du onzième siècle, en commençant par celui de tous ces états qui nous intéresse davantage par la splendeur à laquelle il est parvenu, de même que par sa langue et sa littérature qui sont devenues celles de l'Europe et de toutes les nations civilisées.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

SUITE DU LIVRE I.er

Orient.

LIVRE II. *Depuis Charlemagne jusqu'à Otton I.er* (800—962.)

la résolution de le déposer pour nommer Rodolphe à sa place. Ce plan devait être exécuté dans une assemblée que l'archevêque convoqua à Mayence, mais Henri le déjoua en paraissant à Worms avec une armée. Le zèle que déployèrent pour le roi les fidèles bourgeois de cette ville fut cause que les grands assemblés à Mayence n'osèrent passer outre.

Paix de Goslar, 1074.

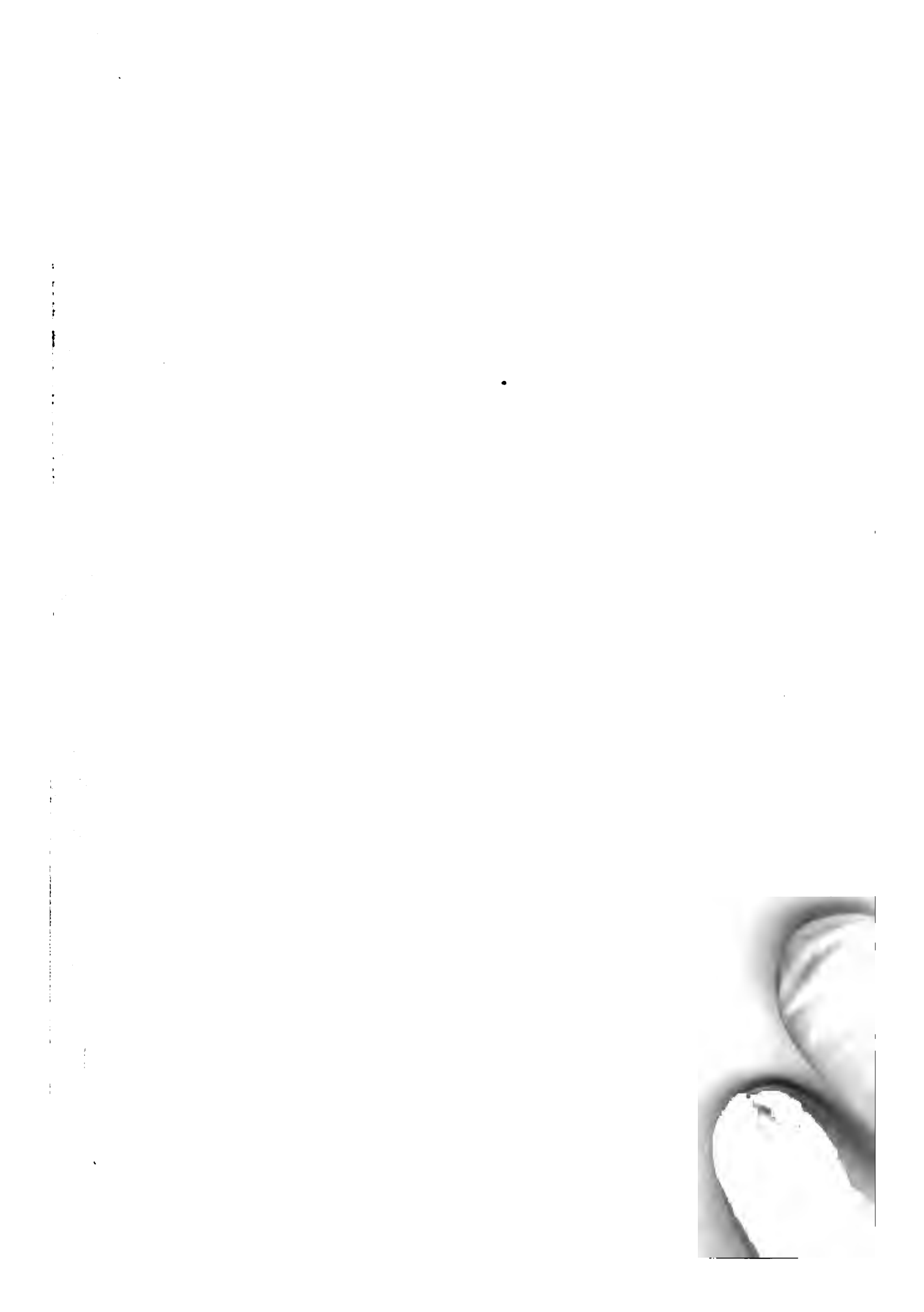
Les efforts de Henri pour rassembler une armée en état de soumettre les Saxons, eurent peu de succès : un petit nombre de vassaux seulement répondit à son appel, et la faible armée qu'il mit sur pied refusa de se battre contre 40,000 Saxons qu'elle rencontra sur la Werra près de Vach. Henri se vit alors dans la nécessité de céder; il conclut en mars 1074 dans son camp de Gerstungen une paix par laquelle il consentit à la démolition de ses châteaux, avec la réserve que dans celui de Hartzbourg les fortifications seules seraient détruites; il promit la restitution de tous les biens confisqués, et même celle du duché de Bavière en faveur d'Otton de Nordheim; il accorda une amnistie complète; confirma tous les droits et privilèges des alliés, c'est à dire, comme l'entendaient les Thuringiens, l'immunité de la dîme, et s'engagea à ne pas prendre de résidence fixe en Saxe. Il se rendit ensuite à Goslar où il appela les princes pour y mettre la dernière main à la paix; il espérait sauver au moins ses châteaux; mais il n'arriva aucun prince; les Saxons et les Thuringiens seuls vinrent avec de grandes forces. Henri ayant voulu ajourner toute délibération à cause de l'absence des princes, des rebelles pénétrèrent jusque

Renouvellement de la guerre avec les Saxons, 1075.

Livre III. *Depuis la réunion de la dignité impériale à l'Allemagne jusqu'à Grégoire VII* (962—1073).

FIN DU TOME SECOND.









LIVRE III. *Depuis la réunion de la dignité impériale à l'Allemagne jusqu'à Grégoire VII* (962—1073).

FIN DU TOME SECOND.

fR-
Jw



